
U d'/of OTTAWA
39003000986728



CHRISTOPHE DE LONGUEIL

HUMANISTE

(1488-1522)

DU MÊME AUTEUR :

Erycius Puteanus et Gérard Vossius. Louvain, 1906 (Extr. *Musée Belge*).

Notice sur les livres de Juste Lipse conservés à la bibliothèque de l'Université de Leyde. Paris, 1907. 2 50

Lettres inédites d'humanistes belges au XVIIe siècle. Louvain, 1908 (*Musée Belge*).

Étude sur Erycius Puteanus (1574-1646). (*Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain*. Fasc. 23.) Louvain, 1909. 7 50

Les manuscrits de Properce au Vatican. Louvain, 1909. 1 50

Les manuscrits de Martial au Vatican. Louvain, 1910. 1 50

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

RECUEIL DE TRAVAUX
PUBLIÉS PAR LES MEMBRES
DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE
SOUS LA DIRECTION DE
MM. BETHUNE, A. CAUCHIE, G. DOUTREPONT, R. MAERE, CH. MOELLER ET E. REMY
PROFESSEURS A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

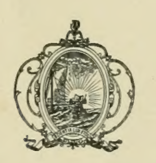
31e FASCICULE

CHRISTOPHE DE LONGUEIL

HUMANISTE

(1488-1522)

Par Th. SIMAR
Docteur en Philosophie et Lettres



LOUVAIN
BUREAUX DU RECUEIL
40, RUE DE NAMUR, 40

PARIS
A. Picard et Fils, éditeurs
82, RUE BONAPARTE, 82

BRUXELLES
Albert Dewit, libraire-éditeur
53, RUE ROYALE, 53

Imprimerie CHARLES PEETERS, rue de Namur, 20, Louvain.

1911



A Monseigneur VAES

Recteur de Saint-Julien des Belges à Rome

Hommage respectueux

T. S.

TABLE DES MATIÈRES.

CHRISTOPHE DE LONGUEIL

HUMANISTE

(1488-1522)

Au cours des exercices pratiques dirigés par M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, à l'École des Hautes-Études de Paris, pendant le semestre d'été 1907, plus d'une fois l'attention des auditeurs fut attirée sur le fameux cicéronien Christophe de Longueil. L'éminent directeur pensait avec raison que l'ami de Pietro Bembo et de Léon X méritait un historien.

Je me décidai, sur ses conseils, à tenter le sujet. Je n'eus qu'à m'en féliciter. Un Longueil penseur, riche d'idées et de sentiments, un Longueil lutteur, ardent ennemi de la scolastique décadente, se révéla tout à coup, comme aussi, malheureusement, un Longueil fourvoyé dans les ridicules excentricités des humanistes italiens, pauvre plante du Nord étiolée sous un climat mortel, alors qu'elle ne demandait qu'à vivre intensément.

Cette dernière partie de la vie de Longueil avait déjà été traitée par M. Domenico Gnoli, conservateur de la bibliothèque Vittorio-Emmanuele à Rome, un poète doublé d'un historien très consciencieux. En 1890-91, il publia, dans *Nuova Antologia*, une série d'études intéressantes sur le procès qui fut suscité au « barbare » par les chauvinistes romains. Il réunit alors ses trois notices en un volume intitulé : *Un giudizio di lesa romanità sotto Leone X* (1).

Ce livre, bien documenté, écrit en style fort élégant, n'a qu'un défaut : c'est une étude biographique, mais nullement psychologique. Nous y lisons une foule de détails dont j'ai tiré grand

(1) Rome, 1891. — En 1893, L. Roersch a publié une notice substantielle sur Christophe de Longueil dans la *Biographie nationale de Belgique*. Il ignorait le livre de son confrère italien.

profit, mais nous n'y découvrons pas l'homme de rénovation, le champion des idées nouvelles, le pionnier de la Renaissance.

J'ai voulu combler ces lacunes. Cette figure énergique et mâle m'a séduit. Christophe est le digne fils des preux chevaliers, ses ancêtres. Il « pense action ». Il représente la jeune génération française, forte et enthousiaste, marchant à son tour à la conquête de l'homme moderne, quand l'Italie cinquecentiste épuisée laisse tomber le flambeau de la civilisation. C'est une nouvelle invasion des barbares qui commence, mais une invasion pacifique et salutaire. Un des premiers, Longueil a franchi les Alpes et c'est en lui tout d'abord que se heurtent les deux tempéraments. La frivolité nonchalante des Italiens l'a emporté, non sans lutte, mais l'humaniste laissait derrière lui des hommes qui ne succomberaient pas à la tâche : Érasme et Budé.

En Longueil, il y a plus encore : il y a le choc de deux mondes, l'antiquité et le moyen âge. Chez lui, la pensée antique, avec sa puissance éducatrice étonnante, triomphe peu à peu de l'ancien tenant de la scolastique. Sans le vouloir, j'ai défendu par des faits probants la valeur formative des humanités classiques. C'est à ce titre que mon étude figure dans le *Musée Belge*, qui s'occupe généralement de philologie pure. On commence à croire que l'antiquité n'est pas capable de former des hommes modernes. La personnalité d'un Longueil est un démenti a cette thèse.

Je remercie spécialement M. le professeur Waltzing d'avoir accepté dans son excellente revue ces pages peut-être indignes d'y paraître. Il ne décourage jamais les jeunes travailleurs, quand il reconnait chez eux de la bonne volonté et quelque peu de zèle. Mes souvenirs retournent aussi parfois à la délicieuse oasis de Saint-Julien des Belges à Rome, où j'ai composé une partie de ce livre. Outre les documents nombreux recueillis au Vatican et dans les riches bibliothèques de la ville, j'ai trouvé l' « âme romaine », encore si profondément imbue des idées de la Renaissance, si différente de l'énergie des hommes du Nord. J'ai surtout trouvé... la bienveillance affectueuse du recteur de l'institution, Mgr Vaes, qui, avec une délicatesse parfaite, sait rendre supportable aux exilés la solitude et la peine de vivre loin de la patrie...

Verviers, mai 1909.

CHAPITRE PREMIER.

CHRISTOPHE DE LONGUEIL. — SA FAMILLE. — SA NAISSANCE.

O viateur, cy-dessous git Longueil :
A quoy tient-il que ne meines long deuil,
Quand tu entends sa vie consommée ?
N'as-tu encore entendu Renommée
Par les climats, qui son renom insigne
Va publiant à voix, trompe et buccine ?
Si as pour vray, mais si grande est la gloire
Qu'en as ouï, que tu ne le peux croire.
Va lire donc (pour en estre asseuré)
Ses beaux escrits de style mesuré.
Lors seulement ne croiras son haut prix
Mais apprendras, tant sois-tu bien appris,
Si te sera son bruit tout véritable
Et la grandeur de ses faits proffitable (1).

Ainsi, Clément Marot pleurait la mort de Christophe de Longueil en une méchante épitaphe qui honore plus l'humaniste que le poète. Je me demande si le lecteur mènera long deuil pour donner au panégyriste l'occasion de faire un mauvais jeu de mots, mais Marot ne se trompe pas, quand il invoque la Renommée qui allait publiant, par tous les climats, le renom insigne du jeune savant mort, en 1522, à la fleur de l'âge, mais à l'apogée de la gloire.

Né en 1488 (2), à Malines (3), Christophe était fils naturel

(1) *Œuvres de Clément Marot*, Lyon, Jean de Tournes, 1573, p. 534. L'édition de 1544 présente quelques variantes orthographiques.

(2) Certains historiens datent faussement de 1490 la naissance de Christophe de Longueil, par exemple, BAILLET, *Jugement des sçavans* (*), qui hésite entre 1488 et 1490, et L. DELARUELLE, *Guillaume Budé*, Paris, 1907. Reginald Pole, ami intime du savant, affirme qu'il est mort le 9 septembre 1522, à l'âge de 34 ans. Longueil lui-même nous dit dans une de ses lettres qu'il est plus jeune de 21 ans qu'Érasme, né en 1467 (*Erasmi opera omnia*, t. III, *Epistolae*, n° 382, lettre de Longueil à Jacques Lucas, doyen d'Orléans). Si nous ajoutons 21, nous arrivons à 1488 qui est donc la date exacte. Je ne sais cependant où L. ROERSCH (*Biographie nationale de Belgique*, t. IX) a trouvé que Longueil était né dans les derniers mois de l'année 1488.

(3) Érasme a prétendu dans une lettre à Damien de Goes que Longueil

(*) Pour les indications bibliographiques, v. à la fin.

d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, chancelier et grand aumônier de la Reine de France, Anne de Bretagne, ambassadeur de Charles VIII aux Pays-Bas (1), et d'une bourgeoise quelconque de Malines.

etait originaire de Schoonhoven en Hollande (*Epistolae*, t. III, n° 1284). Il tenait, disait-il, cette indication de Pierre de Longueil, frère d'Antoine. Elle est certainement erronee : 1° Longueil lui-même affirme sans l'ombre d'un doute qu'il est né a Malines (*Perduellionis rei defensio, oratio* I) ; 2° Érasme agissait par amour-propre national. Les Français réclamaient Longueil comme une de leurs illustrations. Érasme, piqué au vif, en fait un compatriote flamand. Il allait même jusqu'à revendiquer pour Antoine de Léon, son pere, la nationalité hollandaise, ce qui est une grosse erreur. Voici le texte : Eum virum (Longolium) ut praematura mors omnibus studiosis invidit, ita nominis gloriam nostrae Hollandiae multi videntur invidere. Nam propemodum in illo evenit, quod olim in Homero de cujus ortu septem urbes inter se decertasse feruntur. Ita Longolium hinc Galliae sibi vendicant, hinc Mechlinia sibi asserit, quum revera fuit purus putus Hollandus, prognatus e patre Hollando in oppido celebri Hollandiae cui hortorum pulchritudo nomen dedit, Schoonhovia. Hic nequis mihi protinus obstrepat, quod dico, patruus ipsius Petrus Longolius, vir apprime doctus, mihi narravit. Non arbitratus sum committendum ut hoc decoris Hollandiae praeriperetur et ipsius Longolii gloriam illustrat quod in ea regione natus tantus evaserit. 3° Le témoignage de Pierre de Longueil est suspect. Pourquoi n'a-t-il pas parlé plus tôt et rectifié les assertions de Réginald Pole qui avait publié en 1524 les lettres et la vie de Longolius ? Dans le Cicéronien (1528), Érasme appelle encore son ami homo Brabantus (*Op. omnia*, I, col. 1016). Un bref de Léon X declare, il est vrai, Longueil originaire de Cambrai, mais le diocese de Cambrai comprenait Malines dans sa circonscription. Baillet le dit Parisien de naissance (*Op. cit.*, II, 258), et, de fait, Longueil signe toujours Christophorus Longolius Parisiensis, mais cela importe peu. Paris était la résidence habituelle de sa famille. Il y vint tout jeune et y vécut de longues annees. Paris était, en somme, sa seconde patrie. C'est ainsi qu'il devint Parisien d'adoption et que les Français purent le reclamer comme un des leurs ; mais l'honneur de lui avoir donné le jour revient sans conteste a Malines. Belge de naissance, il est uniquement de résidence française.

(1) Antoine de Longueil devint évêque de Léon en 1484. Il prêta, le 12 juillet de cette annee, serment au duc de Bretagne qui lui confia bientôt des missions diplomatiques : Bien dit que mestre Anthoine de Longueil, evesque de Leon, a esté devers ledit seigneur d'Autriche et devers le Roy d'Angleterre pour treter l'union d'entre eulx et que ledit seigneur d'Autriche etc. (DE MAULDE, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, dans *Doc. inédits sur l'hist. de France*, Paris, 1885, p. 1088). On signale aussi ses missions en Angleterre (*ibid.*, p. 1090). En 1487, il fut légat auprès de l'empereur Maximilien. C'est alors qu'il fut nommé aumônier et chancelier

Originaire de la terre de ce nom en Normandie, la famille de Longueil était déjà, à la fin du xv[e] siècle, une des plus anciennes de France (1).

Adam de Longueil vivait au xi[e] siècle ; il accompagna Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre. Guillaume de Longueil, deuxième du nom, était chambellan du célèbre Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile.

Trois Longueil, Denis, Guillaume (III) et Robert combattirent à la bataille d'Azincourt sous la bannière du connétable Charles d'Albret et y trouvèrent la mort à ses côtés.

Richard-Olivier, le célèbre cardinal (2), était le quatrième enfant de ce Guillaume III, seigneur de Varengeville et d'Offreinville, gouverneur de Caen et de Dieppe. Chanoine et archidiacre de l'église métropolitaine de Rouen, official et protonotaire apostolique, il avait été nommé évêque en même temps qu'Olivier de Rosa, à la mort de l'ancien titulaire Radulf ; pour mettre fin au conflit, le pape choisit Guillaume d'Estouteville, mais il appela Richard-Olivier au siège de Coutances (1453). Richard fut désigné avec Jean, évêque de Rouen, Guillaume, évêque de Paris et Jehan Brehay, grand inquisiteur, pour revoir le procès de Jeanne d'Arc qui, le 7 juillet 1456, fut solennellement réhabilitée. Cet acte noble lui valut le chapeau de cardinal qui lui fut

de la reine Anne et qu'il fut envoyé par elle en divers pays (Hauréau, *Gallia Christiana*, XIV, 1856, col. 981-82).

(1) De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1775, t. IX, p. 96 seq. Armes : d'azur à trois roses d'argent ; au chef d'or, chargé de trois roses de gheules. Devise : Pace et Armis ; cimier : une tête humaine ; l'écu timbré d'une couronne de marquis. Cf. aussi le ms. 5049 de la Bibl. de l'Arsenal à Paris. *Arrest du Conseil d'État concernant la maison de Longueil*. Notre Christophe de Longueil n'y figure pas. — De Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, Paris, 1876, XIII, 252 seq.

(2) *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas divisa*, t. XI, col. 893-94, Paris, 1759. — *Fleurs de l'histoire des Cardinaux*, Paris, 1660, II, 239. — Rouault, *Abrégé de la vie des évêques de Coutances*... Coutances, 1748, p. 290-96. — *Historia Richardi Longolii cardinalis auctore Ludovico Nonio d'Atttichy*, s. l. n. d. (xvii[e] siècle). — Thuasne, *Burchardi Diarium*, t. I et II, passim. — Pastor, *Geschichte der Päpste*, II, passim.

accordée, la même année, par le pape Calixte III. Longueil prit part, en 1458, au procès du duc d'Alençon, assista au sacre de Louis XI, le 15 août 1461, et se rendit l'année suivante en mission diplomatique auprès du pape Pie II. En 1464, il fut membre du conclave qui élut le Vénitien Paul II et remplit, en son nom, la charge de légat apostolique en Ombrie. Il venait d'être créé évêque de Porto (1469), quand la mort vint l'enlever à Pérouse, le 18 août 1470 (1).

Guillaume de Longueil avait un frère, Jean, aussi troisième du nom, conseiller au Parlement de Paris, lieutenant-civil au Châtelet, puis président aux requêtes du Palais. Tenancier de la terre de Longueil, il la vendit en 1440, se réservant uniquement le droit de sergenterie et la présentation des chapelles de Saint-Sauveur et de Castres. Il avait épousé Marie de Morvilliers, fille de Philippe de Morvilliers, premier président au Parlement de Paris. De cette union naquirent plusieurs enfants (2), parmi lesquels cet Antoine, évêque de Léon, père de notre Longueil.

Le jeune Christophe avait du sang héroïque dans les veines. Ses ancêtres étaient morts en chevaliers sur les champs de bataille, avaient servi tour à tour la patrie et l'Église. Presque toutes les carrières étaient représentées chez eux. Les Longueil avaient des capitaines, des conseillers, des juges, des évêques, des diplomates, des cardinaux.

(1) Le 15 aout, d'après FRÈRE, *Manuel du bibliographe normand*. Les auteurs de *Gallia christiana* paraissent douter que le cardinal Richard appartienne à la famille normande des Longueil. Ils reconnaissent cependant que Christophe l'invoque comme un de ses ancêtres.

(2) Jean (IV), Antoine, Pierre (vicaire-général de Richard-Olivier), Christophe, seigneur de Noyers en Bourgogne, Jeanne, Girarde, Françoise et Denise. — On comprend maintenant le mobile qui avait poussé André Lescot à offrir à Jean de Morvilliers une lettre inédite de Longueil qu'il tenait de Guillaume Budé (v. à l'appendice, les éditions de Longueil). Réduit a la misère, il espérait la protection de la famille par la publication d'un opuscule consacré a la gloire de son illustre membre. Ce Morvilliers est probablement le doyen de l'église Saint-Étienne à Bourges, évêque d'Orléans en 1557, garde des sceaux en 1568. Il se démit de son évêché en 1574 et mourut le 23 oct. 1577 (Cf. DE LA CHESNAYE, *op. cit.*, XIV, 617).

Il fallait encore un homme de lettres : c'était la part réservée à Christophe. Littérateur, il le sera tout court, mais sans renier son origine. Quels coups de boutoir, quand il partira en guerre contre la scolastique décadente ! Plus tard, il aimera et adorera Cicéron au point qu'un bon historien de la Renaissance l'appellera le « chevalier errant du cicéronianisme » (1).

Bon sang ne peut mentir ! Cette énergie indomptable, cette humeur batailleuse, Longueil les tient de sa famille.

(1) R. Sabbadini, *Storia del Ciceronianismo*, Torino, 1886.

CHAPITRE II.

PREMIÈRES ÉTUDES A PARIS. — LONGUEIL EN ESPAGNE.

Son père jugea bon de le laisser à Malines jusqu'à l'âge de huit ans. En 1496 ou 1497 (1), il le fit venir à Paris où il confia son éducation à Robert Durcaeus. Après la mort d'Antoine de Léon (2), les autres membres de la famille veillèrent à ce que son fils reçut l'instruction du temps, qui consistait, comme on sait, dans l'étude du *trivium* et du *quadrivium*, chers à la scolastique. Nul doute que le jeune homme n'ait bientôt possédé les quelques notions scientifiques que l'on décorait alors gravement du nom d'encyclopédie du savoir humain. Car Christophe était doué d'une mémoire prodigieuse (3), et il manifestait, paraît-il, une ardeur au travail qui faisait bien augurer de l'avenir.

Sa famille le destinait à la diplomatie, à la magistrature ou aux hautes charges qui avaient fait sa grandeur et qui étaient son légitime orgueil.

Après huit ans d'études à Paris (4), donc, en 1505, il partit tout à coup pour l'Espagne avec Andreas de Burgo (5),

(1) Longolius déclare qu'il était dans sa huitieme année quand il vint à Paris (*Perduellionis rei defensio*, I, Florence, 1524, f° 11a) donc, en 1496; REGINALD POLE (*Vita Longolii*) donne la date 1497.

(2) Antoine de Léon mourut le 25 août 1500.

(3) Cf. la *Vita* de REGINALD POLE et MORERI, *Dictionnaire historique*, VI, 382 : Sa mémoire étoit un prodige à qui rien n'échapoit.

(4) *Perduellionis rei defensio*, I, f° 11a.

(5) Ce personnage est diversement nommé dans les documents que nous possédons sur son compte. Sur la liste des proscrits, dressée après la seconde défaite de Ludovic Sforza le More (1503), il s'appelle Andrie di Burgo : Andrie di Burgo, autrefoys cancellier du sr Ludovic est en Alemaigne (*Chronique de Louis XII* par JEAN D'AUTON et R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE, 1891, II, p. 331). Marin Sanudo le nomme Andrea dal Borgo. Il était Crémonais; son frère Daniel était orateur vénitien. Andreas remplit aussi des missions diplomatiques auprès de Ferdinand I, roi de Hongrie et frère de Charles-Quint (PASTOR, *Geschichte der Päpste*, IV (2), 1907, passim). Le 22 mars 1513,

ambassadeur de Maximilien d'Autriche auprès de son fils, Philippe le Beau.

On sait que les deux traités de Blois (22 septembre 1504) rapprochèrent momentanément Louis XII et Philippe le Beau, grâce à la politique du cardinal d'Amboise, qui cherchait à contrebalancer la puissance de l'empereur Maximilien par une forte alliance étrangère (1). C'est peut-être alors que le cardinal, qui connaissait la famille de Longueil, recommanda le jeune Christophe à la bienveillance d'Andreas de Burgo. Malheureusement, faute de renseignements, nous sommes réduits à la conjecture.

Au fond, le traité de Blois était défavorable à la France et Georges d'Amboise, malgré sa finesse, avait été joué. Un mécontentement général avertit bientôt le roi de sa méprise. Soudain, Louis XII changea d'attitude et se tourna vers Ferdinand d'Aragon avec lequel il signa un nouveau traité, le 12 octobre 1505. Le prince belge, se sentant directement visé, envoya en Espagne son agent fidèle, Andreas de Burgo et Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beveren, avec mission de s'enquérir de l'état des esprits, car il prévoyait devoir bientôt entrer en lutte ouverte avec le régent sournois de Castille. Philippe lui-même quitta les Pays-Bas à la fin de l'année et aborda en Castille, au mois de mai 1506, après avoir rendu visite à Henri VII, roi d'Angleterre.

Le jeune Longueil, selon toute probabilité, accompagna son protecteur en Espagne, où Philippe le Beau lui accorda la charge de secrétaire intime qu'il occupa avec le Flamand Gilles van Damme (2), mais il ne jouit pas longtemps de

Sadolet, au nom de Léon X, écrit a Laurent Campeggi, évêque de Feltre : Quod vero scribis dilectum filium Andream Burgos carissimi in Christo filii nostri Maximiliani Romanorum imperatoris semper Augusti oratorem tibi de nostra sublimatione congratulatum esse, gratam habemus in domino talis viri voluntatem... (JAC. SADOLETI *epistol. appendix*, Rome, 1767, p. XIX).

(1) Les traités furent ratifiés les 4 et 6 avril 1505. Cf. *Biographie nationale de Belgique*, *Philippe d'Autriche*, Bruxelles, 1902, t. XVII, p. 189-90.

(2) MELCHIOR ADAM (*Vitae philosophorum*) prétendait que Philippe avait choisi Christophe de Longueil à 18 ans pour remplir une des premières places de son conseil et le faire ministre d'État ! Baillet s'en moque très

cette faveur, car Philippe mourut le 25 septembre 1506. Déçu dans ses espérances, il ne lui restait qu'à regagner Paris.

Sa famille voulait l'attacher à la fortune du jeune Charles d'Autriche, le futur Charles-Quint. Mais Charles n'était encore qu'un enfant et, en attendant sa majorité, Christophe de Longueil revint en France pour étudier le droit. C'est ici que sa véritable vocation commence à se dessiner.

agréablement, mais il révoque en doute le fait que le jeune homme ait occupé un emploi à la cour, sous le fallacieux argument que Longueil avait précisément 18 ans, l'année de la mort de Philippe, c'est-à-dire en 1506. Nous venons de voir qu'il n'a occupé sa charge que quelques mois. La seconde objection que Longueil Français, n'aurait pas été fonctionnaire espagnol, tombe d'elle-même quand on se rappelle sa vraie origine belge et les circonstances politiques dans lesquelles cette nomination eut lieu. D'ailleurs, preuve irrefragable, Longueil affirme lui-même avoir été secretaire de Philippe le Beau (*Perduell. rei defensio*, Or. I et le texte suivant : Valebit, puto, apud eum (Adrianum VI) aliquid patris mei memoria. Valebit quod ego ipse cum Philippo Caroli patre vixerim... (*Epistolae Longolii*). — J'ai admis avec L. Roersch (*Biogr. nat.*, IX, col. 357) que Longueil devint secrétaire, au moment du depart de Philippe pour l'Espagne (1506), conformement aux indications de l'humaniste lui-même dans le discours précité (f° 11b). Toutefois, il n'est pas impossible qu'il ait fait un court séjour aux Pays-Bas avant le départ de Burgo. J'estime également qu'il accompagnait l'ambassadeur et non son maitre. C'est pourquoi, je fixe son voyage en Castille a la fin de l'année 1505. On comprend que je m'attache rigoureusement au texte du discours, à défaut de documents plus précis.

CHAPITRE III.

I. — Poitiers. Les commencements de l'humanisme français.

L'université de Poitiers, fondée en 1431, était un centre d'études très important au début du XVI[e] siècle. Elle était spécialement renommée pour l'étude du droit. Les étudiants qui y accouraient de tous les coins du pays se divisaient, suivant l'usage, en quatre nations : France, Aquitaine, Berri, Touraine (1). Il n'y avait pas, comme à Paris, affluence d'étrangers, mais les jeunes gens français goûtaient surtout les leçons des juristes qui s'y rencontraient. Tous les professeurs de droit étaient conseillers des cours souveraines sans lettres et sans titres. De telles faveurs ne se comprendraient pas, si la supériorité de ses maitres n'avait été reconnue. Plus tard, Poitiers devint, pour ainsi dire, le siège du mouvement humanistique français (2). Il s'y forma un cercle littéraire dont les membres s'appellent Antoine de Baïf, Jacques Tahureau, Jean de la Péruse, Charles Toutain, Scévole de Sainte-Marthe, Vauquelin de la Fresnaye Vers 1545, Joachim du Bellay y étudia le droit et les lettres en compagnie de Marc-Antoine Muret, professeur d'éloquence à vingt ans dans un de ses collèges (3).

La célébrité de son école de droit décida sans doute Christophe de Longueil à y faire un séjour.

Ce fut dans les premiers mois de 1507 qu'il entra dans la ville universitaire (4).

(1) PILOTELLE, *Essai historique sur l'Université de Poitiers* (*Mémoires de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, XXVII, 1862, p. 367 seq.).

(2) H CHAMARD, *Joachim du Bellay*, Paris, 1900, p. 27 seq. — E. FAGUET, *XVI[e] siècle. Études littéraires*, Paris, 1898, p. 290.

(3) CH. DEJOB, *Marc Antoine Muret*, Paris, 1881, p. 9.

(4) Dans le discours d'introduction a l'exégese des livres 28 et 29 des Pandectes, Longueil dit qu'il a passé 30 mois à l'étude du droit civil. Or, le discours fut prononcé vers le 15 octobre 1509 ; retranchons les 30 mois et nous arrivons au 15 avril 1507, date approximative de l'arrivée à Poitiers

Il s'y mit au travail avec son ardeur habituelle. Il se sentait homme d'action et il allait le prouver. Car c'est pendant ces années que s'opère la transformation radicale qui fait de Longueil, homme du moyen âge, le champion de l'humanisme. Que n'avons-nous pu assister à ce travail intérieur qui s'accomplissait chez ces esprits enfermés dans les puérilités de la scolastique anémiée, brisant tout à coup leurs entraves, s'apercevant de leur ignorance, s'empressant, suivant le mot de Budé, d'oublier tout ce qu'ils savaient pour refaire leur vie intellectuelle ! Quel est l'élément mystérieux assez puissant pour tuer la routine, ouvrir des horizons plus vastes, éveiller des aspirations plus hautes ?... Sans doute, un air nouveau circule partout, des ferments de modernité sont dans toutes les intelligences d'élite. On est dans l'attente de quelque chose qui va renouveler la surface du monde.

L'humanisme français commence à prendre conscience de lui-même, bien qu'il tâtonne encore dans l'incertain. Guillaume Fichet, Robert Gaguin, Pierre Bury surnommé l'Horace de la France, Charles et Jean Fernand, nos compatriotes, professeurs à l'Université parisienne, Symphorien Champier, Valeran de Varannes et quelques autres, forment le groupe des précurseurs de l'humanisme, à la fin du XVe siècle (1). Leurs idées, quoique remarquables, trahissent des hésitations et des appréhensions singulières. Gaguin joue à ce point de vue un rôle décisif : rappeler brièvement ses théories, c'est faire l'exposé substantiel des courants d'opinions qui règnent au commencement du siècle.

L'étude de l'éloquence et de la poésie doivent, selon Gaguin, prendre une place plus considérable dans l'éducation scientifique et l'on doit revenir à une latinité moins barbare. Mais le système médiéval, qui subordonne philosophie, sciences, éloquence à la théologie, reste debout.

(1) Je résume brièvement les premières pages du beau travail de M. L. DELARUELLE sur les débuts de l'humanisme français (*G. Budé*, Paris, 1907) et le chapitre « La culture nouvelle » du 2^d volume de M. IMBART DE LA TOUR (*L'Église et la Réforme*, Paris, 1908).

Les anciens sont uniquement invoqués comme maîtres de la forme. Tous les compagnons de Gaguin pensent de même. Au fond, il y a peu de changements : la timidité et la circonspection empêchent même les esprits avancés d'entrer dans les voies nouvelles et l'université parisienne reste, en 1500, par son organisation et ses méthodes ce qu'elle était un siècle plus tôt : « C'est toujours la formidable machine » construite au moyen âge pour fabriquer des théologiens. » En outre, ces hommes nouveaux n'ont pas encore le sens de l'antiquité : Gaguin propose Sedulius, Fortunat et Pétrarque à l'imitation des écoliers, au même titre que Stace, Catulle et Lucrèce. Horace et Boèce lui fournissent tour à tour des exemples et des mètres lyriques. C'est l'éclectisme d'un homme qui réunit, dans une même admiration, l'antiquité païenne et l'antiquité chrétienne, mais, c'est plus encore, le défaut de goût.

Toutefois, les primitifs ont ceci de bien caractéristique : leur humanisme est avant tout national, moral et religieux. On célèbre la France avec enthousiasme. On la déclare supérieure à tous les pays du monde, même à l'antiquité. Symphorien Champier (1) compare la France à l'orgueilleuse Italie et il trouve que sa patrie n'a rien à lui envier, même au point de vue des lettres. Lucius Plotius, Stace, Ausone, Prosper d'Aquitaine n'étaient-ils pas des Gaulois ? Pierre Lombard, le maître des sentences, et saint Thomas d'Aquin, le docteur angélique, n'ont-ils pas enseigné à Paris ? Valeran de Varannes célèbre ses glorieux ancêtres gaulois qui franchirent les Alpes, ravagèrent l'Italie, conquirent la Grèce, la Macédoine, l'Asie Mineure. Plus tard, leurs descendants ont soumis la Germanie, délivré la papauté assiégée par les Langobards, libéré les chrétiens d'Orient du joug des Turcs. Gaguin lui-même, dans une lettre à F. Ferrabouc (2) de Burgos, vante les richesses naturelles de la France, la dispo-

(1) Dans son *Trophaeum Gallicum* (1508) et *Commentationes in diffinitiones Asclepii* (1507).

(2) L. Thuasne, *R. Gaguini epistole et orationes*, Paris, 1903, 2 vol. (*Bibl. litt. de la Renaissance*, t. III et IV), I, 185.

sition de ses fleuves, le caractère et les vertus de ses habitants. D'ailleurs, une partie de son œuvre est française (1). Pas plus que ses contemporains, il n'a pour la langue latine de préférence systématique. Il ne ressemble aucunement aux humanistes de la génération suivante, qui attribuent au latin une valeur littéraire dont sera dénuée la langue du peuple ; au contraire, plusieurs de ses traités sont en français. Guillaume Tardif traduit dans sa langue nationale, les Facéties du Pogge, l'*Apologie* de Laurent Valla, un ouvrage de Pétrarque. Il est donc aussi peu que possible question de détrôner la langue vulgaire au profit du latin.

Ensuite, les nouveaux venus demeurent dans les traditions qui ont fait la grandeur de la nation française. Ils blâment sévèrement la frivolité, l'immoralité et l'indifférence religieuse des Italiens et ils se plaisent à constater une fois de plus la suprématie de la France, aussi saine et vigoureuse que l'Italie est malade et anémiée.

Ainsi donc, il y a chez les précurseurs un mélange « d'ancien régime » et de révolution. Embarrassés dans leur milieu suranné, ils évoluent cependant vers un idéal nouveau. Ils rougissent de l'ignorance de leurs contemporains, qu'ils vont bientôt harceler de leurs railleries et de leur mépris. La guerre ne tardera pas à éclater entre les partisans acharnés des vieilles méthodes et les modernistes, plus entreprenants et plus enthousiastes.

Ces quelques notions préliminaires étaient indispensables pour assigner à Christophe de Longueil sa place dans le groupe des primitifs.

II. — Le panégyrique de saint Louis IX. Longueil précurseur de l'humanisme.

Christophe de Longueil travaillait patiemment à l'université de Poitiers. Avant d'étudier le droit civil, il s'occupait d'histoire naturelle, il recherchait les mouvements des astres, il dissertait sur l'origine du monde et de la vie, il méditait

(1) L. Thuasne, *o. c.*, II, 360-65.

sur la nature de l'homme, il s'intéressait à la médecine, il goûtait les élégances des poètes autant que l'éloquence des orateurs. Toute cette érudition avait eu comme premier résultat « de dissiper les nuages de son esprit par les lumières de la raison » (1). Voilà déjà un terme bien humanistique : la science est l'œuvre de la raison et la raison est souveraine dans l'individualité de l'homme. Mais ces études, bien que modestes (ce n'est probablement que l'encyclopédie du *trivium* et du *quadrivium*), ne sont pas leur but à elles-mêmes ; elles préparent le futur juriste, car c'est un axiome sans discussion qu'on ne peut être versé dans les sciences juridiques sans la connaissance des choses divines et humaines (2). Longueil invoque ici la nécessité pour le jurisconsulte d'une culture historique réelle et sérieuse. C'est encore de l'humanisme. Mais n'anticipons pas sur la chronologie des faits.

La réputation de science et d'éloquence que le jeune Longueil s'était acquise par son zèle, lui valut, en 1508 ou 1509, l'honneur de faire, à Poitiers, le panégyrique de saint Louis IX, roi de France (3).

(1) *Oratio habita Pyctavi in praefatione enarrationis duodetricesimi libri Pandectarum juris civilis :* « ut animi nubem rationis radio excutiam.

(2) *Ibid.* Est enim apud eruditos in confesso non magis posse aliquem citra divinarum humanarumque rerum notitiam jureconsultum fieri quam sine aqua et igni vivere...

(3) J'ai vainement cherché la date exacte à laquelle le discours fut prononcé. Ce n'est pas 1510 et pour cause : Longueil présente le discours à son élève, François de Valois, le 5 septembre 1510. Or, la fête de saint Louis a lieu le 25 août. Comment supposer qu'en onze jours, Longueil aurait été nommé précepteur du prince et serait arrivé de Poitiers à Blois ? Je croirais plutôt que le succès de son discours l'a mis en vedette. Ce n'est pas non plus 1507, car l'orateur affirme avoir entendu le panégyrique prononcé l'année précédente par Joannes Bibaucius. Or, le 25 août 1506, il était en Espagne. « Sed et illud monet quod Joannis Bibaucii hominis cum ingeniosissimi, tum etiam disertissimi orationi succedam qui anno proximo hanc in sententiam ita copiose peroravit ut nobis omne temere dicendi argumentum praeripuisse videatur (*Introduction, lettre à F. de Valois*). J'hésite donc entre 1508 et 1509. Le terme *nuper* que Longueil emploie dans sa préface est une indication vague qui s'applique également aux deux dates. DE MAULDE LA CLAVIÈRE (*Louise de Savoie et François Ier*, Paris, 1895, p. 239-40) donne

Ce discours est d'un intérêt capital, parce qu'il nous montre l'humanisme déjà fort apprécié dans une citadelle scolastique. L'orateur se croit obligé de s'excuser devant son auditoire : ni son jeune âge, ni son talent médiocre, ni sa profession de juriste, n'autorisent un discours dont les pompes du langage et l'habileté de la parole constituent les éléments essentiels.

Effrayé de son insuffisance, il invoque le secours d'en haut : tels, Homère et Virgile implorant la Muse de l'épopée.

Le thème général est celui-ci : la France peut se mesurer avec l'Italie sous tout rapport et spécialement sous les suivants : *a*) pour la richesse du sol ; *b*) pour l'attachement à la religion ; *c*) pour les exploits de ses guerriers ; *d*) pour l'érudition et les belles-lettres.

L'éloge de Louis IX n'est donc qu'un prétexte au panégyrique de la France. Longueil prend place à côté des Champier, des Gaguin et des Valeran de Varannes dont il a certainement lu et consulté les œuvres (1).

L'orgueil national se cabre sous le mépris dont les humanistes italiens accablaient ces barbares du Nord. Depuis un certain nombre d'années, ces savants faméliques traversaient les Alpes pour chercher, au pays de France, pensions et faveurs qu'on commençait à leur marchander à Rome, à Florence ou à Venise (2). Vers 1489, Fauste Andrelini fut professeur de poésie et de mathématiques. A partir de 1477, Béroalde l'Ancien enseigna publiquement à Paris, Paul-

l'année 1508, mais sans aucune preuve. L. Roersch (*Biogr. nat.*) confond l'année où le discours fut imprimé avec celle où il fut prononcé. En tout cas, une chose est certaine, c'est que, chronologiquement, le panégyrique précède l'allocution aux étudiants en droit civil, qui eut lieu en octobre 1509.

(1) Les *Commentationes in diffinitiones Asclepii* de Champier sont de 1507 et son *Trophaeum Gallicum* de 1508. Le *Carmen de expugnatione Genuensi* de Valeran de Varannes est de 1508. Ce serait un indice de plus que le discours de Longueil est postérieur à 1508.

(2) Cf. Delaruelle, *op. cit.*; Paquier, *Humanisme et réforme, Jérôme Aléandre*, Paris, 1900, p. 33 seq.; Egger, *Hellénisme en France*, Paris, 1869. Les expéditions de Charles VIII et de Louis XII avaient mis la France en contact direct avec l'Italie. Elles furent suivies d'une véritable exode d'humanistes et de lettrés.

Émile composa une histoire de France imitée de Polybe, de Thucydide et de Tite-Live, Janus Lascaris visita la France à la suite de l'armée de Charles VIII. En ce moment même, Jérôme Aléandre réunissait une foule de jeunes gens autour de sa chaire à l'université parisienne. Nous ne parlerons pas des Balbi, des Cornelio Vitelli, médiocrités dont la morgue était aussi insolente que leur incapacité était notoire.

D'ailleurs, depuis les audacieuses expéditions de Charles VIII et de Louis XII, le sentiment national est vivement excité contre l'Italie, d'autant plus que les Français, quoique vainqueurs, sentent parfaitement la supériorité de cette nation fine, intelligente et cultivée.

Et Longueil, déjà humaniste dans toute la force du terme, souffre de cette infériorité blessante. Pour la diminuer autant que possible, il va faire un éloge dithyrambique de sa patrie. La France est le jardin de l'Europe, son ciel est clément, son air est salubre, ses sites sont pittoresques. La fertilité, la fécondité de son sol font l'admiration de tous les étrangers. Elle fournit en abondance à ses habitants tout ce qui est nécessaire à la vie. Les vergers de Normandie produisent des fruits savoureux; des carrières du pays de Liège on extrait les pierres et le granit; l'industrie linière et cotonnière a son siège dans l'Artois et le Cambrésis; la Provence est le doux pays des fleurs voyantes et des parfums subtils. La France ne craint ni les éruptions volcaniques comme l'Italie, ni les inondations de la mer comme les Pays-Bas septentrionaux. Elle ne produit que des animaux utiles et non des serpents ou des bêtes fauves comme l'Afrique.

La France est le pays le plus religieux. Elle possède les reliques les plus sacrées : le manteau du Christ, sa couronne d'épines, sa croix, les clous qui transpercèrent ses mains et ses pieds, l'éponge qui l'abreuva de fiel, le fer de la lance qui fit jaillir l'eau et le sang, le linceul qui l'ensevelit. Elle conserve les corps de sainte Anne, des rois mages, de sept Apôtres, les cendres de Lazare, de Madeleine, Martial et Marthe et des trois Marie. Elle garde la tête de saint Jean-Baptiste, les restes précieux des onze mille vierges, de saint

Denys, de saint Martin, de saint Cosme et Damien, de saint Sébastien, de saint Antoine, etc. (1). Mais la foi de l'Italie est chancelante, elle frise même le scepticisme ou l'indifférence. Les vices les plus honteux s'y étalent sans vergogne. L'Italie est maudite, parce qu'elle est perdue de mœurs.

Arrivons aux exploits militaires. Les Italiens avaient la naïveté de se croire les successeurs des Romains et se glorifiaient des exploits de leurs prédécesseurs. Longueil accepte leurs fanfaronnades et se fait fort de prouver que les Celtes et les Gaulois surpassèrent ou, au moins, égalèrent les Romains en courage. Si on lui vante cette Rome partie de si bas et arrivée si haut, il répond bien vite que les Celtes peuplèrent l'Espagne et la Gaule Cisalpine, qu'ils y rencontrèrent les Romains et se permirent même de les battre.

Il passe alors au moyen âge, où il est plus à l'aise. Il rappelle la victoire de Bouvines, où Philippe Auguste sauva la monarchie et l'unité nationale, puis, avec une sorte de joie sauvage, il fait sonner bien haut le nom récent de Fornoue, où les fils des Romains jetèrent bravement leurs boucliers devant les charges furibondes de la gendarmerie française, il montre Ludovic le More chargé de chaînes au pied du roi de France triomphant. Les descendants des Régulus, des Scipion et des Sylla, ont-ils le droit de railler

(1) Il va sans dire que nous ne relèverons pas toutes les légendes admises sans critique par le confiant narrateur. Beaucoup d'entre elles sont empruntées à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (les onze mille vierges, Martial, Marthe et les trois Marie, les instruments de la passion du Christ, etc.), d'autres aux vies de Saints (saint Antoine Ermite dont le corps fut transporté de Constantinople en France, *Acta Sanct.*, *Jan.* II, 515-16; sainte Anne dont le corps aurait été trouvé à Apte en Provence au VIIIe siecle, *Bibl. hagiogr. Bollandiana*, I, p. 82; les corps des Apôtres, *ibid.*, I, 105; saint Jean-Baptiste dont le chef est honoré à Amiens, *ibid.*, I, 636-37 et Stadler, *Heiligenlexicon*, III, col. 248); aussi la légende de Marthe, Marie et Lazare, *ibid.*, II, 816, etc.). Quant à la translation de la croix, il pourrait se faire que la source soit ces *Acta Syriaci* apocryphes ou le *De inventione crucis Dominicae* qui furent beaucoup lus au moyen âge. En tout cas, selon Grégoire de Tours, la croix, les clous, la couronne d'épines, la tunique furent transportés à Poitiers. Il est possible que Longueil lui ait emprunté ces légendes (*Monum. Germ. historica. Script. rer. germanic.*, I, 1885, 5, 6a et 7. Cf. Weltes und Wetzer, *Kirchenlexicon*, col. 1083 seq.).

les fils de Pharamond, de Mérovée et de Chlodovech ? Qu'ils célèbrent Auguste, le père de la patrie ! Les Francs lui opposent Charlemagne « qui ne fit pas violence à son » pays, qui ne s'empara pas du pouvoir par les armes, qui ne » fit pas mourir des consuls coupables de l'avoir fidèlement » servi, qui ne proscrivit pas ses concitoyens, qui ne força » pas ses parents à se tuer ! »

La diatribe prend une allure de plus en plus véhémente. Les Francs, s'écrie-t-il, ont délivré les opprimés, les Romains ont tyrannisé les peuples ; les Francs ont conservé les royaumes, Rome les a renversés ; les Francs ont brisé les chaînes des esclaves, Rome a réduit les hommes libres en servitude ; c'est la religion du Christ qui a mis aux Francs les armes à la main, c'est la cupidité et l'ambition qui ont entraîné les armées romaines. Les Francs ont combattu les ennemis de la vraie foi, Rome a fait la guerre à ses alliés et à ses amis (1). Paroles de vérité qui devaient faire tressaillir de fierté jusque dans leurs tombes les seigneurs de Longueil, morts sur les champs de bataille pour Dieu et le roi. Il y avait quelque chose de leur mâle énergie dans ce frêle jeune homme, prononçant d'une voix vibrante le cri de guerre de ces preux : *Gesta Dei per Francos !*

Jusqu'ici l'orateur triomphe sans trop de difficulté. Les Français soutiennent sans désavantage la comparaison avec les Italiens, voire même avec les Romains. Mais il n'en est plus ainsi, quand nous abordons le chapitre des sciences, des lettres et des beaux-arts. Longueil a beau jurer par tous les dieux que Paris est l'Athènes du Nord et que, comme autrefois, elle l'emporte sur Rome. Le raisonnement pèche par la base : il s'agirait justement de prouver que l'Université de Paris, au début du XVIe siècle, égalait la « ville-lumière » du

(1) Francus ut oppressis adesset, Romanus ut oppressum juxta et opprimentem ipse opprimeret, Francus ut regna servaret, Romanus ut excideret, Francus dejectos in libertatem restituere, Romanos ingenuos in servitutem trahere. Francos ad arma, Christi religio, Romanos ambitio impellere, Francus cum orthodoxae fidei hostibus, Romani cum sociis et federatis bellare...

temps de Périclès. Mais, nous l'avons vu, l'académie parisienne ne jetait en 1500 que de bien faibles rayons. Alors Longueil, pris dans les difficultés de sa thèse, redevient un moment homme du moyen âge. Quel dédain pour l'éloquence italienne et romaine : Superstitiosa verborum festivitas!... Fallax verborum modulamen... nonnisi ad circumagendam imperitae plebeculae multitudinem pollere, sapientem a proposito linguae tectorio averti nunquam!... Un théologien du temps ne se serait pas exprimé avec plus d'aigreur.

Cependant, c'est la partie la plus intéressante du discours. L'orateur passe en revue tous les hommes de lettres qu'il peut opposer aux écrivains latins et aux humanistes du Quattrocento.

Le plus grand des lettrés français, le Cicéron du Nord, c'est Octavien de Sainct Gelays, que Longueil préfère presque à tous les orateurs et poètes de l'ancienne Rome. Mais il n'est pas nécessaire de chercher parmi les contemporains : on trouve, sous la domination romaine elle-même, des Gaulois habiles en éloquence, rivaux des Latins les plus réputés.

Nous allons nous y arrêter quelque temps, parce que sous les hésitations, les fautes de goût de l'ancien tenant de la scolastique, s'éveilleront cependant les aspirations de l'homme moderne. C'est là qu'on verra fermenter le modernisme sous l'action secrète, mais sûre de l'antiquité.

Parmi les grands hommes, Gaulois de naissance, qui vécurent sous l'empire romain, Longueil cite Lucius Plotius, professeur de rhétorique célèbre (1), Crina, Charmida, méde-

(1) Il serait fastidieux de donner des notices sur chacun de ces personnages, plus ou moins connus. Il est évident que Longueil s'est servi de la longue énumération de Symphorien Champier dans l'ouvrage cité *Diffinitiones Asclepii*. Ce Lucius Plotius est cité dans Ciceronis fragmenta (ORELLI-BAITER, p. 467) — SUETONIUS, *De grammaticis et rhetor.*, 26. — SENECA, *Controversiae*, II, 8. — QUINTILIEN, *Inst. orat.*, II, 4, 42 et XI, 1, 143. — Charmis et Crinas, cf. *Histoire littéraire de la France*, I, 210-12. — Pytheas (*Pithia* écrit Longueil), LELEWELL, *Pytheas de Marseille et la géographie de son temps*, 1836 ; DUBOIS, *Examen de la géographie de Strabon*, Paris, 1891 ; *Hist. litt. de la France*, I, 71-74. — Fauste, abbé de Lérins et évêque de Riez, combattit saint Augustin, *Hist. litt.* citée, II, 585-619. — Sur l'éloquence

cins très renommés, Pytheas, le fameux voyageur, géographe et astronome, Lucius Florus, l'historien, saint Irénée et Faustus, défenseurs de l'orthodoxie contre les hérétiques, Victor d'Aquitaine, le chronologiste bien connu, Claudien, Saint Remy, Vincent, Gennade, Musée, Euridème, Statius Surculus, Sulpice-Sévère, Rheticius, Ecdicius, Clodius Quirinalis, Eucherios. Des poètes renommés, tels que Statius Caecilius, Ausone, Atacin, Sidoine, Valerius Cato, Prosper d'Aquitaine, Paulin, Lampride et d'autres, naquirent sur ce sol cher aux Muses.

Brusquement, Longueil franchit onze siècles et donne place immédiate aux littérateurs de son époque. L'homme du moyen âge a de nouveau disparu devant les rancunes de l'humaniste. Il passe sous silence l'activité littéraire des VIe et VIIe siècles. Il n'accorde pas un regard aux artisans de la renaissance carolingienne, qui mériteraient au moins une mention honorable à côté des soi-disant célébrités de la décadence romaine. C'est que Longueil rougit de ces docteurs ignorants et grossiers qui, dans sa pensée, représentent toute la science de ces siècles barbares (1).

de saint Remy, évêque de Reims, cf. SIDOINE, *Epistol.*, IX, 7[4], et ROGER, *D'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905, p. 78-79. — Vincent de Lérins, cf. GENNADIUS, *De viris illustribus ecclesiae*, 81. — Gennadius, EBERT, *Geschichte der lat. Litteratur im Mittelalter*, I, 426-28. V. le *De Viris* dans l'édition *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchrist. Litteratur herausgegeben von* GEBHARDT *und* HARNACK, XIV, I, Leipzig, 1896. — Ecdicius, SUÉTONE, *De grammaticis*, 97, et SAINT JÉRÔME, Ol. 205, 1. — Eucherios, évêque de Lyon, *Gennadius*, 64. — Lampride, dit l'Orphée de son temps, ROGER, *op. cit.*, p. 67. — Paulin de Périgueux, *Corpus script. eccl. latin.*, XVI, 174. — Longueil cite encore le jurisconsulte Tetradius (SIDOINE, *Epistol.* III, 10), Pontius Leontius, riche Aquitain (*Sidonii Carmina*, 22) Dephirius (?), peut-être le rhéteur Delphidius, fils d'Attius Patera (SAINT JÉRÔME, *epist.* 120, M. 22), Domnulus Afer (*Hist. litt. France*, II, 509), Favorinus, orateur et philosophe sous Hadrien et Trajan (cf. PHILOSTRATE, *Vitae sophist. Polemon.*, IX, et *Apoll. de Thyane*, IV, 25), Salvien, de Marseille, auteur du traité *De gubernatione Dei* (HALM, dans *Monum. Germ. histor.* et *Gennadius*, 68), Anthedius (Longueil, *Antidius*) cité dans *Sidon. Carmina.*

(1) Ainsi, il ne cite ni Thomas d'Aquin, ni Pierre Lombard, que Champier avait intercalé dans sa nomenclature.

Singulière contradiction ! Il vient de lancer l'anathème sur l'éloquence vaine des Italiens et maintenant, il jette le gant à la barbarie du langage scolastique.

Car tous les contemporains qu'il exalte sont des partisans des nouvelles doctrines. Plusieurs d'entre eux, Budé, Lefèvre d'Étaples, Érasme, Champier, Guillaume Cop rompront même pas mal de lances avec les « maistres » Thubal Holoferne, Hurtebize, Fasquin, Jobelin Bridé et « aultres vieux tousseux » marmotteurs de *Distinguo*, de *Quid est*, de *Compost*, de *Doctrinal*, etc.

Je cite textuellement le passage latin : In Bellaeo (1) etiamnum ephebo poeticam indolem demiraberis, in Germano Brixio facilitatem, in Varannio simplicitatem (2),

(1) Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (1491 1543) était à Paris en 1508, où il suivait peut-être les cours de Jérôme Aléandre. Il fit ensuite un séjour dans le Milanais, après sa conquête par François Ier. C'est à Padoue, dit M. Bourrilly, qu'il connut Longueil (vers 1521). L'assertion me semble inexacte. La citation présente prouve que Longueil était déjà en rapport avec lui aux environs de 1510. Du Bellay est l'auteur de poésies latines assez bien tournées, mais sa carrière est surtout diplomatique. Cf. BOURRILLY, *Guillaume du Bellay*, thèse de Paris, 1904.

(2) Germain de Brie (et non Germain Brice, comme on disait autrefois) humaniste français, passa plusieurs années en Italie à la suite de Jean Lascaris et étudia le grec sous sa direction. C'est peut-être à ce moment qu'il recherchait et achetait des manuscrits. Au Vatican, parmi les manuscrits de la Reine de Suède, on trouve un Denys d'Halicarnasse (*Antiquit. Rom. libri* VI-X), copié en Italie, en 1446, qui lui a appartenu (*Cod. Reginae Sueciae*, n° 95). C'est en Italie qu'Érasme le connut (P. DE NOLHAC, *Érasme en Italie*, Paris, 1888). Au moment du discours de Longueil, il était rentré en France où il remplissait les fonctions de secrétaire du chancelier de Ganay. A la mort du chancelier, il devint secrétaire de la reine Anne de Bretagne. Chanoine de Paris en 1519, puis aumônier de François Ier, il mourut en 1538 On le trouve aussi, en 1503, chez Antoine Duprat, chancelier de France, archevêque de Sens et évêque d'Albi (*Sadoleti epistolae familiares*, Rome, 1767, I, 378). Ses œuvres, rarissimes, se trouvent à la Bibl. Mazarine [11293]. Je n'y ai nulle part trouvé le nom de Longueil même dans les épigrammes (*Diversa epigrammata Annae Britanniae Francorum reginae... a Germano Brixio ejusdem a secretis edita* [1514]). Cependant, il composa une jolie épitaphe à la mort du grand humaniste. Il est aussi l'auteur d'un *Antimorus*, pamphlet contre l'*Utopia* de Thomas Morus, sans doute perdu. Il était en relation avec les personnages les plus en vue (SADOLETI, *epist. cit.*, II, 86-88). Cf. encore LEBEUF, *Mémoires*

sanctitatem in Burro (1), elegantiam in Jacobaeo (2), in Delpho (3) candorem, in Pio (4) ingenium, in Conrardo (5) varietatem, acumen in Briando (6), in Castello (7) eruditionem.

concernant l'histoire d'Auxerre, Paris, 1743, II, 501-02 et DELARUELLE, *Répertoire de la corr. de Budé*, Paris, 1907, p. 19.

Valeran de Varannes, poète, compagnon et ami de Martin Dolet, Ant. Sylviolus, Guy de Fontenay, Humbert de Montmoret, Ben. Moncettus etc.; auteur de *Carmen de expugnatione Genuensi*, 1508 (déjà cité plus haut), et d'un *De gestis Joannis Virginis* [1516], histoire de Jeanne d'Arc publiée en 1889 à Abbeville par ED. PRAROND. Ses premieres poésies furent publiées sous les auspices de Salmon Macrin. Cf. IMBART DE LA TOUR, *op. cit.*, II, 367 seq.

(1) Pierre Burrus ou Bury, de Bruges, né en 1430, † en 1504, appartient au groupe des précurseurs. Il était chanoine de la cathédrale d'Amiens. Cf. THUASNE, *Roberti Gaguini epistole et orationes*, Paris, 1903, I, 258 et passim. L'épithète de poète sacré (sanctitas) lui vient de ses poésies et de ses hymnes en l'honneur de la Vierge. *Biblioth. Belgica* de F. VAN DER HAEGHEN, article *Burrus*.

(2) Personnage inconnu.

(3) Martin de Delft, né à Utrecht, devint, en 1479, recteur de l'Université de Paris. Auteur probable d'un traité de rhétorique (cf. THUASNE, *op. cit.*, I, 379). Il était docteur en théologie.

(4) Julien Pieux de Mazères, poete, épigrammatiste, homme d'inspiration et de cœur. Ses œuvres furent publiées en 1532 (*Juliani Pii Bituricensis epigrammata*). Cf. IMBART DE LA TOUR, II, 370.

(5) Personnage inconnu.

(6) Est-ce le Briandus dont il est question dans les épigrammes de Jehan Faciot (Jo. VULTEII *epigrammata*, Lugduni, 1537, I, 45, Ad Briandum Valeam) ou serait-ce le Brialdus dont Salmon Macrin dit (*Odes*), Ad seipsum :

Ille precipuus tuus Brialdus
Tibi prae reliquis probatus olim.

On cite aussi, parmi les lettrés contemporains, un Briand Vallée du Douhait, conseiller au Parlement de Bordeaux. Buchanan, dans ses épigrammes, et Rabelais font mention de ce personnage.

(7) Georges Chastellain faisait partie des rhétoriqueurs avec Pierre Michault, Olivier de la Marche, Jehan Molinet, Jean Meschinot, Guillaume Crétin, les Sainct-Gelays, etc. Mi-humanistes, mi-poètes, ils avaient fait de la science le principe de leur art; ils enrichissaient la langue de mots empruntés au latin, de rythmes compliqués, de formes rigides et raffinées, etc. ; la poésie devenait un jeu de patience. C'est pour cela que Longueil admire « l'érudition » de Chastellain. Les œuvres de Chastellain sont bien connues : *Epitaphes d'Hector et d'Achille*, *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, *Recollection des merveilles advenues en notre temps*, etc., et des

Dicet Budaeus (1) diligenter, Briconetus (2) leniter. Narrabit apte Seisselus (3). Eloquetur graviter Tisardus (4), apposite Badius (5), Gaguinus luculenter (6), Pinus scite (7), duo Fer-

fragments publiés par BUCHON (*Panthéon littéraire*) et QUICHERAT (*Bibl. éc. des Chartes*, t. IV).

(1) Budé venait de publier les *Annotationes in XXIV libros Pandectarum* (1508). Le qualificatif *diligenter* s'applique très bien à son érudition lourde, mais détaillée et précise.

(2) Longueil fait sans doute allusion à Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève et de Meaux. Protecteur éclairé des savants, il avait été un moment soupçonné d'hérésie, parce qu'il recevait chez lui des suspects, Guillaume Farel, Gérard Roussel, Josse Clichtove, Vatable, Lefèvre d'Etaples (S. BERGER, *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 1895). Il était l'ami de Marguerite de Valois. Son éloquence était célèbre. Il débita notamment un discours fort apprécié au pape Jules II (D'AUTON, *Chronique de Louis XII*, passim.) Cf. aussi, BRETONNEAU, *Histoire généalogique des Briçonnet*, Paris, 1620.

(3) Claude de Seyssel, humaniste, historien et politique bien connu par son traité de la *Grant Monarchie* (1519). Il est pénétré de ce principe que les destinées de la monarchie sont étroitement liées à celles du catholicisme. Il est donc nationaliste et traditionnaliste (A. JAQUET, *Revue des questions historiques*, 1895, p. 447, et P. BOURDON, *La Grant Monarchie de Claude de Seyssel* (*Mélanges arch. et hist. éc. franç. Rome*, XXVIII, fasc. I et II, 1908) et P. RICHARD, *Origines de la nonciature de France*, *Revue des quest. hist.*, 1906, II, 113-81. Quoique partisan décidé du français, Seyssel était de formation entièrement italienne (E. PICOT, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, Paris, 1906-07, I, 1-25). V. une bonne notice, DUFAYARD, *De Claudii Seisselii vita et operibus*. Paris, 1892.

(4) François Tissard, un des premiers hellénistes français, prédécesseur d'Aléandre à Paris. Cf. EGGER, *op. cit.*, PAQUIER, *Jérôme Aléandre*, Paris, 1900, et IMBART DE LA TOUR, II, 362. Il avait publié, en 1508, la *Batrachomyomachie*, les *Eglogues* de Théocrite, les *Erotemata* de Chrysoloras, les *Jours* d'Hesiode, en 1509, une grammaire grecque avec un alphabet. Il a aussi laissé des traductions latines d'œuvres grecques.

(5) Le célèbre imprimeur et humaniste Josse Bade, qu'Érasme osait comparer à Budé, ce qui amena la guerre entre Budé et Érasme.

(6) Robert Gaguin, général des Trinitaires, chef du groupe des primitifs. Cf. la notice de L. THUASNE en tête des *Epistole et orationes*, 1903; DELARUELLE, *op. cit.*; P. DE VAISSIÈRE, *De Roberti Gaguini vita et operibus*, *Autrici Carnutum*, 1896; F. VANDERHAEGHEN et ses collaborateurs, *Bibliotheca Belgica*, 1909.

(7) Jean de Pins, évêque de Rieux, ambassadeur de François Ier à Venise. Il eut l'occasion de protéger Longueil pendant le procès qui lui fut suscité à Rome et, plus tard, à Padoue, il lui rendit encore des services. V. plus loin.

nandi splendide (1), Erasmus copiose (2), acute, nitide, Faber Stapulensis (3) philosophice. Cujus incude expolita jam pure loqui didicit philosophia. Clichtovei (4) casto sermone, Theologia melle dulcius concionabitur. Litteratura Bovilli (5) Mathesi rubiginem detersit. Copo duce (6) Medici et cum

(1) Les frères Fernand sont d'origine brugeoise. Le premier, Charles, devint maître de chapelle de Charles VIII et, en 1485, fut nommé recteur de l'Université de Paris. Il est l'auteur d'un recueil épistolaire, premier essai d'imitation des humanistes italiens (1490), dédié à Gaguin. On le proclamait le Cicéron de la France. Jean Fernand fut aussi attaché à la musique de la chapelle royale et, vers 1494, prit l'habit de Bénédictin au monastère Saint-Sulpice de Bourges. Cf. Dom BERLIÈRE dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 3e série, Maredsous, 1901, 142-65; THUASNE, *op. cit.*, I. 327; DELARUELLE, *op. cit.*, p. 18.

(2) Érasme était déjà célèbre à cette époque. Ses *Adagia*, parus pour la première fois en 1500, se répandaient dans toute l'Europe et commençaient la révolution qui devait amener le triomphe de l'humanisme. Longueil a bien saisi le caractère fin et enjoué de son style en le qualifiant de *copiosus*, *acutus*, *nitidus*.

(3) Lefèvre d'Étaples est un des rénovateurs de la philosophie. C'est de ce côté qu'il fallait porter les coups les plus rudes. Voué tout d'abord au culte exclusif de l'aristotélisme, il se contentait de demander un Aristote dans le texte, débarrassé des touffus commentaires accumulés par l'érudition du moyen âge. Plus tard, il lut les mystiques (Damascène, Hercule Trismégiste, Nicolas de Cusa, Denys l'Aréopagite, les épîtres de saint Paul) et se persuada qu'une réforme philosophique était nécessaire. Il composa lui-même des traités élémentaires de musique et d'astronomie (*Elementa musicalia et Introductorium astronomicon*). Cf. l'excellente étude de L. DELARUELLE, *op. cit.*, 45-54, et IMBART DE LA TOUR, *op. cit.*, vol. II. Pour ses opinions religieuses, v. GRAF, *Essai sur la vie et les écrits de J. Lefèvre d'Étaples*, 1842; HAAG, *La France protestante* (in voce); C. VAN PROOSDIJ, *Jacques Lefèvre d'Étaples, voorganger van Calvijn*. Eene studie, Leiden, 1900. Ses élèves sont Clichtove, Bovelles, Molinier, Fortunat Solidi de Cracovie, les deux Amerbach, Beatus Rhenanus.

(4) Josse Clichtove, de Nieuport, théologien et humaniste. Cf. CLERVAL, *De Jodoci Clichtovei vita et operibus*, thèse de Paris, 1892.

(5) Charles de Bovelles, né en 1470, mort vers 1553, passait pour un mathématicien de grand talent. Il était chanoine de Saint-Quentin et de Noyon. Il est l'auteur d'*Epistolae philosophicae, liber de intellectu, de sensu, Mathematicum opus quadripartitum*, Paris, 1510 (H. Estienne). Cf. DELARUELLE, *Budé*, p. 87.

(6) Guillaume Cop, médecin royal et partisan enthousiaste des nouvelles doctrines, avait étudié en Allemagne sous Mithridate et Conrad Celtès. Il s'adonna ensuite au grec sous la direction de Lascaris. Il eut des relations avec Jérôme Aléandre. C'était un ami de Calvin (PAQUIER, *op, cit.*, 87-88).

eloquentia morbos curabunt, praeeunte Champerio (1) omnes philosophiae partes tentabunt...

Ce texte, d'une importance notoire, trahit un fervent adepte des nouvelles idées. Toutes les sciences doivent se débarrasser de ce jargon grossier qui n'a plus de latin que le nom et puiser aux vraies sources, c'est-à-dire aux auteurs anciens, l'élégance et la pureté du style. A Dieu ne plaise que « les médecins guérissent les maladies avec éloquence »! Ceci n'est qu'une boutade. Sous un langage enjoué, l'auteur fait entendre de bonnes vérités, il déride son auditoire pour mieux le convaincre. Écoutons-le un instant encore et nous apercevrons les conseils habilement dissimulés sous les éloges : « Ce ne sont pas les seules qualités qui distinguent » nos lettrés (français), dit-il. Si tous écrivent également » bien en prose et en vers, tous sont versés en médecine ou » en philosophie ou en droit ou en théologie, presque tous » savent le grec, plusieurs connaissent l'hébreu, quelques-» uns lisent même le chaldéen » (2).

Ainsi Longueil, sous prétexte de célébrer la littérature nationale, recommande non seulement la culture des lettres et l'érudition ancienne, mais aussi l'étude de l'hébreu et des langues orientales. Cette déclaration mérite d'être remarquée

(1) Symphorien Champier, philosophe, apôtre du platonisme en France, faisait partie du groupe des humanistes lyonnais. Il est l'auteur de *Sexti Pythagorici enchiridion* (1507), *Comment. in diffinitiones Asclepii* (1507), *Theologie orphice libri III* (1507), *Theologie Trismegistice libri*, *Platonice philosophie libri sex* (1507 et 1508) etc. : « Sceve, Dolet, Champier, Rabelais, Macrin, » Sainte-Marthe, Fontaine, pour ne citer que quelques noms parmi tant de » littérateurs, d'imprimeurs érudits et d'artistes cultivés, se rencontrèrent à » bien des reprises sur la colline de Fourvières, préparant l'éclosion d'une » école originale sur ce sol éminemment historique » (A. LEFRANC, *le Platonisme et la littérature en France* (1500-1550), *Revue d'hist. litt. de la France*, 1896, 19). Cf. aussi A. BAUR, *Maurice Scève et la Renaissance lyonnaise*, Paris, 1906.

(2) La traduction diffère légèrement du texte que voici : Neque singulis has solas inesse virtutes existimo, sed his insigniores, quum nemo ex eis et prosa et versa oratione non polleat, nemo item quin sit aut medicinae aut philosophiae aut juris aut theologiae consultus, omnes fere atticissantes (sic) plerique Hebraice periti, nonnulli et Chaldaice.

à une époque où l'on accueillait avec défiance les hébraïsants et les orientalistes (1).

De même, sa prédilection pour le latin ne l'empêche pas de réserver les droits de sa langue maternelle. En vrai dialecticien, il pousse la discussion jusqu'à ses conséquences les plus rigoureuses. L'outrecuidance des humanistes italiens le met en colère. De quel droit soutiennent-ils la priorité du latin sur les langues modernes? Parce que les orateurs et les poètes les plus parfaits se servirent du latin? Argument risible! Car comment prouver que jamais les modernes n'auront d'écrivains égaux ou supérieurs aux anciens? (2)

Comment aussi caractériser la naïveté de ces Italiens suffisants, qui se décernent à eux seuls des brevets d'éloquence et de poésie, parce que seuls ils parlent un latin correct! Un Français qui s'exprime élégamment en sa langue, n'est donc pas un orateur?

Mais c'est une honte d'ignorer le latin! — Permettez! Il n'y a pas plus de honte pour un Français de ne pas parler latin que pour un Italien de ne pas s'exprimer en français ou en espagnol. Toutes les langues se valent.

(1) Notons que l'hébreu était connu au moyen âge au même titre que les littératures classiques. Au concile de Vienne en 1311, par exemple, Clément V avait décrété l'érection de chaires spéciales pour le grec, l'hébreu, l'arabe et le chaldaïque à Rome et aux universités de Bologne, Oxford, Paris et Salamanque. Seulement Pic de la Mirandole et surtout Jean Reuchlin sont les vrais promoteurs d'une nouvelle méthode pour l'étude de l'hébreu. C'est avec eux que commence la Renaissance hébraïque. On se rappelle les luttes que dut soutenir l'illustre Reuchlin pour faire triompher ses idées. Cf. GESENIUS, *Geschichte der hebraischen Schrift und Sprache*, Leipzig, 1815, et GEIGER, *Johann Reuchlin, sein Leben und seine Werke*, Leipzig, 1871.

(2) La thèse mérite d'être remarquée à une époque où l'on se figurait que les anciens étaient la perfection même et ne pouvaient être dépassés. — Les revendications hardies de Longueil sont contemporaines de celles, mieux exprimées, je le veux bien, de Claude de Seyssel dans sa traduction de Justin. Cependant, le discours de Longueil fut présenté à François de Valois en latin et *en français* (V. la préface). Il faut naturellement faire la part de l'amour-propre national. La langue française ne doit pas se montrer inférieure à la langue italienne et au latin que les Italiens se glorifient de connaître seuls (Cf. P. VILLEY, *Les sources italiennes de la Deffence et Illustrations de langue française de Joachim du Bellay*, Paris, 1908, p. 6).

Mais la langue latine est plus précise ! — Sans doute. Cependant, il y a, transmis dans le langage de tous les peuples nouveaux, par le travail inconscient de la civilisation ou par l'intrusion d'autres éléments, des termes que le latin ne rendra que par des circonlocutions. Or, le français et les autres langues modernes évitent ces circonlocutions qui altèrent la pureté du latin classique (1). Il est piquant de voir que cet argument sera repris plus tard par Érasme dans le Cicéronien contre ce même Longueil qui fait aujourd'hui le procès aux latineurs italiens.

Au point de vue littéraire, le style du discours est bien inférieur au fond : Non hic enim crebros rhetorum colores, sed germanam illam sanctam tectamque gestorum narrationem (habemus), s'écrie l'orateur dans une exclamation de suprême dédain. Il ne dit malheureusement que trop la vérité. Le langage est lourd, les phrases embarrassées, le vocabulaire plat, obscur et incorrect. Le pauvre Longueil enviait avec raison l'élégance distinguée des Italiens et, faute de pouvoir l'atteindre, l'accablait de son mépris.

Les essais de période, les *patres amplissimi* jetés gauchement çà et là, le *deo optimo maximo* ou le *divus Ludovicus* sont d'un grotesque qui fait sourire. Replaçons cependant

(1) ... Quom subit plurimum referre quis patrii sermonis an exoticae linguae peritiam sibi vendicet, nihil praeterea quaerendum puto quum tot, nescio an etiam plures Francorum reges gallica facundia nobilitaverit quot Romani imperatores latina eloquentia floruerunt. Cur enim pluris fecerim Romanum suo vernaculo sermone disertum quam Francum gallica elegantia conspicuum ? Sed turpe (ut ille ait) nescire latine. Turpe profecto Italis, nostratibus minime, non magis hercle quam si perfice nesciant aut Cantabrice vel Romani ipsi Gallice. Verum multa latine exprimes ad quae Francus sermo haereat. Ita est. Sed et plurima nobis scite dicuntur quae si Romane enuncies insulsissima evadent, quum etiam neque parum multa Francus proprio reddat nomine quae Romanus nonnisi circumlocutione interpretabitur. Quodsi non eloquii inopes calumniabuntur citra latini sermonis commercium, fatebor nonnihil quidem verborum apud nos trallaticium esse, sed quod usu factum sit promiscuum, immo longi temporis praescriptione nostrum... (*Introd. du discours*).

l'homme dans son milieu et reconnaissons de bonne grâce que ses études préliminaires ne l'avaient pas préparé à devenir un habile artisan du style.

A part cela, le discours, très remarquable, dessine admirablement le Longueil des premières années. C'est une œuvre nationale, patriotique et religieuse, comme le reconnait Jacques Renaud de Tours (1). L'humanisme s'y inspire déjà de l'antiquité, mais ne rejette pas les traditions séculaires qui ont constitué la nation française. Plongeant ses racines dans le moyen âge, il se greffe sur l'antiquité pour produire la culture moderne. Tout aussi éloigné des excès du paganisme italien que de l'esprit étroit de la scolastique décadente, il demeure dans les bornes de la saine raison, sans être un obstacle à l'évolution de l'humanité.

Le lecteur se sera demandé depuis longtemps comment le discours s'intitulait *Panégyrique de saint Louis*, alors que le bon roi n'intervenait aucunement dans le récit. En réalité, l'orateur, s'apercevant qu'il errait bien loin du sujet proposé, s'est hâté de célébrer en quelques pages les vertus et la gloire du saint monarque. Six petites pages lui suffisent pour glisser quelques éloges de commande, alors que l'opuscule en compte quarante-cinq ! Heureuse idée de l'humaniste, qui substitue aux banalités d'un panégyrique des idées saines et justes, sinon originales.

En ce sens, Longueil peut être considéré comme un des précurseurs de la Pléiade. Il serait assez difficile de savoir si Joachim du Bellay a connu son discours. On a démontré de nos jours que la célèbre *Deffence et Illustration de la langue françoise* n'était rien moins qu'une œuvre originale. Du Bellay a pillé un peu tous ses prédécesseurs, même les Italiens qu'il détestait (2). On peut se demander si une partie

(1) Renaud félicite Longueil d'être partisan des nouvelles doctrines tout en demeurant *Christianae fidei observantissimus* .. C'est clair.

(2) Cf. H. Chamard, *Édition de la Deffence et illustration*, Paris, 1904 et P. Villey, *Les sources italiennes de la Deffence*, Paris, 1908, p. 105 seq.

de l'*Exhortation aux François d'écrire en leur langue, avecques les louanges de la France* (1), n'est pas indirectement inspirée de notre panégyrique ou si la source de du Bellay n'était pas tributaire de Longueil. Il est vrai qu'à peu près tous les auteurs se copient et qu'il est difficile, sans indice sérieux, de se retrouver dans ce labyrinthe du plagiat qu'est le xvi[e] siècle.

III. — Longueil professeur de droit. Rénovation des sciences juridiques. Son discours d'ouverture. Ses idées nouvelles. Ses difficultés.

Le panégyrique de Saint-Louis avait mis en vue le jeune Longueil. Sa réputation d'orateur, son zèle bien connu pour l'étude (2), son érudition renommée qui en faisait, selon l'expression de R. De Maulde la Clavière, une sorte de Pic de la Mirandole français, lui créèrent bientôt d'importantes

(1) *Deffence*, II, 12, p. 43 de l'édition Séché, Paris, 1903 (*Revue de la Renaissance*). Il est vrai que ces éloges phraseurs font partie du bric-à-brac traditionnel. Cependant Du Bellay connaissait parfaitement Longueil : « Je » me contenteray de nommer ce docte cardinal Pierre Bembe, duquel je doute » si oncques homme imita plus curieusement Ciceron, si ce n'est par adven» ture un Christofle Longueil. » (*Ibid.*, p. 45). Étienne Pasquier adresse à Thomas Sibilet une lettre établissant la supériorité des Français sur les Romains. Il rappelle la victoire des Gaulois sous Bellovèse, le sac de Rome par les soldats de Brennus, les expéditions des Galates en Orient, la mort de Jules César, la puissance de Charlemagne, l'héroïsme des Croisés, l'invasion de Charles VIII en Italie. C'est à s'y méprendre le thème développé par le jeune orateur de Poitiers (*Lettres d'Étienne Pasquier*, I, éd. 1586, p. 23 v°). Au surplus, Pasquier connaissait aussi Longueil, mais comme cicéronien : Ceux qui enseignèrent le latin meslèrent avecques le langage terse et poly, l'érudition et doctrine : Du depuis se trouva une nouvelle brigade qui faisoit plus d'estat de bien parler que des sciences. Ainsi le trouverez-vous dedans les lettres des cardinaux de Bembe, Sadolet, Polus, et de Christophorus Longolius, et Petrus Bunellus (*Recherches de France*, Paris, 1643, f°, IX, p. 858).

(2) Dans son discours d'ouverture, il nous dit que ses fonctions de professeur lui furent offertes *neque ostentationis, neque quaestus gratia*; mais *argumento Plinianae interpretationis*. Faisait-il l'exégèse publique de Pline à l'Université ? L'hypothèse serait admissible. Savait-on uniquement qu'il préparait un commentaire de l'Histoire naturelle ? Quoi qu'il en soit, c'est un fait constant que les travaux philologiques de Longueil sur Pline l'Ancien datent de son séjour à Poitiers.

relations (1) et lui valurent la faveur, vraiment inouïe à son âge, d'obtenir une chaire de droit à l'université. Notons qu'il ne l'avait nullement sollicitée (2) (et c'est une preuve convaincante de son mérite), mais il affirme publiquement que cette charge lui a été imposée plutôt qu'offerte. Comme il n'était pas docteur, il faisait sans doute la leçon du bachelier éminent, qui, suivant les statuts, donnait quotidiennement, avant-dîner et après-dîner, l'enseignement spécial qui suppléait aux cours des professeurs ordinaires (3).

Seulement, cette nomination ne fut pas également appréciée par tous les étudiants. Longueil, sans doute l'élu de la nation de France, avait, paraît-il, un compétiteur présenté par les Gascons. L'échec de ce candidat fut l'occasion d'une rixe où notre humaniste faillit laisser la vie. Le 11 octobre

(1) Hâtons-nous de dire que c'est probablement à Poitiers qu'il fit la connaissance du poète Melin de Sainct-Gelays. Melin, né en 1487, fit, en effet, à l'âge de vingt ans, ses études juridiques à Poitiers, soit vers 1507. Or, Christophe de Longueil s'y trouvait justement. En outre, rappelons-nous que le panégyriste de saint Louis proclame Octavien de Sainct-Gelays, père de Melin, le plus illustre des écrivains français contemporains. C'est evidemment une flatterie à l'adresse d'un personnage important dont le jeune orateur espère tirer profit. Plus tard, les deux littérateurs se retrouveront en Italie et Longueil écrira à Melin une de ces belles lettres cicéroniennes, dont il a le secret (*Epistolae Longolii*. Florentiae, 1524, lib. II, p. 101). Sur Melin, v. la notice que P. BLANCHEMAIN lui consacre en tête de ses œuvres (Paris, 1863, I).

(2) Magis impositum quam oblatum (munus)... *Praef. in duodetricesimo libro Pandectorum*, dernier feuillet. Dans sa lettre à Jean de Balène, chanoine de Beauvais, Longueil affirme qu'il lisait le 28e livre des Pandectes « doctorum imperio ».

(3) Il y avait à Poitiers deux docteurs en droit civil et deux en droit canon. La lecture du bachelier était complémentaire (PILOTELLE, *op. cit.*, p. 360). Seulement, on objectera que Longueil ne semble pas être bachelier en ce moment. Il y a, pour expliquer le fait, deux hypothèses plausibles : ou bien la regle n'était pas toujours observée et on aura passé outre, en considération de la valeur de l'étudiant, ou bien Longueil a pris à Poitiers le grade de bachelier. Nous sommes sûrs que le jurisconsulte Decius lui accorda en 1514 à Valence les insignes de licencié (v. plus loin). Comment aurait-il conquis ce grade sans le baccalauréat? Au surplus, au début du discours, Longueil injurie ces Gascons « qui ne sont même pas bacheliers ». Cela ferait croire qu'au moins lui l'était.

1509 (1), jour de l'ouverture de son cours, il se préparait à prononcer son discours d'introduction, quand une bande d'hommes armés d'épées fait irruption dans la salle, et, sans préambule, lui ordonne de descendre de la chaire. Les assaillants sont décidés à en venir aux voies de fait et les élèves de Longueil sont paralysés de terreur. Heureusement, la chaire n'étant accessible que par un escalier très étroit, un seul homme pouvait en tenir plusieurs en respect. Le sang bouillonnait dans les veines du fils des Longueil.

L'ardeur de bataille le saisit au milieu de ses auditeurs épouvantés. Sans crainte, il invective les agresseurs, les sommant de sortir aussitôt. Des huées formidables couvrent sa voix ; l'assaut commence, les plus hardis s'accrochent aux parois de la chaire, le moment est critique. Toujours dans le plus grand sang-froid, l'énergique professeur saisit à sa portée trois énormes volumes de l'Infortiat. Il lance les deux premiers parmi les mutins ; mais l'un des adversaires, plus rusé, s'est glissé tout près ; il s'apprête à escalader la chaire, quand il s'effondre en gémissant, les doigts écrasés, broyés par le troisième in-folio. Cette fois, l'assemblée s'électrise et sort de sa torpeur. Une volée de bancs et de chaises s'abat parmi les rebelles. En un instant, la bande fanfaronne se disperse. La bataille est gagnée.

Seulement les papiers du professeur s'étaient égarés dans le tumulte. Il ne put en recueillir qu'une partie et, au lieu de tracer le portrait du vrai jurisconsulte, ce qu'il se proposait de faire, il improvisa une véhémente diatribe contre la nation d'Aquitaine.

(1) D'après les premiers statuts de 1488, la faculté de droit commençait ses cours le lendemain de la Saint-Denys (10 octobre) (PILOTELLE, *op. cit.*, p. 359). D'autre part, Longueil écrit à Jean de Balène, chanoine de Beauvais, que la bagarre eut lieu le 6 avant les Ides d'octobre. C'est donc bien le jour de l'ouverture des leçons. — Pour la date 1509, v. ci-dessus. Inutile de signaler l'erreur de Pilotelle qui rapporte le fait à l'année 1517 (p. 304). C'est grâce a cette lettre de Jean de Balène que nous connaissons les détails de cette curieuse affaire. La leçon devait avoir lieu à deux heures du soir (A meridie altera hora).

Justement, ces manants brutaux pactisaient encore avec les méthodes routinières. Quelle occasion de leur décocher quelques traits !

On sait qu'au xve siècle deux grandes écoles de juristes se disputaient la prééminence. Les Glossateurs, sortis de l'école de Bologne (xiie et xiiie siècles), étaient ainsi nommés des gloses dont ils encombraient les textes des anciens juristes romains. Comme une connaissance suffisante de la langue et de l'histoire leur faisait défaut, ils commettaient des bévues sans nombre. Les premiers savants avaient commenté les textes; après eux, on commenta leurs commentaires, si bien que le texte original avait disparu dans cette broussaille. Les Bartolistes, élèves d'un jurisconsulte éminent, Bartole (1314?-1357) continuèrent leurs défauts. Ils s'égarèrent dans les distinctions, ils multiplièrent les cas, les espèces et les subtilités, et, de plus en plus, le texte romain se perdait dans le fouillis des annotations.

Ajoutons à cela que le langage juridique ne rappelait que très vaguement l'élégance des maîtres romains, et nous aurons une idée de ce qu'était la science du droit dans les premières années du xvie siècle (1).

Mais déjà Budé avait donné le signal de l'attaque. A la fin de novembre 1508, parurent les *Annotationes in Pandectarum libros XXIV*. Son but consistait à tendre, par l'explication des Pandectes, à la connaissance de l'antiquité classique et inversement, à faire concourir les auteurs anciens à l'interprétation des textes juridiques.

Longueil, qui connaissait sans doute l'ouvrage de Budé, prend nettement position à côté de lui : Est enim apud eruditos in confesso, dit-il, non magis posse aliquem citra divinarum humanarumque rerum notitiam (2) jureconsultum fieri

(1) Cf. A. Rivier, *Introduction historique au droit romain*, Bruxelles, 1881, p. 568-75. — Delaruelle, *op. cit.*, p. 100 seq. — Voigt, *Die Wiederbelebung der klassischen Alterthumswissenschaft*, 1893, II, p. 479-85.

(2) Divinarum humanarumque rerum notitia = Sapientia = ἐγκυκλοπαιδεία = orbis doctrinarum. Ensemble des connaissances que doit posséder l'homme

quam sine aqua et igni vivere... C'est une déclaration de principe au début de ses leçons d'exégèse sur le 28e livre des Pandectes Il faut replacer les auteurs dans leur milieu historique et s'aider pour les comprendre de tout ce que l'érudition met à notre service : la philosophie, l'histoire, la politique, l'éthique, même les mathématiques, sont indispensables pour comprendre les juristes anciens, Ulpien, Callistrate, Africanus, Scaevola.

Ce n'est pas tout : le bon sens exige que l'on abandonne ce jargon inintelligible en usage dans les écoles... quasi civilis prudentia cum illo doctrinarum orbe nunquam redire in gratiam possit, aut rerum naturae antipathia reclamante, nequeat eloquentia cum legitima sapientia coire! L'union de l'éloquence et de la sagesse ou de la science, voilà le cri de ralliement de tous les humanistes dans la lutte qu'ils entreprennent contre ces « hiboux des ténèbres qui ont peur de » la clarté du soleil. » Ils ne ménagent pas leurs adversaires et Longueil, l'homme énergique, le descendant des rudes chevaliers, plus que les autres, frappe d'estoc et de taille Glossateurs et Bartolistes.

Aux premiers, il lance cette apostrophe : Scire leges non esse verba earum tenere, sed vim atque potestatem tenere... Pertinacibus verborum relinquendam esse disputationem (1)... Aux autres, les amateurs de *distinguo*, il jette cette phrase : ... Ubi lex non distinguit, nec nos ipsi distinguere debemus.

Après avoir distribué libéralement ces sarcasmes, le professeur nous initie à sa méthode exégétique : il prendra

cultive pour atteindre la sagesse. Cette conception existe déjà dans l'antiquité : elle a donné naissance aux sept arts libéraux (trivium et quadrivium) du moyen âge, et elle a été reprise, mais très élargie par les humanistes de la Renaissance.

(1) Plus loin. . Res non obscurae (fuerint), si verborum perspicuitatem eliminaveris... Il stigmatise ces ignorants Gascons « Verba legum tenentes, eorum vim atque majestatem prorsus ignorantes ». — Tous ces textes sont tirés de l'*Oratio habita Pyctavi in praefatione enarrationis duodetricesimi libri Pandectarum juris civilis*. A la suite du Panégyrique de Saint-Louis, Paris. 1510. Cf. la bibliographie à la fin.

comme base de son étude, *le texte des Pandectes lui-même*, non plus la glose ou le commentaire. Il expliquera d'abord les mots obscurs (*tenebricosa vocabula*), puis le sens général de la phrase (*mox auctoris experiantur sensa*), ensuite, pour mieux saisir l'esprit de la loi, il donnera des exemples concrets. S'il trouve des difficultés, il s'efforcera de les aplanir par une interprétation raisonnable (1).

Nous voilà déjà loin d'Accurse et de Bartole !

L'application raisonnée de la critique aux textes des lois, leur exégèse basée sur les données de l'histoire, tels sont les principes de la méthode positive inaugurée par l'incomparable Guillaume Budé (2).

Toutefois, n'exagérons pas non plus le rôle de Christophe de Longueil dans la rénovation du droit. Il n'a pu encore se débarrasser complètement de son vieil habit. Il voue trop d'admiration à ces *magistri* révérés, Balde, Bartole (3), Arétin, Cumanus, Paul de Castres, Pontano, Mayne Jason, qu'il compare sans sourciller aux Ulpien et aux Papinien de l'époque romaine.

(1) Postea concilientur quae rem dubiam faciunt antinomiae. ratione haudquaquam dilata quam aut dissideant, non pugnent aut diversum quidem jubeant .. Ce texte est très obscur. J'avoue, pour ma part, ne pas bien le comprendre.

(2) Quelques biographes pretendent que Longueil avait écrit un commentaire *in jus civile*. L'hypothèse est plausible. Il aura peut être omis de le publier à cause de la supériorité incontestable des *Annotationes* de Budé (1508).

(3) Balde et Bartole sont connus. François Accolti d'Arezzo [1418-85 (?)] était élève de Fidelfe. Il appartient déjà à la nouvelle école. — Raphaël de Raimundis de Côme (Cumanus) professa à Pavie et à Padoue († 1427] — Paul de Castro était révéré à l'égal de Balde et Bartole — Mayne Jason ou Jason de Mayno [1435 1519] était contemporain de Filippo Decio, dont nous allons parler. Il fut, en même temps que professeur, diplomate et homme d'État. En particulier pour Giason del Maino, cf. F. Gabotto, *Giason dell Maino*, Torino, 1888, et Luzio-Renier, *Coltura e relazioni letterarie d'Isabella d'Este, Giorn. stor. della lett. ital.*, XXXV, 1900, p. 347. Cf. Rivier, *op. cit.*, p. 574-75... Quid hoc in disserendi genere Baldo argutius, quid Bartolo constantius, quid Aretino circumspectius? Quid Cumano sublimius? Quid Castrensi discussius? Quid Pontano sagacius? Quid Jasone copiosius etc. On voit que Longueil ne ménage pas les hyperboles admiratives.

Et puis que dire de son *medium dicendi genus* qui se distingue, à l'entendre, par l'aisance et l'éclat ? Quelle prétention enfantine ! Parce qu'il a copié l'une ou l'autre tournure cicéronienne, le naïf orateur se figure avoir fait merveille ! Hélas ! son improvisation frise trop souvent le galimatias et les termes barbares nous avertissent que le soleil de la Renaissance ne jette pas encore tous ses rayons dans la vieille cité de Charles Martel.

CHAPITRE IV.

LONGUEIL PRÉCEPTEUR. — PREMIER VOYAGE EN ITALIE. — ÉTUDES A VALENCE SOUS DECIO. — CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS. — L'ÉDITION DE PLINE L'ANCIEN.

Christophe de Longueil ne remplit pas longtemps sa charge de professeur. Dès l'année suivante, nous le voyons précepteur de François, duc de Valois et d'Angoulême, le futur François I[er]. Sa famille, qui continuait à prendre soin de sa fortune, mettait à son service sa haute influence et ne négligeait aucune occasion de le pousser dans les honneurs (1).

Sa réputation croissante de savant et d'orateur, le succès de son panégyrique de Saint-Louis, influèrent sans doute également sur la décision prise par Louise de Savoie de confier à un professeur de vingt-deux ans l'éducation d'un fils de France. Longueil fut très habile : il dédia à son élève le fameux discours de Poitiers qu'il lui envoya en latin et dans une traduction française. D'autre part, il charma tellement son royal élève, qu'il fut admis un jour au diner de la grande table à Amboise. Du reste, le maitre ne tarit pas d'éloges sur le zèle et l'érudition du jeune duc. François connaît, paraît-il, l'histoire, la géographie, l'astronomie, il écoute avec tant de plaisir les dissertations philosophiques, que Longueil transporté voit en lui l'alliance de la plus grande puissance et de la plus grande sagesse (2).

(1) De Maulde la Clavière attribue, je ne sais pourquoi, au cardinal d'Amboise, la nomination de Longueil comme précepteur de François de Valois (*Louise de Savoie et François I[er]*, Paris, 1895, p 239-40).

(2) Préface du discours : ... Principali mensa dignatus, exin tam crebris philosophiae acroamatis exercitus, tam multiplici historiarum narratione exilaratus, tam vario coeli terrarumque tractu circumactus, ut tum mihi liquido constiterit Francorum regnum dei optimi maximi favore niti, quum te ita nasci, ita demum institui voluisset, ut secundum Aegyptiorum morem summa potentia cum maxima sapientia in te aliquando coiret.

Chose étrange! Le nouveau précepteur ne séjourna que quelques mois auprès du jeune prince. Il quitte Amboise, on ne sait à quel moment, et on le perd complètement de vue jusqu'en 1514.

C'est ici, je pense, qu'il faut placer son premier voyage en Italie et voici pourqaoi : il y a lieu de croire que Longueil prit part au fameux conciliabule convoqué à Pise, en mai 1511, par le roi Louis XII, pour déposer son terrible adversaire, le pape Jules II. Ce voyage au-delà des monts est attesté par Reginald Pole dans sa *Vita Longolii*, mais il le rapportait à la première expédition de Louis XII (1499) ou, au moins, à la prise de Naples (1502). Plusieurs biographes, parmi lesquels L. Roersch, ont accepté l'assertion de Pole, sans se demander ce qu'allait faire à l'armée un enfant de quatorze ans tout au plus. Il y a là une impossibilité physique qui supprime, à mon avis, toute discussion. En outre, les dates précises qui nous sont fournies par les faits ne laissent aucune place pour un tel voyage, à supposer que le jeune Longueil eût accompagné l'un ou l'autre gentilhomme en qualité de page. Nous avons ensuite un témoignage décisif : c'est celui de Celso Mellini, ennemi de Longueil, dont nous parlerons bientôt Mellini place vers 1509 ou 1510 le service de Longueil à l'armée du roi de France (1).

(1) Voici le texte : Quod vero Germanus ob id esse velit, quia multa atque egregia belli facinora gesserit, scimus ab eo multis audientibus esse jactatum, sancteque ac jurate saepius affirmatum, ad alterum a vigesimo aetatis anno se stipendia fecisse. indeque militari imparem labori se ad grammaticam contulisse. in qua primis literarum rudimentis sit imbutus. De cela. il importe de ne retenir qu'une seule chose, c'est l'affirmation, faite par Longueil lui-même plusieurs fois, qu'il a servi à l'âge de 21 ans. Les autres détails n'ont aucune valeur : les Italiens étaient fort mal informés de la vie passée de Longueil et ils commettaient à ce sujet les plus étranges erreurs. — Si on admet la date 1509, on s'aperçoit immédiatement qu'elle est inexacte. En 1509, Longueil était certainement à Poitiers. Il est tout naturel de la reculer jusqu'en 1511, époque de l'expédition de Louis XII. Quant à Longueil, il ne parle pas de son voyage dans son autobiographie (*Oratio perduellionis rei*, I) et pour cause! Qu'auraient fait les Italiens, s'ils avaient appris qu'il avait

Ajoutons en dernier lieu que ce voyage de notre humaniste en 1511 n'a rien que de très naturel. Pour justifier la réunion du concile, Louis XII s'entourait de juristes gallicans, obligeants et dévoués, qui lui attribuaient le droit, non seulement de convoquer l'assemblée sans l'assentiment du pape, mais même de faire déposer par elle le pontife récalcitrant. Or, la renommée de Longueil en matière de jurisprudence avait certainement pénétré à la cour et son discours de Poitiers garantissait son dévouement à la cause royale. Dès lors, il n'est pas étonnant que Louis XII ait enlevé à son cousin son jeune et brillant précepteur, et qu'il ait exigé sa présence à Pise (1). On sait comment finit le conciliabule. La première session eut lieu le 5 novembre, mais les revers des Français forcèrent les membres à se retirer à Milan. Le 21 avril 1512, on décréta la déposition du pape, qui ne fut pas suivie d'effet par suite du coup de tonnerre de Ravenne (2). Le vaillant Gaston de Foix, soutien des armes françaises, mourut au milieu de sa victoire

combattu contre eux? Voilà pourquoi aussi Longueil prend plaisir à embrouiller les dates et à donner le change à ses adversaires. Ainsi par exemple, il ose soutenir que son panégyrique de Saint-Louis fut prononcé vers l'âge de dix-sept ans (natus annos circiter septemdecim, donc en 1505) et quelques lignes plus haut, il donne la date approximative de 1508 (Ego, P. C., ante annos plus minus undecim de laudibus Gallorum ac divi Ludovici orationem me habuisse memini... *Or. perduell. rei*, I, datant de 1519).

(1) Ce fait explique encore l'un ou l'autre détail de la biographie de Longueil. Selon les auteurs de *Gallia Christiana*, Christophe était abbé de Saint-Ambroise de Milan. J'ignore complètement leur source; mais je sais que Longueil était clerc (v. la dispense de Léon X *pro defectu natalium* publiée par Cian, *Giorn. stor. letter. ital.*, XIX, 1891, p. 378). On peut donc admettre qu'il jouissait d'une prébende et que ce bénéfice était la récompense de son dévouement au roi en 1511. L'*Oratio perduellionis rei* (n° 1) fait encore mention d'un autre privilège accordé à Longueil par Louis XII : Heus, recita Duodecimi Ludovici Francorum regis Decretum quo me non unius aut alterius suae ditionis urbium, sed universae Galliae juribus uno aedicto donavit.

(2) Sur cette affaire, cf. Richer, *Historia generalis Concilorum*; Lavisse, *Histoire de France*, V, 1; Fleury, *Histoire ecclésiastique*, XVII, p. 90 seq.; Hefele, *Conciliengeschichte*, VIII, 1887, p. 480 seq.

sous les murs de cette ville. Le découragement envahit l'armée, les défaites se succédèrent et les membres du concile se sauvèrent pêle-mêle à Asti (1), puis, de là, à Lyon, où la comédie se termina.

Parmi les plus ardents défenseurs de Louis XII, se trouvait le savant jurisconsulte Filippo Decio (2). Il écrivit successivement deux pamphlets pour revendiquer les droits de son royal protecteur : *Concilium pro Ecclesiae authoritate supra Papam in causa Synodi Pisanae* et *Sermo de eadem materia pro justificatione Concilii Pisani*. Cette audacieuse déclaration lui valut une sentence d'excommunication prononcée par Jules II. En 1512, lors de l'entrée des alliés à Pavie, ses biens furent confisqués. Il suivit alors Louis XII en France et se rendit à Bourges, où il enseigna quelque temps le droit canon. Le 7 janvier 1513, les consuls de l'université de Valence en Dauphiné furent informés de son arrivée prochaine et ils décidèrent en assemblée générale de lui préparer deux ou trois maisons dont il choisirait la meilleure (3). Le roi le nomma en même temps conseiller au parlement de Grenoble, charge qui lui rapportait environ 250 écus d'or.

Christophe de Longueil avait probablement connu Dèce à Pise ou à Milan. Entraîné par sa réputation, il résolut de le suivre en France et d'étudier sous sa direction. L'accompagna-t-il à Bourges ? C'est ce qu'il est impossible de savoir.

(1) Lavisse, *op. cit.*, p. 109.

(2) Filippo Decio (1454-1535) fut à 22 ans docteur et professeur des *Institutes*, puis enseigna le droit canon et le droit civil à Sienne. Il devint auditeur de rote sous Innocent VIII, vers 1490. Les deux écrits en faveur du roi de France figurent dans la *Monarchia* de Melchior Haimensfeldt Goldast, t. II, et dans Richer, *op. cit.* L'excommunication lancée contre lui par Jules II fut levée par Léon X. A la mort de Louis XII, il revint en Italie, professa à Pise, puis à Sienne, où il mourut. Cf Du Pin, *Histoire ecclésiastique*, XIII, 428; Cave, *Histoire littéraire*, II, 245; Pauli Jovii *elogia illustrium virorum*, p. 164; Wetzer et Welte, *Kirchenlexicon* (trad. franç.), VI, p. 224-25; Hefele, *op. cit.*, VIII, 470-71.

(3) Nadal, *Histoire de l'université de Valence*, Valence, 1861, p. 28.

En tout cas, il fut un de ses auditeurs les plus assidus à Valence et c'est là qu'en 1514, le savant jurisconsulte lui conféra le grade de licencié en droit. A cette occasion, Longueil prononça le discours habituel de réception et il prit comme thème l'éloge de la jurisprudence (1). Quoique moins important que les deux précédents, ce panégyrique est tout aussi curieux. Il nous sert de point de comparaison : nous pouvons mesurer les progrès accomplis par notre humaniste dans l'étude de l'antiquité. Le style seul décèle encore un homme du moyen âge. Tout le reste témoigne d'une transformation lente, opérée par la lecture assidue des auteurs anciens (2).

Sa thèse est celle-ci : Aucune science n'est plus nécessaire et plus utile que la jurisprudence. L'homme honore surtout les arts qui le conduisent vers sa fin sociale. Or, à ce point de vue, la première place revient, sans contredit, au droit. C'est le législateur qui gouverne les sociétés et les individus. Il préside à tous les actes essentiels de la vie humaine : il établit les conditions d'un mariage valide, surveille l'éducation de l'enfant et de l'adolescent, fait la police des mœurs, pourvoit à l'entretien de tous, lève la milice nationale, choisit les magistrats, s'occupe même de la religion et des cérémonies religieuses. Tout cela, c'est la civilisation, qui n'aurait pu exister sans les juristes. Elle est l'œuvre d'hommes inspirés d'en haut. La lyre d'Orphée charmait les fauves; ainsi, l'action de ces héros conduit les hommes encore barbares vers la civilisation.

Quant aux autres sciences, la médecine, l'astronomie, la physique, même la théologie, elles ont moins de valeur, parce qu'elles ne peuvent, comme la jurisprudence, rendre l'homme juste et heureux. Chose étrange! Longueil continue

(1) Christophori Longolii *panegyris de laudibus jurisprudentiae habita Valentiae quum a Philippo Decio prolytharum ornamentis insigniretur*, Valentiae, 1514. (Cf. l'appendice bibliographique).

(2) Derechef, il s'excuse de manquer de talent oratoire : Illinc vero quam longe absum ab oratorio vel ingenio vel studio, videor mihi plane inter necessitatis et impotentiae symplegadas non tam navigare quam periclitari.

à mépriser les orateurs et les poètes, qu'il qualifie de conteurs de fables et de narrateurs de bagatelles. Ce dédain s'explique sans doute par les nécessités de sa thèse : il s'agit de rabaisser les autres « arts », suivant l'expression usitée à cette époque, au profit de la jurisprudence. Cependant, on retrouve encore l'ancien partisan des méthodes scolastiques. Je cite tout au long ce curieux passage. Les *grammatici* s'ingénient à enseigner aux enfants des bagatelles, des syllabes et des mots (1). « Utrum venus a venustate, an a venere » potius venustas denominetur, vulgus, an volgussit dicen- » dum, optimus an optumus, heri an here, meridies an » medidies, magister an magester. Jam illa subtilius exqui- » runtur : unde syllae, burri, pansae, peti, galbae, planci, » vopisci, scauri, licinii aliaque id genus originem ducant. »

Voici maintenant les poètes qui narrent des fables de vieille femme, des contes à dormir debout « dum cum Ulysse, » cum Aenea, cum Cerere sua, toto (ut aiunt) celo errant, » toto (ut dicitur) pelago jactantur. » Suit une attaque violente contre les prétendus poètes Mais on s'aperçoit vite que notre auteur n'entend rien à l'inspiration poétique, qu'il confond avec la philologie, au sens antique du mot. La poésie ne consiste nullement à savoir si Hécube fut plus petite qu'Hélène, si Patrocle fut plus âgé qu'Achille, Hector plus robuste qu'Ajax ou Euryale plus beau que Nisus. On voit bien que la futile érudition enveloppe encore notre Longueil et lui dérobe la douce lumière de la poésie antique.

Quant aux orateurs, ils sont décorés d'une épithète frappante : ce sont des histrions bavards (hystriones verbosi). Cette fois, nous reconnaissons le jurisconsulte, descendant

(1) Remarquons cependant qu'il ne conteste pas l'importance des études grammaticales : Fateor haec haud esse usquequaquam spernenda, nego tam anxie consectanda, praeparare ingenium non detinere debent et una cum nutricibus relinqui. Le mot « grammatici » est aussi un terme dont les scolastiques se servaient pour désigner les novateurs humanistes. Plus on devient bon grammairien, disait Jean Dullard, professeur de théologie. plus on devient mauvais dialecticien et mauvais théologien (A Roersch, *Correspondance de Laevinus Ammonius*, Gand, 1901, p. 9).

de Bartole : *De verbibus non curat jurisconsultus.* Oyez plutôt : « Quid aliud doceant... quam impotentis linguae » tectorio imperitum vulgus circumscribere, corvum dealbare, cycnum denigrare, semper mentiri, decipere, praestigiari. »

Au reste, à la fin de la dissertation, apparaissent encore les noms sacrés de la glose : « Non est Baldus quam tu » (Philippe) argutior, Bartolus constantior, Aretinus circumspectior, sublimior Cumanus, discretior Paulus Castrensis, sagacior Pontanus. »

Au nom des mêmes idées, Longueil fait le procès à la musique qui, selon lui, énerve les caractères et corrompt les bonnes mœurs : « Alioquin dum musici aurium student » voluptati et nunc Osco modulantur imbelli, nunc querulo » gemunt Lydio, nunc rapido bacchantur Ionio mores, » nostros effeminant et a Dorio (ut aiunt) ad Phrygium con- » vertunt protervosque ac lascivos, leves item ac luxuriosos » reddunt. »

Cependant, à travers l'étroitesse des idées et la lourdeur de l'esprit, perce le travail de l'antiquité. Il n'opère toujours qu'à la surface, mais enfin son action inconsciente s'accuse très manifeste. Longueil a beau railler la prétendue faconde des orateurs et des poètes, ou reprocher à l'art musical son influence pernicieuse, on s'aperçoit qu'il a beaucoup lu les écrivains antiques et qu'il connaît la structure de la musique grecque. Il y a en lui un pêle-mêle d'opinions surannées et d'idées nouvelles, un heurt mystérieux de deux civilisations opposées.

Les mêmes incohérences se trahissent dans la suite du discours. Longueil qualifie d'insensé le géomètre Archimède, assez audacieux pour soutenir que la terre était soumise aux lois de la pesanteur et qu'il la lancerait dans l'espace, si on lui donnait seulement un point d'appui... (1). Le routinier

(1) Istud insanum gloriari, libramentis suis terrae elementum loco dimoveri posse et mundi centrum architecturae machinamentis instar pilulae, vel reclamante natura, circumduci.

du moyen âge se contente de hausser les épaules et de rire, mais l'esprit du novateur a ressenti une secousse... On sent à travers les lignes l'obsession continuelle de la phrase puissante. De même, il qualifie d'absurdes et de superstitieuses les rêveries bizarres des Pythagoriciens et des Néo-platoniciens sur les nombres et les rapports qui les régissent, la monade, la dyade, la triade, etc. ; mais ces mystérieuses doctrines exercent sur lui une attraction visible (1).

Malgré l'effroi que lui inspirent les multiples divergences de la philosophie antique, il admire inconsciemment l'audace des penseurs grecs, qui s'ingénient à dérober au ciel ses mystères e ses secrets. Il aperçoit d'autres systèmes que la scolastique, aussi artistement constitués qu'elle et surtout exposés plus élégamment.

Les dangereuses méditations des astrologues l'alarment et le séduisent à la fois. Il crie à l'imprudence, pour ne pas dire à l'impudence (2) de ceux qui prédisent la destinée de l'homme et de l'univers à l'inspection des étoiles, du soleil ou de la lune. Mais sa curiosité s'éveille, une curiosité malsaine, qui le pousse à fureter partout. Ses anciennes habi-

(1) Sed et dementiae quoque, cum illa (*Arithmetica*, 3e partie du *quadrivium*) somniat ut monas in dyada moveatur, ut dyas in tryada, ut haec stataria sit et trignetro suo immobiliter nixa... On sait que ces doctrines mystiques circulaient parmi les précurseurs de l'humanisme. Jacques Le Fevre d'Étaples fit connaître Nicolas de Cues en France et Charles de Bovelles subit aussi l'influence du célèbre cardinal (M. De Wulf, *Hist. de la phil. médiévale*, 1re édition, Louvain, 1900, p. 390). Champier est néo platonicien. Or, Longueil, on se le rappelle, a cité ces philosophes comme des illustrations de son temps.

(2) Nec astrologorum minor est vanitas, tanta siquidem imprudentia, ne dicam impudentia, dicunt, ut haud solum lunae et solis atque adeo ipsius mundi mensuram ad digitos se revocare posse arbitrentur, sed etiam tanquam divinorum consiliorum participes mortalibus fatorum seriem ancipitesque fortunae eventum praenunciare .. On sait que l'astrologie était depuis le XIIIe siècle, fort en honneur en Europe spécialement en Italie. Son influence ne fit que s'accroître avec la naissance de l'humanisme. Certains Papes, oublieux de leur dignité, Innocent VIII, Jules II, allèrent jusqu'à consulter officiellement les astrologues (Burckhardt, *Cultur der Renaissance in Italien*, 9te Aufl , Leipzig, 1904, II, 235-36).

tudes d'esprit l'entraînent vers les subtilités. C'est ainsi qu'il identifie la vraie, la saine antiquité avec ses produits bâtards, la rhétorique et le sophisme. Les paradoxes de Chrysippe représenteraient-ils par hasard la perfection du syllogisme (1)?

Ainsi donc, Longueil ne saisit ni la valeur éducative et morale, ni la puissance de formation de l'antiquité. Son véritable esprit lui fait défaut. Il la connaît, mais il la connaît mal.

Bref, quoique précurseur de l'humanisme, Longueil demeure en 1514 le fils d'un siècle profondément enraciné dans le moyen âge. L'évolution a commencé, mais que de luttes à soutenir encore, pour assurer le triomphe des nouvelles doctrines!

Au point de vue littéraire, l'éloge de la jurisprudence marque un réel progrès sur le jargon inhabile du panégyrique de Louis IX. Longueil a certainement lu Cicéron et il s'essaie à manier sa belle période; trop souvent hélas! ses efforts ne servent qu'à le rendre ridicule, trop souvent aussi, inapte à embrasser une longue phrase et à la couler tout entière dans le moule cicéronien, il tombe dans l'énumération (2). Les qualificatifs s'accumulent, les homoiotéleutons et les répétitions alourdissent le style, sous prétexte de lui donner de l'ampleur.

J'ignore si Longueil prit aussi à Valence les insignes de

(1) Quid Dialectici sentiunt? et ii in senticosis et spinosis Chrysippi aenigmatibus interdiu atque adeo noctu cruciantur dum captiosis serotinarum, ceritarum ac crocodilitarum involucris hyppocentauros et chimaeras, hircos, servos suos astruunt. Ac magnum est posse adversarium vafre interrogare, versutiori ratiocinatione circumvenire, callidissima conventione supplantare. Magnum certe si istud non levissimum prorsusque ridiculum : grus syllaba est, grus autem cum pigmeis dimicat, syllaba ergo cum pygmaeis praeliatur...

(2) Exemple : Neque enim cuivis facile, neque cuilibet expeditum fuerit, de juris origine, processu, dignitate et praestantia, facunde, splendide, graviter dicere, principia ejus tam alto repetere, hystoriam tam longo praetextu recitare, utilitatem tam varie demonstrare, honestatem tam luculenter probare...

docteur (1). De même, la date de son départ ne peut être fixée avec certitude. Cependant, dès la fin de l'année 1515, nous le retrouvons à Paris conseiller au Parlement (2). Le crédit de la maison de Longueil continuait à faciliter au jeune avocat l'accès des carrières officielles. Mais la toge du magistrat ne plaisait guère à notre humaniste, qui consacrait tous ses loisirs à l'étude de Pline et à la fréquentation du cercle des humanistes parisiens. Autour de Guillaume Budé se réunissaient François Deloynes (3), Germain de Brie, Louis Ruzé (4) et Nicolas Bérault (5). La réputation de leur jeune confrère était arrivée jusqu'à eux. Aussi tous l'accueillirent avec une joie non dissimulée. Bérault l'appelle l'homme de tous le plus diligent, le plus humain et le plus loyal (6). Ruzé et Deloynes payeront de leur bourse ses longues excursions scientifiques. Budé admire son ardeur au travail, au point qu'il le juge digne de coopérer avec lui à la rénovation des études grecques.

Depuis plusieurs années, Longueil s'occupait de l'*Histoire*

(1) A la fin du discours, il remercie Philippe Dece. Il le regardera comme le plus grand des jurisconsultes « si me iis (quae mihi nunc decreta sunt) doctoreis infulis decoraveris ». On sait en effet que le doctorat n'était qu'une simple formalité à remplir par ceux qui avaient obtenu la licence

(2) Illinc (de Valence) ab amicis Luteciam revocatus bienniumque in centumvirali senatorioque illo judicio versatus (*Or. perduell. rei defensio*, I). Le registre du Parlement de Paris Xa 1517 contient au f° 189 une mention de l'élection de Christophe de Longueil comme conseiller clerc, le 9 juin 1515.

(3) François Deloines ou Deluynes, De Luynes (son père dans les registres du Parlement signe Deloines: lui-même Deloynes) était conseiller au Parlement de Paris. Il y avait déjà connu la famille de Longueil, dont un membre assistait, à ses côtés, à la séance d'ouverture du procès contre le maréchal de Gié (De Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, Paris, 1885, p. xcv-xcvi

(4) Louis Ruzé était lieutenant civil au Châtelet.

(5) Berault (1473-1550 ?), vint à Paris en 1513 pour y étudier le grec. Il s'était attaché à Etienne Poncher, puis il entra au service de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, enfin de la famille Coligny. Son œuvre d'humaniste est surtout remarquable comme libraire (Cf. L. Delaruelle, *Notes biographiques sur Nic. Bérault*, *Revue des Bibliothèques*, Paris, 1902, pp. 420-445).

(6) ... Vir unus mortalium diligentissimus, humanissimus, candidissimus (*Cai Plynii Secundi Historiae*, Paris, 1516, *Adnotationes primi capitis*).

naturelle de Pline (1). A Poitiers, il préparait déjà un commentaire exégétique, basé sur la lecture des auteurs anciens. Vers 1516, il entreprit de visiter les pays dont Pline fait mention et de vérifier par lui-même l'exactitude de ses dires. Cette fois, la bonne sève humanistique était montée en lui. L'homme nouveau partait, jeune et enthousiaste, à la découverte du monde, et c'était l'antiquité, éternelle éducatrice, qui accomplissait ces merveilles !

Longueil parcourut la France et la Suisse, se proposant de revoir l'Italie et d'aborder en Grèce et dans les pays orientaux. Seulement, un accident fâcheux lui advint au sortir de France. Il se trouvait en Suisse avec deux compatriotes, quand les naturels l'accusèrent d'espionnage. Battus à Marignan l'année précédente par François Ier, les Suisses ne pardonnaient pas aux Français l'humiliation que leur orgueil avait essuyée. Aussi donna-t-on la chasse aux malheureux voyageurs : Longueil faillit se noyer en cherchant à passer le Rhône à la nage. Pris par les ennemis, il fut jeté, pieds et poings liés, dans un cachot, d'où il ne sortit qu'un mois après, grâce au cardinal Mathias Schinner, évêque de Sitten, qui intervint en sa faveur auprès des Suisses (2).

Son ardeur pour les voyages scientifiques s'attiédit singulièrement et, de peur de nouvelles aventures, il revint à Paris continuer ses études dans le silence du cabinet. A ce moment, Bérault préparait une édition critique de Pline.

(1) Il étudiait déjà Pline à Poitiers. Cf. p. 186.

(2) Le récit de l'aventure est tiré de Reginald Pole. Il est regrettable qu'André Lescot n'ait pas publié la lettre où Longueil racontait ses infortunes à Guillaume Budé. Nous ne possédons que la préface adressée à Jean de Morvilliers : Subiit itaque protinus ingens Longolii calamitas quam hic, id est, hac ejusdem epistola oculis subjectam ac veluti depictam facile contempleris... Lescot l'avait reçue de Budé, qui lui défendit formellement de la publier. — Sur le cardinal Schinner, cf. Pastor, *Geschichte der Päpste*, IV, 1, 40 et passim ; P. Richard, *Une correspondance diplomatique de la curie romaine à la veille de Marignan*, *Revue d'hist. et de litt. religieuse*, IX, 1906. Très puissant à la cour de Léon X, il s'est montré toute sa vie ennemi invétéré des Français. C'est lui qui levait les troupes suisses pour le compte du Saint-Siège.

Malgré la forfanterie d'Hermolas Barbaro (1), philologue vénitien, qui se vantait d'avoir corrigé cinq mille leçons défectueuses, le savant français trouvait le texte bien fautif et, pour l'améliorer, il s'adressait à ses confrères du groupe parisien (2). Sachant que Pline était l'auteur préféré de Longueil, il lui demanda ses notes critiques.

Bérault sut estimer à sa juste valeur le service que Longueil lui rendit. Dans sa préface à Nicolas Brachet, il fait un éloge enthousiaste de son bienveillant ami : « Qua in re » (correction de Pline) haud parum nos juvit Christophori » Longolii diligentia qui, ut est pectore in totum candidissi- » mus, in nos etiam peculiari quadam benevolentia ac studio, » quae ipse sibi in suo codice praeter Hermolaum adnota- » verat, ultro petentibus nobis impertiit, vir non modo » graece latineque doctissimus, sed jurisconsultus etiam ac » philosophus eximius planeque, ut Homerus inquit, ἀνὴρ » πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων, Plynii vero ipsius Plynianaeque et » dictionis et doctrinae usque adeo studiosus, ut non modo » Plynium ipsum totum jam saepius legendo contriverit, sed » commentarios etiam olim jam scribere in eundem coeperit, » aliquando, ut et speramus et optamus, in lucem editurus... »

Les annotations critiques de Longueil sont à la vérité peu nombreuses : elles figurent presque toutes aux premiers livres. Il y en a quelques-unes du septième livre au douzième exclusivement (3).

(1) Préface des *Castigationes Plinianae* (1492) dédiées au pape Alexandre VI.

(2) Cette édition de 1516 est, je pense, la premiere édition française. Sur les éditions quattrocentistes, cf. R. SABBADINI dans *Studi ital. di filol. class.*, VIII, Firenze, 1900. *Le edizioni quattrocentistiche della S. N. di Plinio.*

(3) HARDUIN, dans la preface de son édition de Pline, signale parmi ceux qui ont fait avancer la critique et l'exégese de cet auteur, Christophe de Longueil « quem in undecim priores exarasse annotationes aiunt sed eas hactenus ineditas, ut quidem remur. En note : De Christophori Longolii laboribus in Plinium multa reperiri dicuntur in vitis philosophorum a Melchiore Adamo collectis, laudanturque Gesnero ejus commentarii in Bibliotheca Universali. La remarque de Harduin est exacte, mais sa note prouve qu'il songe plutôt à des notes exégétiques qu'à des notes critiques. Il a commis cette confusion

Il paraît s'être servi d'un manuscrit (1), quoiqu'il s'abandonna parfois à la conjecture (2). Généralement, il retrouve la bonne leçon et, en ce sens, on peut dire qu'il a contribué, modestement sans doute, à l'amélioration du texte de Pline (3).

A Paris, Longueil s'était mis également à l'étude du grec. Nous avons vu que Bérault le dit aussi versé en grec qu'en latin. Réserve faite de l'hyperbole, il est certain que notre humaniste désirait vivement connaître cette langue. Selon Loys le Roy (4), honteux de son ignorance, il a demandé à

en lisant la *Bibliotheca* de Gesner (car il n'a pas lu Melchior Adam). Gesner tient cette erreur de Melchior Adam, qui prétendait même que le commentaire de Longueil sur les onze premiers livres de l'Histoire naturelle formait un in-folio imprimé à Paris, à l'insu de l'auteur! Baillet copie — sans critique. comme toujours — les renseignements de Melchior Adam : « C'est sans le secours d'Hermolaus Barbarus, dont il n'avait pas entendu » parler, qu'il (Longueil) écrivit son commentaire sur Pline et qu'on le publia » à son insu ». Quant à Melchior Adam, il copie Fischard, lequel copie à son tour Andreas Dudithius, qui interprète mal sa source, la *Vita Longolii* de Reginald Pole, car le biographe anglais dit seulement que Longueil avait écrit un commentaire exégétique, mais il n'affirme nulle part a) que ce commentaire ait été publié ; b) que les annotations fussent toutes exégétiques. Voilà comment les compilateurs du XVIIe et du XVIIIe siècle faisaient l'histoire.

(1) Bérault au livre VII, ch. IV, dit ceci : Longolius vetusti exemplaris fidem secutus adjecit verba quae omnibus impressis codicibus desunt : Haec autem sunt quae et nos reposuimus : Vivebatque cum proderem haec. Malheureusement, ce passage n'est qu'une interpolation provenant, non d'un manuscrit, mais d'Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, IX, 4. D'autre part, les codices deteriores de Pline omettent le mot *vivebat*, ce qui semblerait prouver que la source de Longueil n'est pas un manuscrit, mais le texte d'Aulu-Gelle lui-même. L'assertion de Bérault serait donc erronée. En outre, Longueil eut certainement sous les yeux le texte de Sabellicus : quatre leçons défectueuses, qui appartiennent à l'humaniste romain, se retrouvent chez Longueil : Pline, I, 3 contentus (pour concentus), I, 5, universi cardine (universo cardine), I, 8, inventoribus (inventionibus), I, 15 contactu (contractu). Toutefois, les leçons de Longolius paraissent dériver de la classe Pβγ.

(2) Pline, IX, 25 *de echeneide :* pedes eum *non* habere arbitratur Aristoteles. Ce *non* est introduit contre tous les manuscrits. C'est une maladroite conjecture.

(3) Sur 21 leçons examinées, il y en avait 14 admises définitivement.

(4) *Guil. Budaei viri clarissimi vita per* Ludovicum Regium, Parisiis, 1540. — C'est le moment de l'expansion du grec en France. Remy Gourmont, un

Budé de la lui apprendre. Celui-ci prétexta des occupations absorbantes et déclina ses avances. C'est alors que Lazare de Baïf, père d'Antoine, qui avait eu Lascaris comme professeur, lors de son premier séjour en France, conseilla à Longueil de continuer ses études grecques en Italie. Lui-même, désirant entendre encore Lascaris et Musurus, s'offrit comme compagnon de voyage (1). La tentation était grande : Longueil avait vu une première fois l'Italie et depuis lors, l'image fascinatrice du pays des Muses passait et repassait devant ses yeux. Malgré ses déclarations patriotiques, il voyait que la lumière devait venir de la Péninsule. Il se sentait encore si barbare et si grossier en présence des Italiens si fins et si polis!

Alea jacta est : après quelques hésitations, il abandonne parents, amis, carrière, fortune pour se lancer dans la voie des aventures. La Rome des merveilles, la Rome des César, des Cicéron, des Pline, la Rome de Léon X a ébloui l'homme du Nord. Le génie italien continue à exercer son irrésistible séduction !... (2)

des premiers, a publié les grammaires de Théodore Gaza, de Chrysoloras, d'Urbain Bolzani. Ses élèves Celse-Hugues Descousu et Nicolas Brachet impriment en 1513 les Idylles de Théocrite et les Dialogues de Lucien. D'ailleurs, l'exemple de Budé entraînait toutes les adhésions. François Deloyne est lui-même un protecteur des hellénistes, car c'est à lui que Vatable dédie sa grammaire de Chrysoloras. On comprend aisément que Longueil se soit mis à étudier le grec. Mais de là à dire qu'il le parlait couramment (Imbart de la Tour, *op. cit.*, II, 363), il y a de la marge. Au contraire, il ne l'a jamais su parfaitement.

(1) Marc Musurus nous apprend que Lazare de Baïf se rendit à Rome pour étudier sous sa direction (E. Legrand, *Bibliographie hellénique*, Paris, 1885, I, p. CXIX). Trompé par un renseignement erroné de Regius, M. Pinvert (*De Lazari Bayfii* (1490-1550 (?) *vita ac latinis operibus et de ejus amicis*, Paris, 1898, p. 11) écrit à tort que Baïf et Longueil vinrent à Rome en 1512 ou 1513. Si Longueil avait étudié le grec pendant 5 ans, avant sa première lettre à Budé (1517), il ne s'ensuit nullement qu'il ait fait ces études à Rome. Budé, dans une lettre du 15 octobre 1517, nous apprend que Longueil étudiait le grec depuis trois ans (Βουδαίου ἐπιστολαὶ ἑλληνικαί, Paris, 1574, pp. 24-34), donc, depuis son départ de Valence.

(2) Felicem illum ac plane divinum Italiae genium sum secutus (Christ. Longolii *epist.*, IV, 26).

CHAPITRE V.

ARRIVÉE A ROME. — PROTECTEURS DE LONGUEIL. — SES ÉTUDES. -- NOUVELLE ORIENTATION DE SA VIE. — BEMBO. — ROME AU TEMPS DE LÉON X. — PANÉGYRIQUE DE LA VILLE DE ROME PAR LONGUEIL. — SON SÉJOUR A LÉRINS.

« Sous le brillant pontificat de Léon X, écrit Paul Jove, » Christophe de Longueil vint à Rome. Son chapeau roux et » son habit râpé lui donnaient plutôt l'air d'un condottière » germain que d'un littérateur distingué. Entraîné par la » passion des voyages, il voulait étudier sur place les » monuments de l'antiquité merveilleuse, écouter les pro- » fesseurs célèbres, fouiller les bibliothèques et se soumettre » à cette fine critique qu'on cherche vainement ailleurs qu'à » Rome. Mais, un jour qu'il entrait au gymnase, il se mit » à disputer si bien avec les maîtres, que ceux-ci lui arra- » chèrent son masque et l'apprécièrent à sa juste valeur. » Bientôt, deux citoyens romains de grande influence, Fla- » minius Tomarotius et Marianus Castellanus, lui accor- » dèrent une généreuse hospitalité » (1).

Giulio Tomarozzo, riche commerçant, ne dédaignait pas

(1) *Pauli Jovii elogia virorum literis illustrium*, Basileae, 1577, p. 127-28. Cf. aussi J. E. Sandys, *Harvard lectures on the revival of learning*, Cambridge, 1905, p. 160-61.

de cultiver la poésie à ses moments de loisir. Sa maison, sise dans les environs de Saint-Eustache, était le rendez-vous des humanistes romains (1). Il confia l'éducation nouvelle de Longueil à son fils Flaminio, qui devint bientôt l'ami intime du jeune étranger. Malheureusement, les affaires de Tomarozzo l'obligeaient à quitter fréquemment Rome. Au bout d'une année, Longueil se rendit chez Mario Castellano, gentilhomme romain, qui demeurait au Transtévère (2).

C'est ainsi qu'il vécut pendant deux longues années, libre de tout souci matériel et uniquement adonné à l'étude. Il suivait assidûment les cours que faisaient, au collège du Quirinal, les hellénistes Marc Musurus et, après lui, Jean Lascaris (3). Désireux de rivaliser avec Budé, il travaillait avec son énergie habituelle et s'exerçait sans relâche à écrire en grec (4). Il lui adressa même une lettre grecque, à laquelle l'illustre Français répondit si heureusement, que Baïf, choisi comme arbitre, déclara Budé vainqueur de la joûte (5).

(1) Le nom de cette famille doit avoir été Bardello de Tomarozzi. Giulio avait de superbes collections de marbres et d'inscriptions antiques (cf. CIL, VI, 440, 823, 876, 1308, 2270). Leur fortune commença a décliner après la mort de Giulio. Ses fils, Flaminio, Fulvio. Pompilio, Francesco et Girolamo vendirent une partie de leurs propriétés à un certain Francesco del Bufalo, à Giordano de Nobili di Rieti et à la famille des Crescenzi. Cf. R. Lanciani, *Storia degli scavi di Roma*, Rome, 1902, I, 120.

(2) Leur maison existe encore Via Longarina, non loin du Ponte Rotto (paroisse de San Benedetto in Piscinola).

(3) Musurus partit pour Rome dans la seconde moitié de l'année 1516. Il mourut l'annee suivante et Lascaris lui succéda. Cf. Legrand, *Bibliographie hellénique*, I, CVIII seq. et Foffano, *Lazaro Buonamico*, dans *Nuovo Archivio Veneto*, III, 1892 (p. II), 453-74 et N. S., II, 1901, 1, 173-74. — Sur Lascaris, cf. Legrand, *op. cit.*, I, CXXXI seq. Longueil affirme aussi avoir étudié sous Lascaris : Nam quod ad Janum Lascarum attinet, est ille omnino mihi majore et quasi sanctioris cujusdam necessitudinis vinculo conjunctus quam tibi quod ejus mihi optimo Romae opera uni in Graecis literis uti licuerit (*Longolii epistolae*, II, 14, Longolius Stathio).

(4) Longueil reconnaissait la nécessité d'avoir des livres grecs « sine quibus instituta a nobis opera nunquam neque ex sententia neque ex dignitate nostra absolvi potuissent » (Long. *epistolae*, I, 14).

(5) L. Pinvert, *op. cit.*, p. 20.

Cependant, Budé, ravi des progrès de son ami, l'exhorta vivement à persévérer dans la même voie C'est à ce moment aussi que Longueil achetait des manuscrits grecs. On conserve, à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, les *Geoponica* d'Héron d'Alexandrie, les *Definitiones geometricae* de Vettius Valens, manuscrits qui tous ont appartenu à l'humaniste belge (1). Malheureusement, pour juger de la valeur de Longueil comme helléniste, nous ne possédons qu'un maigre document : une lettre de l'année 1518, adressée à Grégoire Cortèse, abbé de Lérins et futur cardinal. Elle témoigne des efforts constants de notre compatriote pour apprendre le grec, mais le style en est d'une incorrection et d'une obscurité telles que la supériorité de Budé ne laisse aucun doute (2).

En définitive, Longueil restait encore le champion de l'humanisme sain et vigoureux. Il se proposait, ses études finies, de revenir en France prêter main-forte à ses amis pour assurer le triomphe des nouvelles idées. Au contact de l'esprit italien, son individualité s'était affinée et développée. C'était une chance de victoire de plus. Aussi attendait-on son retour avec impatience. Mais voilà qu'apparait l'homme qui va bouleverser sa vie. Pietro Bembo fut le mauvais génie de Christophe de Longueil. Mariano Castellano lui avait présenté ce jeune prodige d'érudition et d'intelligence, et Bembo avait résolu de l'embrigader dans la secte des cicéroniens dont il était chef (3). Cet homme du monde, si

(1) *Heronis sive Bassi Geoponicorum libri viginti*, cf. édition Needham, Cambridge, 1704, préface. — *Vettii Valentis Antiocheni anthologiae astrologicae libri VIII*, cf. Dodwell, *Discourse on the Distinction between Soul and Spirit*, p. 245. Au premier feuillet du Héron se trouve l'inscription suivante : Χριστοφόρος Λογγόλιος... ἐώνημαι δραχμὰς ν'ϥ'.

(2) Gregorii Cortesii... *epistolarum familiarium liber*, Venetiis, 1573, 4°, p. 251-52. Au surplus, le moment n'était plus guère favorable pour l'étude du grec. La fin du pontificat de Léon X marque le commencement de la décadence (A. Lefranc, *Histoire du collège de France*, Paris, 1893, p. 35 et Sandys, *op. cit.*, p. 195).

(3) Quod me de Longolii patrocinio Romae suscepto tantopere laudas, equidem juvenem incensum bonarum artium studiis eaque causa domo tam

séduisant, si fin, si beau parleur, fascina le « barbare » et le pauvre Longueil, par amour pour Pierre Bembo, consacra tous ses trésors d'activité et d'énergie... à imiter les périodes de Cicéron.

Bembo, secrétaire de Léon X, fit miroiter à ses yeux l'inépuisable générosité du pontife à l'égard des lettrés et des humanistes, il le présenta à son ami Sadolet et à tous ses confrères de l'Académie. Longueil vécut alors de la vie romaine : il vit les frivoles plaisirs de cette société maladive qui formait l'entourage du pape Médicis, les cortèges brillants, les chasses superbes, les mascarades licencieuses, les fêtes éblouissantes où la jeunesse dorée trompait son ennui. Il entendit les harangues solennelles, les pièces de vers à grand fracas, accompagnement indispensable de toute cérémonie solennelle. Il prit part aux banquets que le Luxembourgeois Jean Goritz et le prélat Colocci (1) offraient, à certains jours, aux poètes et aux artistes romains, il écouta tous ces nouveaux Catulles célébrer des Lesbies équivoques dans des élégies aussi froides qu'indécentes.

Le pape Médicis voulait que la vie fût une fête perpétuelle, et le malheureux croyait réaliser son rêve pendant que l'orage grondait au nord des Alpes... Léon X, en sa

longinqua profectum, ac nihil aliud dies et noctes non modo agentem, sed ne cogitantem quidem, optimis praeterea moribus et excellenti doctrina, summo ingenio, incredibili studio praeditum... [defendi]. PETRI BEMBI *cardinalis... epistolarum libri XVI*, Argentorati, 1611, 540-43, lettre à Budé. — Pietro Bembo (1470-1547) était depuis 1513, secrétaire des brefs. Il devint cardinal en 1539. Humaniste latin, il est aussi brillant poete italien, auteur des *Rime* et des *Asolani*, grand admirateur de Pétrarque. Cf V. CIAN, *Un decennio della Vita die Messer Pietro Bembo* (1521-31), Torino, 1885, GASPARY. *Geschichte der italienischen Litteratur*. Berlin, 1888, 396-412 : H. HAUVETTE. *Histoire de la littérature italienne*, Paris, 1906, etc.

(1) V. l'appendice : *Le paganisme littéraire dans l'Académie romaine.* D'une façon generale, sur le regne de Léon X, v. les ouvrages classiques de BURCKHARDT, *Cultur der Renaissance*, 10e éd., Leipzig, 1906. PASTOR, *Geschichte der Papste*. IV[1]. Freiburg, 1906. GREGOROVIUS, *Storia della citta di Roma*, Firenze, 1901 (trad. ital.). GEIGER, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland*, Munich, 1883, etc.

qualité d'humaniste, était friand de belle éloquence. Il aimait à juger les tournois littéraires et à présider les disputes d'érudits (1). Aussi les cicéroniens étaient l'objet de sa prédilection. Parmi eux, trois orateurs enlevaient spécialement les suffrages : Tommaso Inghirami, Camillo Porzio et Gian Battista Casale. Tous trois professaient à l'université de la Sapience, réorganisée par le Souverain Pontife.

Inghirami, surnommé Fedra, à cause du rôle de Phèdre joué par lui à la perfection dans l'Hippolyte de Sénèque, avait brillé à l'Académie, lorsqu'elle fonctionnait sous la direction du célèbre Pomponius Leto. Raphaël a pris sur le vif cette figure corpulente et massive, où deux yeux brillants d'intelligence dissimulent ce que le buste a de lourd et de grossier (2). Camillo Porzio, son élève, évêque de Teramo, était le favori des oraisons funèbres. Il prononça celle du cardinal de San-Giorgio (7 avril 1509), celle du cardinal Santorio (10 avril 1511), celle du cardinal de la Rovère (3 avril 1517), et enfin, celle du duc Laurent de Médicis, le 25 mai 1519. Il mourut d'une chute de cheval, le 29 novembre 1521 (3). Gian Battista Casale, chanoine de Latran, se distinguait à la fois comme orateur, poète et dramaturge (4).

A côté d'eux, quelle multitude de rhéteurs et de rimail-

(1) A. Joly, *Sadolet*, Paris, 1856, p. 11.

(2) L'original du portrait de Raphaël est à la Casa Inghirami de Volterra. Les portraits de saint Jean de Latran (sacristie) et de la galerie des Uffizi à Florence sont des copies. Cf. Gruyer, *Raphaël, peintre de portraits*. Paris, 1881 et Pastor, *op. cit.*, III, 1899, p. 754.

(3) Cf. Marini, *Il ruolo de' Professori dell' Archiginnasio di Roma*, Roma, 1797, p. 67-68. *Diarium Blasii de Cesena Magistri ceremoniarum ab anno 1518... ad annum 1540*. Mss. Vatican, f° 6a, 10b, 22a, 47b. V. aussi le recueil des *Coryciana* (appendice D. Erasme en parle dans le Cicéronien.

(4) Hergenröther, *Regesta Leonis X*. n° 11378. Ami de Colocci et académicien (Lancellotti, *Poesie italiane e latine di Monsignor A. Colocci*, Jesi, 1772, 58 sq. Giraldi, *De poetis sui temporis*, etc.). Auteur d'une comédie pastorale l'*Amaranta* (1538) dans le genre du *Pastor fido* de Guarino, d'une *Oratio in legem agrariam... ad Clementem VII*, Romae, 1524. Poésies au ms. Vat. lat. 7205.

leurs obscurs, attirés par la générosité bien connue et... aveugle du Mécène romain! Lorenzo Grana, Vincenzo Pimpinella, Giacomo Gottifredi, Biagio Pallai et d'autres, méritent à peine une mention dans l'histoire littéraire.

Comme nous les retrouverons mêlés presque tous au procès de la *cittadinanza*, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Christophe de Longueil leur fut présenté. Ils accueillirent non sans défiance cet homme du Nord, qui venait leur disputer la palme de l'éloquence. Il la leur disputa si bien qu'en très peu de temps il les éclipsa tous, et s'éleva d'emblée au premier rang. Et à l'inquiétude succéda l'envie...

On se mit à rechercher les origines de ce Français hier inconnu, aujourd'hui protégé des Bembo et des Sadolet, et on découvrit le malencontreux discours prononcé à Poitiers en 1509. Enfin ! l'arme de combat était trouvée : Longueil avait osé médire de Rome et de l'Italie, donc il fallait crier haro sur le baudet. Il se forma un clan d'opposition, un comité de défense nationale d'autant plus redoutable que le pape était mal disposé envers la France. Le cri de guerre du Pontife *Fuori i barbari* devint le mot d'ordre du parti italien. C'était en l'année 1518. Les amis de Longueil jugèrent la situation alarmante et, pour parer au danger, ils résolurent de tenter un coup décisif. En réponse directe au panégyrique de saint Louis, le jeune étranger ferait l'éloge de Rome. Le 5 août 1518 et les quatre jours suivants, les Académiciens se réunirent dans la maison du dataire Ghiberti (1), pour entendre le barbare célébrer les gloires de la Rome ancienne et de la Rome nouvelle.

Par un heureux hasard, les cinq discours nous ont été conservés (2). Il va de soi que leur valeur est très relative.

(1) Ghiberti occupait alors le poste de secrétaire du cardinal Jules de Médicis, plus tard Clement VII. Il habitait le palais de la Chancellerie (Corso Vittorio-Emmanuele) (Gnoli, *Un giudizio di lesa romanita*, p. 19-20). Une bibliographie abondante sur Ghiberti se trouve dans Lancellotti, *Poesie di Angelo Colocci*, Jesi, 1772, p. 80-81.

(2) Cod. Ottob. Vatic. 1517, f° 44 à 185. Les f°s 1 à 44 qui contenaient

Reprendre cinq fois le même sujet, habiller de cinq formes différentes des idées identiques, n'était pas chose facile. Le plus souvent, ces longs dithyrambes ne se présentent que sous la forme d'un ramassis de mots et de phrases stéréotypées. On se demande ce qu'il faut admirer le plus, du courage de l'orateur ou de la patience des auditeurs, condamnés à entendre cinq jours de suite cet interminable panégyrique.

Longueil fait d'abord face à ses adversaires. Il se défend d'avoir mal parlé de Rome. Il affirme que son éloge de saint Louis n'entraînait aucune comparaison entre la France et l'Italie. C'était une de ces thèses qui développent l'esprit critique et l'habileté d'argumentation des jeunes gens (1). Comment serait-il l'ennemi des Romains et des Italiens, lui qui doit à la culture latine toute sa science, tout son talent, toute son humanité (2)?

Rome est la maîtresse et l'éducatrice des nations. Elle a dominé le monde par ses victoires et son habileté diplomatique, elle lui a donné des lois et, aujourd'hui encore, elle l'éclaire de son radieux soleil. D'ailleurs, ses productions minérales, animales et végétales font de l'Italie le pays le

Christophori Longolii perduellionis rei defensio manquent. Les cinq discours sont intitulés *Oratio apologetica in Urbis encomium manuscripta et aliae quatuor ejusdem generis.* Ce sont des copies exécutées pour le compte de Fulvio Orsini. Le manuscrit fit partie des collections du duc Angelo d'Aeltempo d'où il passa dans le fonds Ottoboni.

(1) Ac si quid olim imprudentia lapso mihi obiter excidit, id esse totum vel adulescentiae tyrocinio vel rudibus annis condonandum? Alioqui siquid juranti creditis, Deum testor immortalem, Quirites, non me ideo cum id aetatis declamabam, gallos romanis contulisse quam oratione mea nomini romano aliquid detractum, gallico ea ratione nonnihil adeptum iri sperarem (f° 45a)... Quare nec vos, Quirites, attendetis quid olim pene puer luserim, quid adulescens declamaverim, quid homines nimium vel patriae suae studiosi vel mei amantes inconsulto editionis honorem publicaverint (f° 47b).

(2) Ego romani nominis odiosus? qui siquid habeo humanitatis, siquid doctrinae, siquid virtutis, breviter, siquid praeter effigiem hominis, ita libens ingenueque acceptum refero : sed quid haec ego apud vos scrupulosius qui me abhinc biennium quo vobiscum jugiter versatus sum omni officio ac potius pietate prosequendum putastis? Nedum nihil temere illis reddendum qui falsos istos adversus me rumores in vulgus sparserant...

plus fertile de l'univers (1). A l'heure présente, Rome est la clef de voûte de la religion chrétienne. Tous les peuples ont les yeux fixés sur le successeur de Pierre comme, dans l'antiquité, ils les fixaient sur César...

Voilà, en résumé, les très maigres idées que l'orateur développe.

On s'aperçoit que les lieux communs employés pour le panégyrique de la France reparaissent appliqués à l'Italie avec la même désinvolture (2).

Cependant, il y a entre les deux discours une différence essentielle. L'enthousiasme qui animait la défense de l'humanisme français manque à cette froide compilation, rédigée sur commande. Ce n'est plus un pamphlet de combat, mais une composition exécutée suivant les préceptes de la rhétorique cicéronienne. Le Longueil actif et ardent de 1508 a fait place à un homme circonspect, rompu aux artifices de l'art, que la valeur ou la vérité de sa thèse laissent fort indifférent. Il a fait aujourd'hui le panégyrique de Rome, demandez-lui demain celui de Constantinople ou d'Alexandrie et il vous démontrera que la Turquie est le plus beau pays du monde ou que l'Égypte est un soleil de civilisation.

En un mot, l'orateur d'antan est devenu simple rhéteur. Les phrases sont mieux tournées, le rythme et le nombre oratoire sonnent bien à l'oreille, la période prend de l'ampleur, mais l'énergie de l'homme actif, son impérieuse volonté de convaincre ont disparu. La plante du nord s'étiole sous le climat meurtrier du midi...

Un moment, elle parut se ranimer, sous le ciel bleu de la Méditerranée, dans les rochers solitaires de Lérins. En effet,

(1) L'éloge de l'olive et des vins italiens renferme des souvenirs très curieux de Pline que l'auteur connaît fort bien (f° 606).

(2) Ainsi aux illustrations gauloises Varron, Atacin, Favorinus, etc., énumérées dans le panégyrique de saint Louis, il oppose les grands hommes romains. Il cherche toujours à effacer la mauvaise impression produite par le discours de Poitiers (f° 105ᵃ seq.)

ne se sentant pas en sûreté à Rome, Longueil parait avoir eu l'intention de se retirer au monastère de Saint-Honorat, dirigé alors par Grégoire Cortèse qui obtint sous Paul III le chapeau de cardinal (1). Il connaissait Lambert, évêque de Venouse, ami personnel de l'abbé de Lérins, Augustin Grimaldi, évêque de Grasse (2), qui avait la juridiction de l'abbaye, et Benedetto Tagliacarne dit Theocrenus (3), correspondant de Cortèse. Étienne Sauli (4), que nous retrouverons

(1) Grégoire Cortèse, type de l'humaniste chrétien, après avoir étudié les lettres à Plaisance et le droit civil a Bologne et à Padoue, s'était retiré dans un couvent de Mantoue. Il se rendit de là à Lérins, où il fut revêtu de la dignité abbatiale. Il dirigea aussi quelque temps l'église de Saint-Georges le Majeur à Venise. Il fut enfin crée cardinal par Paul III en 1542 et mourut en 1548. Cf. la *Vita Cortesii* en tête de ses lettres (Venise, 1573); ARMELLINI, *Bibliotheca Benedictino-Casinensis*, p. 183-87; LIRON, *Singularités historiques et littéraires*, IV, 531-32; ALLIEZ, *Histoire de l'abbaye de Lerins* Paris, 1862, t. II, 439-42; CIACONNIUS, *Vitae pontificum et cardinalium*, III 683-85; UGHELLI, *Italia sacra*, II, col. 380.

(2) Augustin Grimaldi appartenait à la famille génoise de ce nom. Il ava été chargé par la République de Venise de missions diplomatiques en Espagne (*Diarium Marin Sanuto*, III, 1249). A sa mort, en 1535, il fut remplacé, sur le siege épiscopal de Grasse, par Benedetto Tagliacarne, dont nous parlerons ci-dessous. Ami et correspondant de Sadolet (SADOLETI, *Opera*, 1767, I, 132, 258, 302, etc). Cette famille Grimaldi était alliée aux Doria (Grimaldi-Ceba); cf. LABANDE, *Les Doria de France*, Paris, 1899.

(3) Benedetto Tagliacarne de Sarzana, dit Theocrenus, suivit en 1522 Federico Fregoso, archevêque de Salerne, à la cour de France. De 1526 à 1530, il fut précepteur des deux fils de François I[er] et partagea leur captivité en Espagne. Il succéda à Grimaldi comme évêque de Grasse en 1535 et mourut en octobre 1536. Ses poésies ont été publiées en 1536 (FLAMINIO, *Il Cinquecento*, p. 126; BOURILLY, *Jacques Colins, abbé de Saint-Ambroise*, Paris, 1905).

(4) Étienne Sauli était frère du fameux cardinal Bandinello Sauli qui conspira contre Léon X. A Padoue, sa maison était le rendez-vous de tous les hommes de lettres. A Gênes, il avait fondé une Académie dont firent partie Seb. Delio, M. A. Flaminio et Giulio Camillo (cf. le répertoire de la correspondance de Longueil, J. A. FLAMINII *epistolae*, Bononiae, 1744, p. 503, PAULI MANUTII *epistolae*, 345 et les poésies de M. A. Flaminio). Le bienheureux Alexandre Sauli, apôtre de la Corse, appartient à cette famille Philippe Sauli, cousin d'Étienne, était évêque de Brugnate († 1531). Cf. aussi *Elogia clarorum Ligurum* dans BURMANN-GRAEVIUS, *Thesaurus antiquitatum Italiae*, II, 802.

à Padoue en compagnie de Christophe de Longueil, voulait aussi s'adonner dans la solitude de Lérins à l'étude des belles-lettres. Sous prétexte de prendre part aux exercices de la Semaine Sainte, il avait visité le monastère dans le plus strict incognito. Il s'était présenté à Cortèse sous le costume d'un marchand génois, mais le moine-humaniste, remarquant l'érudition et l'urbanité du pseudo-négociant, finit par découvrir le mot de l'énigme. Étienne Sauli révéla de bonne grâce le motif de son voyage et promit à Cortèse d'amener à l'abbaye Christophe de Longueil et d'autres érudits.

Ce furent sans doute ces différents personnages qui engagèrent Longueil à se mettre en rapport avec Cortèse.

Le 31 octobre 1518, le jeune humaniste adressait à l'abbé de Lérins une lettre grecque dans laquelle il protestait de son désir de poursuivre ses études sous sa direction (1). La missive n'arriva pas à son adresse, mais l'évêque de Venouse, passant par Saint-Honorat, en remit une seconde qu'il apportait avec lui de Rome et il fit un éloge si enthousiaste de Longueil, que Cortèse lui répondit par un appel chaleureux à jouir des merveilles de l'île. La mer y est calme et bleue, dit-il, l'air en est serein et pur, le soleil y luit dans toute sa splendeur. Que Longueil vienne, loin du vulgaire profane, loin de Rome délétère, cultiver en paix la poésie et l'éloquence (2).

Le 25 janvier 1519, notre cicéronien, toujours indécis, remercie l'abbé de Saint-Honorat de son invitation si cordiale. Il aspire à la paix et au repos qui entourent les

(1) Gregorii Cortesii *Mutinensis S. R. Ecclesiae Presb. Cardinalis epistolarum familiarium liber*, Venetiis, 1573, p. 213. C'est la lettre grecque dont nous avons parlé ci-dessus : Χριστοφόρος Λογγώλιος Γρηγορίῳ Κορτησίῳ.

(2) *Ibid.*, p. 9. Longueil voulait passer trois ou quatre ans à l'étude de l'antiquité : At vero illud maximum quod te audio animo concepisse tranquillo solitudinis literatoque ocio triennium ad summumve quadriennium frui quo possis totius antiquitatis monumenta excutere et aemulari, tibi immortale nomen, aetati nostrae decus, posteritati utilitatem non mediocrem pariturus (Lettre s. d.).

moines de Lérins (1). Enfin, quelques jours après, il débarque dans l'île, mais avec le ferme propos de ne s'y arrêter que quelque temps. Augustin Grimaldi et Cortèse lui firent un chaleureux accueil. Ils admirèrent l'immense érudition de cet homme vraiment universel, l'affabilité de ses manières, le charme de sa conversation (2), mais ils s'étonnèrent de son obstination à ne pas demeurer au monastère. De fait, leurs instances furent vaines. Notre Longueil, qui aspirait naguère à étudier quelques années sous l'égide de Grégoire Cortèse, alléguait maintenant des ordres formels du Souverain Pontife, auxquels il ne pouvait se dérober sous peine de perdre sa protection. D'autre part, il demandait des lettres de recommandation pour Celio Calcagnini qui vivait à Ferrare (3), et pour Andrea Naugero (4) qui demeurait à Venise, ce qui semblerait indiquer qu'il comptait s'installer dans la cité des lagunes.

En réalité, il venait d'apprendre le succès des démarches de Bembo et de Sadolet en matière très importante. Il allait être créé citoyen romain !

(1) GREG. CORT., *o. c.*, p. 13-14, Romae, VII, Kal. Feb. [1519].

(2) ... Admiratus sum tamen in ea aetate, cum disciplinarum fere omnium cognitionem, tum praecipue quod id potissimum profiteri videretur, de quo verba facere libuisset, nam morum facilitatem, suavitatem congressus, facile mihi persuadeo illum ex diutina tui consuetudine fuisse adeptum, p. 18. Cortesius Stephano Saulio.

(3) *Ibid.*, p. 16-17. Celio Calcagnini, savant bibliophile, numismate, bon latiniste, traduisait même en italien des comédies latines pour le théâtre de Ferrare, où il vivait sous la protection d'Isabelle d'Este. Il combattit furieusement Luther et s'aliéna ainsi les bonnes grâces de Renée de France, épouse d'Hercule II, duc de Ferrare. On sait qu'il trouva probablement le premier la théorie de la rotation du globe (E. PIANA, *Ricerche e osservazioni sulla vita e sugli scritti di Celio Calcagnini*, Rovigo, 1899, et LUZIO-RENIER, *Coltura e relazioni litterarie d'Isabella d'Este*, *Giorn. stor. lett. ital.*, XXXV, 1900, 240-42, où l'on trouvera une bonne bibliographie).

(4) V. plus loin.

CHAPITRE VI.

LE DROIT DE CITÉ ROMAINE. — PROPOSITION DE BEMBO. — OPPOSITION DU CLAN ITALIEN. — FAVEURS DE LÉON X. — LE PROCÈS DE LA CITTADINANZA. — ATTAQUE DE CELSO MELLINI. — FUITE DE LONGUEIL. — SA DÉFENSE. — SON TRIOMPHE.

Les cinq discours « de laudibus urbis Romae » excitèrent une émotion considérable à Rome. Jamais, disait-on, on n'avait célébré en termes si pompeux la grandeur de la Ville éternelle (1). Désormais, le nom de Longueil planait dans la célébrité. Aussi, Bembo, Sadolet et Castellano profitèrent de ces dispositions favorables pour faire une hardie proposition : on décernerait à l'orateur, pour prix de son éloquence, le droit de cité romaine.

Les humanistes de Rome se croyaient très naïvement les successeurs des maitres du monde (2). En conséquence, ils accordaient, non moins gravement, le droit de cité à ceux de leurs amis qui avaient bien mérité de la patrie. Presque tous les « provinciaux » devaient se soumettre à cette formalité singulière. Une des plus belles fêtes du pontificat de Léon X eut lieu, lors de la réception comme citoyens romains de Julien et Laurent de Médicis (3). Cette distinction fut accordée à Michel-Ange en 1537, et, pendant longtemps, les personnages les plus illustres la recherchèrent avec avidité (4). Mais, en 1519, cet honneur était réservé aux seuls

(1) . . eruditorum omnium attestatione, dit Longueil, res vestras eo celebrarim modo quo ante me mortalium nemo.

(2) « Ils parlaient dans leur langage pompeux et factice de la puissance, de la force de leur pays, ils se figuraient qu'on en allait revenir aux anciens temps, que leurs princes, nourris de la seve antique, allaient reconquérir la terre » (VOIGT, *Die Wiederbelebung der klass. Alterthums-Wissenschaft*, II, 364).

(3) GREGOROVIUS, *Alcuni scenni storici sulla cittadinanza Romana* (*Memorie d. R. Acc. dei Lincei*, Ser. 3ª, Vol. I, 1877, 314-46).

(4) Montaigne la reçut en 1581 et s'en montra très flatté. Elle fut offerte à Juste-Lipse, qui eut l'audace de la dédaigner (*Epistol. centur. III miscell.*,

Italiens. Les « barbares » — qu'ils s'appelassent Érasme, Budé ou Longueil — ne pouvaient y prétendre.

Cependant, les protecteurs du nouveau venu n'en poursuivirent pas moins leur projet. Le décret de demande fut soumis au conseil, le 31 janvier 1519. Antonius de Petrucciis, Blanchus de Lucca, docteur en droit, Colutius de Velletri et Christophorus « natione gallus, ecclesiasticus » sollicitaient la faveur d'être reçus comme citoyens romains (1).

Tous furent admis sans difficulté le 14 février 1519. Seulement, le diplôme qui légalisait la nomination de Christophe de Longueil ne lui fut pas remis. Le 9 avril, une réunion des membres de l'Académie romaine eut lieu au Capitole, et il fut décidé que Longueil, avant d'entrer en possession de son titre, devrait se justifier des attaques contre Rome, dont fourmillait son discours de Poitiers. C'était une manœuvre de la dernière heure, due aux agissements du clan nationaliste qui avait réussi à contrebalancer l'influence de Bembo.

Le secrétaire pontifical répondit à cette perfidie par un acte retentissant. Le 12 avril, Rome apprenait avec stupéfaction que le pape venait de créer Christophe de Longueil comte palatin et protonotaire apostolique, et que, pour encourager ses études, il lui accordait une pension annuelle (2).

Cette nouvelle ne fit qu'augmenter la rage des adversaires du jeune Français. La lutte était engagée.

A l'instigation de son précepteur, Tommaso da Pietrasanta, le Romain Celso Mellini se chargea de soutenir l'accusation.

n° 100, lettre à Erycius Puteanus). Par contre, son élève Erycius l'accepta (Th. Simar, *Erycius Puteanus*, Louvain, 1909, p. 9).

(1) Ce décret a été retrouvé dans les Archives communales de Rome et publié par M. Gnoli, *Un giudizio*, etc., p. 24-25, *Nuova Antologia*, XXXI, 1891, p. 272-73.

(2) M. Vittorio Cian a retrouvé aux archives du Vatican deux brefs de Léon X concernant Christophe de Longueil : le premier est une dispense *pro defectu natalium*, le second lui confère les dignités de notaire pontifical et de comte du palais (*Giorn. stor. della lett. ital.*, XIX, 1892, p. 378-82 et 383-85).

La famille Mellini ou Millini était une des plus anciennes de Rome (1). Le banneret Savo Mellini, chargé de fonctions importantes vers le début du XVe siècle (2), avait fait la guerre avec succès aux tyranneaux qui opprimaient sa patrie. Un de ses fils, Francesco Mellini, chanoine de Saint-Jean de Latran, fut chargé par Martin V de réformer les monastères de Naples et de Sicile, puis il devint évêque de Sinigaglia. Le cardinal Jean Mellini, évêque d'Urbino, remplit des charges à la curie pontificale sous les papes Callixte III, Pie II, Paul II et Sixte IV (3). Pierre Mellini, secrétaire du Sénat romain et chancelier, eut deux fils, Celso et Mario, père de notre Celso. Les Mellini possédaient une vigne au Monte Mario, des terres à Acquatraversa, Capitignano, Olibano, Mentana, l'Osteria della Storta et une chapelle privée à Saint-Eustache, etc. (4). Peut-être l'église San Nicola de Mellinis a-t-elle été construite par eux (5). Leur palais, sis à la piazza Navona, renfermait, selon Pighius, des richesses d'art étonnantes (6). Celso, surnommé Archelao, ne pouvait supporter l'injure faite à Rome par ce barbare en guenilles. Pietrasanta, une de ces nullités qui pullulaient à Rome au temps de Léon X n'eut

(1) On trouve en 1026 un Johannes Mellini habitant, à la piazza Navona (Regio IX) GALLETTI, *Del Primicero della Santa Sede apostolica e di altri uffiziali maggiori del sacro palagio Lateranese*, Roma, 1776, p. 259).

(2) Ce Savo Mellini contint le peuple lors de la défaite de Jean XXIII par le roi de Naples Ladislas 1411). Cod. Vat. lat. 3406 : *Epistola Platynae ad Celsum Melinum... Vita amplissimi patris Joannis Melini Sanctorum Nerei et Achillei presbyteri cardinalis a Platyna bibliothecario palatino edita.* Les banderenses, chefs de la démocratie, commandaient la milice communale (GREGOROVIUS, *op. cit.*, III, 467-68).

(3) Le cardinal Mellini était aussi un protecteur des humanistes. Il eut l'audace d'envoyer tous les mois trois ducats au fameux bibliothécaire Platina, enfermé au château Saint-Ange par ordre de Paul II. Par reconnaissance, Platina écrivit sa biographie.

(4) LANCIANI, *Storia degli scavi di Roma*, I, 1902, p. 113.

(5) On l'appelait aussi S. Nicola delli Cavalieri. Aless. Peretti la nomme san Nicola de Melinis : C. Camerario, S. Nicola Melinorum (ARMELLINI, *Le chiese di Roma dalle loro origine sino al secolo XVI*, Roma, 1887, p. 486).

(6) Il en reste encore aujourd'hui une tour dite Tor Millina (Via dell' Anima).

pas de peine à lui démontrer que l'honneur de punir le calomniateur lui était réservé. Aussitôt, Mellini (1), se mit à la tête du parti italien.

Des rumeurs alarmantes circulaient dans le peuple. On craignait pour la vie de Longueil. Un moment, celui-ci avait retrouvé son tempérament belliqueux d'autrefois et il avait résolu de se présenter devant ses adversaires. Mais à sa crânerie succéda bientôt une peur lamentable. Vraiment, la situation était critique. Les insinuations perfides de Mellini et de ses amis provoqueraient certainement des actes de violence. Le poignard et le poison étaient encore d'usage courant sous Léon X : « Rome est toujours la » sinistre ville où les sicaires de César Borgia opéraient » naguère dans l'ombre des petites rues, sous la lampe des » Madones ; les coupe-jarrets y assassinent toujours pour » le compte des grands seigneurs et des cardinaux, rivalités » d'ambition, querelles de débauchés, haines de famille... » (2).

Les compatriotes allemands de Longueil refusaient de le recevoir par crainte de représailles. Le malheureux demeurait seul en face de la fureur générale. Des bandes d'hommes armés parcouraient les rues en criant : A mort (3) !

(1) Longueil parlant des Mellini dit : Adolescentuli sunt enim, nec tam suopte ingenio quam paedagogorum suorum imperio apud vos me detulerunt... Sed multis inquilinis, qui promissa tum barba tum toga conspicui, nec vulgi judicio indocti, suo autem longe doctissimi, se his adolescentibus venditant eorumque astipulatores videri volunt... M. D. Gnoli a, le premier, reconnu Pietrasanta dans ce « pédagogue à la longue barbe ». Francesco Arsilli (Francolini, *Poesie latine di Francesco Arsilli*, Senigallia, 1837, p. 12) le désigne ainsi dans son *De poetis urbanis* :

Quique supercilii rigidi Lunensis ab annis
Assuetus teneris se indere cuncta Tomas
Inde sibi metuens, vigili sic cuncta lucerna
Lustrat, ut a nullis ungibus ictus est.

Cf. aussi Vincenzo Santini, *Commentarii storici sulla versilia centrale*, VI, 18 seq. ; Lanciani, *Storia*, etc., I, p. 58 ; le recueil *Coryciana* (v. plus loin). — Il est un des interlocuteurs du *De infelicitate litteratorum* de Pierio Valeriano.

(2) Madelin, *Journal d'un habitant français de Rome, de 1509 à 1540* (*Mélanges éc. franç. Rome*, 1902, p. 261).

(3) *Orat. perduellionis rei*, Florentiae, 1524, f°22*b*.

Jean de Pins, alors à Rome (1), et Pietro Bembo supplièrent vainement Mellini de renoncer à son entreprise.

Aussi, conseillèrent-ils à leur protégé de s'esquiver prudemment. L'apologie qu'il avait préparée, serait lue en séance publique par un de ses partisans. Nul doute que sa supériorité sur l'accusation de Mellini (2) ne lui assurât le triomphe. Les haines apaisees, Longueil pourrait revenir à Rome. Mais, dans l'état actuel d'excitation des esprits, il valait mieux fuir. Vers la mi-juin, le pauvre exilé prétexta des affaires pressantes qui le rappelaient à Paris et, secrètement, il quitta l'Italie... (3). Bembo lui-même partit pour Venise.

Le 16 juin 1519, une foule d'humanistes se pressaient dans une des salles du Capitole. L'Academie avait réuni le ban et l'arrière-ban de ses membres. Le pape Léon X lui-même trônait au milieu des cardinaux Colonna, Cesarini, Della Valle, Jacovacci, Farnèse, Orsini. On pouvait noter, d'un côté, les timides partisans de Longueil, Sadolet, Lelio Massimo, Mario Molza, Hieronymo Negri (4), M. Ant.

(1) Jean de Pins (1470-1537) d'une famille toulousaine, était entré dans la diplomatie; il negocia, entre autres affaires, les preliminaires d'un traité de paix entre Leon X et François I[er] (1515). En 1516, il devint ambassadeur de France à Venise et, en 1519, il fut chargé des memes fonctions à Rome. En 1523, il se retira dans son évêché de Rieux où il vécut les dernieres années de sa vie. Il avait rassemblé une grande collection de manuscrits précieux, qui passa à la bibliothèque de Fontainebleau. — *Biographie toulousaine*, Paris, 1855 ; *Mémoire historique pour servir à l'eloge historique de Jean de Pins*, Avignon, 1748 ; RICHARD COPLEY-CHRISTIE, *Etienne Dolet*, Paris, 1885 (trad. franç.), p. 57 seq. ; THUASNE, *R. Gaguini epistole*, Paris, 1903, I, 374, n° 1.

(2) On faisait remarquer cependant que Mellini l'emporterait dans l'art du débit.

(3) Longolius clam urbe cesserit... (GIRALDI, *De poetis nost. temp.*, 1551, p. 50).

(4) Ce Laelius Maximus, qui reparaîtra plus d'une fois au cours de cette étude n'est autre qu'Anton Lelio Romano, auteur de pasquinades. Il appartenait à la riche famille des Massimi. Il était fils de Messer Luca de Massimi et de Virginia Colonna. Leurs nombreuses villas contenaient des collections artistiques, dispersées plus tard à tous les vents. Cf. E. PEROCOP, *Di Anton*

Flaminio (1), de l'autre, ses ennemis déclarés, Celso et Pietro Mellini, Tommaso da Pietrasanta, Lorenzo Grana, Biagio Pallai, enfin, la foule des indécis que les deux partis allaient se disputer, Camillo Porzio, Battista Casale, Evangelista Maddaleno (2) et son frère Giulio, Marco Torquato, Battista Palino, Girolamo Gottofredo (3), M. Antonio Altieri (4) et son fils Giulio, Mario Salomone (5), Vincenzo

Lelio Romano (*Giorn. storic. della lett. ital.*, XXVIII, 1896, p. 67-73); LANCIANI, *Storia degli scavi*, I, 175; *Mittheil. des kaiserl. deutsch. arch. Instituts*, VI, 1891, 46.

Franc. Mar. Molza (1489-1544), poète italien bien connu, auteur d'élégies amoureuses. *Opere* publiés par SERRASSI, Bergamo, 1747-54, 3 vol. GASPARY, *Geschichte der italien. Literatur*, 482 ff.

Hieronymo Negri (1494-1550), humaniste romain, secrétaire du card. Cornari et de Gasp. Contarini, chanoine de Padoue, auteur de lettres et de discours en style cicéronien très pur. Ses œuvres ont été publiées en 1558 par M. Ant. Benavidius. C. la *vita Hier. Nigri* dans SADOLETI *epistol. appendix*, Roma, 1767, p. LXXV seq. Il écrivit en italien une description de Bergamo, sa ville natale (*Esempi de fatti memorabili e del sito della citta di Bergamo*).

(1) V. plus loin.

(2) La famille Maddaleno se distinguait à Rome par son goût pour l'archéologie. Elle était alliée aux plus nobles souches de Rome, aux Massimi, aux Altieri, aux Carboni, etc. (M. ANT. ALTIERI, *Li nuptiali*, édition Narducci, Roma, 1873, p. 27). Evangelista, élève de Leto, était fils de Niccolo. Il habitait une maison dans les environs de la place actuelle de la Minerve. Poète adulateur, il servit d'abord le cardinal Giovanni Colonna et, à sa mort, le cardinal Jean de Médicis. On le vit trôner dans les salons des Borgia aux côtés de César, de la belle Lucrèce et d'Alexandre VI, plus tard dans ceux de Jules II, de Léon X et ... de la courtisane Imperia. Maddaleno est le type du Romain décadent. Cf. O. TOMMASINI, *Atti della R. Accademia dei Lincei, Classe scienze stor.*, 1892, sér. IV, vol. X, p. I, 1-20, LANCIANI; *Storia degli scavi*, I, 109; CIAN, *Giorn. dell lett. ital.*, 1897, XXIX, 443; FRANCOLINI, *Poesie latine di Francesco Arsilli*, Senigallia, 1837; *De poetis urbanis*, p. 12, ROSSI, *Pasquinate die Pietro Aretino*, p. 116-17.

(3) Membres de familles bien connues à Rome. V. le IV[e] volume de GREGOROVIUS, *Storia della citta di Roma*.

(4) M. Ant. Altieri, l'auteur des *Nuptiali*, était professeur de droit romain a la Sapience en même temps que Mario Salomone. Cf. MARINI, *Il ruolo de' professori dell' Archiginnasio Romano per l'anno 1504*, Rome, 1797, p. 31-32 et quelques details dans V. CIAN, *Un trattatista del principe a tempe di N. Machiavelli, Mario Salomone*, Torino, 1900.

(5) Salomone, originaire de Florence, vint professer le droit a Rome, fut

Rustico, Stefano Teolo, Vincenzo Pimpinella (1), Girolamo Alessandrino (2), P. Pazzi (3), Paolo Giovio (4), Fabio Vigile (5), Angelo Collocci (6), Agostino Beazzano (7), Marco Caballo, Marc Antonio Casanova et Ant. Marostica (8),

proviseur de la *citta*, legat du pape Pie III. Léon X le crea comte palatin et cavaliere del Rione di Campitelli. Il devint avocat consistorial et mourut en 1532.

(1) Vincenzo Pimpinella, couronné poete par Jules II, chanoine de Saint-Jean de Latran, devenu sous Clement VII archevêque de Rossano (Renazzi, *Storia dell' Universita degli studi di Roma*, Roma, 1803, I, 190; Rossi, *Pasquinate di P. Aretino*, p. 115). A l'ouverture du conclave pour l'élection d'Adrien VI, il fit un discours pour exhorter les cardinaux à choisir un bon pape (*Diarium Blasii Cesennae*, f° 26b, 27 déc. 1521).

(2) V. le répertoire de la corr. de Longueil.

(3) Pierio de Pazzi, poète obscur dont parlent Arsilli et Tiraboschi qui louent sa prudence, sa noblesse et sa modestie (Rossi, *Pasquinate*, p. 85).

(4) Paolo Giovio (1483-1552) est bien connu. Il jouit de faveurs nombreuses sous Léon X, Adrien VI et Clément VII, mais sous Paul III (1549), il se retira à Côme dans son fameux Musée où il écrivit *Historiarum sui temporis libri XLV* (1550-52). Cf. Flamini, *Il Cinquecento* [Rome, 1903], p. 324-25 pour la bibliogr. *Gioviana, Di Paolo Giovio poeta fra poeti*, par V. Cian dans *Giornale stor. della lett. ital.*, XVII, 277-357.

(5) Fabio Vigile, professeur à la Sapience, devint secrétaire apostolique sous Paul III. Il avait était marié et était père de deux enfants. A la mort de sa femme, il entra dans les ordres (Arsilli, *De poetis urbanis*, éd. cit., p. 22, et L. Buonamico, *De claris Pontificiis epistolarum scriptoribus*, p. 235).

(6) Angelo Colocci, protecteur de l'Académie après la mort de Pomponius Leto, secrétaire de Léon X et évêque de Nocera. Cf. Lancellotti, *Poesie italiane e latine di Monsignor Ang. Colocci Jesi*, 1772 ; A. Hercolani, *Biografia di Ang. Colocci*, Forli, 1887 ; P. de Nolhac, *Bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, passim ; Th. Simar, *Les manuscrits de Properce du Vatican*, *Musée Belge*, XIV, 2, p. 88 et l'appendice II.

(7) Secrétaire de Pietro Bembo. Cf. Luzio-Renier, *Collura e relazioni litterarie d'Isabella d'Este*, passim ; V. Rossi, *Pasquinate di Pietro Aretino*, n° XIII, p. 22 ; Mazzuchelli, *Gli scrittori d'Italia*, II, 571 seq ; V. Cian, *Il cortegiano del conte Baldassare Castiglione annotato ed illustrato*, Firenze, 1894, p. 216 ; Roscoe-Bossi, *Vita di Leone X*, Milano, 1816, VII, 30-33.

(8) Marco Caballo, secrétaire du cardinal Cornaro. Il fut un des poètes les plus fêtés sous Léon XIII. Il se suicida quelques années après la mort du pape (Luzio-Renier, *Coltura e relazioni litterarie d'Isab. d'Este*, *Giorn. stor. lett. ital.*, XXXIX, 1902, 246-49.

M. Ant. Casanova, abréviateur apostolique, créé comte palatin, le 1er mai 1514, par Léon X. Imitateur de Martial, il a écrit les *Heroïca* (édit.

Giovanni Cattaneo (1), Girolamo Savorgnano (2), le Luxembourgeois Goritz, Ant. Adorno (3), Domenico Sauli (4), Antonio Tebaldeo (5), Egidio Canisis da Viterbo (6), Bernardino Capella, Girolamo Vida (7), Giulio Camillo Delminio (8), Baldassare Castiglione, l'auteur du *Cortegiano*, Giano Vitale (9) et Guido Postumo dit Silvestris (10). Pompée

VOLCIPELLA, Naples, 1867). Cf. B. VARCHI, *Storia fiorentina*, éd. MILANESI, I, 227 et HERGENRÖTHER, *Regesta Leonis X*, 8339, 8883.

Gianantonio da Marostica, poète érotique, professeur à Padoue en 1517, revint à Rome en 1519, où il mourut de la peste en 1523. Cf. MARANGONI dans *Nuovo Archiv. Veneto*, 1901, N. S., I, 131, et FRANCOLINI, *Poesi di F. Arsilli*, éd. cit., p. 16.

(1) Giovanni Mario Cattaneo de Novare, était secrétaire du cardinal Bendinello Sauli (MARINI, *Il Ruolo*, etc., p. 68). Il est connu par son commentaire sur les œuvres de Pline le Jeune, Milan, 1505.

(2) Cf. le répertoire de la correspondance de Longueil.

(3) Jean Lascaris parle de ce personnage dans ses épigrammes (*Jani Lascaris epigrammata*, à la suite de *De militia romana*. Opuscule rare, publié par Angelo Lascaris, Bâle, 1537, p. 127).

(4) Frère d'Étienne Sauli. Cf. répertoire cité.

(5) Cf. O. NARDI, *Antonio Tebaldeo* et toutes les pièces inédites que le savant italien a publiées. V. aussi le *Giorn. stor. della lett. ital.*, L, 1907, p. 72 seq. et suppl. 1907, n° 8, 106 seq. Son frère Timoteo Tebaldeo prit part également au procès della cittadinanza. Il avait brillé à la cour de Ferrare. Il s'aliéna les bonnes grâces d'Isabelle d'Este en écrivant des satires contre son rival Mario Equicola. Il se rendit à Rome vers 1512. Ses poésies ont souvent été publiées (1508, 1511, 1513, 1534, etc.), toutefois il s'en trouve encore des inédites dans certains manuscrits du Vatican, tels les n°s 3352-53. Cf. ROSSI, *Pasquinate di Pietro Aretino*, Rome, 1891, p. 111-112 ; surtout LUZIO-RENIER, *Coltura e relazioni letterarie d'Isabella d'Este*, *Giorn. stor.*, XXXV, 1900, 193-96.

(6) En attendant une étude définitive sur ce personnage, v. *Egidio da Viterbo e i Pontaniani di Napoli* (*Arch. stor. Napol.*, IX, 1884, 430-52).

(7) Littérateur bien connu. Cf. la bibliographie dans NOVATI, *Sedici lettere inedite di M. G. Vida, vescovo d'Alba*, *Arch. stor. lombard.*, X (1898), IIIe s., p. 2. p. 246-49 ; OSIMO, *Lettere inedite di Girolamo Vida*, *Giorn. stor.*, 1907, 105 seq. etc.

(8) Giulio Camillo, poète très renommé. On le mettait au même rang que Bembo et Vida pour son habileté de versificateur. Il fut mandé en France par François Ier (*De laudibus Francisci Regis Franciae* et *In Natali Virg. Mariae*, dans le recueil *Lyricorum libri duo*, Parisiis, 1531).

(9) Sur Giano Vitale (Janus Vitalis), cf. *Archiv. stor. Siciliano*, 1883, N. S., VIII, 1-94).

(10) Guido Postumo, plutôt ennemi de Longueil, fut en relations suivies

Colonna et le cardinal Cesarini favorisaient ouvertement Longueil (1). Marc-Antoine Colonna, le condottière bien connu, craignant de perdre la popularité dont il jouissait à Rome, se rangea du côté des Mellini, mais son opposition ne fut pas bien redoutable. Longueil eut soin d'ailleurs de le gagner par d'habiles flatteries. Dans ces conditions, la bataille s'annonçait très acharnée. La victoire demeurerait au plus adroit et surtout au plus éloquent.

La diatribe de Mellini, d'une violence inouïe, est un ramassis d'injures parfois si basses que son langage tient plus d'un palefrenier que d'un gentilhomme. Il appelle son ennemi furunculus, blattero, stolidissimus, barbarus, semissis homo, temerarius ac perfricatae frontis Germanus, petulantissimus convitiator, crassilinguis, cadaverosa ac tetra facies, bellua, et autres aménités du vocabulaire poissard.

Son accusation repose sur le texte du panégyrique de saint Louis, dont les Académiciens ont des exemplaires entre les mains (2). Grâce à cette pièce accablante, il enlèvera, dit-il, tout espoir de salut à son adversaire et il décidera tous ses partisans à l'abandonner.

Le discours comprend deux parties. Mellini examine d'abord le fait : Longueil a injurié le peuple romain, il a commis un crime de lèse-majesté et, suivant les lois antiques, il doit être puni du dernier supplice ou condamné à l'exil (3).

avec l'Arioste, Beroaldo, Maddalena di Capodiferro (ROD. RENIER, *Della Corrispondenza di G. P. Silvestri*, dans *Nozze Cian-Sappa-Flandinet*, Bergamo, 1894, 243-60).

(1) Pompeius Columna et Alex. Caesarinus propugnatores acerrimi (LONGOLII *epist.*, III, 11).

(2) Proh Dii, haeccine ille ausus est mandare litteris, haeccine in vestris omnium manibus habentur? (Vat. lat. 3370, f° 205[1]).

(3) Fretusque Dei optimi maximi primum patrocinio deinde eorum qui non indigne Romani proceres appellandi sunt, nihil verebor adversus quorundam levissimorum mordacitatem, adversus latini nominis hostem (si modo furunculus hac appellatione dignandus est) vestras sanctiones, vestra scita, vestra decreta, vestras leges in medium proferre quibus omnibus iste blattero sic

Et même, entraîné par sa haine aveugle, l'accusateur ne cache pas ses préférences pour la première alternative (1). La seconde partie, où l'orateur réfute les objections de son adversaire, n'est pas dénuée d'intérêt. Longueil alléguera que César avait accordé à la Gaule entière le droit de cité, donc, lui, Gaulois, est réellement citoyen romain. Mais Longueil est-il Gaulois? Non, il est Germain, car, dans une pétition au Souverain-Pontife, il se réclame du diocèse de Cambrai (2). Or, les barbares Germains ne peuvent aspirer au titre de citoyen romain. Mais, dira-t-on encore, au moment où il prononça le fatal discours de Poitiers, Longueil n'était qu'un enfant! Un enfant de vingt-deux ans, riposte Mellini, l'excuse est par trop vaine. A pareil âge, ou bien on a conscience de ses actes, ou bien on n'a pas l'usage de ses facultés mentales. Or, on n'accorde pas la *civitas* à un fou (3)!

Mellini termine par une prosopopée à grand effet. Si le droit de cité est accordé à cet homme, les ombres des Fabius, des Torquatus, des Camille, des Caton, des Cicéron, des Tite-Live se dresseront de leurs tombeaux et flétriront leurs descendants, indignes de porter le nom romain et de le faire respecter par les barbares (4).

Un tonnerre d'applaudissements couvrit la fin du discours. L'enthousiasme débordait. Baldassare Castiglione écrivit à Isabelle d'Este, duchesse de Ferrare, que, si Longueil s'était trouvé là, il aurait été foulé aux pieds ou précipité d'une fenêtre, sans autre forme de procès. Le pape

oppugnatur ut nulla salutis spes ei reliqua sit, nullum perfugium nisi in paucorum quorumdam favore quos per incultum et vastum animum agrestiumque morum similitudinem sibi conciliavit (f° 203b-204a).

(1) Ut eum non modo in numerum vestrorum non recipiatis, quin immo si receptus esset, non in ultimas tantum terras expellendum, verum etiam ob ea quae in vos inculpabilesque majores vestros evomuit, insigni aliquo exquisitoque supplicio more majorum puniendum censeatis (f° 206b).

(2) f° 216b-217a.

(3) f° 224a.

(4) *Ibid.*, f° 227a.

félicita vivement le jeune athlète et lui promit de le récompenser (1). Des groupes se formaient où l'on discutait avec chaleur. Les amis de Longueil, découragés, estimèrent que la lecture de son apologie se présentait dans les circonstances les plus défavorables. Aussi, Flaminio Tomarozzo, chargé de lire la défense de Longueil, renonça-t-il à son projet. Mellini avait gagné la première manche, Sadolet et ses quelques fidèles se réservaient pour la seconde.

Un passage très curieux du discours nous découvre le vrai motif de cette algarade : c'était uniquement la jalousie. Mellini décrit la jactance du barbare envers les Italiens. Il prétend tout savoir et posséder à fond l'encyclopédie de la science humaine. Les grammairiens le croient philosophe, les philosophes le croient jurisconsulte, les jurisconsultes le croient mathématicien, les mathématiciens le croient rhéteur, les rhéteurs le disent théologien, les théologiens le pensent astronome, les astronomes estiment qu'il est marchand et les marchands, qu'il est matelot. En réalité, il parle à tort et à travers et bourdonne confusément, comme une cymbale du monde (2). La supériorité d'esprit et la sûreté de l'érudition de Longueil portaient ombrage à l'ignorance de ces éternels rhéteurs.

Au fond, le discours de Mellini, à part les longs chapelets d'injures, n'est rien moins qu'intéressant. L'élégance du style en masque à peine l'inanité des idées. Longueil allait se donner le malin plaisir de battre son adversaire sur son propre terrain et avec ses propres armes : le cicéronianisme.

(1) Gnoli, *Nuova Antologia*, XXXI, p. 715.

(2) Grammatici enim hunc philosophum putant, philosophi jurisconsultum, jurisconsulti mathematicum, mathematici rhetorem, rhetores theologum, theologi cosmographum, cosmographi mercatorem, mercatores nautam arbitrantur. Dum tantum se grammaticum profitetur, absurde loquitur, dum musicus haberi vult, absurde canit, dum philosophum in ratione vitae cujus magister philosophus debet esse, turpiter peccat : item et de aliis doctrinis ac scientiis praestare solet et tanquam mundi cymbalum totam encyclopaediam confuso verborum strepitu et morosa quadam jactantia profitetur (f° 214a).

Le 9 août 1519, Mariano Castellano remettait à ceux qui avaient assisté au procès, des exemplaires imprimés de la plaidoirie de Longueil.

Elle était intitulée : *Christophori Longolii civis Romani perduellionis rei defensio*.

Cette défense, très habile, s'abstenait tout d'abord de ces injures de bas étage qui déparaient le discours de Mellini, et ce ne fut pas un fait banal, que celui d'un barbare, suivant l'expression méprisante des Italiens, donnant une leçon de politesse au gentilhomme romain, dont les ancêtres se perdaient dans la nuit des temps.

Longueil s'efforçait de réfuter par une rigoureuse logique toutes les allégations de son adversaire. Était-il, oui ou non, citoyen romain ? Il l'était en vertu d'un sénatus-consulte. Donc, une opposition quelconque au décret d'admission devenait en quelque sorte un blâme pour le Sénat romain. Qu'importe, répond son antagoniste ! Vous êtes coupable du crime de lèse-majesté, puisque nous possédons votre discours de Poitiers, qui offusque la dignité du peuple romain. Mellini est-il sûr du fait ? A-t-il produit des témoins et lesquels ? Longueil ne peut-il invoquer les fraudes d'un faussaire ? Vraiment, il est l'auteur du discours, il l'avoue, mais il a peine à croire qu'il tombe sous l'accusation de lèse-majesté. S'il a parlé en termes un peu vifs de Rome et de son histoire, c'est que son sujet exigeait qu'il fit l'éloge de la France et que Rome seule peut lui être comparée. Il adjure le peuple romain de ne pas attacher trop d'importance à l'exubérance irréfléchie d'un enfant. De fait, qui ne voit que les phrases peut-être imprudentes, en tout cas très innocentes, d'un opuscule écrit depuis dix ans, ignoré de tous et imprimé contre le gré de l'auteur, ne sont qu'un prétexte invoqué par l'envie de certains Italiens, contre un étranger et un homme nouveau ? Voilà le vrai motif de l'accusation !

Dans une autre partie qui forma plus tard le discours fictif de la seconde journée des débats, Longueil réfute les calomnies dont il est l'objet de la part du clan italien, en

particulier, les trois griefs invoqués pour lui refuser la *civitas*, c'est-à-dire sa nationalité, son obscurité et son ignorance. Il ne se défend contre les deux premières accusations qu'à la façon mesquine d'un cicéronien, mais il bondit sous le reproche d'ignorance. Si vraiment il est ignorant, comment expliquer la coalition qui s'est formée contre lui, les faveurs dont il jouit auprès des Académiciens et non des moindres, le soin que ses adversaires ont mis à composer un discours irréprochable et bien ordonné? Il retrouve un moment les accents énergiques d'autrefois, pour clouer au pilori ces Italiens à l'esprit étroit qui s'opposent à la diffusion des bonnes lettres et gardent jalousement leurs trésors manuscrits. C'est méconnaitre la mission civilisatrice de l'Italie, qui a le devoir de porter la lumière aux autres nations. Voilà pourquoi Longueil a le droit d'être citoyen romain.

La péroraison du second discours exhorte les juges à faire leur devoir et à se souvenir de leur réputation. Retirer sous un vain prétexte une faveur accordée, serait une action indigne des sénateurs romains dont la prudence et la sagesse sont proverbiales.

M. Gnoli remarque très justement que Longueil a reconstitué avec une puissance d'imagination extraordinaire une bataille oratoire au forum telle qu'en livrait Cicéron. Style, manière, ordonnance, période, termes de jurisprudence, tout y est. Sous ce rapport, il n'y pas de comparaison possible entre l'*Oratio perduellionis* et le discours de Mellini. La supériorité de Longueil s'affirmait si écrasante que la victoire ne faisait plus de doute. Le diplôme de citoyen romain lui fut définitivement conféré. Il reçut à Paris la nouvelle de son triomphe et une lettre de Bembo l'invitant à revenir aussitôt à Rome.

CHAPITRE VII.

VOYAGE DE LONGUEIL EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. — SA VISITE A ÉRASME A LOUVAIN. — RETOUR EN ITALIE. — LONGUEIL A VENISE. — IL SE FIXE A PADOUE.

Pendant que ces événements tragi-comiques se passaient dans la ville éternelle, Christophe de Longueil avait repris le chemin de la France en compagnie de Lorenzo Bartolini et de quelques autres savants (1). Il revit à Paris ses parents, ses amis et son bienveillant protecteur Louis Ruzé. Tous cherchaient à le retenir en France, quand soudain, Longueil apprit le résultat du procès *della cittadinanza*. Malgré le mécontentement de Ruzé, il résolut de retourner en Italie (2). C'est pour obtenir l'assentiment de Budé qu'il vint rendre visite au grand humaniste en sa maison de Marly, dans les premiers jours de septembre (3). De plus, il escomptait la recommandation de Budé auprès d'Érasme et de Thomas Morus, qu'il désirait voir avant son retour en Italie. Tout se réalisa suivant ses prévisions. Budé le chargea d'une lettre pour l'auteur de l'*Utopia* (4), et pour Érasme qui résidait alors à Louvain. Nous n'avons aucun renseignement sur son séjour en Angleterre. Nous savons seulement qu'il y fit la connaissance de Linacre (5), et de

(1) Ce Lorenzo Bartolini ou Bertolini était un humaniste vénitien. Ses frères Jean, Zénobe et Laurent remplirent des missions diplomatiques pour la Sérénissime République. Érasme lui écrit en termes très flatteurs (*Epistolae*, I, 567) et LONGOLII *epistolae*, IV, 19; TIRABOSCHI, *Storia della lett. ital.*, VII, I, 243. — Longueil était aussi accompagné d'un petit domestique qui avait abandonné sa famille pour le suivre dans ses pérégrinations (LONGOL. *epist.*, II, 3 et 4) et de quelques autres personnages de distinction, dit Budé (σύν τισι δὴ χαρίεσσιν ἀνδράσιν εἰς Βριταννίαν ἰών).

(2) DELARUELLE, *Répertoire anecdotique de la correspondance de Gu. Budé*, Paris, 1907, p. 106-07.

(3) GUL. BUDAEI *epistolae graecae*, Paris, 1573, p. 40.

(4) Lettre de Budé à Morus le 12 août 1519. DELARUELLE, *op. cit.*, p. 73.

(5) Quod si tuae erga me voluntatis pignus aliquod apud me esse volebas qui tam multa in ipsa Britannia anno superiore dedisses (LONGOL. *epist.*, II, 33). Sur LINACRE, cf. *Dictionary of national Biography*, Londres, 1893, t. XXXIII, p. 267 seq.

Richard Pace (1) qu'il devait retrouver plus tard à Padoue. Le 15 octobre 1519, il arrivait à Louvain.

Érasme et Longueil se connaissaient, sans s'être jamais vus. Au commencement de l'année, le 29 janvier, Longueil avait envoyé à Jacques Lucas, chanoine d'Orléans, une lettre où il établissait un parallèle entre Érasme et Budé. Tout en admirant beaucoup le talent du spirituel Hollandais, il s'étonnait que le roi de France l'eût appelé à Paris pour y enseigner les belles-lettres, alors que Budé lui paraissait tout désigné à cet office. Pourquoi préférait-il un Flamand et un étranger à un Français bien connu ? Longueil y voyait un point d'amour-propre national. Si le roi négligeait maintenant les humanistes italiens, pourquoi se tournait-il vers les Germains ? Cette lettre tomba, on ne sait comment, aux mains de Louis Ruzé qui la remit à Érasme. Celui-ci écrivit à Longueil avec cette bonhomie narquoise et cette pointe de fine ironie qui caractérise son style. Il protestait de son amitié pour l'auteur du panégyrique de saint Louis. Il reconnaissait la justesse de ses observations stylistiques, confessant que le laisser-aller, l'abandon, dégénéraient parfois chez lui en négligence, que son habitude des digressions nuisait à la clarté de l'exposé. Mais il le suppliait de ne pas suspecter les intentions du roi. S'il avait enseigné à Paris, il n'aurait causé aucun tort ni à Budé, ni à ses confrères. Au contraire, le souverain, en invitant Érasme, voulait réunir à Paris les pionniers de la nouvelle science, et faire de sa capitale un foyer intellectuel de premier ordre. Érasme terminait en exhortant Longueil à continuer ses études avec zèle (2).

Malgré ces avances, Érasme n'accueillit pas son compatriote sans une certaine réserve. Sans doute, il vante son érudition et l'aménité de ses manières. Cependant Longueil lui semblait manifester trop de sympathie pour la France,

(1) Longolii *epistolae*, IV, 25.

(2) Des. Erasmi *opera omnia*, Lugd. Batav., 1703, t. III, *Epistolae*, nº 382, 29 janvier 1519. Réponse d'Érasme, le 1er avril 1519.

alors qu'il était de nationalité flamande (1). D'un autre côté, l'élégant causeur, formé à l'école des Italiens, ne réussit pas à séduire le défiant Batave. Il eut beau conter de jolies histoires sur la cour papale (2) et la vie romaine, faire le récit des aventures auxquelles il venait d'être mêlé, Érasme n'écoutait que d'une oreille et pour cause! (3) Qu'importaient ces vétilles à l'homme dont la pensée puissante bouleversait le monde, au champion énergique de l'humanisme, qui bataillait sans trêve ni merci contre les ennemis de la Renaissance? (4) Quant à Longueil, il attachait une importance énorme à la querelle qui venait de troubler Rome. Chose étrange! Ces hommes qui cherchaient à se deviner l'un l'autre, représentaient deux courants d'idées diamétralement opposés, deux civilisations incompatibles, l'Italie épuisée par le formalisme et l'inaction et les pays du Nord pleins de sève et de fermentation, la mauvaise et la bonne Renaissance. Hélas! Longueil et Érasme se séparèrent sans s'être compris. La mésintelligence sourde qui existait entre eux depuis l'entrevue de Louvain, ne tarda pas à se révéler au grand jour. Érasme eut l'indélicatesse — il faut bien l'avouer — de publier la lettre confidentielle de Longueil à Jacques Lucas. Longueil attribua cet acte à la rancune que son compatriote nourrissait contre lui. Plus tard, écrivant à M. A. Flaminio (5), il applique à l'auteur de

(1) Lettre d'Érasme à Thomas Lupset : Placuit omnibus modis (Longolius), hoc uno dempto quod nimium Gallus est, quum sit nostras... Lovanio, 16 oct. 1519 (Erasmi *opera*, t. III, n° 467. Cf. aussi le n° 465 à Nic. Bérault).

(2) Cf. la lettre à Eusthate Chapuis, ambassadeur de Charles-Quint en Angleterre, *ibid.*, n° 1247.

(3) Burigny, *Vie d'Érasme*, Paris, 1757, I, 559-60.

(4) On sait qu'Erasme soutenait actuellement le Collège des Trois-Langues fondé par Jérôme Busleiden à Louvain, au milieu de difficultés sans nombre. Cf. Nève, *Particularités sur le séjour d'Erasme en Brabant*, dans *La Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique*, Louvain, 1890, 48 seq.

(5) Cf. le répertoire de la corr. de Longueil. Erasme s'est défendu du reproche de mauvaise foi dans une lettre à Reginald Pole, le 8 mars 1526. :

l'*Éloge de la Folie*, l'épithète de « sot Batave », et il affecte de l'accabler de son dédain.

Mais, le fond de cette querelle était bien le cicéronianisme. Érasme pensait à juste titre que les excentricités des cicéroniens allaient stériliser les fruits du mouvement nouveau. A quoi servait de renverser les méthodes scolastiques, si un formalisme plus étroit et aussi mesquin s'y substituait ? Aussi, déclare t-il à qui veut l'entendre que, ce qui lui déplait en Longueil, c'est son culte maniaque pour Cicéron (1). Il allait d'ailleurs, le lui prouver bientôt par la publication du *Cicéronien*.

Le 16 octobre (2), notre savant quittait pour toujours Louvain et regagnait Paris. La réception y fut autrement cordiale qu'en Brabant. Déjà, Budé avait écrit à Sadolet et à Bembo pour les remercier d'avoir défendu son ami contre les cabales italiennes (3). Comme on ne trouvait pas à Paris d'exemplaires imprimés de l'*Oratio perduellionis*, on décida Josse Bade à la publier pour son compte (4); Germain de Brie inscrivit en tête une épigramme grecque du meilleur aloi. Il invitait « le chœur des jeunes gens et des vieillards » à goûter cette pièce d'éloquence où le jeune Français avait surpassé l'art des rhéteurs grecs et des orateurs romains (5).

Doleo Longolium immatura morte praereptum studiis, quanquam in me videtur iniquior idque sine causa. . Epistolam illius Galliae Regis orator ad me miserat, eam honoris ipsius gratia, ita me bene amet Christus, curarem edendam...

(1) Malueram prodiisse commentarios illius Longolii, licet minus exprimentes phrasim Ciceronis, *ibid*.

(2) Erasmus Cuntberto Tunstallo, 16 oct. 1519, *op. cit.*, n° 471 : Longolius hic mihi totum biduum assumpsit.

(3) Delaruelle, *op. cit.*, p. 73-74, 17 et 18 août 1519. Longolii *epist.*, f° 156b et 159b renferment les réponses de Bembo et de Sadolet.

(4) Quamobrem cum universa fere Academia ista, quae parens extitit semper bonarum artium, postularet ut in apertum referrentur divinitus ab illo (Longolio) scripta, neque Lutetiae inveniretur nisi meum exemplar (l'exemplaire d'Egidio Landi de l'ordre de saint Augustin), praesto fui... (Préface de l'édition de 1520).

(5) V. les liminaires de la même édition

Guillaume Budé, qui fondait de grandes espérances sur le talent et l'énergie de son ami Longueil, ne cessait de l'exhorter à soutenir de toutes ses forces, l'honneur du nom français parmi les Italiens arrogants (1). Il savait que, dans la personne de Longueil, la rancune des Italiens avait poursuivi Érasme et Budé, les « barbares » modernes qui envahissaient de nouveau la Ville-lumière et cherchaient à lui dérober ses trésors (2). Longueil, qui avait pressenti le rôle que Budé jouerait dans l'évolution de la Renaissance française, l'encourageait dans les moments difficiles et s'efforçait de grandir sa renommée au delà des Alpes. Aussi Budé ne s'opposa nullement au retour de Longolius en Italie. Il promit même de calmer le ressentiment de Ruzé et des autres confrères parisiens.

Toujours fasciné par le mirage italien, l'intrépide voyageur reprit donc la route des Alpes. Arrivé à Lyon, il écrivit à ses amis Bembo, Sadolet, Étienne Sauli (3) et Augustin Grimaldi.

Toutefois, il n'osa pas retourner immédiatement à Rome. Malgré son triomphe, l'horizon demeurait chargé de nuages. Quel accueil lui réservaient les Italiens maintenant vaincus? Le dépit qu'ils éprouveraient, en voyant Longueil jouir insolemment de sa victoire, ne se traduirait-il pas bientôt en actes violents? Aussi, accepta-t-il avec empressement l'invitation de Bembo qui l'appelait à Venise.

Au mois de décembre 1519 (4), Longueil débarqua dans la belle cité. Le patricien Bembo le reçut royalement en son hôtel au bord du Canal Grande, ce qui lui fit oublier

(1) Lettre de Budé à Longueil, Marly, 21 février 1520, Delaruelle, p. 96.

(2) On accusait Longueil de vouloir enlever les manuscrits d'Italie, de concert avec Érasme et Budé.

(3) Christophorus Longolius, ut ex ejus literis ad Saulium scriptis cognovimus, Lugdunum sospes pervenerat, inde digressurus cum primum se equosque de via defessos curasset... (Theocrenus à Grégoire Cortèse, dans Cortesii, *epistolae familiares*, Venise, 1573, p. 23-24).

(4) Cf. Quirini, *Epistolarum Reginaldi Poli... collectio*, Brixiae, 1744, I, 194-211.

tous ses anciens déboires. Il se proposait de garder un certain temps le jeune Belge, et de l'emmener avec lui à Rome, où il devait rentrer aux premiers jours d'avril de l'année suivante. Longueil passa quelques mois dans la plus douce tranquillité, étudiant, lisant, écrivant et furetant dans la riche bibliothèque Saint-Marc. Mais, lorsque Bembo lui offrit de l'accompagner à Rome, il se heurta à un refus obstiné. Repris par ses appréhensions, le pauvre humaniste ne voulait plus s'exposer aux violences de ses persécuteurs.

Force fut à Bembo de le laisser à Venise et de mettre à sa disposition pour l'avenir la villa Bozza, dite villa Nomana, qu'il possédait dans les environs de Padoue. Le 1er avril, les deux amis se séparèrent. Le 18 du même mois, Longueil quittait Venise et s'installait à Padoue (1).

Entretemps, un événement s'était produit qui prouvait la réputation que le fameux procès avait faite à notre compatriote en Italie. Sur les instances de Pierio de Pazzi (2), le cardinal Jules de Médicis, le futur Clément VII, lui avait offert, au mois de février, une chaire de latin à Florence avec environ 250 ducats d'honoraires.

Le secrétaire Sadolet, de son côté, le priait d'accepter une faveur qu'il interprétait comme une réponse décisive aux calomnies du parti italien (3).

Chose incroyable! Longueil n'accepta pas. Il se déclarait flatté de ce qu'on le jugeait digne, lui barbare, d'enseigner

(1) LONGOLII *epistol.*, Paris, 1533, I, f° 129r° b.

(2) C'est ce Pierio Pazzi qui assista au procès de Longueil. Il avait envoyé au cardinal de Médicis l'*Oratio perduellionis rei* (LONGOL. *epistol.*, Paris, 1526, p. 316). A cette occasion, Longueil lui écrivit pour le remercier et lui demander des relations épistolaires. Le protonotaire Bartolini, son récent compagnon de voyage, avait aussi usé de son influence pour lui obtenir la chaire de Florence (*Epistol. Petri Bembi cardinalis... libri XVI*. Argentorati, 1611, p. 544-46.

(3) Honor vero in hoc negocio is cum quo juncta sit quaedam Italiae contumelia, eruditum transalpem qui latinas litteras in Latio ipse conserat, quo quidem nomine superba futura est Gallia. LONGOLII *epistol.*, Paris, 1526, p. 315, lettre du XI Kal. Feb. [1520].

dans la chaire des Bruni, des Politien et des Landino, il triomphait bruyamment de ses adversaires, il jouissait de leur dépit, mais il ne pouvait renoncer à son idéal qui était une vie tranquille, calme, consacrée à l'étude, exempte de soucis matériels. La douce oisiveté l'avait séduit. Plus de vie active, c'était l'heure du repos !

Cicéron devenait son idole. Lire et relire ses œuvres, s'habituer à la composition sous son égide, écrire des lettres bien imitées des siennes, telle allait être désormais l'absorbante occupation de Christophe de Longueil. Ses études grecques (1) en souffrent, et c'est à peine s'il examine de de temps à autre, l'Histoire naturelle de Pline (2). Plût à Dieu, disait Érasme, qu'il eût publié ses commentaires sur Pline, au lieu de ses belles phrases cicéroniennes ! Hélas ! l'influence de Bembo qui ne cessait de détruire toute grande initiative dans ce tempérament autrefois viril, agitait toujours à ses yeux le spectre de Cicéron.

Longueil nous décrit lui-même les douceurs de la vie padouane. Le matin, de très bonne heure, il s'exerce volontiers au jeu de balle en compagnie de son domestique. Le déjeûner copieux ne le cède en rien aux délices de la table de Bembo. La matinée se passe à l'étude. Après le diner,

(1) Remarquons cependant qu'il n'a jamais cessé d'étudier le grec. Cf. la note 3 et le texte suivant : Nam, si nescis, ita ocii mei rationem institui, ut septimo quoque demum die exarandis dictandisve epistolis Latinis vacem : reliquum temporis omne, Graecis et gravioribus litteris consumam (LONGOL. *epist.*, I, 28). Dans une lettre à Etienne Sauli, Longueil affirme avoir lu Thucydide en entier : Quotidie commentamur aliquid et legimus. Thucydidis historiam ad exitum fere perduximus, quod item tu cur non feceris causa abs te nulla affertur. M. T. Ciceronis Topica, Partitiones, De inventione, Rhetorica, libros duos confecimus. De oratore item volumen primum, priusquam haec tibi venerint, perlectum a nobis fere putamus idque nihilo minore quam epistolas ejus evolvimus studio atque diligentia (LONG. *epistol.*, III, 12).

(2) Il demande à Andr. Navagero une édition de l'Histoire naturelle : Vix enim credas quantam nobis illius inspiciendi cupiditatem excitaris, simul et hoc tempore nactus sum aliquid ocii quod libenter in ejus generis lectione sim omne positurus.

causerie et sieste obligatoire, puis reprise du travail. Au coucher du soleil, s'organisent des excursions pédestres le long des ruisseaux ou des promenades à cheval à Padoue et aux environs. Avant de prendre un repos bien mérité, l'érudit consciencieux récapitule toutes ses connaissances nouvelles (1).

Telle était l'existence retirée et monotone que menait Longueil à la Villa Noniana. Sa solitude n'était troublée que par la visite inattendue de l'un ou l'autre ami ou par de petits voyages dans les villes environnantes, telles que Vicence ou Vérone. A Venise, il faisait parfois de plus longues apparitions chez le poète Andrea Navagero ou le patricien Octave Grimaldi.

Sur la fin de l'année 1520, Longueil apprit tout-à-coup la mort tragique de son implacable ennemi, Celso Mellini. Le malheureux jeune homme galopait un soir vers Rome, pour annoncer à ses parents les faveurs importantes que le pape Léon X, en villégiature aux environs de la capitale, venait de lui accorder. Trompé par les ténèbres, il lança son cheval dans un torrent grossi par de récentes pluies. Incapable de maitriser sa monture et de résister à la violence des eaux, il fut entrainé par le courant et se noya, sans qu'aucun de ses domestiques s'aperçût de l'accident (2).

(1) Diem enim ita consumo, ut matutinas horas latinis lectiunculis tribuam, prandium trigonali pila condiam : non quo nostrae sint ejuscemodi sint mensae, ut hoc condimenti genere magnopere indigeant : nec enim multum vel splendore, vel lautitia vestris cedunt : sed ita valetudini nostrae libenter consulimus. A cibo tempus variis sermonibus ducitur : postea dum se calor frangat, leviter meridiamur. Quietem graecae et interiores literae excipiunt. Sub has eadem pila in coenam exercemur. Sed meo sane arbitratu, id est usque ad ruborem, citra sudorem. Reliquas diei partes vespertinae ambulatiunculae eaeque aut propter aquarum decursus aliquot aut spatiosis in campis lentae sibi vendicant. Quodsi quando majore aestus vi urgemur, admissis equis, concursantes urbem obimus. Simul ac me in cubiculum abdidi, reputo statim mecum, quid eo die memoria, quid scientia comprehenhenderim. LONGOLII *epistolae*, Bâle, 1540, p. 8-9.

(2) Cf. PIERII VALERIANI, *De infelicitate litteratorum*, p. 60-61. Paucis tamen post diebus, dum a Pontifice qui tum extra urbem aberat, subscriptis largissimae donationis libellis, expeditissimis itineribus domum incenso equo

Ce deuil frappa de consternation toute la haute société romaine. Humanistes et poètes, amis et adversaires, pleurèrent en d'innombrables alexandrins le trépas prématuré du jeune patricien. Lorenzo Grana les réunit en une jolie plaquette, imprimée à Rome par Mazochius et dédiée à Pietro Mellini, frère de Celso.

Beaucoup de ces pièces n'ont qu'une valeur très discutable, mais quelques-unes méritent d'être signalées parce qu'elles font allusion au duel Mellini-Longueil. Leurs auteurs ont gardé leurs rancunes aussi vives que le jour où ils conspuaient l'étranger et ses partisans renégats. Lorenzo Grana (1), le premier, s'élève contre ces hommes indignes, effrayés par les menaces ou gagnés par les faveurs, qui, négligeant les capacités italiennes, s'en vont découvrir un barbare inconnu, sans patrie et sans foyer et ne rougissent pas de l'élever à la dignité de citoyen romain (2).

Pietro Corsi, le futur adversaire d'Érasme, rappelle aussi les glorieux souvenirs de la lutte :

Ast tu dum Latii tuere caussam
Celse amor patriae et stupor scientum
Tam raro eloquio uteris, Leone
Coram Pontifice optimo, erudito
Et quot Roma colit virum corona
Non ut dicere, sed tonare visus
Nec sis vulnera, sed dedisse strages.

Un autre, plus naïf, se figure que la diatribe de Mellini a fait trembler les bords du Rhin et les rivages de l'Océan :

convectitio redit magnum hoc parentibus gaudium allaturus, tertio ab urbe lapide noctis hora circiter quarta, caelo, pluvio, aere tanta caligine obfurcato, ut neque ipse comites juxta currentes cerneret, neque ab eorum ullo cerneretur, in torrentem repentinis iisque effusissimis auctum imbribus una cum equo, quo ferebatur, praecipitatus e vestigio suffocatus est. — Cf. aussi *In funere Celsi Mellini Laurentii Granae lachrimae*, Cod. Vat. 3370, f° 241 a et b.

(1) Lorenzo Grana, qui prit part au procès *della cittadinanza*, était chanoine de Latran. Il fut chargé de missions diplomatiques par Clément VII. Il mourut en 1539. Cf. Mandovius, *Biblioth. Rom.*, II, 304.

(2) Cod. Vat. 3370, f° 239a-b.

Nempe hostes quum Roma expelleret urbe
Non passus nostrum degenerasse genus
Ut quisquis jaceat nunc infelicibus undis
Obrutus, hunc timeat Rhenus et Oceanus.

Guido Postumo, surnommé Silvestris, à cause de son extérieur sauvage, exagère encore l'allégorie. Selon lui, Mellini, au Capitole, symbolisait la victoire de Rome et la puissance de sa foudre :

Cum loquerere alto ex solio Decimumque patresque
Hic tibi Roma caput, hic tibi fulmen erat.

Et il ajoute menaçant :

Non Volusi aut Batavi deerant quos perdere posses
Eximia unde tibi gloria parta foret.

Après cette tirade, les Longueil et les Érasme n'avaient qu'à se bien tenir. Rome ne dormait pas, pendant que les barbares étaient aux portes...

Bref, la douleur fut générale (1) et les souvenirs qui se rattachaient à cette mort tragique se réveillaient malheureusement pour Longueil. Loin qu'il voulût retourner à Rome, il ne se considérait même pas en sécurité à Padoue. De

(1) Il y a 39 pièces dans le recueil de Mazochius (*In Celsi Archelai Melini | funere | amicorum | lacrimae*. s. l. n. d., 32 ff.) 1) Dataire Ghiberti protégé autrefois par la famille Melini, 2) Hieronymus Vida, 3) et 33) Janus Vitalis, 4) Hieronymus Niger, 5) Incerti, 6) Laomedontis Tardoli, 7) Pietro Corsi, 8) Persei Voltei Bononiensis, 9) Gabrielis Rubimontii, 10) Incerti, 11) et 32) Nicolai Chori Valeriani, 12) Guidi Postumi, 13) et 15) Fr. Maria Molza, 14) Hieronymi Cortini, 16) Leonis X, 17) Incerti, 18) Jo. F. Philomusi, 19) Jo. Bapt. Sangae, 20) M. A. Casanovae, 21) Incerti, 22-26) Fausti Sabei Brixiensis, 27) Jani Calvi Senensis, 28 et 29) Antonii Vallae Teanensis, 30) Incerti, 31) Jo. Bapt. Justini, 34) Lilii Gregorii Gyraldi, 35-37) Jo. Benedicti Lampridii, 38) Petri Melini lacrymae. Le pape Léon X fit construire un pont à l'endroit de l'accident avec cette plaque commémorative : Leonis Decimi. P M. Miraris. quod. ponte. orner. Vix. mergere. plantas. apta. sed. ex. pluviis. augeor. et. tumeo. Testis. Mellini. Celsi. mors. improba. quem. olim. vix. juvenem. involvi. vorticibus. rapidis. providus. et. casum. insontis. miseratus. amici. nunc. pontem. extruxit. PP. Leo. X.

Pietrasanta et de ses amis, il recevait parfois des lettres menaçantes et songeait avec terreur au sort de plusieurs compatriotes, poignardés sans vergogne par des sicaires soudoyés.

Plus que jamais, il résolut de vivre obsurément à Padoue en attendant des jours meilleurs.

Au surplus, ses partisans romains eux-mêmes versèrent des larmes sur le sort de Mellini et, malgré l'apostrophe de Grana, payèrent leur tribut poétique aux mânes du vrai Romain. Longueil s'en plaignit amèrement à Sadolet et à Lelio Massimo. Sa mauvaise humeur se manifesta en termes si vifs que Sadolet ne put s'empêcher de lui faire une sévère leçon : « Je vous pardonne vos attaques contre Celso, » écrit-il, et je ne blâme pas votre juste colère. Mais ce » jeune homme, très distingué vient d'être enlevé par une » mort imprévue aux espérances qu'il avait données à beau- » coup de ses concitoyens et à l'amitié dont ils l'entouraient. » Laissez donc reposer en paix, dans le regret universel, » celui dont j'ai dû combattre la haine, mais dont j'admirais » le talent et la loyauté en toute autre circonstance... » Au milieu de ces interminables querelles, l'évêque de Carpentras parlait seul de modération et de mesure (1).

CHAPITRE VIII.

LES AMIS DE LONGUEIL A PADOUE. — SÉJOUR CHEZ ÉTIENNE SAULI. — REGINALD POLE. — SA MORT (1522).

Longueil ne demeura pas longtemps à la villa Noniana. Stefano Sauli venait de perdre son précepteur, Lazzaro Buonamico, appelé à Bologne par Laurent Campeggi pour faire l'éducation de ses enfants (2). Le noble Génois offrit

(1) Cf. le répertoire de la corr. de Longueil.

(2) Sur Lazzaro Buonamico (1479 1552), cf. MARANGONI, *Lazzaro Buonamico e lo studio Padovano* dans *Nuovo Arch. Veneto*, N. S., I. 1901, 118-51, II, 301-18, III, 131-71. Lazarus Bonamicus quo Steph. Saulius tum in

alors à notre compatriote de remplacer Buonamico dans ses fonctions. Longueil accepta. Dans la maison de Sauli demeurait encore le jeune Marc-Antoine Flaminio, le poète mystique, un peu morbide et sensuel, qui cultivait avec un égal succès le sonnet italien et l'élégie latine (1). Tous deux, admirateurs sincères de Cicéron, reçurent cordialement celui qui mettait toute son activité à l'imitation du grand orateur.

Aussi, quelle fut la tristesse de Longueil quand Sauli, au mois de juin 1521, dut partir pour Gênes où son frère, gravement malade, l'appelait sans retard (2). Toutes ses lettres supplient son bienfaiteur de revenir bientôt, car il est attendu avec impatience. Christophe craignait-il de ne plus le revoir? Avait-il le pressentiment de sa fin prochaine? Marc-Antoine Flaminio avivait encore sa blessure en lui décrivant les merveilles de la villa Sauli à Gênes. Étienne et lui lisent chaque jour, tantôt Aristote, tantôt Catulle, tantôt Cicéron. Au crépuscule, ils errent sur le rivage et regardent les blanches voiles glisser doucement sur la mer d'azur (3)... Et Longueil aspirait vainement à jouir avec eux de leur doux repos, car Sauli, après la mort de son frère, ne quitta plus Gênes.

Leonis, quo in Graecis literis uno utebatur, migravit Bononiam: studiorumne causa, quod quidem ipse affirmat, an vero ut Laurentii Campegii liberos instituat, nondum plane exploratum habeo (LONGOLII *epist.*, I, 33, s. d., mais postérieure au 16 sept. 1520).

(1) M. Ant. Flaminio, né en 1498 à Serravalle, vint à 16 ans à la cour de Léon X, demeura chez Baldassare Castiglione à Urbino, étudia à Bologne, revint à Rome en 1519 et se mit au service du protonotaire Sauli, puis du dataire Giberti. Son mysticisme l'entraîna un moment dans l'hérésie protestante, mais il fut ramené à l'orthodoxie par Reginald Pole qu'il accompagna au Concile de Trente en 1545. Il mourut dans sa maison à Rome, le 18 février 1550 (GASPARY, *Geschichte der italienischen Literatur*. Berlin, 1888, p. 399-400).

(2) LONGOLII *epistolae*, II, 18 à 21.

(3) *Carmina illustrium poetarum Italiae*, Torrentinum, 1552, p. 189 (M. ANT. FLAMINII *Carminum libri IIII*).

Dum te Naugerio optimoque Bembo
Longoli frueris...

Pourtant, les amis ne lui faisaient guère défaut à Padoue. Longueil y connut Romulo Amaseo (1), le fougueux cicéronien, qui enseignait depuis 1520 le grec et le latin à l'université, en remplacement de Gianantonio da Marostica, Marino Bechichemo, orateur vénitien (2), et Gianbattista Egnazio (3), philologue distingué, qui aida beaucoup Alde dans ses éditions d'auteurs anciens.

Il noua des relations avec Niccolo Tomeo de Lonigo (4), excellent traducteur d'Aristote, qui avait enseigné le grec à Venise, de 1504 à 1506, et qui prenait maintenant à Padoue un repos bien mérité.

A certaines époques de l'année, Longueil s'arrachait à ses études favorites et se rendait à Venise où il s'entretenait avec Andrea Navagero (5). Le délicat patricien le reçut plus d'une fois dans la délicieuse villa qu'il possédait au faubourg

(1) Mêlé aux batailles cicéroniennes, Romulo Amaseo est l'auteur d'un recueil d'*Orationes : Amasei Romuli orationum volumen*, Bononiae, 1564. Cf. MARANGONI, *op. cit.*, 1, 132 seq. FLAMINIO, *Il Cinquecento*, passim.; F. SCARSELLI, *Romuli Amasaei vita*, Bologne, 1769.

(2) LONGOL. *epistol.*, I, 26.

(3) Giovanni Battista Cipelli, dit Egnazio (1473-1553) professait les belles-lettres à Venise depuis 1496. En 1515, la République l'envoya complimenter François Ier pour la victoire de Marignan. Il est l'auteur de beaucoup d'ouvrages de philologie, d'éditions d'auteurs anciens et de travaux historiques tels que *De exemplis illustrium virorum Venetae civitatis*, Venise, 1554, *De Caesaribus libri III*, Paris, 1516, etc.

(4) Ce Niccolo Torneo de Lonigo vécut à peu près de 1457 à 1533. Elève de Demetrius Chalcondylas, il enseigna le grec à Venise et passa le reste de sa vie à Padoue. Il a publié *Variae historiae libri III*, Bâle, 1531, et des traductions de certains ouvrages d'Aristote.

(5) Ce fut chez Pomponace (Pomponazzi) qu'il (Navagero) se lia avec Christophe de Longueil, dit GRUYER, *Raphaël, peintre de portraits*, Paris, 1881, II, 95. Je me permets de douter de l'exactitude de ce détail, d'autant plus que la petite biographie, que Gruyer donne de Longueil, fourmille d'erreurs. — Andrea Navagero (1483-1529) est connu comme poète italien et brillant cicéronien. Il est l'auteur de l'édition aldine des discours de Cicéron. Il fut chargé de missions diplomatiques par la république de Venise et mourut à Blois. D'après la *Vita Naugerii* qui est en tête de ses œuvres, il soumettait ses œuvres à Longueil : Utebatur censore scriptorum suorum Christophoro Longolio, viro in Germania nato (*Andrea Naugerii... opera*, Patavii, 1718, p. xv). Cf. LONGOLII *epistol.*, I, 27.

de Murano. Longueil trouva encore à Venise l'amitié d'Ottaviano Grimaldi, parent d'Augustin Grimaldi, évêque de Grasse et membre de la famille génoise des Grimaldi, les banquiers bien connus. Ces relations lui furent précieuses dans les moments difficiles, où l'argent faisait défaut. Grimaldi se chargeait de lui procurer des ressources et de vendre à bon prix chez les orfèvres vénitiens, les bijoux qui lui demeuraient encore.

Dans le courant de l'année 1521, le malheureux Simon de Villeneuve, vint cacher sa misère auprès de son compatriote (1)... On possède bien peu de renseignements sur ce personnage, qui s'est fait cependant un nom dans l'histoire littéraire de la France. En effet, c'est lui qui apprit à Estienne Dolet l'art de la rhétorique. Guillaume Scève le proclame avec Longueil, la lumière de la Gaule Il avait étudié six ans le droit civil à l'université de Pavie, sans réussir à se créer une situation. Pauvre, miséreux au point de manquer de pain, il se réfugia en fin de compte à Padoue, où Christophe de Longueil l'hébergea quelque temps. Mais lui-même, ne disposant pas de ressources suffisantes, le recommanda d'abord à Gianbattista Egnazio qui fit la sourde oreille, ensuite, à François de Rosis, ambassadeur du roi de France à Venise, qui le choisit comme précepteur (2). Le 1er juillet 1522, Longueil remerciait le noble seigneur d'avoir accordé sa protection à Simon de Villeneuve.

C'est encore à Padoue que notre humaniste entra en rapport avec Pietro Alcionio, fameux cicéronien (3), traducteur infidèle de plusieurs écrivains grecs. Longueil, qui ne

(1) Sur Simon de Villeneuve, cf. J. Boulmier, *Etienne Dolet*, Paris, 1857, p. 9-11; R. Copley-Christie, *Etienne Dolet*, Paris, 1885, passim et les différentes œuvres de Dolet.

(2) Cf. Longolii *epistol.*, II, 22, 23, 25, etc., et le répertoire de la corr. de Longueil. Francesco de Rosis, gentilhomme breton, succédait à Jean de Pins comme ambassadeur de François Ier à Venise.

(3) Pietro Alcionio (fin xve siècle, † 1527 des suites d'un coup d'arquebuse reçu au siège de Rome) écrivit le traité *De exilio* en style si bien imité de Cicéron, qu'on l'accusa d'avoir retrouvé le traité *De gloria*, œuvre de Cicéron et d'avoir caché son larcin en le publiant sous le faux titre *De exilio*. Il a

l'aimait pas, parce qu'il était gourmand, grossier et hypocrite, rit de bon cœur, en apprenant que le jésuite espagnol Juan Genesio Sepulveda avait imprimé à Bologne un livre, où il relevait toutes les erreurs d'Alcionio dans la traduction d'Aristote : « Si vous pouviez voir la figure de l'individu », écrivait-il méchamment à Étienne Sauli (1).

La liste de ceux que Longueil connut à Padoue serait trop longue. L'université de Padoue, dans toute sa splendeur, attirait de nobles vénitiens, tels que Bembo et Francesco Cornaro, ainsi que de nombreux jeunes gens qui venaient s'y former sous la direction de ses maitres à la culture antique (2). Tous, éblouis par la réputation que le brillant cicéronien s'était acquise par le procès *della cittadinanza*, cherchaient à se faire présenter.

Parmi eux se distinguait un jeune seigneur anglais que sa richesse, son faste et sa libéralité, firent bientôt appeler l' « homme noble d'Angleterre » (3). C'était Reginald Pole (4). Il était arrivé à Padoue, en 1520, accompagné de Thomas Lupset et de Richard Pace. Tout en suivant les cours de Niccolo Tomeo, il désirait s'exercer à l'imitation de Cicéron sous un maitre habile. On lui recommanda Christophe de Longueil, qui végétait seul dans la maison que venait de quitter Sauli, et dès le commencement de juillet 1521, Reginald Pole reçut son nouvel hôte (5).

Malgré ces faveurs apparentes, la situation matérielle du pauvre humaniste devenait de jour en jour plus lamentable.

traduit du grec Isocrate, Démosthène et surtout Aristote (Cf. MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia*, I, 1, 376 seq. et TIRABOSCHI, *Storia della lett. ital.*, VII, 2, 436 : PAULI JOVII *elogia*, ed. cit., p. 205).

(1) Cf le répertoire de la corr. de Longueil.

(2) A. REUMONT. *Vittoria Colonna. Marchesa di Pescara. Vita, fede e poesia* (trad. ital. de G. Muller), Torino, 1892, p. 280.

(3) T. NEVE, *Animadversions upon Mrs Philipp's history of the life of Cardinal Pole*, Oxford, 1766, p. 13.

(4) La bibliographie sur le célèbre cardinal étant considérable à cause des événements importants auxquels il fut mêlé, nous ne nous y arrêterons pas et nous nous contenterons de signaler la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionary of National Biography*.

(5) Nous savons par une lettre de Bembo à Reginald Pole, datée du

La pension annuelle que le pape Léon X devait lui servir, ne lui était payée que très irrégulièrement et, bientôt même, il fut obligé de s'en passer. Le belliqueux pontife, absorbé par la guerre contre les Français pour la possession de Parme et Plaisance, consacrait toutes ses finances à l'entretien de son armée et oubliait ses hommes de lettres (1). Il alla plus loin. Par l'intermédiaire de Bembo, Léon X fit adresser au roi de France une lettre de recommandation pour Longueil. Il le priait de le recevoir selon ses mérites, vantait son érudition, son amour du travail et lui demandait un bénéfice ecclésiastique (2). Longueil, atterré, écrivit à Bembo qu'il ne songeait nullement à quitter l'Italie, non plus qu'à s'arracher aux douceurs de son oisiveté. Quoi ! C'était le mince résultat des démarches de Bembo, de Jean de Pins et de Sadolet ? Et Bembo lui-même, avertissait déjà Guillaume Budé du retour probable de Longueil en France ? Mais qu'obtiendrait-il du roi et de sa mère, lui qui avait autrefois refusé leurs faveurs, sous prétexte qu'il jouissait de la protection du Souverain-Pontife ? On lui reprocherait à bon droit, sa jactance et ses fanfaronnades. Puisqu'il n'y avait aucun espoir de ce côté, c'était à Bembo à lui assurer ses modestes moyens d'existence... (3).

11 juillet 1521, que Longolius habitait déjà dans la maison du noble anglais. Bembo se reposait seul à la villa Noniana. Ce fut Longueil qui mit en rapport les deux futurs cardinaux. QUIRINI, *R. Poli epistolae*, I, 194-211.

(1) LONGOL. *epist.*, II, 30, Flaminio Tomarotio. Le 25 novembre, il adresse une supplique à Sadolet, pour qu'il le rappelle au souvenir de Léon X (*Epistol.*, III, 4).

(2) Cod. Vat. lat. 3364. Lettres de Bembo au nom de Léon X, f° 373b-375a. VIII. Id. April., 1521. LONGOL. *epistol.*, Paris, 1526, p. 304-05 Cette lettre renferme quelques détails intéressants : Graecarum litterarum facilius addiscendarum causa Romam aliquot ante annis venit. Quibus quidem litteris multiplicem operam triennium cum dedisset, suique interea et ingenii et doctrinae et plane virtutis nomine ac morum probitate in meam familiaritatem cum venisset, nobis non solum volentibus, sed ejus etiam studia faventibus Patavium se contulit ut ea quoque in urbe celeberrimoque doctrinarum omnium ludo sese coleret et erudiret... (f° 374a).

(3) Lettre du 20 avril 1521, éd. de Paris, 1533, I, 138b-140a. Cf. le répertoire cité.

Au fond, l'entretien de Longueil devenait une charge pour la curie pontificale, et on cherchait à s'en débarrasser le plus délicatement possible.

Le mal alla empirant par la mort inopinée du pape, le 1er décembre 1521. Ce fut un coup de foudre pour Longueil qui perdait définitivement sa pension et se trouvait presque sans ressources (1). Le malheureux aurait connu les angoisses de la misère, sans la charité discrète de ses amis padouans et vénitiens.

Bembo, malade, retiré dans sa somptueuse villa (2), se refusait à prendre aucune part aux affaires publiques. Sa disparition de la curie pontificale ôtait à son ami Longueil, le dernier appui qu'il eût à Rome. Sadolet, que celui-ci avait eu le malheur d'indisposer contre lui, en refusant de rentrer dans la Ville éternelle après le procès (3), ne lui promettait son concours qu'à contre-cœur, semble-t-il. Jean de Pins et le chancelier Duprat auraient préféré le renvoyer en France, ce qu'il voulait éviter à tout prix.

Bref, l'année 1522 s'annonçait sous les plus fâcheux auspices. Longueil eut une lueur d'espoir, lorsqu'il apprit l'élévation au trône papal d'Adrien VI d'Utrecht. Son père l'avait connu aux Pays-Bas, et lui-même avait rempli les

(1) Ex Leonis Pontificis morte magnum accepi dolorem, magnam plagam : qui cum authoritatem promissaque ejus secutus. contra meorum voluntatem in Italiam redierim, nunc me plane destitutum hic videam, illic etiam ludibrio fore intelligam (LONGOL. *epistol.*, III, 4).

(2) Bembo avait séjourné à Venise une partie du printemps de 1520. Il revint à Rome pour assister aux funérailles du cardinal Bibbiena et reprit le chemin de Padoue. entre le 6 avril et le 5 juillet 1521. Cf. V. CIAN, *Un decennio della vita di P. Bembo*, Torino, 1885, p. 8-12.

(3) Le 9 décembre 1519, Sadolet écrivait ceci : Nam ea nostra fuerat exspectatio te cum Venetias pervenisses hominumque ibidem ingenia moresque cognosses, celeriter ad Urbem esse rediturum... Plus tard, en février 1520, il fut froissé de ce que son protégé refusait la chaire de Florence qu'il lui présentait spontanément. Longueil remarqua vite le refroidissement survenu dans les manières de son ami : Venit mihi interdum in mentem subvereri, ne plus apud eum quotidianae invidorum meorum qui et multi et callidi sunt calumniae potuerint quam valuerit mea in ipsum observantia (LONGOL. *epistol.*, *éd.*, *cit.*, II, 176b-177a).

fonctions de secrétaire auprès de Philippe d'Autriche, père de Charles-Quint, dont le pape actuel avait été précepteur. D'ailleurs, la communauté de langue et de patrie engagerait le nouveau pontife à lui continuer la bienveillance, dont il bénéficiait sous son prédécesseur.

Mais Adrien VI ne s'inquiétait guère des littérateurs et des cicéroniens. Il arrivait en réformateur, bien décidé à enrayer les progrès du protestantisme et à extirper les abus dont souffrait la chrétienté.

Et Longueil continua à vivre très médiocrement des subsides de Grimaldi (1), qu'il avait désormais pris comme Mécène, et de l'hospitalité de Reginald Pole.

Son activité littéraire, pendant ces trois années de séjour à Padoue, se réduisit à une centaine de lettres bien tournées et à un discours contre Luther, après sa condamnation à la diète de Worms. Cette diatribe *ad Luteranos jam damnatos* avait été composée à la demande de Bembo et du pape Léon X (2), qui espéraient lutter victorieusement contre le protestantisme avec des périodes cicéroniennes.

Sombre et solitaire, l'ardent champion d'autrefois voyait son hypocondrie augmenter, à mesure que ses forces s'épuisaient à ce labeur de forçat, la lecture et l'imitation continuelle de Cicéron. Le caractère timide et réservé de Pole n'était pas de nature à le soulager. Le jeune Anglais parlait très peu et n'aimait pas la dispute (3). Au mois d'août 1522, les élèves et commensaux de Longueil, Flaminio Tomarozzo (4) et Francesco Bellini, le poète latin, avaient quitté

(1) LONGOL. *epist.*, III, 24.

(2) LONGOL. *epistol.*, II, 210b-211a. Cf. le répertoire.

(3) Polus noster est quidem ille ingeniosus et mehercule doctus et elegantissimi judicii adolescens, sed qui neque istiusmodi disputationibus ac nunciis magnopere capiatur, et mira quadam etiam tum modestia, tum taciturnitate sit praeditus (*Epist.*, III, 12).

(4) Flaminio Tomarozzo était fils de Julio Tomarozzo qui avait reçu Longueil, lors de son arrivée à Rome. — Francesco Bellini, poète italien, ami de Pietro Bembo, étudiait Cicéron sous la direction de notre compatriote (LONGOL. *epist.*, IV, 25.)

Padoue. Pole était à Venise avec Richard Pace. Longueil, de plus en plus souffrant, se disposait dans les premiers jours de septembre, à partir pour le Frioul où l'invitaient quelques amis, Niccolo Dragone, Bernardino et Fulvio Cortona (1), quand une fièvre maligne le saisit. En proie à de funestes pressentiments, il écrivit à Reginald Pole, une dernière lettre, par laquelle il lui léguait sa bibliothèque, ses papiers et le peu de bien qui lui restait (2). Malgré son obstination à entreprendre le voyage, il se sentait si triste et si malade que sa fin lui parut proche. Revêtu de la robe des disciples de saint François, Christophe de Longueil s'éteignit doucement le 11 septembre 1522.

Il mourait abandonné de tous, loin de sa patrie, presque dans la misère, à l'âge de 34 ans. . tout cela pour l'amour de Cicéron ! Jamais tragi-comédie plus saisissante ne pourrait être rêvée par un dramaturge !

Et, pendant que disparaissait cet homme d'action, qui, avec Érasme et Budé, devait commander l'avant-garde des ouvriers de la Renaissance transalpine, Pietro Bembo qui avait annihilé son énergie, vivait sa vie insouciante auprès de sa maîtresse, la Morosina.

Christophe de Longueil fut inhumé au chœur de l'église Saint-François à Padoue. Bembo lui composa une belle épitaphe en prose, suivie de trois vers en pathos de l'époque

Te juvenem rapuere Deae fatalia nentes
Stamina, cum scirent moriturum tempore nullo
Longoli tibi si canos seniumque dedissent (3).

(1) Cf. sur ces personnages le répertoire indiqué. Dans une lettre du 30 juin, il annonce déjà son intention de partir au début de septembre (*Epistol.*, IV, 23).

(2) Dernière lettre du livre IV des *Epistolae*. Longueil voulait, avant son départ, voir Pole et Pace à Venise, mais Pole jugea le voyage inutile. Richard Pace (1482 (?)-1536) est connu comme diplomate. Il étudia dans sa jeunesse à Padoue, à Bologne et à Ferrare où il se lia d'amitié avec Érasme. En 1516, il devint secrétaire d'État et en 1519, doyen de Saint-Paul. Auteur de quelques discours et de traductions latines d'opuscules de Plutarque.

(3) L'épitaphe de Bembo se trouve en tête de l'édition des œuvres de Lon-

Ses amis français apprirent avec stupeur la nouvelle de sa fin prématurée, et saisirent avec joie l'occasion de célébrer sa gloire en des élégies aussi larmoyantes que soporifiques.

Outre Clément Marot, qui menait long deuil sur la dépouille mortelle de Longueil, Claude Roselet de Lyon (1) et Germain de Brie (2) rivalisèrent de plaintes et de métaphores. Germain de Brie montrait les Muses s'arrachant les cheveux et Claude Roselet jurait que Minerve éplorée allait abandonner Rome.

Salmon Macrin, l'Horace de la France, en appelait à la postérité qui mettrait sur le même pied Cicéron et son imitateur (3). Déjà, la réputation de Longueil volait du détroit de Cadix jusqu'au Gange et elle pénétrerait plus loin encore, ce qui n'est pas peu dire.

On associa bientôt sa triste destinée à celle du pauvre

gueil, Bâle, 1530, et dans P. Bembi *opera omnia*, t. IV, p. 354. Les trois vers, suivant D. Gnoli, sont faussement attribués à P. Bembo et ne se rapportent pas à Longueil. On les retrouve au Cod. Barb. lat. 1868 (Miscellanea) f° 39b sous le titre de *Longolii epitaphium* et dans *Carmina quinque illustrium poetarum*, Florentiae, 1552, p. 18.

(1) Longueil avait probablement connu à Lyon, en même temps que Maurice et Guillaume Scève, les frères Rosselet, François et Claude, champions de l'humanisme lyonnais. Deux pièces de Claude Rosselet ont été reproduites par les éditeurs de Longueil dans les liminaires :

Aetate hac nostra cuiquam Ciceronis inesse
Eloquium, nervos, vimque stylumque negent

et

Antistes eloquentiae, magni nepos
Atlantis...

Elles se trouvent dans Claudii Rosseletti *jureconsulti patritiique Lugdunensis epigrammata*, Lyon, 1537, p. 24 et 104. Il en existe une troisième intitulée *In Longolii obitum viator* (f° 60-61) :

Ergo foeda, olida, ac iners rudisque
Ad nos barbaries adhuc redibit ?

(2) Cf. les liminaires de l'éd. de 1530.

(3) Salmonii Macrini *Juliodunensis cubicularii Regii Hymnorum libri sex*, Paris, Robert Estienne, 1537, lib. I, p. 33.

De Christophoro Longolio.
Hoc ergo, inclyte Longoli, sacello
Florenti tegeris sepultus aevo etc.

Simon de Villeneuve, mort aussi tout jeune quelques années après lui (1).

Guillaume Scève transmit à Étienne Dolet une ode, où il déplorait la perte de ces deux lumières de la France, Longolius et Villanovanus (2).

L'illustre Dolet lui-même se crut obligé de redire à tous les échos l'admiration qu'il professait pour le docte cicéronien. Voici la traduction française, faite par J. Boulmier, d'une ode qu'il lui consacra (3) : « Oh ! que Longueil, avec sa » docte parole n'a-t-il eu, sur la mort rapace et les Parques » cruelles, l'ascendant qu'il exerça jadis, quand sa voix » éloquente courba de stupeur la foule romaine ! Il vivrait » en pleine santé, il n'aurait point succombé sous un noir » trépas : pour lui, le temps, — il en était digne — devait » sans cesse renouveler sa course. Mais que dis-je ? Il vit, » et jamais la mort ne l'anéantira, protégé qu'il est, comme » dans une citadelle, par sa gloire éclatante, par son grand » nom ! Il a parfait un monument plus éternel que le bronze, » et dont la renommée, vaste écho qui se prolonge, a volé » jusqu'aux astres, un monument qui ne croulera ni sous la » série des ans, ni sous l'effort de l'autan fougueux, ni sous » l'action corrosive des pluies. Tant que les constellations » adhéreront à la voûte céleste, tant que l'Ourse au pas » tardif, fournissant sa carrière, circulera dans l'Empyrée, » les peuples du couchant, ceux qui contemplent le lever du » soleil, tous enfin, l'un après l'autre, décerneront à Longueil un culte d'admiration. Donc, loin d'ici les chants

(1) SALM. MACR., *o. c.*, *lib. III*, p. 154.

Illa (Gallia) Italorum nam studii aemula
Te Lazarumque et Longolium tulit
Magnumque Budaeum ac Simonem
Villa cui nova nomen indidit.

(2) Cf. STEPHANI DOLETI *orationes duae in Tholosam. Ejusdem epistolarum libri II*, *ejusdem carminum* etc. Lugduni, 1534.

(3) J. BOULMIER, *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre*, Paris, 1857, p 88-89.

« plaintifs du sépulcre et les pleurs honteux que versent « les vieilles femmes ! »

Érasme et Budé expriment leurs regrets plus discrètement. Malgré ses torts envers moi, écrivait Érasme à Jacques Toussain, je suis peiné de sa mort prématurée, car il s'adonnait avec zèle aux études libérales et il les encourageait... (1) Budé, plus franc, déclarait qu'il l'aurait regretté davantage, s'il n'avait cessé de marcher de concert avec lui, en d'autres termes, s'il n'avait subi l'ascendant des Italiens, hostiles au mouvement humanistique français (2).

Seul, Reginald Pole montra par des actes l'affection qu'il avait vouée à son ancien précepteur. Il réunit soigneusement lettres et discours, et, malgré la volonté expresse de leur auteur, il les envoya aux presses de Philippe Junta. En 1524, paraissait l'édition *princeps* des œuvres de Christophe de Longueil. Une foule d'éditions se succédèrent dans le courant du XVIe siècle, et toutes prirent pour base le volume de Junta, avec quelques additions ou modifications de détail.

(1) Doleo virum ante diem ereptum liberalibus studiis vel ornandis ve provehendis (ERASMI *epistolae*, *op. omn.*, *éd. cit.*, t. III, n° 821, Jacobo Tusano. Bâle, 16 mai 1526). Cf. aussi le n° 817 à S. B. Egnazio et le n° 1023 (à Alciat).

(2) Longolium olim nostrum luctuosius desiderassem, nisi ipse noster esse animi destinatione desiisset (26 déc. 1526, Budé à Érasme. *ibid.*, n° 843. Cf. DELARUELLE, *Répertoire*, etc., p. 219).

CHAPITRE IX.

LE CICÉRONIANISME. — SON ESSENCE. — LE PAGANISME LITTÉRAIRE. — SES EFFETS SUR CHRISTOPHE DE LONGUEIL. LES TRADITIONS RELIGIEUSES ET NATIONALES. — L'ÉNERGIE MORALE ET L'OTIUM.

En mettant le pied sur le sol italien, Christophe de Longueil ne se doutait pas qu'il arrivait à un tournant de sa vie. Cet homme de vie intense, plein de sève vigoureuse et forte, ne songeait pas à la transformation que l'air de Rome et de Padoue allait opérer en lui. Il ne se représentait pas, passant ses meilleurs jours à écrire des lettres cicéroniennes. C'était cependant le sort qui lui était réservé.

Le cicéronianisme est une excroissance littéraire sortie du mouvement humanistique italien. Il dénote une mentalité spéciale que les modernes ne comprennent plus guère. Pour l'expliquer psychologiquement, il faut se rappeler que la Renaissance italienne est dirigée par l'imagination et le sentiment. C'est l'imagination et la sensibilité exaltées qui ressuscitent l'antiquité idéale, où les humanistes vivent comme derrière une cloison étanche, à l'écart de la réalité. En commerce continuel avec ses auteurs, particulièrement Cicéron, ils s'inspirent si bien de son esprit et de sa phrase qu'ils les

transportent dans la vie quotidienne. Ils l'admirent à ce point qu'ils la veulent autour d'eux, à chaque moment, et qu'ils en saturent toute l'ambiance.

Dans cet état qu'on qualifierait volontiers de « pathologique », il s'opère des rapprochements singuliers entre des concepts essentiellement divers, mais qui ont entre eux quelque point de contact. Tel est, par exemple, le paganisme littéraire, un des principaux griefs allégués contre les cicéroniens par leurs adversaires érasmiens.

L'idée du pape, chef de la chrétienté, éveille dans l'imagination excitée du cicéronien l'image du *Pontifex Maximus*, chef du grand collège des pontifes, et cette image s'impose avec une telle force à l'intellect, que celui-ci l'accepte comme une réalité. Le pape s'appellera donc *Pontifex Maximus*. De la même façon, le Dieu des chrétiens se transforme, par un artifice des facultés sensibles, en Jupiter, auquel on accole l'épithète d'*Optimus Maximus*, sans que l'irrévérence de la comparaison choque le moins du monde les Italiens. En définitive, l'adaptation n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire à première vue : « Sous main, l'Église » romaine se substitua à l'empire romain qui, en réalité, se » survécut en elle ; l'empire n'a pas péri, il s'est seulement » transformé... L'Église romaine gouverne toujours les » peuples ; ses papes règnent comme Trajan et Marc-Aurèle ; » à la place de Romulus et de Remus sont venus Pierre et » Paul ; à la place des proconsuls, les archevêques et les » évêques ; aux légions correspondent les troupes de prêtres » et de moines ; à la garde impériale, les jésuites... Le pape, » qui s'appelle roi et pontife suprême, est le successeur de » César... Il gouverne un empire... » (1)

De cette manière, chez Christophe de Longueil, les

(1) A. Loisy, *L'Évangile et l'Eglise*, Paris, 1902, p. 86-87. Voir ces théories appliquées à la lettre dans un discours, tenu probablement par Biagio Pallai au Capitole, lors de l'inauguration de la statue de marbre de Léon X (21 avril 1521). R. Venuti, *Oratio habita Romae... ab anonymo auctore*, Rome, 1735.

évêques s'appellent *antistites* ou *proconsules*, les chanoines de Saint-Pierre, *Divi Petri flamina*, le parlement de Paris sous François Ier, est le *concilium centumvirale* (1) de la république romaine, le magistrat de Rome sous Léon X se compose de *Patres conscripti*, et la populace est gravement décorée du titre de *Quirites*. L'Église catholique se métamorphose en *respublica christiana* (2), l'empire de Charles V en *imperium romanum* (3), la foi chrétienne s'appelle *persuasio christiana* (*fides* n'est pas dans Cicéron) (4).

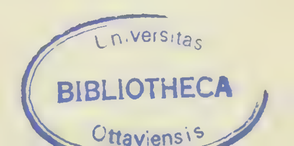
A un certain endroit de son panégyrique de la ville de Rome, Longueil prie « Dieu très grand et très bon », de conserver à Rome l'empire éternel que ses poètes lui ont promis. Or, l'Allemagne, à la voix de Luther, se soulève contre sa domination. Cette curieuse illusion d'optique substitue la Rome des Césars, reine de l'univers, à la Rome spirituelle, centre de la religion catholique, ce qui produit un mélange burlesque et obscur de suranné et de nouveau, d'antique et de moderne. Le malheureux ne rêve-t-il pas de flottes, d'armées, d'alliés que les Romains enverront contre les Germains? Voici le passage : Non magis vobis ulla rebellio metuenda est, Quirites, quam ne cives Romani quae multo optima est mortalium portio Imperium aliquando dissolutum iri velint. Verum, ut demus aliquos tam praepos-

(1) *Oratio perduellionis rei*, n° 1, Florence, 1524, f° 11b.

(2) Deum quaeso Opt Max. consilia ejus Reip. Christianae salutaria sint (Long. *epist.*, III, 24).

(3) O si fortuna sua Carolus Caesar uti sciat; sed nesciet profecto nisi quis fortasse deus omnia ad veteris imperii formam revocare constituat : verum hoc optare licet, hisce temporibus sperare non licet (*Ibid.*, III, 7, Oct. Grimaldi).

(4) Ces excentricités sont communes à tous les Cicéroniens; cependant M. Hauser fait remarquer, non sans malice, la différence entre le Bembo cicéronien et poseur et le Bembo diplomate pratique, travaillant pour le compte du Saint-Siège, le secrétaire précis qui écrit avec précision sur des choses précises. « Le Bembo imprimé, le Bembo semi-païen, date sa lettre du 19 des » calendes de janvier, parle du roi des Gaulois, de la république, du Dieu » très bon, très grand; le Bembo, secrétaire pontifical date du 14 décembre, » connaît les Français, le Saint-Siège, le Dieu tout-puissant » (H. Hauser, *Deux brefs inédits de Léon X à Ferdinand au lendemain de Marignan*, *Revue historique*, 1909, C, p. 329).



tero fore ingenio qui mutare Imperium velint, id quosnam, quaeso, deficiunt ? quorum auxiliis nitentur ? et quibus meliora sperabunt ? Non habent sane quo confugiant ? Non terra, non mari, quae vestris partim classibus, partim coloniis tanquam firmissimis praesidiis munita, unius populi romani nutum spectant. In libertatem sese asserent quasi vero serviant. Sed undenam illis exercitus vestris copiis paret, quaenam bellandi ratio militari vestrae disciplinae conferenda, quaenam classis, quaenam pecunia fovendo adversus Romanos bello deficiat ? Septentrio : num hic reliquorum mortalium impetus sustinuerit ? Desciscat Aphrica (*sic*). Non haec ceterarum orbis partium viribus obruet (1) ?

Cette fantasmagorie ahurissante, le mirage de l'antiquité l'explique tout aussi bien que le paganisme littéraire. Heureusement celui-ci n'a rien d'offensif ; il ne cherche pas, comme on l'a prétendu (2), à détacher les esprits de la tradition chrétienne, bien qu'il témoigne d'une diminution de foi inquiétante et d'un formalisme incompatible avec la plénitude de la vie chrétienne. Mais l'antiquité n'a rien à voir avec cet état d'indifférence religieuse dont les causes sont antérieures à l'éclosion de la Renaissance.

Est-ce à dire que l' « hérésie cicéronienne », produit de l'imagination dévergondée, ne pouvait avoir de funestes effets sur la personnalité d'un homme du Nord, dominé généralement par la raison ? Évidemment, et l'exemple de Christophe de Longueil corrobore cette affirmation.

Nul n'a poussé plus loin l'idolâtrie de Cicéron. Dès qu'il se convertit à cette étrange religion, il tourna toutes les ressources de sa puissante individualité vers ce but futile et ce labeur vain entre tous. Notre Longueil est resté la personnalité transcendantale, le grand-prêtre du cicéronianisme,

(1) *Orationes de laudibus urbis Romae*, Cod. Ottob. 1517, p. 136 (a-b).

(2) Érasme « avait constaté à Rome la diminution de la foi et l'existence « d'un mouvement littéraire, évidemment sorti de Pomponius Laetus, qui ten- « dait à détacher les esprits de la tradition chrétienne par l'admiration et « l'imitation exclusive du paganisme » (P. DE NOLHAC, *Érasme en Italie*, Paris, 1888, p. 76).

et c'est même ce qui lui a valu la renommée dont il a joui pendant le XVIe siècle. Personne, sauf Érasme et Budé, n'a vu que cette œuvre de géant auquel il avait sacrifié tout, même sa vie, détruisait par le fait même sa virilité intellectuelle.

Car, du jour où Christophe de Longueil se mit à polir et à repolir ses belles périodes cicéroniennes, il cessa de penser par lui-même, il cessa d'appartenir au groupe des champions de la modernité, pour passer dans le clan des cicérolâtres au verbe haut, mais au cerveau vide. Si l'on parcourt sa correspondance et ses discours, on n'y trouve plus les élans de la passion batailleuse contre la mauvaise scolastique, on n'y sent plus l'évolution de la pensée, car n'évolue que ce qui vit, et il n'y a plus de vie dans ces pages mornes, desséchées, travaillées, sorties péniblement d'une plume académique. Nous avons analysé brièvement les discours sur la *cittadinanza*. Au fond, s'ils ont un certain intérêt historique, leur valeur individuelle et littéraire est nulle. Quant aux lettres, elles ne sont intéressantes que par les allusions à la vie du high-life italien sous le pontificat de Léon X, mais l'homme n'y laisse rien transpirer de ses idées ou de ses aspirations.

Le style, c'est l'homme, dit un aphorisme profond. Le vrai Longueil d'autrefois n'aurait pas écrit comme Cicéron peut-être, mais il aurait donné un mouvement à sa pensée, de la couleur à son style et cela eût mieux valu.

En outre, la lecture continuelle de Cicéron cause un préjudice grave aux études latines et grecques de l'humaniste. Ce qui n'est pas de nature à diminuer le mal.

Une autre qustion se pose. Le cicéronianisme italien a-t-il eu une influence réelle sur les idées religieuses et les anciennes traditions nationales de Longueil ?

Nous l'avons montré imbu de paganisme littéraire et nous avons prétendu que cette bizarre résurrection de la phraséologie païenne était parfaitement inoffensive. De fait, Longueil, qui invoquait *Jesus Optimus Maximus*, gémissait des abus dont souffrait l'Église et réclamait une réforme immédiate.

On le vit bien lors du procès de Luther. L'audacieux réformateur venait d'être condamné par la bulle *Exsurge* (15 juin 1520) et par la diète de Worms (25 mai 1521). Catholiques et protestants, au début de leurs longues querelles, cherchaient partout des armes et des partisans.

Longueil, humaniste fort en vue, fut sollicité par ses compatriotes d'embrasser la cause de Luther, en même temps que Léon X et ses amis l'invitaient à défendre l'Église, en attaquant le moine apostat (1). Il eut le courage de dire crûment la vérité : s'il déniait à Luther le droit de s'ériger en réformateur de l'Église, il ne pouvait s'empêcher de blâmer parfois la conduite morale de ceux qu'il voulait défendre. (2) Il s'expliquait parfaitement l'origine du mouvement réformiste en Allemagne (3). De son côté, il prétendait garder son indépendance complète. S'il écrivait contre Luther, ne l'accuserait-on pas à bon droit de céder aux exigences du pape, son bienfaiteur ?

Bembo vainquit ses dernières hésitations : vers la fin de l'année 1521, Christophe de Longueil composa l'*Oratio ad Luteranos jam damnatos* qui parut seulement, en 1524, avec ses autres œuvres littéraires (4).

L'auteur s'excuse d'abord de donner son avis dans une question aussi brûlante ; mais, tout bien pesé, il pense que les luthériens sont dans l'erreur. Il leur reproche de s'être

(1) Solicitor crebris ex Germania literis ut M. Luthori causam suscipiam, ab urbe Roma nuncius, ut hominem stylo persequar (Long. *epistolae*, II, 17, M. A. Flaminio).

(2) *Ibid.*, II, 29. Patav., Kalend. Quintil. (1521). Quid enim illis praeter causam deest, dit-il ?Quid nobis praeter jus a majoribus traditum superest ? — C'est le même Longueil qui avait protesté contre l'inquisition, lors du procès d'un certain Leonardus de Pomar qu'on retenait dans les prisons de Lyon comme appartenant à la secte des Maraños. Il ne reconnaît à personne au monde le droit de juger des opinions religieuses de chacun : Jésus-Christ seul a ce droit. Longueil professait des idées très avancées pour l'époque (Cf. *Epist*, III, 34 a Roger de Barme, IV, 4, à Pomar et IV, 5, a François Deloynes).

(3) Longueil marche ici tout à fait aux côtés d'Érasme que des catholiques sollicitaient de la même maniere. Cf. A. Meyer, ***Étude critique sur les relations d'Érasme et de Luther***, Paris, 1909, p. 32 seq.

(4) Il avait composé, dit-on, cinq autres diatribes contre les protestants.

laissé entraîner inconsidérément à des actions coupables, par l'autorité d'un seul. Tant que Martin Luther s'est borné à protester contre les abus, à réclamer des réformes, Longueil ne lui a pas ménagé ses éloges. Mais, du jour où il s'est révolté contre l'Église, qu'il s'est entouré de partisans séditieux, il s'est déclaré contre lui (1).

A-t-il manifesté quelque signe sensible de la mission réformatrice qu'il s'arroge? A-t-il fait des miracles? Pratique-t-il les vertus chrétiennes? Au contraire, vantera-t-on la chasteté de celui qui s'élève contre le mariage? le détachement de celui qui déclame avec fureur contre les riches? l'humilité de celui qui rêve de s'emparer du pouvoir suprême dans la chrétienté? Louera-t-on la science d'un homme dont la doctrine, tirée des hérésies antérieures des Vaudois, des Albigeois, des Hussites, est un ramassis d'absurdités et de blasphèmes?

Une péroraison foudroyante exhorte les protestants à ouvrir les yeux, à considérer leur faiblesse actuelle, et à se convaincre que l'Église a toujours triomphé de ses ennemis.

L'analyse très brève du discours montre que Longueil voyait clair et juste. Il prenait position contre les protestants, dont les excès lui semblaient injustifiables, mais il réclamait énergiquement des réformes dans l'Église (2). Son tempérament profondément religieux d'homme du Nord, avait donc résisté aux assauts de la frivolité italienne.

Mais cette frivolité s'était donné libre carrière dans la forme. Longueil craignait surtout de ne pas écrire en style impeccable et bien cicéronien! Comme si son fougueux adversaire se souciait de Cicéron et de ses périodes, quand il excitait les masses à la révolte! (3).

(1) Érasme aussi réprouvait les violences du réformateur. Cf. MEYER, *op. cit.*, passim, et H. BOEHMER, *Luther im Lichte der neueren Forschungen*, Leipzig, 1906, p. 108. L'élite intellectuelle attendait la victoire pacifique d'un christianisme rajeuni par la science. P. WERNLE, *Die Renaissance des Christentums im XVI. Jahrhundert*, Tubingen, 1904.

(2) Meyer qualifie cette attitude de « catholicisme rationaliste ».

(3) Nec enim difficilius quicquam esse puto quam non dico tantis de rebus copiose graviterque dicere, sed eas vel latinis literis illustrare (LONG. *epist.*, II, 17).

Érasme, avec sa bonhomie habituelle, faisait remarquer l'obscurité déroutante de certaines phrases cicéroniennes et défiait les luthériens de les comprendre ! (1) De fait, comment des profanes entendaient-ils des expressions comme celles-ci, *manium expiatio*, *lustrica vivorum confessio*, *innocentiae restitutio*, si l'initiation ne leur apprenait qu'on désigne par là les indulgences, la confession auriculaire et la contrition ?

Je passe sous silence les *Divi*, les *Deus opt. Max.* et autres métaphores mythologiques ou païennes qui augmentent le grotesque (2).

En résumé, l'*Oratio ad Luteranos* manque de cette sève ardente, de cette logique serrée, de cette exubérance qu'avait l'éloquence parlée, rude et sauvage d'un Martin Luther. Son auteur écrit sans conviction et vise trop à la facture littéraire. L'influence de l'italianisme se ressent davantage dans l'effacement progressif de la tradition nationale et patriotique sous la poussée d'un cosmopolitisme vague.

Longueil avait réfuté Celso Mellini qui l'accusait d'être sans patrie, en se déclarant tour à tour Germain et Français, suivant les besoins de la cause. Si parfois on l'interrogeait sur sa nationalité, il invoquait son titre de citoyen romain, ou il se disait, comme Dante, citoyen du monde entier et « que sa patrie était partout où régnait la vertu » (3). Dans toute sa correspondance, on ne rencontre qu'une seule fois l'éloge de Malines, sa ville natale (4). Et encore ! Phrase banale qui

(1) Ubi tandem ventum ad errorum capita recensenda subobscurus est et vix ab illis intelligitur qui Lutheri dogmata tenent... (*Ciceronianus*).

(2) Luther ne paraît guère s'être soucié de cette singulière attaque. Érasme le lui reproche avec acrimonie après le *De servo arbitrio*. Pourquoi recevait-il seul les coups qu'Enser, Cochleus, l'évêque de Rochester, Zwingli, Capiton, Oecolampade, Longueil eussent dû se partager ? (*Hyperaspistes*, I, éd. Leyde, 1703) Cf. MEYER, *op. cit.*, p. 123. Toutefois, l'*Oratio ad Luteranos* fut réimprimée à Cologne en 1529 et 1546.

(3) LONGOL. *epist.*, III, 32.

(4) *Ibid.* Non enim ullo nationis et circumfusarum gentium nomine clara est, sed tum civium suorum virtute atque gloria, tum ipsius urbis elegantia et amoenitate celebris, hominum memoriae atque benevolentiae commendata est. — Cette lettre répond au reproche de manquer de patriotisme, que lui adressait Giovanni Battista Egnazio : Nec enim, dit-il, quod tibi quasi telum

s'appliquerait aussi bien à Madrid ou à Constantinople qu'à toute autre ville.

Enfin, admettons qu'il n'ait jamais manifesté grande sympathie à nos provinces belges (ce qui froissait singulièrement Érasme), mais nous l'avons vu faire le panégyrique enthousiaste de saint Louis, soutenir, à tort ou à raison, la supériorité de la France sur l'Italie et attaquer avec violence l'orgueil des Italiens. Or, voilà que, pour le vain titre de citoyen romain, il reprend l'éloge de l'Italie et proclame son excellence, en des termes presque identiques.

La transformation paraîtrait radicale, à celui qui ne ferait pas la part de la rhétorique. Que Longueil ait perdu le vrai sens de l'esprit national, qu'il ne parle jamais de sa famille, de ses amis lointains, qu'il se contente de la vie de l'exilé, c'est une vérité incontestable. Cependant, n'exagérons pas. Grattez le cicéronien, froid et sans vie, et vous verrez parfois réapparaître le Français. Par exemple, après la Bicoque, Longueil défend ses compatriotes du reproche de lâcheté. La bravoure française est légendaire, mais la fortune trahit parfois le courage.

A un autre endroit de sa correspondance, il s'emporte contre les mercenaires suisses qui bernent la confiance et la naïveté gauloise. Il laisse percer sa douleur, quand le sort des armes est contraire à ceux qu'il appelle malgré tout « nostri », les nôtres (1).

acerrimum sumis, ingratus in patriam videri possum qui me Macliniensem semper et ubique sum professus eaque de Macliniae ornamentis et tum praedicavi et postea scripsi. Cette déclaration l'honore, mais il en détruit immédiatement l'effet par une subtilité de rhéteur : At Gallus videri mavis quam Germanus, objecte Egnazio. Longueil se met alors en devoir de prouver que Malines est une ville aussi française que germanique. Si la langue et les divisions politiques la mettent en pays flamand, les mœurs, les vêtements, la façon de vivre de ses habitants et... la frontière naturelle du Rhin (!) en font une ville française. Ceci prouve assez qu'il a oublié sa nationalité belge.

(1) Cf. Longolii *epistolae*, II, 26, 34, 39. — Sur les Suisses, III, 33. — La furie française : neque eo sunt Galli ingenio ut assidendo quam pugnando malint vincere (*Epist.*, IV, 1)... Agnosco gallicam fortitudinem (*Ibid.*, 6). — La légèreté des Français (IV, 6). — Il se réjouit des succès français (III, 10). — Il aimait à suivre les opérations militaires de son observatoire de Padoue :

Bref, si la vie religieuse de Longueil n'avait encore reçu aucune atteinte, sa vie nationale, si je puis ainsi dire, se trouvait déjà gangrenée.

Il lui restait l'énergie morale, la volonté d'agir, source de toute vie réelle. Mais celle-là aussi était rongée peu à peu par ce composé d'indolence, d'oisiveté (1) et de sensualité maladive qu'est l'Italie du XVIe siècle. Ses lettres foisonnent des descriptions de cette oisiveté charmante (2). S'étendre paresseusement à l'ombre des oliviers sans souci des réalités de la vie, y lire l'auteur favori devant une bouteille de vieux Falerne, c'est là son idéal nouveau (3).

Je sais bien qu'il y a là encore un lieu commun de la littérature antique. Cicéron, dans les embarras des affaires publiques, aspirait à la solitude, agrémentée par la culture des belles-lettres. Mais, à peine retiré à la campagne (4), cet homme d'action se hâtait de rentrer à Rome, dans la fournaise de ses multiples occupations. Horace a chanté la vie calme dans des strophes célèbres et les élégiaques, Catulle, Tibulle et Properce l'ont imité. Pétrarque et après lui tous les quattrocentistes ont repris aux anciens ce thème favori. Mais au XVIe siècle, il y a une tendance très visible, en Italie, à transformer l'otium des anciens en une inaction délétère, espèce de « Nirvâna », nuisible au développement

Quam mihi jucundum sit ejusmodi spectaculum, in quo sine ullo nostro periculo tam varios tot stultorum Regum casus, tot populorum insanias contemplari liceat ! (*Epist.*, II, 35). Son correspondant habituel pour les événements de la campagne du Milanais était Ottaviano Grimaldi.

(1) Oisiveté jouisseuse, élégance du vice, perversité charmante, dit E. AMIEL, *Un libre-penseur du XVIe siècle, Érasme*, Paris, 1889, p. 358.

(2) LONGOL. *Epist.*, IV, 1 : Cum incredibili quodam tenear ocii et literarum studio...

(3) Ab hora diei quinta ad sextam pila ludimus. Pransi, Flaminio Tomarotio comite, urbis partem aliquam obimus. Sub vesperam domum nos recipimus, hora noctis altera accumbimus. Coenati ocium pictis tabellis aut etiam scrupis ad quintam oblectamus. Noctis reliquum somno et quieti datur. Mensae, si hoc etiam forte quaeris, tuas ciborum lautitia exaequant, vini gratia et suavitate longe superant, quod quidem vinum vel usque ab ultima Venetiae ora cura accersitur. . *Epist.*, III, 12, Steph. Saulio.

(4) Idéal de Cicéron a la campagne : sibi et litteris vacare. Cf. TH. ZIELINSKI, *Cicero im Wandel der Jahrhunderte*, 2te Aufl., Leipzig, 1908, p. 248.

normal de l'individu. Bembo, dégoûté des affaires publiques, se retirait à l'enchanteresse villa Noniana près de Padoue. Bien des poètes ont chanté les délices de cette maison de campagne, où le voluptueux patricien venait cacher ses amours coupables (1).

Sous l'influence de cette dangeureuse inertie, les ressorts de force morale qui s'affirmèrent si puissants, lorsque Longueil fit ses premières armes dans la carrière humanistique, se sont relâchés et affaiblis. L'individu s'affaisse sous le poids d'une passivité indifférente, qui va s'augmentant, à mesure que la mort s'approche. Le malheureux s'aperçut-il un jour de la vanité des labeurs auxquels la frivolité de Bembo l'avait condamné ? Il mourut hypocondriaque, convaincu de l'inutilité de sa vie et brûlant ce qu'il avait adoré (2)... — Érasme nous apprend, en effet, qu'au moment de sa mort, il délaissait Cicéron, son idole, et se remettait à l'étude des Pères de l'Église.

(1) Saepenumero cum Musis rusticari in tuo suburbano agro ibique maximam voluptatem, urbanis postpositis curis, capere consuevisti. (Lettre de Giov. Augurello à Bembo ; cf. Pavanello, *Un maëstro del Cinquecento, Giovanni Aurelio Augurello*, Torino, 1905, p. 90). — Cf. aussi les vers du Germain Petrus Lotichius Secundus (A. Schroeder, *Beiträge zur Geschichte der neulateinischen Poesie Deutschlands und Hollands*, Berlin, 1909, p. 78-80).

(2) M. R. Sabbadini le caractérise ainsi : « Christophe de Longueil latinisé Longolius, d'un génie précoce, d'un esprit inquiet, d'une âme passionnée et malheureuse est le chevalier errant du cicéronianisme » *Storia del ciceronianismo*, Torino, 1886, p. 52-53). Quoi de plus précis ?

CHAPITRE X.

LES QUERELLES SUR L'IMITATION. PIC DE LA MIRANDOLE ET BEMBO. — IDÉES DE LONGUEIL EN CETTE MATIÈRE. — COMMENT IL IMITE CICÉRON, SELON BARTOLOMEO RICCI.

Le cicéronianisme était, disions-nous, un produit bâtard de l'humanisme. Par réaction contre la scolastique qui affectait un mépris grossier pour l'éloquence (1), les nouveaux venus s'étaient attachés presque exclusivement au culte de l'art oratoire et ils en étaient arrivés à cette conclusion logique qu'il fallait imiter celui des anciens qui incarnait la perfection de la forme. Cicéron, le maître incomparable du style, l'élégant et impeccable rhéteur, fournissait à l'humanisme le modèle cherché (2).

Aussitôt, il se forma une coterie qui prétendait n'imiter que Cicéron seul, puisqu'il était l'orateur le plus parfait. Ses adversaires, rejetant cette conception étroite de l'imitation, se firent éclectiques. Ils empruntèrent à tous les auteurs latins ce qu'ils avaient de meilleur et ils se formèrent un style bariolé où il y avait à la fois du Cicéron, du Sénèque et du Plaute, de l'archaïque et du postclassique, de l'asianisme et de l'africanisme.

Tel est, en deux mots, le résumé de la controverse qui divisait depuis longtemps les humanistes latins. Durant le Quattrocento, Paul Cortèse et Ange Politien avaient fait quelques passes d'armes (3), mais la lutte devint plus acharnée,

(1) Juristes et théologiens répètent que l'éloquence est un pur bavardage, prodigue de vaines paroles, mais vide de pensées sérieuses (L. DELARUELLE, *Guillaume Budé*, Paris, 1907, p. 119).

(2) Sur l'influence de Cicéron au temps de la Renaissance, cf. ZIELINSKI, *op. cit.*, p. 168 seq.

(3) Cf. les quarante premieres pages de l'ouvrage de M. SABBADINI, *op. cit.*, et la dissertation encore excellente de LENIENT, *De bello Ciceroniano apud recentiores*. Paris, 1855, BERNHARDY, *Geschichte der römischen Litteratur*, 3te Bearb., Braunschweig, 1872, p. 115-117 et la bibl. citée, ED. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, Berlin, 1898, II, 776, 803 et passim, ANGE POLITIEN, *Epistolae*, VIII, 16. Cortesi repondit ceci : ego malo assecla et simia

en 1512, lorsque Pic de la Mirandole écrivit sa lettre sur l'imitation à Pietro Bembo, l'intransigeant cicéronien.

L'imitation n'est pas un but, disait Pic, mais un moyen. Nous visons à écrire aussi parfaitement que les anciens, mais notre style doit être personnel. Dès lors, approprions-nous leurs qualités d'écrivains et laissons leurs défauts. On ne soutiendra pas, continuait-il, que Cicéron ait réalisé la perfection idéale, puisque les contemporains ont critiqué eux-mêmes sa manière et ses procédés. En outre, son vocabulaire est insuffisant. Bien des vocables nouveaux, étrangers à Cicéron, devront se traduire par des métaphores et des termes ambigus ou obscurs.

Bembo ripostait (1) que chaque genre littéraire était représenté par une individualité supérieure. Personne ne contestait le premier rang à Virgile pour l'épopée, et à Cicéron pour l'art oratoire. Par conséquent, il fallait imiter scrupuleusement des modèles aussi parfaits. Dans son ouvrage *Della volgar Lingua*, Bembo reprend sa théorie favorite sous la forme suivante : Supposons un moment que, dans une région de l'Italie, on parle la langue d'Ennius, dans une autre, la langue de Cicéron, dans une troisième, celle de Sénèque ou de Suétone, laquelle doit être employée par l'étranger qui vient apprendre le latin littéraire en notre pays ? (2) Naturellement, tous préconisaient la langue de Cicéron la plus pure et la plus classique, mais aucun n'abandonnait ses prétentions.

Aujourd'hui que les passions se sont éteintes, que les

Ciceronis quam alumnus et filius aliorum (SABBADINI, *op. cit.*, p. 39). — Les humanistes se divisèrent en partisans de Pic et en partisans de Bembo. Mario Equicola, ayant soutenu la thèse mirandolienne, fut aussitôt attaqué par un cicéronien : *Dialogus in lingua mariopionea sive piomariana carmentali pulcherrima*. Cf. SANTORO, *Mario Equicola*, Chieti, 1906, p. 192.

(1) Lettre à Pic de la Mirandole, 1er janvier 1513, *Opera omnia*, Venise, 1729, t. IV, p. 333-41, SABBADINI, p. 46 seq.

(2) *Della volgar lingua*, *ed. cit.*, t. II, p. 60 61 et les additions, I, chap. XIII. Au livre I, p. 7 seq il soutient la prééminence du latin auquel nous devons la connaissance des arts, des sciences, l'histoire et la haute poésie.

idées ont évolué, nous voyons facilement que les deux clans partaient d'un principe absolument erroné, à savoir que le latin pouvait progresser et se développer comme une langue vivante. Mais, à cette époque, même les plus chauds partisans de l'italien, les admirateurs de Boccace et les pétrarquistes, étaient persuadés que la culture du latin allait produire de nouveaux chefs-d'œuvre, que sa dignité vénérable lui réservait encore des genres interdits au langage toscan, l'épopée et l'éloquence, l'ode et l'élégie.

Christophe de Longueil, sous l'égide de Pietro Bembo (1), employa toute son énergie au triomphe du cicéronianisme. Il expose des idées analogues à celles de Bembo dans une lettre à son ami Nicolas Dragone (2) : « Si la langue latine » n'est plus d'usage privé ou public, dit-il, et ne sert qu'aux » relations des lettrés entre eux, quel maître choisirons-nous » pour nous l'enseigner, sinon celui que le jugement de tous » les siècles a regardé comme le plus éloquent des érudits et » le plus érudit des orateurs? Pour moi, j'estime d'abord » qu'il est impossible de traduire sa pensée en latin avec » élégance et perfection, quand on n'a pas lu Cicéron avec » soin et attention. Ensuite, pour peu qu'il soit doué d'intel- » ligence, celui qui s'est nourri des œuvres de Cicéron sera » presque toujours admiré. A supposer qu'il soit d'esprit » médiocre, qu'il ait même très peu d'invention, ses pensées » revêtues d'une forme correcte n'auront rien d'inconvenant, » de ridicule ou de répréhensible.

» En effet, mon admiration pour Cicéron n'est pas unique- » ment basée sur l'abondance et la richesse de sa diction, » qualités qui lui assurent sans conteste le premier rang » parmi les orateurs, mais, par sa finesse d'esprit, il est le » plus habile à disposer et à mettre en ordre ses arguments, » avec une sagesse et un art extraordinaire. Ajoutez à cela

(1) Bembo exhortait continuellement son protégé à travailler Cicéron et il lui reprochait parfois de n'avoir pas retiré de cette étude les fruits qu'il en attendait (Long. *epist.*, II, 1)

(2) Longol. *epistol.*, IV, 29, Nic. Draconi.

» ce style divin, plein d'élégance et de dignité, d'une aisance » et d'une beauté telles que les phrases les plus travaillées, » les plus ornées, les mieux rythmées paraissent écrites » sans peine, sans apparat, sans ordre déterminé. Voilà le » Cicéron que tu aimeras et que tu imiteras autant que » possible. Car, si tu n'obtiens pas sa gloire, ce sera déjà » fort honorable d'approcher du prince des orateurs, et même » de le suivre au troisième ou quatrième rang ».

L'engouement de Longueil va jusqu'au culte exclusif, je dirais même, l'idolâtrie de Cicéron. Il écrit à Stefano Teolo, dont le fils s'adonne aux études latines : « Qu'il ait toujours » Cicéron à la main ; qu'il le lise, l'aime et l'admire à » l'exclusion de tous les auteurs et qu'il n'hésite pas à lui » faire toute sorte d'emprunts, soit pour le discours parlé, » soit pour le discours écrit. Il abordera plus tard les autres » écrivains, quand il en aura le loisir et qu'il pourra se fier » à son propre jugement. D'ici là, je le répète, qu'il ne quitte » jamais Cicéron et qu'il y puise, comme à la source la plus » pure et la plus abondante du beau langage latin, toute la » richesse, toute la correction possible. Si j'avais affaire à » tout autre qu'à vous, j'appuierais d'un plus grand nombre » d'arguments ce système qui n'est point encore assez en » crédit, mais vous connaissez mieux que personne toute » l'absurdité, toute la grossièreté de style de ceux qui, en » pareille matière, s'obstinent à écouter un autre maître que » Cicéron »... (1)

(1) Boulmier, *Estienne Dolet, op. cit.*, p. 90. — La lettre à Stefano Teolo se trouve dans les *Epistolae Longolii*, III, 11 : Habeat Ciceronem semper in manibus, hunc legat ex omnibus, unum hunc amet, hunc admiretur, ab eodem ipso si quid scribendum erit aut dicendum, non dubitanter sumat et mutuetur. Sors enim, ut ille ait, fit ex usura. Reliquos cum erit ocium et judicium ipse facere poterit, tum attinget, etc. — Dirigendam quidem esse nobis et formandam scribendi rationem putavi ad illius (Ciceronis) dicendi genus, sed ita ut virtutes ejus oratione nostra exprimere conemur, non item ut passim omnia ab eo mutuemur, aut, quod multos jam facere videas, quasi centones quosdam ex Ciceronis verbis consuamus (*Ibid.*, II, 2, Andreae Naugerio). Bernhardy soutient que les artistes italiens ont emprunté au style de Cicéron, l'harmonie, la richesse et la beauté de la forme qui caractérise la poésie du xvi[e] siècle.

Malheureusement, Longueil ne révèle nulle part les procédés techniques, dont il use en matière d'imitation.

En l'occurrence, nous sommes réduits à les deviner. Tout d'abord, — cela va de soi —, il possède admirablement le vocabulaire cicéronien, puisqu'il s'engage rigoureusement à n'employer que les mots de Cicéron. De là provient cette bigarrure qui excitait les moqueries d'Érasme. Je relève à titre d'exemple quelques expressions empruntées à la langue des tribunaux et glissées habilement dans le discours *perduellionis rei* : dies dicta est, causa dicta est in arce Capitolina, jus pontificum (droit canon), senatu legitime coacto, senatus legis condendae jus habet, subscriptores, patronus, num barbaros armis commeatuque juvi, etc. « Longolius, dit » Érasme, ressuscite l'ancienne Rome, maîtresse du monde » et Romulus avec ses Quirites, fondateur et protecteur » de la grande cité. Il rêve de Pères conscrits et de véné- » rables sénateurs, d'un peuple divisé en classes et en tribus, » il fait lire des senatusconsultes et cite des textes de lois. » Je m'étonne qu'il n'ait fait mention de la clepsydre qui » mesurait le temps accordé à la défense de l'accusé » (1).

Un second artifice consiste à imiter le tour de phrase cicéronien. Bartolomeo Ricci, grand admirateur du système longolien, nous en donne quelques curieux exemples.

1) Fondant ensemble deux membres de phrases, Crebras exspectationes nobis tui commoves (*Cic. ad Atticum*); Tum Pompeius, quotienscumque me videt, videt autem saepe (*Cic. ad Culleolum*), il arrive à l'alliage suivant : Crebras adventus tui exspectationes Lazarus Bonamicus nobis commovit qui te, quoties istinc rediisset (redibat autem septimo

(1) Erasmi *Ciceronianus*, *ed. cit.*, col. 1017. — Nous ne parlerons pas des artifices puérils ridiculisés par Érasme dans le même dialogue : 1) commencer les phrases par etsi, quamquam, quum, si, etc.; 2) dater les lettres du mois et du jour, non de l'année; 3) mettre toujours le nom de l'épistolier avant celui du correspondant; 4) n'ajouter jamais d'épithète au nom du correspondant; 5) ne jamais commencer par certains mots : gratia, pax, misericordia, etc. Longueil se soumet rigoureusement à toutes ces excentricités.

fere quoque die) hac animi caussa propediem exiturum nuntiabat.

2) Autre exemple : Tu autem, Fanni, quod mihi tantum tribui, quantum ego nec agnosco, nec postulo, facis amice (*Cic. de amicitia*).

Tantum mihi tribuis, quantum equidem nec ipse agnosco, nec si prudentiusculus sim, optare audeam (*Longolius*).

3) Cum ipsum Furnium per se vidi libentissime, tum hoc libentius, quod illum audiens te videbar audire (*Cic. pro Planco*).

Cum ipsius Antonii Francini adventus mihi per se jucundissimus fuit, tum hoc jucundior, quod ex multo et accurato ejus sermone facile cognovi, etc. (*Longolius*).

4) Omnis amor tuus ex omnibus partibus se ostendit in his litteris, quas abs te proxime accepi (*Cic.*).

Amoris erga me tui vestigia nullis, opinor, litteris vel plura, vel illustriora imprimi potuerunt quam iis quas abs te proxime accepi (*Long.*).

5) Putaresne umquam accidere posse ut mihi verba deessent, neque solum ista vestra oratoria, sed haec etiam levia nostratia? Desunt autem propter hanc causam, quod mirifice sum sollicitus quidnam de provinciis decernatur (*Cic. Caelio Aed. Cur.*).

Non putavi fieri posse ut mihi verba deessent, sed tamen in M. Laenio commendando desunt (*Cic. Silio propr.*).

Ces deux passages sont fondus en un seul par Longueil : Nunquam fore putavi ut, aut res de qua ad te scriberem aut etiam verba quibus tecum agerem, mihi deessent, praesertim si tam longo intervallo literas darem. Sed plane nunc desunt, nec enim quomodo scribam satis occurrit.

Longueil imite aussi parfaitement ce parallélisme des propositions, cet harmonieux balancement que les humanistes appelaient *concinnitas Ciceronis*. En voici un exemple typique :

Quod si rarius fiet quam tu exspectabis
  id erit causae
quod non ejus generis meae litterae sunt,
ut eas audeam temere committere (*Cic.*)
Quod nihil adhuc literarum ad te dedi,
  non id quidem causa fuit,
quod scribendi argumento destituerer,
sed quia ejus erant generis res,
quae literis recte committi non possent (*Longolius*).

Autre exemple :

a) Etsi non satis mihi constiterat,

b) cum aliquane animi mei molestia an potius libenter te Athenis visurus essem,

c) quod injuria quam accepisti dolore me afficeret,

d) sapientia, qua fers injuriam, laetitia [tamen te vidisse mallem. (*Cic. C. Memmio*).

a) nondum plane constitutum habeo,

b) plusne voluptatis an doloris ex tuis literis traxerim,

c) voluptatis, quod incredibilem tuam erga me benevolentiam prae se ferrent,

d) doloris, quod me humanitate abs te victum, nec mihi jam integrum esse videam,... (*Longolius*).

Il saisit parfois, avec le même instinct d'harmonie oratoire, le nombre et le rythme cicéronien. Quelques clausules métriques valent d'être remarquées :

Type ¯ ˘ ¯ ¯ ˘ proxime accepi, satis occurrit.
Type ¯ ˘ ¯ ¯ ˘ scire vellem, praestitissem, consuamus.
Type ¯ ˘ ˘ ˘ ¯ ˘ esse videatur, esse fateatur.
Type ¯ ¯ ¯ ˘ ¯ optare audeam (1).

Toutefois, il s'est trouvé un humaniste pour critiquer ses clausules. M. Ant. Majoragius affirme qu'il les dispose sans art et sans rythme (2). S'il lui arrive de réussir, il le fait

(1) Sur les clausules dans Cicéron v. spécialement E. Müller, *De numero ciceroniano*, Berlin 1886, et L. Havet. *Revue de philologie*, XVII, 1893, 33 seq. et surtout Zielinski, *Philologus*, *Supplem. Band*, IX, 1904.

(2) Fuit aetate patrum nostrorum vir latinae linguae studiosissimus, Christophorus Longolius, qui certe (meo judicio) maxime laude dignus est : quia relicta omni barbaria, se totum ad Ciceronis imitationem transtulit : atque in multis sine dubio rebus Ciceronem satis feliciter imitatus est. Sed

plutôt par instinct que par étude. Majoragius donne alors quelques exemples de clausules à retoucher dans les œuvres de Longueil : « Et meo ipse silentio proditus ac mea item sententia damnatus dici possim. » C'est une faute de rythme que de terminer une période par quatre spondées. Majoragius modifie comme suit : « Et meo ipse silentio proditus dici possim, ac etiam sententia mea damnatus » qui, de fait, se rapproche du type I. Le même auteur change cette phrase : « Date hanc mihi, Patres conscripti, veniam, ut de superiore mea vita pauca ipse ad vos dicam », en, « Ut apud vos ipse de superiore vita mea pauca dicam » qui concorde parfaitement avec le type II.

Par contre, ajoute Majoragius, certaines clausules sont si mauvaises qu'elles ne peuvent être corrigées d'aucune façon. Par exemple celle-ci : Nec se certo ullo consilio aut judicio duci, sed caeco aliquo animorum impetu perturbatos ferri atque raptari ostendunt.

Il reste enfin l'*imitatio sententiae*, qui consistait suivant les humanistes, à rendre sous une autre forme la pensée d'un auteur ancien. Ricci en donne un curieux spécimen. L'idée de Cicéron est celle-ci : Souvenons-nous de notre nature humaine et supportons avec résignation les maux qu'elle engendre. Elle est développée dans une lettre écrite à Titius aux environs de 706 U. R : Est autem consolatio pervulgata quidem illa maxime, quam semper in ore atque in animo habere debemus, homines nos ut esse meminerimus ea lege natos, ut omnibus telis fortunae proposita sit vita nostra, neque esse recusandum, quo minus ea, qua nati

cum in eo peccavit quod non satis distincte atque partite suis in orationibus dixit, tum in hac re multo gravissima et maxime necessaria perquam infelix fuit, quia raro apte, numerose, sententias claudit. Nam et importune frequenter verba trajicit et inculcat inania et sententias saepe delumbat. Quod si quando bene claudit, id potius ex assidua Ciceronis lectione, quam ex arte aliqua provenire crediderim. Habet tamen interdum et bonas sententias et lecta verba. Quae si paulum commutentur, facile numerose cadere possunt. Suivent les exemples cités (MARCI ANTONII MAJORAGII *in Oratorem M. T. Ciceronis ad M. Brutum Commentarius*, Basileae, per Joannem Oporinum, 1552, p. 267).

sumus, condicione vivamus, neve tam graviter eos casus feramus, quos nullo consilio vitare possimus...

Longueil répète cette pensée en d'autres termes : Verum, cum ea lege atque conditione nati simus, ut nobis haec atque alia istiusmodi innumerabilia velimus, nolimus, subeunda sint, meminerimus nos esse homines, feramusque si non libenter, ac toleranter certe, quod nullo consilio neque vitare, neque mutare possumus.

Cependant ces prétendues imitations de pensées sont très rares chez Longueil et pour cause. L'auteur se meut dans un monde tout différent de la société romaine au temps de Cicéron. Comment un humaniste, dont beaucoup de lettres insignifiantes traitent des faits et gestes des Français en Italie pendant la première guerre entre François I[er] et Charles-Quint, atteindrait-il la pensée de Cicéron dont toute l'âme est remplie des dissentiments entre César et Pompée, des guerres civiles, de la chute de la république romaine?

L'entreprise n'est pas seulement impossible, elle est absurde. Aussi la lecture des lettres de Longueil, farcies d'expressions incompréhensibles, rebuterait les plus intrépides. Elles cachent si bien la pensée de l'auteur que certaines phrases se transforment en véritables devinettes (1). Cette imitation à la lettre, tant admirée des contemporains, est donc un travestissement, qui n'a d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue et qui justifie l'épithète de *singe de Cicéron* appliquée à notre compatriote (2).

Cependant, ce brillant pastiche allait susciter les dernières grandes batailles entre cicéroniens et érasmiens.

(1) Dans une lettre à un de ses correspondants, un certain Stathius, élève de Pietrasanta, Longueil dit qu'il l'a presque toujours vu *braccatus*, jamais *togatus*, rarement *penulatus*. Je ne sais si quelque traducteur pourrait résoudre cette énigme ; pour ma part je n'ai jamais pu me représenter ce qu'était un Romain du XVI[e] siècle, penulatus, togatus ou braccatus. LONGOL. *epist*, II, 14.

(2) Nous n'entendons pas dire par là que tout soit mauvais dans les lettres de Longueil. Au contraire, il y a par ci par-là quelques morceaux charmants, comme la description de sa vie à Padoue ou certaines lettres à Lelio Massimo.

CHAPITRE XI.

La survivance de Longueil.

ÉRASME ET LE CICERONIANUS. — LONGUEIL EST-IL NOSOPONUS ? — JUGEMENT PLUS IMPARTIAL D'ÉRASME. — LA QUERELLE DU CICÉRONIANISME. — JULES-CÉSAR SCALIGER. — ESTIENNE DOLET. — SON ADMIRATION POUR LONGUEIL. — SON DIALOGUE SUR L'IMITATION DE CICÉRON. — FLORIDUS SABINUS. — NOUVEAU PAMPHLET DE DOLET. — PIERRE BUNEL. — PAUL MANUCE A ÉTIENNE SAULI. — RÉPONSE DE HENRI ESTIENNE. — PIERRE RAMUS ET LE CICÉRONIANISME. — JOACHIM DU BELLAY ET LA DEFFENCE. — GUILLAUME COLLETET. — BARTOLOMEO RICCI, DERNIER DÉFENSEUR DE LONGUEIL. — ROGER ASCHAM. — LOUIS VIVÈS. — OPINION DE JOANNES SAMBUCUS SUR LONGUEIL. — UBERTO FOLIETTA. — JUSTE-LIPSE ET LE LIPSIANISME. — ERYCIUS PUTEANUS. — BALZAC ET LES CICÉRONIENS. — BOSSUET. — LE CLERC. — JEAN VORSTIUS. — FIN DU CICÉRONIANISME. — LONGUEIL DANS LES ÉCOLES.

Christophe de Longueil était mort en 1522, victime de son dévouement à Cicéron. Son ami douteux, Érasme, préparait en ce moment le célèbre dialogue du Ciceronianus, qui est le coup le plus terrible porté à la secte des cicérolâtres. Il profita de l'occasion pour lui décocher quelques-unes de ces flèches qu'il aiguisait si bien sous son air de bonhomie railleuse et innocente. Longueil caricaturé devint, dans le dialogue, le cicéronien Nosoponus.

On connaît le sujet du Cicéronien. Bulephorus et Hypologus rencontrent leur ami Nosoponus, autrefois rubicond, à la mine réjouie, et maintenant plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant. Nosoponus leur confesse que l'ambition de devenir cicéronien l'a mis dans cet état pitoyable. Les Italiens, dit-il, regardent comme le plus grand honneur celui d'écrire en latin de Cicéron. En deçà des Alpes, un

seul homme a conquis cette gloire, c'est Christophe de Longueil qu'une mort prématurée a dérobé aux belles-lettres.
» Il faut le féliciter, je pense, réplique Bulephorus, de son
» bonheur, car il est mort avant que sa réputation de cicé-
» ronien ne se voilât de quelque nuage, tel que l'étude de
» la littérature grecque, à laquelle il s'adonnait depuis peu
» ou celle des auteurs chrétiens qu'il aurait peut-être pour-
» suivie avec un nouveau zèle, s'il avait vécu plus long-
» temps » (1).

Tout va bien jusqu'ici ; la critique n'est pas trop acerbe. Mais Érasme ne garde pas longtemps ce ton calme et réservé, son naturel railleur reprend bientôt le dessus. Quelle mordante ironie dans la caricature du pauvre Nosoponus qui préfère le titre de cicéronien à la béatification solennelle, qui habite une misérable mansarde tapissée de portraits de Cicéron, bourrée de ses œuvres, qui a réuni dans d'immenses in-folios les mots, les expressions et les clausules cicéroniennes (2), qui a placé Cicéron parmi les saints du calendrier ! La porte de ce forçat volontaire est barricadée et calfeutrée, pour n'entendre ni le caquet des femmes qui s'injurient, ni le bruit des forgerons qui battent le fer. Le martyr cicéronien est demeuré célibataire, pour que les soucis d'une famille ne l'arrachent pas un instant à son occupation favorite. Sa nourriture, d'une frugalité excessive, consiste dans dix grains de raisin de corinthe. C'est assez pour soutenir le corps anémié du disciple de Cicéron. Si encore le résultat obtenu compensait la peine qu'il s'est imposée ! Mais il faut au cicéronien une longue nuit d'hiver

(1) Gratulandum arbitror illius felicitati qui suo tempore decesserit, prius quam hanc gloriam aliqua nubecula offuscaret, vel ob graecarum litterarum studium cui se dicare coeperat, vel ex christianis auctoribus oborta nebula, a quibus fortasse non satis constanter abstinuisset, si diuturnior vita contigisset.

(2) Cf. par ex. *Flores et sententiae scribendique formulae ex Marci Tullii Ciceronis epistolis familiaribus selectae et in communes locos ad cujuscumque generis concinnandas epistolas quam accommodotissimas coagmentatae et certo ordine digestae*, Antverpiae, 1566. V. aussi le traité d'Ant. Poissevin, S. J. *Cicero collatus cum ethnicis et sacris scriptoribus*, Lyon, 1593.

pour composer une courte période, sans ajouter qu'il mettra largement en pratique le conseil que notre Boileau donnera plus tard à ses contemporains :

> Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage,
> Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Il me paraît évident que sous le pseudonyme de Nosoponus se cache Christophe de Longueil. Érasme s'en est défendu (1). Cependant, lui-même confesse qu'il a observé Longueil lors de son mémorable passage à Louvain, en l'an 1519 : « Pendant trois jours entiers, écrit-il à André Alciat, » je n'ai pas vu l'homme rire une seule fois, même aux » heures des repas. Je m'en étonne beaucoup »... (2) Or, le sourire ne fleurit jamais sur les lèvres de Nosoponus au visage émacié, à la figure hâve. Réserve faite de l'exagération, d'autres traits encore paraissent empruntés à la figure de Longueil : sa solitude, sa sobriété, sa patience au travail. (Jamais ses lettres, sans cesse retouchées, ne lui semblent assez parfaites) (3).

Quoiqu'il en soit, Érasme n'eut pas envers son compatriote la condescendance dont Estienne Dolet usa quelques années plus tard envers lui : « Il est mort, disait celui-ci, je l'épargne et mon style empoisonné ne blessera pas un cadavre. » Le reproche de manquer de loyauté que le satirique adresse à Longueil (4) se retourne un peu contre lui. N'eut-il pas l'im-

(1) Erasmi *epistolae*, éd. *oper. omn.*, 1703, III, nº 981.

(2) Toto triduo quo mecum egit nunquam vidi hominem vel leviter subridentem, ne in conviviis quidem. Quae res mihi sane non mediocri fuit admirationi... Bâle, anno 1529, *Ed. cit.*, nº 1073.

(3) Cf. Longolii *epistolae*, II, 6, Lelio Massimo où il se déclare peu satisfait de ses lettres quotidiennes.

(4) Nous avons rappelé plus haut les motifs du dissentiment survenu entre Érasme et Longueil. Ce dernier se plaignit que son ancien ami eût osé publier sans permission la lettre à Jacques Lucas où Longueil comparait Érasme et Budé. (Quam item a me abalienarit Erasmum Roterodamum epistola quaedam de vobis ad Jac. Lucam conscripta : quam etiam (si Deo placet) idem Erasmus, cum nec ab ipso, nec ad ipsum missa esset, in volumina referendam, et una cum suis edendam curavit). En outre, Érasme ne prêta qu'une oreille distraite au récit du fameux procès *della cittadinanza*. (Cf. la lettre précitée

pertinence de le tourner en ridicule parce qu'il était mort revêtu de l'habit de saint François ? Les critiques, peut-être justifiées, qu'il adressait aux moines dépassaient ici toute mesure (1).

Au surplus, Érasme parait avoir remarqué l'indélicatesse de ses procédés à la fin du Cicéronien. Le jugement qu'il porte sur son compatriote est aussi pondéré que la caricature de Nosoponus est méchante (2).

Nous nous permettrons de le reproduire en entier, parce qu'il nous fournit la plus belle réfutation du cicéronianisme que l'on ait faite au XVIe siècle. « Longueil, dit Érasme, jouit » sans doute d'une très grande renommée, mais il l'acheta » trop cher. Il a longtemps souffert et, finalement, il est » mort à la peine. Ce fut une perte considérable pour les » études auxquelles il aurait été d'un grand secours, s'il » n'avait sacrifié toutes les forces de son esprit au désir d'un » vain titre. Cependant, il ne s'appliquait pas uniquement à » la lecture du seul Cicéron, mais il avait lu des auteurs de » tout genre, il avait, outre le droit, étudié toutes les » sciences libérales. Il ne lui suffisait pas de reproduire » superficiellement la phrase de Cicéron, mais il fait preuve » d'habileté, semble-t-il, dans l'invention, son élocution est » heureuse, partout transperce l'acuité de son intelligence.

a André Alciat). Aussi Longueil se moque-t-il crûment de l'*Éloge de la Folie* dans une lettre à M. A. Flaminio (*Epist*, III, 30, *Patavii*, V non Mart.) Érasme, de son côté, ne cessa de reprocher à Longueil son indélicatesse, tout en reconnaissant que sa mort prématurée était une perte pour les études (ERASMI *epistolae*, *ed. cit.*, n° 817, J. B. Egnazio, n° 818, à Fr. Dumoulin, n° 821, à Jacques Toussain, n° 875, à Bude, n° 1127, à Alciat, n° 1135, au même, n° 1148 au même).

(1) ERASMI *colloquia. Exsequiae seraphicae.* Dialogue entre Theotimus et Philecous.

(2) Érasme avoue lui-même que les éloges décernés aux humanistes du Ciceronianus tempèrent les attaques blessantes dont l'un ou l'autre pourrait se croire l'objet : Jam hic erat hujus recensionis scopus ut associus ille Tullianae phraseos affectator neminem omnium dignaretur honore Ciceroniani cognominis. Id tametsi sit sub persona Nosoponi, hac in parte parum justi judicii, tamen ne quem omnino offenderet negatus titulus, singulis multum laudis adspersi (ERASMI *epistolae*, *ed. cit.*, n° 1008). Il y revient encore sur le différend qui s'éleva entre lui et Longueil.

» Les singes de Cicéron n'ont donc pas raison de nous » opposer Longueil. Ses qualités l'honoraient assez, même » s'il n'avait pas été cicéronien. C'est justement cette ambi- » tion d'un titre très illusoire qui corrompit le fruit de ses » études et abrégea ses jours. Cependant, il ne s'approcha » guère de Cicéron, parce qu'il ne trouva pas matière à » exercer cet admirable talent oratoire (1) dont Cicéron fait » preuve dans les causes graves et sérieuses.

» Longueil a publié des lettres, élégantes et heureusement » composées, je l'avoue, mais la plupart brodées sur un » canevas mesquin, plusieurs, d'un genre affecté comme » celui de Pline-le-Jeune.

» ... Il leur manque donc tout d'abord la simplicité et la » grâce d'un style sans apparat, ensuite la vérité en est » absente. De plus, comme ni la carrière, ni les affaires de » Cicéron ne ressemblent en rien à celles de Longueil, il » arrive parfois que l'imitation est inepte et froide. Par » exemple, un Marcus Tullius, sénateur et consulaire, » s'informe de la conduite des légats dans les provinces, de » l'armement des légions, il leur montre un danger, il devine » l'issue des événements ; mais quand, pour l'imiter, un » Longueil écrit des choses pareilles à des amis, savants et » inoccupés, son affectation d'inquiétude n'est-elle pas ridi- » cule ? (2). Que pensez-vous d'un homme qui, caché dans » son cabinet d'étude, confie de temps à autre à une lettre » les bruits très vains qui circulent dans la foule, rumeurs » certainement indignes de l'attention d'un homme sensé ?

» Mais, direz-vous, dans les deux discours qu'il feint d'avoir » prononcé au Capitole, il reproduit Cicéron. Pour moi, je » l'avoue, je les ai lus avec beaucoup de plaisir et d'éton- » nement. Grâce à eux, leur auteur, dont j'appréciais déjà le

(1) Il va de soi qu'Érasme se figure à tort que la langue latine peut encore progresser et produire de nouveaux chefs-d'œuvre.

(2) Allusion aux jugements, très frivoles d'ailleurs, portés par Longueil sur les événements qui se déroulèrent avant et après la bataille de la Bicoque, lors de la première guerre entre François Ier et Charles Quint.

» talent, grandit encore dans mon estime, tellement il a
» dépassé mon attente. Vraiment, il paraît avoir épuisé
» toute son habileté oratoire et mis en œuvre tout ce qu'il
» avait extrait des discours de Cicéron.

» Cependant, combien peu ces dissertations longuement
» élaborées, si souvent retravaillées, si souvent passées au
» crible de la critique, combien peu, dis-je, elles rendent le
» génie de Cicéron ! Ce n'est certes pas tant la faute de
» Longueil que celle des temps où il a vécu. Cicéron parlait
» une langue adaptée à son milieu, tandis que le style de
» Longueil ne s'adapte pas au sien. Car à Rome, il n'y a
» plus ni Pères conscrits, ni sénat, ni autorité du peuple, ni
» suffrages des tribus, ni magistrats ordinaires, ni lois, ni
» comices, ni procédure antique, ni alliés, ni citoyens. En
» un mot, Rome n'est plus Rome, elle n'a plus que des
» ruines et des vestiges de son ancienne grandeur. Supprimez
» le pape, les cardinaux, les évêques, la curie pontificale et
» ses fonctionnaires, les ambassadeurs, les légats des églises,
» des collèges et des abbayes, enfin la foule des hommes
» qui vivent de ses marchés ou s'y rendent par amour de la
» liberté ou de la fortune, que serait la Rome d'aujourd'hui ?
» On dira que le règne des papes, instauré par le Christ, est
» plus auguste que l'empire du sénat et du peuple romain,
» voire d'Octave Auguste. Peu importe, pourvu que vous
» reconnaissiez que le caractère des deux puissances est
» diamétralement opposé. Par le fait même, deux discours
» traitant de ces sujets divers ne doivent pas se ressembler.

» Un discours cicéronien doit s'accommoder aux contem-
» porains de Cicéron.

» En réalité, ce jeune homme, très remarquable, flatta
» les imaginations de ceux qui rêvent de la vieille Rome,
» maîtresse du monde, reine couverte de la toge, de la
» même façon que les Juifs ne cessent pas encore de songer
» à leur Moïse et au temple de Jérusalem. Or, Christophe
» n'était revêtu d'aucune magistrature, n'avait accompli
» aucun exploit, ne se distinguait par rien d'autre que par

» son talent, ce qui valait mieux, j'imagine, que d'avoir été
» un dignitaire puissant... » (1)

Ce jugement mérite d'être souligné. Esprit caustique à ses heures, mais lumineux et pénétrant, Érasme a donné, je pense, la note juste. Il voit très bien que cette grotesque parodie, à laquelle Longueil s'est appliqué de tout cœur, a détruit sa personnalité, sa vie intellectuelle et sa force morale. « Si Longueil, écrivait-il, avait sacrifié aux auteurs
» grecs le temps et la peine qu'il dépensa à Rome pour
» prendre place parmi les cicéroniens et les citoyens romains,
» combien il aurait mieux compris ses intérêts et ceux des
» études !.. Mais les Parques jalouses ne voulurent que
» montrer ce jeune talent à la terre ». (2)

Naturellement, nous devons faire la part des idées fausses d'Érasme. Pour lui, il croyait à la renaissance du latin, ce qui était une utopie, puisqu'il se conservait jalousement dans un petit cercle de lettrés et ne servait plus de langue véhiculaire. Condamné à s'altérer par l'intrusion de mots empruntés aux langues nouvelles, ne vivant plus d'une vie propre, il devait disparaitre sous la poussée des langues modernes, et, justement, le purisme intransigeant des cicéroniens hâta sa chute et l'avènement de ces langues (3). Ce fut, à coup sûr, le résultat le moins prévu de cette querelle acharnée entre les latineurs. Érasme voit donc les choses sous un autre angle que nous. Il ne regrette pas l'application de Longueil au latin, mais il critique son culte exclusif pour Cicéron. Ceci n'empêche pas que son jugement soit fondamental et que l'historien moderne doive y chercher la base de son appréciation personnelle.

(1) ERASMI *Ciceronianus*, *ed. cit.*, t. I, col. 1016 seq.

(2) Si Longolius hoc operae temporisque dedisset Graecis auctoribus quo se cruciavit Romae, ut tandem inter Ciceronianos ac cives Romanos scriberetur, rectius, ni fallor, tum sibi, tum publicis studiis consuluisset. Sed illud ingenium invidia fata terris tantum ostendere voluerunt. (Lettre à André Alciat, 31 mars 1531, ERASMI *epist. op. omn.*, t. II, n° 1127). — Il écrivait un jour à Budé : Sed ille (Longolius) satis magnam laudem tulit, periit Ciceronianus. Et tamen illius Ciceroniani lucubrationes paucissimi legunt, nostras naenias Batavas nemo non legit (Bâle, 22 juin 1527, *ibid.*, n° 875).

(3) Cf. G. FEUGÈRE, *Érasme, sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1874, p. 433.

Nous n'avons pas à faire du célèbre *Ciceronianus* une étude complète qui sortirait du cadre de notre sujet. Qu'il suffise de dire qu'il donna le coup de grâce au cicéronianisme, parce qu'il l'accabla sous le ridicule.

Pourtant, tel était le prestige de Longolius que longtemps encore, les cicéroniens le comparèrent et le préférèrent à Érasme (1). Mais le Hollandais attendait tranquillement que l'opinion revînt de ses erreurs et qu'après avoir admiré les phrases creuses de son rival, elle reprît goût à la lecture des *Adages* ou de l'*Éloge de la Folie*.

En attendant, Longueil restait le martyr du culte cicéronien, et une cause qui a des martyrs, fait toujours des adhérents.

Le Cicéronien suscita deux réponses violentes de Jules-César Scaliger (2). Dans la seconde, il reproche à Érasme d'avoir attaqué Cicéron, non pas tant pour le dénigrer que pour se venger de Longueil dont il était jaloux : « Tu prétends, ajoute-t-il, que tu as brûlé, sur le bûcher de Longueil, le nom de Cicéron. En réalité, de même que la vie » de l'un t'avait permis d'exercer ton éloquence, la mort de » Longueil te laissa sans compétition le trône de la renommée qu'il avait occupé. Mais toi, cruel et ingrat, tu as » employé les ressources de tes grandes facultés à bafouer » ceux qui t'avaient protégé et estimé, car, même si Lon-

(1) Déjà du vivant de Longueil, on l'avait mis en parallèle avec Érasme. Les académiciens romains se divisaient en deux classes, les « longoliens » et les « érasmiens ». Quoique les Cicéroniens y fussent en majorité, certains d'entre eux n'avaient pas oublié les orages d'antan et soutenaient Érasme par haine du barbare, devenu citoyen romain. M. Ant. Flaminio, le poète, partisan décidé de Longueil, faillit être mis à l'écart, pour l'avoir défendu trop chaudement contre Érasme (cf. LONGOLII *epistolae*, IV, 8).

(2) JULII CAESARIS SCALIGERI *oratio pro M. Tullio Cicerone contra Des. Erasmum Roterodamum*, Paris, 1531, in-8°, s. pag. Longueil n'y est pas cité. Érasme ne répondit pas à cette invective. Il l'avait simplement parcourue et savait que Scaliger en préparait une seconde (ERASMI *epist.*, n° 372). — La seconde, JULII CAES. SCALIGERI *adversus Des. Erasmi Roterod. dialogum Ciceronianum oratio II*, Paris, 1532, contient le passage traduit ci-dessus. Nous ne parlerons pas d'une autre réponse de PIETRO CORSI, *Defensio pro Italia ad Erasmum Roterodamum*, Romae, 1535. Cf. CIAN, *Giorn. stor. della lett. ital.*, XI, 1888, 240-41.

» gueil vivant tenait, malgré ton envie, la citadelle de l'éloquence, jeune, il ne t'avait demandé de parler de lui dans » ta vieillesse ; modeste, il n'avait rien prescrit à un homme » injuste... » (1)

Comme on le voit, on reprochait à Érasme d'avoir fait la caricature de Longueil sous les traits de Nosoponus et, malgré ses dénégations, personne ne s'y trompait.

C'est alors qu'entre en scène le fameux Estienne Dolet qui avait voué à Cicéron un véritable culte. « Dolet fut avare et » jaloux, dit Boulmier son panégyriste, il eut tout l'égoïsme » de la possession. Marcus Tullius devint son bien, son » trésor, sa maîtresse, il l'enferma tout entier dans sa » mémoire, il le réchauffa chaque jour dans son cœur... » (2) Il va de soi que la flèche d'Érasme l'avait blessé dans ses plus chères affections et que Christophe de Longueil, martyr du cicéronianisme, jouissait de toute son admiration.

Lorsqu'il apprit sa mort prématurée, il fit éclater bruyamment sa douleur. Dans son grand ouvrage *Commentarii linguae latinae*, il en fait encore mention très élogieuse. Il le considère comme le premier pionnier de la Renaissance française avec Simon de Villeneuve : « A Christophe de » Longueil (peu m'importe que dans sa jeunesse, blessé par » ses concitoyens, il ait voulu renier son pays natal pour » une patrie étrangère : réellement, il était Français) à » Christophe de Longueil, dis-je, et à Simon de Villeneuve » est confiée la mission d'étendre plus au loin les frontières » de la langue latine, d'accomplir avec zèle cette noble

(1) Unum dicis, tuis incendiis in Longolii rogo Ciceronis nomen ambustum esse. Quorum alterius vita cum tibi eloquentiae sedes procurasset, Longolii mors diserti nominis regnum quod ipse obtinuerat vacuum reliquisset, tantarum facultatum commoda adversus eorum dignitatem qui te honestissimis ornassent opibus atque excoluissent crudelissime ingratissimeque convertisti : nam si dum viveret olim Longolius eloquentiae arcem te invito invidenteque obtinebat, nihil praeceperat seni tibi adolescens, improbo modestus.

(2) J. Boulmier, *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre*, Paris, 1857, pp 6-7. Ce livre, plutôt pamphlet de guerre qu'étude historique, n'a aucune valeur. Sur Dolet, le meilleur ouvrage est celui de Richard Copley-Christie (déjà cité), traduit en français par Stryienski, Paris, 1885. Cependant, il fourmille d'erreurs de détails, en particulier, pour Christophe de Longueil et Simon de Villeneuve.

« tâche, et, sur le cadavre de la barbarie vaincue, de réta-
» blir l'éloquence dans sa dignité première. Aussitôt ce désir
» de la patrie connu, à Budé, à Le Fèvre, à Longueil, à
» Villeneuve, s'adjoignent comme compagnons d'armes Jean
» Dupin, Nicole Berault, Germain de Brie, Lazare de Baïf,
» Pierre Danès, Jacques Toussain, Salmon Macrin, Nicolas
» Bourbon, Guillaume du Maine, Jean Voulté, Orontius
» Fineus le Dauphinois et Pierre Gilles » (1).

En 1535, Dolet publia son *Dialogus de imitatione Ciceroniana adversus Desiderium Roterodamum pro Christophoro Longolio.* La scène se passe à Padoue. Thomas Morus, l'auteur de l'*Utopia*, a remis un exemplaire du Ciceronianus à Simon de Villeneuve en présence d'Estienne Dolet. A ce propos, une discussion s'engage sur les mérites respectifs d'Erasme et de Longueil. Morus se constitue le champion du Batave et Villeneuve se prépare à rompre une lance en faveur de son ancien maître. Morus prétend qu'Érasme eut raison d'attaquer Longueil. Villanovanus le blâme. Érasme agit par jalousie. Il gardait à son ancien ami rancune du jugement qu'il avait porté sur son style dans la lettre célèbre au doyen Jacques Lucas. Pour se venger, il n'a pas suffi à Érasme de railler méchamment la fin pieuse de son compatriote dans l'habit mystique des fils de saint François, mais il l'a représenté sous les traits du ridicule Nosoponus. Sans doute, son appréciation officielle est exempte d'hostilité, parce qu'il ne pouvait raisonnablement lui refuser la gloire dont jouit, à l'heure actuelle, le jeune et infortuné cicéronien. Mais ailleurs, perce son caractère vindicatif et son dessein de dénigrement systématique.

(1) *Commentarii linguae latinae*, t. II, col. 1156-1158. — La traduction est de Boulmier, *op. cit.*, p. 128. — Sur tous les humanistes cités dans ce passage, on consultera avec fruit le beau livre de M. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, Paris, 1893, et, pour quelques-uns, le récent travail de M. Delaruelle, *Guillaume Budé*, Paris, 1907. Spécialement sur Nicole Berault, M. Delaruelle vient de publier une étude très consciencieuse dans le *Musée Belge*, XIII, 1909, 3-4, 251-312. C'est la suite de la notice publiée par le même, en 1902, dans la *Revue des Bibliothèques*. Elle m'a été connue, lorsque mon livre était déjà en cours de publication. Cependant, elle m'a rendu de précieux services. Je suis heureux de le déclarer.

Vous m'accorderez pourtant, dit Morus, que Longueil s'est fourvoyé sous la direction des Italiens Bembo et Sadolet? — Il aurait mieux fait sans doute, riposte Villeneuve, de remplir, comme Érasme, les bibliothèques de ses ineptes élucubrations et de gâter la pureté de son style! Heureusement pour lui, Longueil n'écrivit pas l'*Éloge de la Folie*, ni les *Adages*, ni des traductions latines d'auteurs grecs. il n'eut pas ce style bas, plébéien, faible et rampant qui caractérise Érasme, il voulut que la gloire lui vînt de la seule imitation de Cicéron. — Mais, enfin, il n'y a aucun rapport entre les discours de Longueil et ceux de Cicéron! Ceux-ci ont été composés dans des circonstances et dans un but déterminé, ceux-là ne sont que des fictions burlesques! — Il y a autant d'honneur à composer un discours fictif qu'une harangue qui doit être prononcée, car la difficulté est la même. L'art ne consiste pas à dire des choses vraies ou vaines, mais à bien dire. L'expression *apte dicere* ne signifie pas *vere dicere*, mais *augere*, *minuere*, *docere*, *oblectare*, *affectus suis locis movere*. Il faut s'exprimer en orateur, non en grammairien, et, si Longueil avait suivi la méthode érasmienne, il aurait renversé les rôles : *non oratorie*, *sed grammatice dixisset*.

Villanovanus repousse l'accusation de paganisme au nom d'un silence prudent. Au lieu de disputer comme Érasme, Luther et les théologiens, il préfère « prudenter silere quam » quae religionem everterent atque pessundarent commen- » tari ».

Tel est le contenu du premier réquisitoire de Dolet contre Érasme. Rarement tant d'idées fausses n'ont été accumulées en si peu de pages. On ne voit pas sans étonnement Dolet, homme intelligent s'il en fut, défendre des théories, ou mieux, des préjugés aussi erronés (1). Sa réputation de

(1) Dolet remarque si bien l'absurdité de son système qu'il n'ose pas conclure à l'imitation aveugle de Cicéron, mais il déclare que chacun doit se former personnellement son style (SABBADINI, *Storia del Ciceronianismo*, pp. 69 seq.)

précurseur de l'esprit moderne n'y gagne pas, au contraire (1).

Il laisse transpercer maladroitement le vice fondamental des principes littéraires qui avaient engendré le cicéronianisme. Pour Dolet, l'art oratoire consiste, non pas à convaincre, mais à divertir, à étonner par des tours de force, des miracles d'imitation. Ce qui le séduit en Longueil, c'est uniquement la difficulté vaincue. Son idéal ne va pas au-delà de l'imitation. Pour nous, au contraire, l'impérieuse volonté de persuader, la logique serrée des arguments, l'énergie de la passion même sans le souci de la forme, sont l'essence de l'éloquence parfaite (2). Il y a autant de différence entre l'orateur de Dolet et le nôtre qu'entre un versificateur et un grand poète. L'éloquence vraie et forte est un exhaussement naturel de la personnalité tout aussi bien que la haute poésie.

L'apostrophe de Dolet ne demeura pas sans réponse. En 1539, l'Italien Francesco Florido Sabino (3) publia ses *Lectiones succisivae* où il cherchait à réfuter les idées du fougueux Français. Il s'indigne tout d'abord de la préférence marquée de Dolet pour Longueil contre Érasme. N'y a-t-il

(1) Il est avéré d'ailleurs que la renommée de Dolet est surtout l'œuvre d'un parti politique. E. Amiel le caractérise ainsi : Étienne Dolet, caractère inquiet, peu sûr, peu sympathique, de mœurs douteuses, qu'on a surfait par ignorance, qui ne méritait pas une statue et que son bûcher de la place Maubert a pu seul rendre populaire, crut aussi devoir s'élever contre le Cicéronien (*Un libre-penseur du XVI[e] siècle, Érasme*, Paris, 1889). N'oublions pas cependant que ce jugement, trop raide, émane d'un littérateur et non d'un historien.

(2) Ces idées régnèrent peu au XVI[e] siècle, imbu des principes de la Renaissance italienne. Cependant, on les retrouve en France, par exemple, chez ces hommes énergiques et actifs qui prirent part aux guerres de religion et de la Ligue. (Cf. le *Traité de l'éloquence française de Guillaume du Vair*, publié avec une étude très originale de la critique littéraire humanistique par M. R. RADOUANT, Paris, 1908 (Thèse II[e], Fac. des lettres de Paris.)

(3) Francesco Florido Sabino, né en 1511, avait vécu à la cour de François I[er] avec Alberto Pio, prince de Carpi. En 1533, il revint en Italie et étudia à Bologne. En 1541, il répondit au second pamphlet de Dolet par un nouveau libelle, *Adversus Doleti calumnias*. En 1542, il retourna à Paris, pour y continuer l'éducation du neveu du pape Paul III, Orazio Farnese. Il y mourut en 1548. F. ARSILLI (*De poetis urbanis*, ed. FRANCOLINI, Senigallia, 1837, pp. 139-41) l'appelle Oratius Floridus. Cf. l'étude de M. R. SABBADINI, *Vita e opere di Franc. Fl. Sabino*, *Giorn. stor. della lett. ital.*, VIII, 1886, pp. 333-63.

pas, disait-il, plus d'érudition en une seule page des *Adagia* que dans toute l'œuvre de Longueil? Vous m'objectez sa minutieuse imitation de Cicéron. Mais quelle utilité y trouvons-nous? Il a imité des mots et des phrases, tandis qu'Érasme nous donne la quintessence de l'érudition antique (1). Aussi, Florido préfère-t-il de loin Pontano, Valla, Politien, Théodore Gaza et tant d'autres, aux phrases tirées au cordeau de Christophorus Longolius.

Continuant son argumentation, il s'insurge contre l'intransigeance de ceux qui préconisent l'imitation de Cicéron seul. Cicéron, prince de l'éloquence, ne s'est pas occupé des autres genres littéraires. On doit l'imiter en matière oratoire, mais Virgile reste le maître de l'épopée et de la poésie, Catulle et Tibulle sont les modèles de l'élégie, Horace, celui de l'ode et de la satire, etc.

En outre, il faut savoir comment imiter Cicéron. Longueil entreprit vainement de faire revivre dans ses discours les tumultueuses assemblées, la procédure judiciaire, la vie civile au temps de Cicéron. Des trois grands genres de rhétorique, le genre délibératif et le genre judiciaire ne sont plus de mise à notre époque. Car Charles-Quint, François Ier et le Souverain Pontife ne se soucient guère des orateurs

(1) An non verius est in unica Adagiorum pagina plus doctrinae inesse quam in toto Longolio? At hic propius Ciceronem imitatus est. Quid tum? Illud potius expedit, quid nobis profuerit Longolii imitatio, aut quid ex ea utilitate perspiciamus? Sit imitatus Ciceronem Longolius; sed plurimi absunt a Ciceroniano scribendi genere. Nemo tamen insanior fuerit quam qui Longolium eorum curis aequare velit. In illo enim nihil invenias quam frigidum imitationis nomen : in iis vero eruditionem miram et scribendi genus si non Ciceronianum, Latinum tamen et ad explicandum animi sensum satis perspicuum (*Lection. succisiv. liber I*, Bâle, 1540, p. 124.) — Sabino déclare que si les discours de Jules César, de Brutus, d'Asinius Pollion, étaient connus, il faudrait les imiter tout aussi bien que Cicéron. « An si alium eo in opere authorem sequamur, minus Latini erimus? Imo maxime, sed non Ciceroniani... » Encore à propos de Longueil : Quin tu potius dic mihi bona fide, Dolete, quid habet Ciceronis Longolius, praeter exiguam imitationis imaginem? Ubi Ciceronis ingenium? ubi eruditio? ubi candida illa phrasis? Sabino n'est donc pas anticicéronien, mais adversaire des « singes de Cicéron ».

qui délibèrent gravement sur l'opportunité de la paix ou la nécessité de la guerre, et, de leur côté, les conseillers du Parlement ne se laisseront pas convaincre par de beaux discours, car beaucoup n'entendent pas le latin! Il ne reste donc que le genre démonstratif que Cicéron, précisément, n'a pas cultivé.

L'argument, assez original (1), nous prouve que l'humanisme pur, c'est-à-dire le règne exclusif de la forme, était en décadence profonde vers le milieu du XVIe siècle. Et par une conséquence naturelle, Christophe de Longueil, le champion du style élégant, perdait quotidiennement de sa vogue. Le Cicéronien d'Érasme, où les partisans du réalisme prenaient leurs armes, continuait à miner la citadelle des Cicérolâtres.

Mais Dolet ne se tint pas pour battu. Il trempa de nouveau dans le fiel sa plume vengeresse, et écrivit un nouveau pamphlet : *Stephani Doleti Galli Aurelii liber de imitatione Ciceroniana adversus Floridum Sabinum* (2). De nouveau, il opposait l'un à l'autre les chefs de file des deux écoles adverses, Longueil et Érasme. Il répondit à Sabino en ces termes acerbes : « Que veux-tu? Que je réitère mon appré-
» ciation sur Longueil et sur Érasme? Eh bien, je le ferai.
» Longueil, goûtant la vraie latinité dans son représentant
» le plus illustre, se proposa d'imiter le grand écrivain et y
» réussit au point qu'il s'identifiait presque avec lui. Érasme,
» d'un esprit différent, négligea la source elle-même, et,
» suivant toujours la rive, fut constamment aride et sans
» grande éloquence. Dans l'espèce, tu vois bien qui des
» deux l'emporte ou tu manques de bon sens! Longueil
» employa la meilleure méthode de style et il parvint au

(1) Sabino tombait d'ailleurs dans une autre erreur des humanistes. Il défendit avec acharnement le latin contre l'italien, qu'il qualifiait de barbare, dans sa dissertation *Apologia adversus latinae linguae obtrectatores.* A côte de lui se distingua Alberto Pio, prince de Carpi. Cf. l'ouvrage cité de P. VILLEY, *Les sources italiennes de la Deffence, etc. de Joachim du Bellay.*

(2) 1540. 4°, 2de partie : *Responsio ad convicia Floridi Sabini*, 1ma pars, pp. 27-30.

» but. Érasme suivit une autre route et s'égara. Dès lors, » Érasme est-il supérieur en éloquence à Longueil? A-t-il » plus de titres à la gloire de l'orateur? Mais, diras-tu, » Érasme a écrit un fort beau traité, les *Adages*, et il n'y » accorde pas beaucoup à l'imitation. Tu me fais rire, » Floridus! Justement cet argument, sous lequel tu cherches » à écraser Longueil, lui a conquis la renommée univer- » selle, c'est-à-dire que, par l'imitation de Cicéron, il est » arrivé si près de son modèle que Cicéron n'aurait, semble- » t-il, pas écrit d'une autre façon. Et le point sur lequel tu » comptes faire triompher Érasme, est précisément celui qui » lui aliène les érudits. Car, qu'est-ce que ce boisseau » d'*Adages*, sinon le travail vain d'un vieillard oisif et le » fruit de veilles qu'il a dérobé aux érudits? Y fait-il une » citation, donne-t-il un éclaircissement que vous ne trouviez » dans les auteurs latins et grecs ou leurs exégètes? De tels » labeurs n'excitent pas l'admiration et n'éveillent pas le » désir de l'immortalité; surtout quand tout est jeté pêle- » mêle (comme dans les *Adages* d'Érasme) et sans le » moindre souci de l'ordre. Tandis qu'un style analogue à » celui de Longueil suscite la renommée et la gloire. L'ex- » pression d'une latinité pure est d'utilité générale. Et ce » ramassis d'*Adages*, à quoi sert-il, je t'en prie? De quel » secours est-il à l'écrivain? Au contraire, n'engendre-t-il » pas l'affectation et l'obscurité du style? Ne détruit-il pas » le charme du discours? Ne fatigue-t-il pas le lecteur par » sa recherche?

» Mais, diras-tu, imbécile (1), les écrits d'Érasme ont plus » d'érudition que ceux de Longueil et des autres imitateurs » de Cicéron! — O habitants, riverains des frontières » latines, est-ce que vit, a vécu, vivra jamais un être plus

(1) Voici ce passage, digne d'un palefrenier : ... At (inquis Morio), plus eruditionis habent Erasmi scripta quam Longolii et reliquorum Ciceronis imitatorum. O populares, incolae, accolae Latinorum finium, ecquid vivit, ecquid vixit, ecquid victurum est Florido stolidius? Quasi vero Ciceronis imitatio cuiquam eruditionem intercludat. Quid ais, Belua?...

» stupide que Florido? Comme si l'imitation de Cicéron » empêchait l'érudition. Que veux-tu dire, grosse bête? Tu » requiers l'érudition dans les sujets traités par Longueil? » Quelle érudition, quelle doctrine exaltes-tu dans les » écrits d'Érasme (pardonnez-moi, mânes sacrés d'Érasme (1), c'est ma cause qui m'oblige à parler ainsi)? » Enlève-lui son vain bavardage en théologie, que nous » apprend-il encore? Quelles sciences nous enseigne-t-il? » Est-ce la philosophie? l'astronomie? la géométrie? la » géographie? la dialectique? la médecine? ou enfin la » grammaire? Toute sa renommée provient de ses préceptes » grammaticaux. Car quels autres ouvrages sont plus » célèbres? Sa paraphrase sur Valla n'est-elle pas dans » toutes les mains? ou son traité des huit parties du » discours? ou celui de l'abondance du langage? ou l'art » d'écrire les lettres? (2) Ses autres monuments littéraires » ont déjà péri ou périront bientôt, quoique, avide d'immortalité, il ait fait un legs pécuniaire pour une édition » complète de ses ouvrages en différents volumes. Récemment, ils nous sont arrivés d'Allemagne, plus lourds, par » Hercule, que la charge d'un baudet! »

Cette nouvelle invective en style violent, attaquait non-seulement le style d'Érasme, mais son action sur les contemporains. Dolet, par préjugé, par esprit de caste, remettait en question l'humanisme et le modernisme, le formalisme et le réalisme. Fallait-il tout sacrifier à l'élégance du style, à l'art de bien dire, ou, négligeant ce point, transformer la

(1) Excuse hypocrite, car, ailleurs, il ne lui ménage pas ces aménités dont il a le secret. Il l'appelle, par exemple, écrivassier Batave (Batavus iste scriptitator). Mais n'oublions pas que l'art d'injurier est une des caractéristiques du XVIe siècle.

(2) Il est étrange que Dolet ne parle pas du succès des *Colloquia*. D'après le travail fait par M. Vanderhaegen dans la *Bibl. Belgica* (livr. 54-59, 160-4, 169-70, 171-3, 178-9 (1907), les Colloques comptent 224 éditions complètes (sans compter les innombrables extraits et épitomés), 7 trad. espagnoles, 15 trad. néerlandaises, 35 trad. allemandes, 48 trad. anglaises, 1 trad. russe, 1 polonaise, 1 grecque, 60 trad. françaises, 7 trad. italiennes! L'influence de Voltaire seule est comparable à celle d'Érasme sur ses contemporains.

culture nouvelle par l'antiquité? Or, en dédaignant « ce ramassis d'*Adages* », il condamnait une des sources les plus vives de la pensée moderne. Ses préjugés le mettaient une fois de plus, en contradiction avec lui-même. Ce même préjugé se devine dans la réponse rageuse qu'il fait à Sabino affirmant « que les écrits de Longueil manquent d'érudition ». L'Italien comprenait par là — avec combien de raison! — l'inutilité des œuvres du Cicéronien pour les érudits du XVIe siècle, si avides de science. Dolet se dérobe par des injures et prétend que ce genre de sujets n'exige pas l'érudition. C'est déplacer singulièrement l'objet du débat.

Pour finir, il reprend son thème favori de la jalousie entre les deux lettrés. Érasme dissimula longtemps la rancune que lui avait causée je ne sais plus quelle lettre de Longueil « et il pensa se venger glorieusement, en déchirant » impudemment et par trahison, après sa mort, l'homme » qu'il craignait d'attaquer ou de critiquer pendant sa vie. » Tels sont les motifs qui m'ont poussé à défendre la dignité » de l'illustre mort et à secourir la jeunesse admiratrice de » Cicéron, indignement ridiculisée par Érasme » (1).

Voilà bien ce Dolet, ardent et fougueux, que l'histoire nous apprend à connaître. Seulement, nous devons reconnaître que tout son talent de pamphlétaire, toute sa passion

(1) Inclusum quoque diu et servatum iracunde dolorem quem ex juvenili nescio quae Longolii epistola jampridem acceperat ulcisci se animare, nec sine immortali gloria, et singulari existimationis accessione arbitrabatur si, quem vivum adoriri (nedum offendere) pungere timebat, mortuum impudenter oblatraret, atque perfidiose morderet. Habes quae me in Erasmum me commoverunt quibusque adductus sum ut Longolii mortui dignitatem defendendam susciperem, praestoque essem juventuti Ciceronis studiosae ab Erasmo conviciis laceratae. (STEPH. DOLETI *De imit. adv. Flor. Sab.*, *éd. cit.*, pp 32-33). — Dolet montre cependant de la magnanimite vis-à-vis d'Érasme. A sa mort, il écrivit une ode où il fait son éloge et le met sur le même rang que Longueil et Budé.

Rapuit mors nimium rapax
Germanae patriae decus
Doctorumque decus : quoslibet Itala
Tellus Gallaque proferat
(Te Budae e tamen, te quoque Longoli ?)
Germanae patriae decus
Doctorumque decus non rapuit rapax.

d'homme enthousiaste et convaincu ne servaient qu'à défendre une cause insoutenable. Dolet et Longueil, tous deux doués d'une énergie morale peu commune, se fourvoyèrent ensemble dans les sentiers perdus de l'italianisme le plus étroit...

Plus s'envenimait la querelle du cicéronianisme, plus Longueil était diversement apprécié.

Pierre Bunel reconnaissait en ce jeune homme des « qualités d'esprit extraordinaires » (1). Etienne Sauli, demandant à Paul Manuce son jugement personnel sur Longueil, en reçut une singulière réponse : « Son style est faible, disait-il, » et ses termes manquent de variété : car son vocabulaire » est emprunté tout entier à Cicéron. Si c'est à dessein et » dans l'espérance de la renommée qu'il agit ainsi, je le » blâme. C'est, en effet, une sotte vanité de s'approprier ce » qui appartient aux autres. Car nous ne pouvons louer » quelqu'un, non parce qu'il est beau (c'est un don de la » nature), mais parce qu'il est modéré ou juste (qualités qui » dépendent de nous-mêmes). Si, au contraire (ce que je » crois plus probable), ne possédant pas le génie de la » langue latine, Longueil ne put autrementexprimer ses impressions, j'excuse la nécessité. Et cependant, j'estime qu'il » n'aurait plus employé longtemps son procédé. Car, dans la » solitude de Padoue, il cultivait sans cesse cette éloquence » qui orne la philosophie et poursuivait l'étude de ces arts » sans lesquels il n'y a pas d'éloquence. Par la culture de » ces deux parties de l'art oratoire, il avait réussi à utiliser » de plus en plus ses propres ressources et à piller, de moins » en moins chaque jour, le domaine d'autrui. Quant aux » écrits qu'il nous a laissés en mourant, je les estime très » éloignés du cachet personnel qui distingue le grand » écrivain » (2).

(1) PETRI BUNELLI *familiares aliquot epistolae*, Lutetiae, cura ac diligentia Caroli Stephani, 1551, p. 11 : Sed in ipso Longolio incredibiles erant dotes quae te (Sadoletum) ad eum raperent.

(2) Nam quod in eo verborum circuitus saepe a Cicerone totus est, si consulto fecit, quod inde laudem speraret, judicium requiro. Etenim aliena

Ce jugement, si neuf, émane d'un admirateur de Cicéron, assagi, éclairé par les précédentes luttes, influencé par le *Ciceronianus* d'Érasme. Le cicéronianisme n'est pas abattu, tant s'en faut! Mais il présente la bataille sur un nouveau terrain, mi-humaniste, mi-érasmien. Il conclut toujours à l'imitation de Cicéron, mais il tempère ce que sa thèse a de trop exclusif, par une définition plus large de l'art oratoire. Selon Manuce, le véritable orateur ne peut se dispenser d'études préparatoires, de philosophie et de science. Lui-même l'a montré par son exemple, car, habile artisan du style, il est en même temps philologue célèbre par ses travaux critiques sur Cicéron.

Cette lettre de Manuce ne fut cependant pas du goût de tous les gens de lettres. Scévole de Sainte-Marthe attribue sa sévérité à la malveillance des Italiens qui ne supportent pas qu'un étranger rivalise avec eux en habileté du style (1). C'était peu de chose. Mais le plus redoutable adversaire de Manuce fut Henri Estienne, le grand helléniste. Parmi les Français qui écrivirent en style cicéronien, Estienne place Bunel au premier rang et Longueil au second. Belge

quae sunt ad nos translata stulte jactamus, ut neminem laudare solemus quia pulcher (quod accipitur a natura) sed quia temperatus, quia justus (quae posita sunt in nobis ipsis). Sin (quod potius existimo) inops : latina lingua explicare animi sensa aliter non potuit, necessitatem excuso Nec tamen quod faciebat, diutius eum facturum fuisse. Qui enim in illo otio Patavino nihil ageret quam ut se tum eloquentiae copiis quae philosophiam ornant, tum earum artium instrumento sine quibus muta silet eloquentia locupletaret : utriusque studio facultatis consecutus esset ut, suis quasi opibus abundans de aliena quotidie parcius assumeret : cujus autem generis ea quae moriens reliquit, scripta sunt, abesse eum judico ab ea specie quae est in scribendo optima longissime. (PAULI MANUTII *epistolae*, éd. Henri Estienne, Paris, 1581, pp. 112-13.

(1) Eum tamen ut in sententiis exilem et in verbis minime luculentum aspernantur Itali homines qui parem in hoc laudis genere nullum ferre possunt (SAMMARTHANUS, *Elogia ill. vir.*, *Op. omnia*, 1633, pp. 4-5). Allusion évidente au texte de Manuce. Nous ferons remarquer que l'extraordinaire fortune de Longueil en France est due en partie à l'amour-propre national. Les Français étaient fiers de le voir égaler comme écrivain les Bembo, les Sadolet, etc. ; cf. la lettre de Nicole Bérault à Étienne Poncher, en tête des œuvres de Longueil (1522). L. DELARUELLE, *Nicole Bérault*, dans le *Musée Belge*, XIII, 1909, p. 305.

ou demi-Français, dit ce pointilleux patriote, c'est la même chose et Longueil est des nôtres. Il ne nie pas les défauts que Manuce reproche à notre compatriote, mais, d'après lui, l'Italien les exagère. Il concède seulement que les lettres de Longueil apparaissent moins travaillées que celles de Manuce (1). Mais outre qu'à conditions égales, il était plus facile à Manuzio de composer à loisir quelques lettres qu'à Longueil d'en écrire un grand nombre, Longueil n'avait pas songé à les éditer telles qu'elles étaient. Enfin (et c'est ici le point capital) Manuce, en accusant Longueil de piller le vocabulaire cicéronien, oublie qu'il agit précisément de même, peut-être moins, mais « minus peccare non est non peccare. » Un censeur doit avoir une tête bien équilibrée (2) et voilà que le sarcastique Estienne prend son adversaire en flagrant délit d'illogisme. Manuce devait bien sentir où le bât le blessait. Car sa théorie nouvelle le mettait en face du dilemme suivant : ou bien, il fallait emprunter à Cicéron seul ses termes et ses tournures, et alors, suivant Manuce, on n'était qu'un singe de Cicéron, ou bien, il fallait imiter, outre Cicéron, d'autres écrivains latins et alors on perdait le titre de Cicéronien.

Acculé malgré tout à cet obstacle, l'humaniste italien hésitait et n'osait pas conclure.

A ses côtés, apparait bientôt un Français célèbre qui reprendra ses idées, mais ne craindra pas de les pousser jusqu'à des conclusions hardies. Pierre de la Ramée, mieux connu sous le nom de Ramus, écrivit en 1547 ses *Brutinae quaestiones in oratorem Ciceronis* (3). Remontant à la source

(1) Nihil exquisitum, nihil singulare, nihil non vulgatum, non ex quotidiana consuetudine usuque sumptum a Longolio afferri nego : hoc quidem concedo ut minus elaboratas, ita minus laboriose scriptas videri plerasque hujus quam illius epistolas (*Praef. epist. Pauli Manutii*, op. cit.).

(2) Sanum reprehensor debet habere caput, *ibid.*

(3) Repris en 1552. Sur Pierre Ramus, cf. Ch. Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits, ses opinions*, Paris, 1855, travail excellent et définitif, et A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, Paris, 1893, pp. 206-24. Id., *La jeunesse de Calvin*, pp. 23 seq. Un résumé de sa philosophie se trouve dans M. de Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*. Louvain, 1900, pp. 399-400.

du cicéronianisme, il faisait le procès non pas tant aux cicéroniens modernes qu'à Cicéron lui-même. Il prétendait que l'art oratoire consistait avant tout dans ce sérieux moral qui exclut la conviction apparente. L'orateur devait être un homme de principes et son éloquence s'affirmait comme la résultante des forces vitales qui constituaient sa personnalité. Il accusait (non sans raison) Cicéron d'avoir pris plus d'une fois le langage de la persuasion factice et d'avoir succombé parfois au désir de remplacer les connaissances pratiques par l'habileté du style (1). Ces critiques n'empêchaient cependant pas Ramus d'admirer sincèrement les qualités géniales du grand Romain et il le prouva, en publiant peu après son *Ciceronianus* (2), réponse très digne au discours de Joachim Périon *Pro Ciceronis oratore contra Petrum Ramum* (3). Il y donnait les principes de l'imitation de Cicéron telle qu'il la concevait. Il ne suffisait pas d'imiter sa latinité, mais sa sagesse, ses connaissances scientifiques, les enseignements de sa vie et de ses vertus morales. Il ne fallait pas imiter platoniquement sa belle prose, mais rechercher et appliquer les moyens par lesquels son génie oratoire s'est formé et développé (4).

Dans ce but d'éducation oratoire, Ramus conseillait l'étude des langues étrangères, spécialement de la langue française. C'était un nouveau pas en avant.

Plus directement contre le paganisme littéraire des cicéroniens, il demandait qu'on eût le courage d'appeler les choses par leur nom et de substituer aux épithètes fabriquées en style cicéronien, leur dénomination réelle. Guerre aux *ponti-*

(1) Th. Zielinski, *Cicero im Wandel der Jahrhunderte*, Leipzig, 1908.

(2) *Ciceronianus, Ad Carolum Lotharingem Cardinalem*, Paris, 1556. Cf. Lenient, *De bello Ciceroniano apud recentiores*, Paris, 1855, pp. 50-70.

(3) Lutetiae, 1547, 8°.

(4) ... Sic in Ciceronem imitando non latinitatem solam sed ornatum, prudentiam, cognitionem rerum, vitae imprimis morumque virtutem, neque solum Ciceronis epistolas, orationes, scholas et disputationes, sed multo magis paedagogos, processus artium, labores ediscendi et vigilias meditationum quibus orator tantus instructus est. Cf. Rami *Ciceronianus*, Francfort, 1580, p. 4).

fex maximus, *antistes*, *centumvirale consilium*, *praetor*, *quaestor*, *tribunus plebis*, *flamen*, et disons carrément *papa*, *cardinalis archiepiscopus*, *episcopus*, *abbas*, *monachus*, *presbyter*, *diaconus*, *connestablus*, *admirallus*, *dux*, *comes*, *marchio*, *baro*, *cancellarius*, *parlamentum*, *praeses consiliarius*, *advocatus*, *procurator*, etc.

Tel était le cicéronien selon l'idéal de maître Pierre Ramus (1). Mais qui ne voit que ces expressions en latin barbare altéraient la pureté du style que les cicéroniens gardaient avec tant d'amour ? Bien des esprits audacieux et logiques jugèrent qu'il valait mieux abandonner le latin. Lorsqu'en 1549, Joachim du Bellay lança le fameux manifeste de la Pléiade, il rallia autour de sa bannière une foule de partisans. La *Deffence et Illustration*, le *Sturm und Drang* de la littérature française, n'était peut-être pas fort originale, mais elle venait à son heure. C'est ce qui explique son succès (2).

En Italie, depuis longtemps, la littérature nationale avait conquis à côté du latin une place qu'elle agrandissait sans cesse (3).

Maintenant, il s'agissait donc de savoir non plus comment l'imitation devait être entendue, mais comment le latin de Cicéron se maintiendrait vis-à-vis des novateurs. C'est déjà

(1) Il faudrait encore mentionner, parmi ceux qui prirent une part indirecte à la joûte cicéronienne, Gaspar Scioppius dans son *Scaliger Hypobolymaeus*, Mayence, 1607, où il attaque Ciceron indirectement dans la personne de Jos. Scaliger, Camerarius en Allemagne, Joseph Scaliger et André Schott, *Ciceronianae quaestiones*, Anvers, 1610, etc. Au Ciceronianus de Pierre Ramus repondit PIERRE GALLAND, *Pro schola Parisiensi contra novam Academiam P. Rami oratio*, Lutetiae, 1551. C'est à leur différend que fait allusion Rabelais au prologue du livre IV de Pantagruel, quand Priapus dit à Jupiter : A cestuy exemple, je suis d'opinion que pétrifiez ce chien et renard. La métamorphose n'est incongneu. Tous deux portent nom de Pierre, etc.

(2) Cf. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. I, 1905-07, pp. 114 seq. — H. CHAMARD, *Joachim du Bellay*, Paris, 1900. — P. VILLEY, *Les sources italiennes de la Deffence et ill.*, Paris, 1908.

(3) La défection de Bembo avait entrainé tous les hésitants. Vers 1525 déja, il y avait un mouvement général de rupture avec le latin et de glorification de l'italien. Cf. P. VILLEY, *op. cit.*, p. XXVIII. V., par exemple, les discussions du *Cortegiano* de BALDASSARE CASTIGLIONE, I, pp. XXIX seq.

sous une forme détournée, dit Amiel, la querelle des Anciens et des Modernes, de Boileau contre Perrault.

Joachim du Bellay connaissait Longueil. Ne songeait-il pas à lui, quand il raille ces « reblanchisseurs de murailles », ces cicéroniens qui « sans pénétrer aux plus cachées et intérieures parties de l'auteur qu'ils se sont proposé, s'adaptent seulement au premier regard, et, s'amusant à la beauté des mots, perdent la force des choses » (1).

Quelques années plus tard, Guillaume Colletet faisait cette caricature du cicéronien, évidemment inspirée du Nosoponus d'Érasme, *alias* Christophe de Longueil (2) : « Ce seroit veritablement renouveller le mystere de ce genre » d'hommes qui, ne reconnoissant que le seul Cicéron pour » leur Dieu, se faisoient autresfois appeller ciceroniens. « C'estoit un plaisir de voir ces visages pasles et melancoliques se priver de tous les plaisirs de la vie, fuir la compagnie des vivans comme s'ils eussent esté desja morts, » s'ensevelir dans leur estude comme dans un cercueil ; et » s'abstenir de la lecture de toute sorte de livres hormis de » Cicéron avec autant de soin que Pythagore s'abstenoit de » l'usage des viandes. Leurs Bibliothèques n'estoient diversifiées que des diférentes impressions des œuvres de Cicéron. Leurs Histoires n'estoient que celles de sa vie et leurs » Poèmes Epiques que de froides narrations de son consulat; » les Tableaux et les peintures de leurs Galleries n'estoient » que son image. Ils la portoient gravée dans leurs anneaux » aussi bien que dans leurs cœurs. Pendant le jour il estoit » le seul entretien de leur Esprit, comme durant la nuit, il » estoit l'unique objet de leurs songes et de leurs resveries.

(1) *Deffence, etc.*, éd. Séché, Paris, 1903, p. 14.

(2) Guill. Colletet, *Discours de l'éloquence et de l'imitation des Anciens*, Paris, 1558, 12°, pp. 39-40. Colletet raille aussi cette imitation servile « qui fait l'homme esclave des autres ... et qui luy fait augmenter le nombre des Perroquets et des Pies, lorsqu'à leur exemple il dit des choses qu'il n'entend pas luy-mesme, ou du moins qui le met au rang de ceux dont Horace entend parler, quand il s'escrie tout en colère : O imitatores, servum pecus... » (*Ibid*), p. 38.

» Quiconque les abordoit, reconnoissoit bien tost qu'ils pre-
» feroient l'honneur d'avoir fait d'un ramas de ses mesmes
» paroles, une période bien ronde et bien cadancee, aux
» genereuses actions des plus grands Heros du monde. Et
» quand leurs longues veilles les avoient attenuez de mala-
» dies, ils mouroient contens puis qu'ils augmentoient le
» nombre des martyrs de Ciceron ; et il sembloit qu'ils
» souhaitassent moins en mourant la possession de la gloire
» celeste et la vision de Dieu mesme que la presence eter-
» nelle de ce Demon de l'Eloquence. »

Sous ces assauts sans cesse renouvelés, la cause de Cicéron perdait journellement du terrain et l'étoile de Christophe de Longueil baissait davantage. Pourtant, avant de s'éclipser à jamais, sa gloire trouva un dernier héraut. Ce fut Bartolomeo Ricci, le latineur obstiné qui, en 1558, refusait encore à l'italien les privilèges de sa langue favorite. Retraçant dans son *liber de imitatione* les progrès de l'éloquence moderne (1), il met hors de pair quatre cicéroniens distingués, Andrea Naugero, Pietro Alcionio, Christophe de Longueil et Giulio Camillo.

« Christophe de Longueil, dit il, écrivit beaucoup et, en
» ce qui regarde l'élocution, il suivit une méthode si parfaite
» qu'il semblait parler comme Cicéron et se servir de sa
» langue comme de la sienne propre. Il persévéra, jusqu'à
» sa mort (car il mourut jeune) en ce genre d'éloquence, au
» point qu'il aurait conquis sans nul doute le principat dans
» l'art oratoire, s'il avait vécu plus longtemps. »

Examinons son plaidoyer. Le premier reproche habituellement fait à Longueil, c'est d'avoir volé à Cicéron des termes, des expressions et des tournures tout entières et de les avoir transportées sans vergogne dans ses propres ouvrages. Qu'importe, répond Ricci, si son style porte la marque de sa personnalité ? On se trompe, en affirmant que les éclectiques seuls peuvent se créer un style personnel et

(1) BARTHOL. RICCI, *De imitatione ad Alfonsum Atestum Principem suum in literis alumnum Herculis II Ferrariensium Principem filium, lib. II.*

vivant. Car les éclectiques n'ont aucun cachet distinctif et n'appartiennent à aucune école. Que diriez-vous d'un peintre ou d'un musicien qui voudrait créer des œuvres artistiques sans imiter l'un ou l'autre modèle ? Au contraire, le peintre qui imite le Titien s'approprie tellement sa manière, sa technique, son coloris, que le Titien semble revivre en lui. Il en est de même en littérature. Il faut imiter un seul auteur, au point de s'identifier avec lui.

Singulière doctrine que soutenait messer Bartolomeo ! Cherchez la personnalité, dit-il au jeune humaniste, mais demeurez le plus impersonnel possible. Le cicéronianisme aux abois ne trouverait pas de plus piètre défenseur. L'incohérence de son raisonnement trahit l'épuisement d'une époque qui manque de vie et qui limite ses aspirations au plaisir d'imiter... Les principes esthétiques d'un Ricci reflètent bien cette seconde moitié du XVIe siècle où Annibal Carrache tint le pinceau de Raphaël. Ils conduisent tout droit au style conventionnel et académique.

Ricci continue son apologie. On accuse les cicéroniens de répéter sans cesse les mêmes termes : Si vales, bene est, ego valeo... te etiam atque etiam vehementer rego... Quare mihi gratissimum feceris. Quoi ? Cicéron et Virgile ne se sont-ils pas souvent répétés et les mêmes expressions ne naissent-elles pas, à leur insu, sous leur plume ? Si je dois faire l'éloge d'un homme juste, dois-je m'en abstenir parce qu'un prédécesseur a loué Fabricius ? Prenons un exemple : *quare mihi gratissimum feceris*. Que Longueil le change en *id erit mihi vehementer gratum*, ou, *mihi*, *inquam*, *per gratum feceris*, ou, *id erit mihi etiam atque etiam vehementer gratum*, ou, *scito id omnium mihi fore gratissimum*, vous voyez qu'il s'aventure toujours sur le champ cicéronien. Si au terme « usus » de l'expression *sibi maximo usui fuisse*, il substitue *emolumento*, *utilitati* ou *commodo*, de la même manière, il se réclame de Cicéron et, pourtant, il évite de se répéter. L'objection, selon Ricci, ne tient donc pas.

On lui reproche ses discours fictifs, ses lettres écrites uni-

quement pour exercer son style. Fait-on rien d'autre dans les écoles, riposte son défenseur (1)? Que sont les déclamations? Qu'est-ce que la poésie? N'est-elle pas tout entière fiction et rêve? — Parfaitement. Mais, sous le voile de la fiction, le véritable écrivain donne libre essor à son imagination, à ses sentiments, à son moi! Et Ricci ne pouvait faire cette distinction essentielle entre l'auteur personnel et le simple plagiaire.

Enfin, Ricci confesse hautement Longueil, martyr de Cicéron. Il y met tout son cœur et toute sa passion : « Je vois » ses écrits disposés dans une harmonie si belle, je les vois » extraits d'une veine si personnelle qu'on ne remarque en eux » ni apparat, ni recherche. Pour ma part, je préfère la réprobation en compagnie des sectateurs du vocabulaire et de » l'élocution cicéronienne, à la gloire partagée avec n'importe » quel adversaire de Cicéron... La remarque piquante de Guillaume Colletet se vérifie à la lettre : « Il sembloit qu'ils » souhaitassent moins en mourant la possession de la gloire » celeste et la vision de Dieu mesme que la presence eter- » nelle de ce Demon de l'eloquence. » Chevalier fidèle jusqu'au tombeau, Ricci termine en lançant un défi aux érasmiens et anticicéroniens de toute couleur. Qu'on choisisse au hasard une lettre dans le recueil épistolaire de Longueil et une autre dans les lourds volumes d'Érasme. Qu'on nomme des arbitres chargés de décider quel est le meilleur style. La victoire n'est pas douteuse (2). Longueil parle en

(1) Quid enim aliud in scholis tota illa puerilis ait exercitatio? Quid item declamationes? Quid denique res poetica? Nonne pene tota est affecta atque insimulata?

(2) Age vero sumatur ex Longolio quam casus obtulerit ex ejus voluminibus epistola : deligatur autem ex universo Erasmo (quando is Ciceronianum suum in Longolii calumniam confabricarit) quae optime scripta sit quae germane Germana non sit, conferantur, latini adhibeantur disceptatores, peream ego male, ni Romae Longolius et natus esse et altus, ille autem nunquam latinum hominem legisse judicabitur neque in eo nomine quod ille insulse irridere solet quod et P. C. et S. P. Q. R. crebro usurpet ut Romane loqui videatur, sed quod iis vocibus eorumque structura atque compositione in sua oratione vere utitur Romane... (*éd. cit.*, p. 662).

vrai romain ; à côté de lui, Érasme ne semble pas avoir lu attentivement un seul auteur latin !...

C'est la dernière bataille livrée par les cicéroniens au nom de Christophe de Longueil. Non pas que la cause de Cicéron ne conserve encore des partisans, mais les nouveaux venus discutent les mérites de leur ancien porte-étendard. Ils appartiennent à la seconde génération de cicéroniens.

Tel, Roger Ascham (1) qui résume toute la controverse dans une lettre au pédagogue Jean Sturm de Strasbourg. L'humaniste anglais préconise sans doute l'imitation de Cicéron, mais, suivant les principes de Paul Manuce et de Pierre Ramus, il demande que l'éloquence s'allie à des études sérieuses, à une érudition large et soignée. Il exige, par exemple, la connaissance de la langue et de la civilisation anglaises. Je ne blâme pas, écrit-il, ceux qui estiment Christophe de Longueil, bien qu'on puisse lui opposer des littérateurs tant étrangers que nationaux. Les attaques de Budé et d'Érasme contre lui me paraissent injustifiables. « Et je m'étonne encore plus de la conduite de votre Paul » Manuce à son égard. Je ne comprends pas qu'un homme » qu'on dit très sociable et très savant l'ait blessé d'un style » si sévère dans sa lettre publiée à Étienne Sauli. Il ne sied » pas à un vivant d'attaquer un mort, ni à un homme de » bien de calomnier un honnête homme, ni à un savant de » railler un confrère qui ne manque pas de doctrine. J'ignore » quel fut son but, mais je sais qu'il agit mal et je doute que » son jugement soit juste. Il prétend en effet que Longueil » n'est ni heureux dans la traduction de sa pensée, ni ori- » ginal dans le choix des mots, qu'il ne connaît pas la » langue latine, bref, qu'il n'a aucun mérite. Et il requiert

(1) *Disertissimi viri Rogeri Aschami angli... familiarium epistolarum libri III*, Londini, 1590, 8°, p. 4 seq. — Roger Ascham, precepteur de la reine Élisabeth et illustre pedagogue anglais (1515-1568), fut mêlé aux luttes politiques et religieuses du temps. Ses œuvres figurent dans *Bibliotheca Britannica*, Édimbourg, 1824. Ses ouvrages manuscrits ont été publiés a Londres en 1761. Cf. KATTERFELD, *Roger Ascham, sein Leben und seine Werke*, Berlin, 1879, et *Dict. of national Biography*, London, 1885, II, 150-9.

» jugement sur son compte, il le taxe de sottise. Combien, » mon cher Sturm, vous avez apprécié plus sainement, plus » sagement et avec plus de mesure, lorsqu'en présence du » duc de Juliers, vous avez porté ce jugement très équitable » sur la controverse entre Érasme et Longueil. Vous n'enlevez » à aucun la gloire qu'il s'est acquise et vous accordez à » chacun son bien (1). »

D'après cela, il semble que Sturm n'avait pas osé trancher ce différend qui divisait les latinistes depuis un demi-siècle. Cependant, il se rapprochait de Paul Manuce puisqu'il qualifiait de bavard celui que seules les phrases et leurs fioritures séduisaient et qui négligeait la science réelle.

Voici le jugement de Louis Vivès. Il concorde parfaitement avec celui d'Érasme : « Christophe de Longueil, par son souci » exagéré de l'imitation, corrompt un talent naturel excellent, » emploie le vocabulaire cicéronien avec une exactitude si » scrupuleuse qu'elle tient plus de la superstition que de la » religion. Le fond est d'autant plus grotesque qu'il adapte » des paroles ronflantes à de petites choses. Car il ne lui » suffit pas d'imiter avec un zèle étonnant les mots et les » phrases de Cicéron. Il veut reproduire en même temps » Cicéron tout entier, il reconstitue l'État romain, il rêve le » soin des affaires publiques dans un empire qui contenait » l'univers entier, lui, homme privé, enfoui dans un angle » de son cabinet de travail. En cela, il fut aussi ridicule » que s'il avait revêtu le costume d'un géant et parodié » son langage, sa prononciation, afin de faire croire qu'il

(1) Miror ipse magis quidem, quid tuo Paulo Manutio in mentem venerit, homini, ut audio, natura humanissimo, et, ut video, doctrine excultissimo, ut is Longolium, vivus mortuum, bonus non malum, eruditus non indoctum, Italus, Italorum delicias, in literis suis ad Stephanum Saulium, etiam in lucem editis, etam acri stylo pungeret. Quo consilio fecit, nescio : parum humaniter quidem scio, an veroju dico, plane dubito. Dicit enim Longolium esse extiem in sententiis, non luculentum in verbis, inopem a Latina lingua, esse prorsus nullum. In eo et judicium requirit. Quanto tu (mi Sturmi), moderatius, humanius atque prudentius olim ad ducem Juliacensium ubi cum de Erasmo et Longolio et eorum tota controversia gravissimum judicium dederis, laudem neutri adimis, sed suum utrique ingenue tribuisti... Argentorati, non. Sept, 1550.

» l'était en effet. Il faut cependant le lire pour son vocabu-
» laire » (1).

On voit que Vivès, sans condamner l'imitation du style cicéronien, blâme surtout la reproduction servile de Cicéron par un homme que sa nature et mille circonstances empêchaient de s'identifier avec lui.

Provenant de l'humaniste distingué qui formait avec Érasme et Budé le triumvirat littéraire dans la république des lettres aux XVIe siècle (2), cette appréciation mérite d'être soulignée.

A mesure que la fin du siècle approche, que l'humanisme pur disparaît sous la poussée du réalisme, le nom de Christophe de Longueil est de moins en moins prononcé. L'Autrichien Joannes Sambucus, contemporain et ami de Juste-Lipse, le mentionne dans son traité *De imitatione a Cicerone petenda dialogi III* (3) : « Le Belge Longolius se fit

(1) Christoph. Longolius nimia cura imitationis bonam naturam corrumpit, verba habet Ciceroniana mira religionisne an superstitionis observatione: sensus est ineptior propterea quod dicta grandia rebus exiguis aptabat. Non enim satis illi erat verba et phrasim Ciceronis miro studio imitari nisi etiam totum Ciceronem exprimeret, rem illam publicam simularet et curam imperii quo totus orbis continebatur, privatus ipse et in angulum studiosi recessus abditus. In quo tam erat ridiculus quam si gigantis vestitum induisset et verba et pronunciationem gigantis effingeret, ut gigas crederetur. Legendus tamen propter verba (Jo. LUDOVICI VIVIS VALENTINI *opera in duos distincta tomos*, Bâle, Episcopius, 1555, I, 83, traité *De conscribendis epistolis*).

(2) Louis Vivès (1492-1540) étudiait à Louvain lorsqu'il fut appelé en Angleterre pour faire l'éducation de la princesse Marie, fille d'Henri VIII. Il encourut la disgrâce du roi pour avoir pris le parti de Catherine d'Aragon (1529). Il retourna aux Pays-Bas, s'installa à Bruges et y vécut jusqu'à sa mort. Une étude définitive sur ce grand homme serait désirable. Le travail le plus récent est celui d'AD. BONILLA Y SAN MARTIN, *Luis Vives y la filosofía del renacimento*, Madrid, 1903.

(3) Anvers, 1563 : Longolius Belga eo nomine ac vestigiis ita subito emersit ut in omnium sermonem atque admirationem evenerit, non legibus Romanus factus, sed natura ex civitate ornatus visus sit ac vetus hoc urbis ornamentum in potestatem Germanorum una cum imperio discessisse significaret cumque tantam celebritatem occupasse et antiquitatis nomen in se transtulisse videretur (licet non sit hujus loci quam id jure sibi vindicarit examinare) exorti sunt qui publice vanum et sine causa ingressum in id studium immo puerile atque insolenter profiterentur verborum consectatione mentem rudium perstringi (*dial. II*).

» un nom comme cicéronien. A telle enseigne qu'il fut l'objet » de l'admiration universelle et qu'il reçut la cité romaine, » non par les lois mais, pour ainsi dire, par la nature. Car » il signifia par cet acte que l'antique ornement de la ville » éternelle passait avec l'empire au pouvoir des Germains. » Alors qu'il se couvrait d'une telle gloire et qu'il incarnait » presque le génie de l'antiquité, il s'est trouvé des hommes » qui blâmèrent publiquement son zèle pour cette étude » puérile et déclarèrent insolemment que cette chasse aux » mots ne servait qu'à occuper l'esprit des ignorants. »

A côté de lui, l'Italien Uberto Folietta (1), qui s'obstinait à défendre le latin contre sa langue nationale, cite encore Christophe de Longueil comme un modèle d'énergie patiente dans l'étude du latin.

Mais ce n'étaient que des citations brèves et banales, sorte d'hommage délicat à la mémoire de celui que les contemporains de Léon X osèrent comparer à Cicéron. Le temps des luttes passionnées, ardentes, des invectives haineuses avait passé sans retour. Érasme l'emportait et Longueil entrait dans l'oubli.

Au XVIIe siècle, le cicéronianisme reçut un dernier coup par l'invasion du « lipsianisme », style concis, mais maniéré et semé d'archaïsmes, réaction violente contre l'intransigeance des cicéroniens. Juste-Lipse, qui l'avait inauguré, prenait comme modèle Tacite qu'il possédait admirablement, Plaute et les écrivains archaïsants (2). Quant aux cicéroniens, il les appelait « enfants nus de l'école d'Arpinum » et il soutenait que, si l'imitation de Cicéron était utile à la jeunesse, elle nuisait à l'âge mûr, qu'il fallait s'en détacher et aborder des écrivains plus personnels et moins phraseurs.

C'est dans ce but qu'il recommande aux jeunes gens la

(1) Uberto Folietta (1516-1581), auteur de *De linguae usu*, Rome, 1574. J'ai employé l'édition Hamburgi, 1723, dont nous parlons plus loin

(2) Valde amo familiarem tuum, M. Attium Plautum adeoque cum a Cicerone decessi, veterum magistratorum quos e Latio habemus neminem magis .. (LIPSII *epistol. decades XIIX*, Harderwyck, 1621, n° 15, p. 140.

lecture de Cicéron et des cicéroniens modernes, Bembo, Sadolet, Bunel et « notre Longueil, non pas (je le dis libre- » ment) que je les approuve fort, mais parce qu'une certaine » affectation inhérente à la jeunesse les a fait scrupuleuse- » ment tourner dans l'orbite de Cicéron et, qu'en suivant » leurs traces, la marche te sera plus sûre et plus aisée » (1).

Tous les élèves pensent comme leur maître. Le plus illustre d'entre eux, Erycius Puteanus, déclare avec un suprême dédain que « ciceronianus » est corrélatif de « cirratus », c'est-à-dire d'écolier. Ce sont des « docteurs de phrases » qui aspirent à l'éloquence, sans la connaissance des langues, ce que Cicéron lui-même aurait désapprouvé (2). On voit par là que les philologues du XVIIe siècle attaquent le cicéronianisme au nom de la science. Ils se persuadent que sa phraséologie prétentieuse est incompatible avec l'érudition sans laquelle il n'existe pas d'éloquence. Ils oubliaient Marc-Antoine Muret qui, à l'élégance du style cicéronien unit la science la plus minutieuse.

Outre ces assauts redoutables du « lipsianisme », les derniers défenseurs du cicéronianisme devaient soutenir ceux des écrivains en langue moderne. Parmi eux, Balzac attaquait leur paganisme littéraire et la mythologie païenne

(1) Et addo non inutiliter sub hanc ipsam curam, Manutii epistolas Sadoleti, Bembi, Bunelli atque in primis Longolii nostri non quia ipsi (libere dicam) valde probi sed, quia puerili quodam affectu Ciceronis illam orbitam anxio pede presserunt ideoque per eorum vestigia tutior et facilior tibi cursus (*Institutio epistolica*, *Op. omn.*, Wesel, 1675, p. 1079).

(2) Ciceronianum (quod primis in annis feci) hic me non praestiti. Nare sine scirpo didici Sed quam risi Pithecium illud hominis qui ipse cirratorum sumit annos, ut cirratos doceat. Varia scire et stilo quoque Proteum esse oportet qui ab omnibus auditur, instructum habere pectus qui velut in theatro loquitur. Isti autem tales phrasium doctores sunt et sceptra cogitant quia ferulam gestarunt. Mihi crede, neminem talem, nisi defectus eruditionis aut ingenii fecit. Volunt sine peritia linguarum eloquentes esse et quod Cicero non potuit profitentur (*Epistol. bellaria*, Lovanii, 1612, n° 75). En ce moment, l'Italie était la dernière citadelle des vieux Cicéroniens. On comptait dans leurs rangs M. A. Bonciari, Roberto Titio, Ascanio Persio, Henri Dufour, Aquilino, Cicereio, etc. Puteanus soutint même des luttes assez vives à Milan où il professait l'éloquence dans les premières années du XVIIe siècle. Cf. Th. Simar, *Étude sur Erycius Puteanus*, Louvain, 1909, p. 4-5. Sur le lipsianisme, v. p. 80 seq.

semée à foison dans leurs œuvres. « Cette bigarrure, Monsieur, écrit-il à Constantin Huyghens, n'est pas recevable. » Elle travestit toute nostre Religion : elle choque les moins » délicats et scandalise les plus indévots. Quand la Piété » en cela ne souffriroit rien, la Bienséance y seroit offensée » et si ce n'est commettre un grand crime, c'est au moins » porter hors de son temps une mascarade. Quelle appa» rence de peindre les Turcs avec des chapeaux et les » Français avec des turbans ; de mettre des Fleurs de lis » dans leurs drapeaux et le croissant dans les nostres »?... (1) Il vise plus expressément les principes littéraires des cicéroniens dans une autre dissertation (2) : « Au reste, il est » besoin de remarquer qu'il y a bien de la différence entre » imiter et dérober les Anciens, entre pratiquer leur Art et » se servir de leur ouvrage mesme. L'imitation est tousjours » louable, lorsqu'elle est accompagnée d'industrie, lorsque » nous choisissons un excellent patron pour l'imiter et que » nous l'imitons en ses plus excellentes parties... Plusieurs » représentent à peu près les façons de parler et la mesme » cadence des périodes de Cicéron comme Bembo, Manuce » et Longueil : mais peu ont les raisons aussi fortes, les » inventions aussi riches et l'arrangement des choses et des » mots aussi agréable... » Tel est bien le caractère du style de Longolius, tournure de phrase, cadence des périodes cicéroniennes, mais absence de convictions, sécheresse d'invention, défaut d'originalité.

Enfin, nous entendons gronder la grande voix de l'aigle de Meaux. Bossuet, l'incarnation de l'éloquence, savait en quelle estime il fallait tenir ces froides et pâles imitations : « Tout est perdu, dit-il, si, en lisant Bembo et les autres

(1) *Dissertation sur une tragédie intitulée, Herodes infanticida, à Monsieur Huyghens de Zulichem, conseiller du prince d'Orange. Œuvres de* BALZAC, Paris, 1665, II, 534 seq.

(2) *Apologie pour M. de Balzac. Œuvres*, II, p. 110-11.

(3) *Troisième avertissement aux protestants : Avertissement sur le reproche de l'idolatrie et sur l'erreur des païens.* A la fin. *Réfutation d'une prétention de Dailli que l'expression « divin » transforme les saints en dieux tout court.*

» auteurs de ce goût, on trouve un seul mot que Cicéron ou » Virgile n'aient point prononcé et Juste-Lipse, qui s'est » moqué de cette froide affectation, n'a pu s'empêcher d'y » retomber. » Or, dans les auteurs du goût de Bembo, Bossuet comprend Longolius avant tout autre.

Malgré cela, il reste des retardataires entêtés dans leurs théories surannées et qui ne peuvent se résoudre à briser leurs anciennes idoles. En 1703, Le Clerc, justifiant son édition nouvelle des œuvres d'Érasme, se croit obligé de protester une dernière fois contre leur vieille rhétorique (1) : « Cette imitation étroite, dit-il, n'est pas un mince obstacle » à l'érudit qui cherche des choses dignes de narration plu- » tôt que des mots latins, et elle engendre même un style » froid, languissant et diffus. Au contraire, à celui qui obéit » à sa nature, qui s'attache aux choses, il ne manque ni » sujet utile, ni langage pour l'orner avec élégance et viri- » lité. Vous expérimenterez la vérité de ce principe, si vous » comparez les écrits de notre Érasme à ceux de Longueil, » Bembo ou Sadolet. Pour moi, le sommeil me gagne quand » je lis leurs élucubrations, tandis qu'Érasme m'excite et » m'intéresse. »

En 1719, Joannes Vorstius écrit un traité *De latinitate selecta et vulgo fere neglecta*, auquel il ajoute un dialogue *De Cicerone relegato et revocato* (2). Faisant l'éloge des admirateurs de Cicéron, il s'écrie : « Lisez les ouvrages de » l'orateur malinois, Christophe de Longueil ; jamais vous » ne vous rassasierez de leur lecture. » Hélas ! les discours fameux dormaient couverts de poussière dans les rayons des bibliothèques et personne ne songeait plus à les lire. Le pauvre Vorstius, dernier écho des querelles cicéroniennes, prêchait sur le désert.

Il nous reste à dire quelques mots de l'influence de Longueil sur l'éducation de la jeunesse.

(1) *Erasmi opera omnia*, 1er vol. Praefatio.

(2) Joannis Vorstii *cl. viri de latinitate selecta atque vulgo fere neglecta liber... Accessit... de Cicerone relegato et revocato dialogus festivus*, Berolini, 1719, p. 160.

Si l'on consulte la liste des éditions successives de ses différentes œuvres, on s'aperçoit qu'il fut peu étudié en Italie (1). Les humanistes méridionaux gardaient toujours rancune au barbare qui les avait égalés. En France et en Allemagne, on lut avidement dans les écoles ses lettres et ses discours, précisément pour un motif contraire, la gloriole nationale (2). Cette période de prospérité va de 1520 aux environs de 1580 (3). A cette dernière date, les Cicéroniens ont fait volte-face. Au culte de la forme, ils unissent maintenant celui de l'érudition la plus sérieuse. Leur modèle n'est plus Christophe de Longueil, mais Paul Manuce et, bientôt après, Marc-Antoine Muret. Ils abandonnent les grands discours et font un triage parmi les lettres. Les meilleures ou les plus élégantes figurent à côté de celles de Manuce, Bunel, Bembo, Sadolet et d'autres, dans des anthologies à l'usage des étudiants (4).

Mais on ne lit plus tout le recueil comme autrefois. Le jésuite Pontanus nous en donne la cause (5) : à son époque,

(1) Il n'y eut que deux éditions italiennes complètes, celles de Junte, Florence, 1524 et celle de Venise en 1539.

(2) Date des éditions françaises et allemandes : 1520, 1522, 1526, 1530, 1533 (Josse Bade), 1540, 1558, 1562, 1570, 1580 (Episcopius), 1563 (Lyon). Cf. l'appendice bibliogr. J'ajoute que plusieurs éditions que j'ai eues sous les yeux portent des annotations de diverses mains. Les possesseurs semblent avoir beaucoup étudié les lettres, parce qu'elles renfermaient des specimens des trois grands genres de rhétorique, délibératif, judiciaire et démonstratif. Tous les traités de style épistolaire à l'usage des écoliers adoptent cette division.

(3) En Allemagne, cette période s'étend davantage. Les deux dernières éditions datent de Cologne 1591 et 1595.

(4) Tel ce recueil *Petri Bunelli et Pauli Manutii epistolae Ciceroniano stylo scriptae*, publié par Henri Estienne en 1581. Il renferme à la p. 240 des lettres choisies de Longolius. A ma connaissance le dernier recueil anthologique contenant des lettres de Longueil date de 1606. Cf. l'appendice bibliographique.

(5) Rochi Perusini *de scribenda et rescribenda epistola liber...* avec des commentaires par Jacob. Pontanus, S. J. Dilingae, 1578, p. 152-53 : Christophorus Longolius vulgo summus orator et epistolarum scribendarum peritissimus fuisse judicatur, ut eum videri possim omittere non debuisse. Omisi tamen quod illum a pluribus et doctissimis quidem vituperari, a paucissimis laudari viderem. Ac nequis mihi affirmanti credere dubitet, legat Paul. Manut, ep. 4 lib., 1. Lud. Vivem de conscrib. epistol., M. Ant. Majoragium Comment. in orator. perf. sub finem, Bartholomaeus Riccius de imitatione liber 2 et 3

dit-il, les mérites de Christophe de Longueil étaient fort discutés. Il n'appartenait pas à des pédagogues de se prononcer dans un litige qui divisait les savants. Dans le doute, il valait mieux l'omettre tout à fait. Cette déclaration franche nous prouve que le règne exclusif de la forme a fini et que les beaux jours de Christophe de Longueil sont passés.

et alius quidam acerrime ipsum tuentur plurimumque laudant. Ego Vergilianum illud usurpo : Non nostrum inter vos tantos componere lites. Les Grammairiens du temps estiment davantage Manuce. Ainsi, Jo. Buchlerus (*Thesaurus conscribendarum epistolarum novus et utilissimus*... Douai, 1613), qui le cite souvent et Jo. Voellus, S. J. (*De ratione conscribendi epistolas utilissimae praeceptiones*, Douai, 1594).

CHAPITRE XII.

Conclusion.

Et maintenant essayons de saisir d'un coup d'œil la carrière courte, mais mouvementée de Christophe de Longueil.

Dans la première partie de sa vie, sa personnalité se forme dans un milieu propice à son éclosion et à son développement. Issu d'une famille de chevaliers et d'hommes d'Etat, une de ces vieilles familles dont les traditions, enracinées dans la terre domaniale, parlent de religion et de patrie, il sera l'humaniste fidèle à ces traditions ancestrales et son individualité, greffée sur ce tronc solide, s'épanouira pleine de sève et de vie.

Il veut être moderne et moderniser son pays. Cette transformation, aussi éloignée du radicalisme exalté que de la torpeur prudente des immobilistes du temps, s'appelle évolution de la vie nationale et non révolution qui la bouleverse. Voilà pourquoi cet humanisme porte, dans sa saine vigueur, le caractère national et religieux.

Nous avons vu se développer cette curieuse individualité : travail de l'intelligence qui puise avec ferveur dans l'antiquité les matériaux dont elle a besoin pour arriver à la pensée personnelle, éveil du sens critique par la lecture de Pline et le désir de vérifier ses affirmations, application passionnée à l'étude de la civilisation tant grecque que latine, orgueil national excité contre l'arrogance italienne. Christophe de Longueil est doué avec cela d'une volonté puissante qu'il tient de sa race turbulente et belliqueuse. C'est elle qui le pousse, hanté par le mystère de l'inconnu, à découvrir le monde, à entreprendre de périlleux voyages scientifiques en Suisse et en Italie; c'est elle qui le soutient dans le cachot de Sitten, c'est elle qui lui fait abandonner carrière, fortune, parents, amis, pour s'exiler, par amour de l'étude, dans la Rome de Léon X et cela presque sans ressources. Aussi cette intelligence d'élite, ornée de multiples

connaissances, cette pensée personnelle et fière, cet esprit critique, unis à cette énergie de volonté, à cette ardeur de combat contre la scolastique décadente, devaient faire de Christophe de Longueil un des chefs du mouvement humanistique français. Une place honorable lui était réservée aux côtés de Guillaume Budé qui l'admirait et l'estimait.

Or, disions-nous, un jour Budé écrivait à Érasme, *Desiit esse noster. Il a cessé d'être nôtre.*

Et c'était vrai. En mettant le pied sur le sol italien, Longueil devenait un de ces « Déracinés » dont parle M Maurice Barrès : « un être isolé de sa nation ne vaut guère plus qu'un mot détaché d'un texte ». Il faut, pour que la destinée se réalise pleinement, « qu'elle se rallie au passé dont l'écho vibre en nous ». Cette conscience individuelle en train de se former chez Christophe de Longueil allait se fausser sous l'influence d'éléments exotiques. En effet, l'individualité a pour base la pensée personnelle et saine. Or, vers 1520, l'Italie cinquecentiste épuisée n'avait plus ces audaces d'idées, ces élans de passion qui émanaient du Quattrocento. La vie intellectuelle sommeillait sous l'action déprimante de cette inertie jouisseuse, de cette indolence de l'esprit, l'« otium » caractéristique des civilisations décadentes.

Voilà le parasite qui a tué l'individualité de l'ardent Longueil, fils des preux du moyen-âge. Il ne pense, ni n'observe plus par lui-même, il étudie beaucoup moins, il tombe dans un formalisme grotesque que Cicéron, son idole, aurait désavoué lui-même. Les ressorts de son énergie morale qui, autrefois, lui faisait affronter les pires dangers pour l'amour des lettres, s'amortissent au contact du « dolce far niente » et de cette bizarre rhétorique. Ce qu'il en conserve, il l'emploie à des futilités que le *Ciceronianus* d'Érasme ridiculisera justement. Désormais son intelligence, qui nous apparaissait claire et lucide, est dominée par l'imagination et le sentiment le plus fantaisiste. Car ce sont ces deux éléments qui ont déséquilibré l'humanisme italien et l'ont entraîné vers une

antiquité idéalisée, poétisée, mais sans rapport avec la vie réelle. Revivre la vie antique, quelle utopie ! Qu'elle valait mieux la conception pratique d'Érasme, de Budé et des humanistes septentrionaux, qui voulaient transformer la culture médiévale par l'esprit éducateur de l'antiquité !

Pour n'avoir pas compris ce principe essentiel, pour s'être soustrait, inconsciemment peut être, à son influence et à ses obligations, Christophe de Longueil s'est condamné à la diminution, pour ne pas dire à la destruction de sa personnalité. Un homme de sa trempe ne devait pas se perdre dans le frivole entourage de Léon X, demander sa route à un Pietro Bembo ou... soutenir des discussions oiseuses pour un droit de cité imaginaire contre des rimailleurs obscurs.

Heureusement, hâtons nous de le dire, sa foi vivace et sa moralité surnagèrent dans ce bouleversement général. De l'amour de sa terre patriale, il lui reste la vie religieuse et, par-ci par-là, quelques bouffées d'orgueil national que n'étouffa pas l'indifférence ou l'italianisme dédaigneux de ses compagnons habituels. Il eut le courage de réclamer la réforme des abus dont souffrait l'Église, sans se joindre à l'erreur luthérienne. Les mœurs faciles, la sensualité des Italiens n'eurent aucune prise sur l'austérité de sa vie morale.

En un mot, une leçon philosophique se dégage de cette existence soumise à tant de vicissitudes, de cette constitution intellectuelle puissamment organisée et lamentablement ruinée et c'est précisément la conclusion des « Déracinés ». « Si l'on veut réaliser la vie dans sa plénitude, il faut com- » mencer par reconnaître les liens qui nous relient à la terre » dont nous sommes nés, à la race dont nous sommes issus. » Loin de briser ces liens, il importe de les consolider, car » ils sont la chaîne qui nous empêchera de nous égarer. » Attachés au passé, nous entreprendrons de préparer un » avenir qui s'harmonise avec lui. Ainsi, agrandissant notre » vie personnelle, nous sentirons des milliers de vies mêlées » à la nôtre. Ceux qui savent donner une expansion nouvelle

» à ces vies semblables, issues des mêmes forces nationales » sont comme la première vague d'un fleuve débordé sur la » plaine : elle croit entraîner la puissance qui la pousse ».

Au temps de la Renaissance, l'antiquité, arme à deux tranchants, pouvait devenir un élément de progrès intellectuel ou un ferment de décomposition morale. Elle devint élément de progrès là où les forces vives de la nation se fusionnèrent avec elle, mais agent de destruction là où, comme en Italie, l'antique foi et les mœurs chrétiennes n'eurent plus assez d'empire pour résister à ses perverses séductions.

Placés devant ce problème, les hommes de la Renaissance devaient entreprendre de préparer un avenir qui s'harmoniserait avec le passé. Il leur appartenait de donner « à ces vies semblables une expansion nouvelle » par la découverte de l'antiquité et l'exhaussement de leur propre personnalité. Il n'en fut pas ainsi pour Christophe de Longueil.

APPENDICE I.

Répertoire des noms de personne cités dans les lettres de Longueil.

Comme toutes les lettres des humanistes, les lettres de Longueil sont des morceaux d'éloquence et de virtuosité (1). Il les écrit, non pas tant pour faire à ses correspondants des communications nécessaires, que pour exercer ses talents d'écrivain et goûter le plaisir de se lire lui-même. Il lui arrive, par exemple, de s'excuser de n'avoir pu obtenir certaine faveur à des amis qui ne lui ont rien demandé (2) : simple exercice de style. D'autres fois, il commence par avertir son correspondant qu'il n'a rien à écrire, mais qu'il ne veut pas manquer l'occasion de lui témoigner son amitié, etc., etc. : encore exercice de style.

Longueil nous a laissé cent cinquante-et-une lettres qui, malgré leur prétention d'imiter celles de Cicéron, n'en restent pas moins pour la plupart de vulgaires dissertations d'écolier, des développements oratoires sur les « vani rumores » qui circulaient dans le peuple. Telles sont les épitres qui décrivent les évènements militaires dont le Milanais fut le théâtre, durant la première guerre entre Charles-Quint et François Ier. Il va sans dire que nous les avons bannies autant que possible de notre répertoire, puisqu'elles n'ont aucune valeur, ni historique, ni littéraire. Par contre, malgré leur rhétorique, beaucoup de pièces de ce recueil méritent d'être signalées. Nous y glanons des détails intéressants sur des personnages — célèbres ou peu connus — qui jouèrent un rôle dans l'histoire des lettres italiennes, latines, même françaises. Nous les avons relevés avec soin et nous les présentons au public, dans la conviction qu'ils ont une incontestable utilité.

(1) Th. Klette, *Beiträge zur Geschichte und Litteratur der Italienischen Gelehrtenrenaissance*, Greifswald, 1890, a une introduction très intéressante sur l'importance de la lettre à l'époque de l'humanisme.

(2) Greg. Cortesio, pendant le séjour de Longueil à Lérins, lui avait parlé d'une affaire qui lui tenait à cœur et qui dépendait de la bonne volonté de Léon X. Quelque temps après, il reçoit avec stupéfaction une lettre de Longueil lui annonçant que désormais ses efforts pour lui obtenir la faveur qu'il sollicitait, seraient inutiles, parce qu'il vivait maintenant loin de Bembo et de Sedolet, ses instruments ordinaires. Cortesio, dans une lettre à Sauli, plaisante sur cette forfanterie. Je ne lui avais rien demandé, dit-il, et je n'avais nul besoin de ses services. Je me demande si l'homme n'a pas écrit cette lettre pour exercer son style (Gregorii Cortesii *epistolae*, Venise, 1573, p. 134). Il avait deviné juste.

Quant à la disposition, nous avons adopté l'ordre suivant : aux quelques personnages qui ont eu avec Longueil des relations assez étroites, nous devions plus qu'une simple mention. Nous nous sommes efforcés de faire l'historique de leurs rapports et de les apprécier à leur juste portée. Les autres ont été uniquement cités avec brèves indications bibliographiques.

Nous avons aussi pris soin de dater toutes les lettres, précaution omise par Longueil, sous prétexte que Cicéron ne datait les siennes que du jour et du mois, jamais de l'année.

A) Principaux personnages avec lesquels Longueil eut des relations fréquentes.

1. PIETRO BEMBO, secrétaire des brefs sous Léon X, humaniste et poète italien.

A son retour de France en Italie, après le procès *della cittadinanza*, Longueil fut reçu à Venise par Bembo, qui espérait l'emmener avec lui à Rome, où l'appelaient ses affaires. Mais Longueil refusa et Bembo ne put le faire revenir sur sa décision. L'humaniste italien quitta Venise dans les premiers jours d'avril 1520. Quant à Longueil, il séjourna quelque temps dans le palais du Canal Grande et partit pour Padoue, le 18 avril.

Longueil à P. Bembo.

Longol. epist. lib. I, n° 1, pp. 1-2 (1).

Longueil attend sans succès des nouvelles de Bembo. Ses amis le croient parvenu à Pise ou à Florence, mais Longueil est persuadé que cette missive ne le rejoindra qu'à Rome. L'absence de Bembo est pénible à tous. Son chien favori lui-même hurle sans discontinuer et refuse toute nourriture. Longueil prie son bienfaiteur de saluer leurs amis communs et de prendre soin de ses affaires. Il part pour Padoue. Venise, 18 avril [1520].

P. Bembo à Chr. Longueil.

Il annonce en quelques mots l'heureuse issue de la premiere partie de son voyage. Florence, 27 avril 1520 (perdue) (2).

Longueil à P. Bembo.

Long. epist., I, 2, pp. 2-4.

Longueil remercie Bembo du billet de Florence. Il sait maintenant que Bembo est à Rome. Le frère de Pietro l'en a informé (3). Longueil

(1) La pagination se règle sur l'édition de Bâle, Episcopius 1558, in-8.

(2) Cf. la lettre suivante.

(3) Carlo Bembo. Cf. sur lui les lettres de Pietro Bembo dans l'éd. des *Opere*, Venise, 1729, lib. II, p. 98 seq.

lui renouvelle l'expression de sa gratitude. Boldu (1), qui a passé quelques jours à Padoue, a offert généreusement sa bourse à Longueil. Andrea Navagero s'est montré tout aussi aimable et généreux. Il s'est arrêté à Padoue le 1er mai ; il se rendait à Vicence avec Luigi Foscari (2), puis, à Vérone où il se proposait de passer l'été. Le 15 mai, Longueil s'est rendu à Venise où il a profité de l'hospitalité d'Ottaviano Grimaldi. En quittant Venise, il a écrit à Bembo. Il désirerait savoir si sa lettre est parvenue à son adresse.

Padoue, 29 mai 1520.

P. Bembo à Longueil.

Lib. V, 1, pp. 314-16.

Bembo s'est acquitté à Florence de la mission que son ami lui avait confiée. Il a remis au protonotaire Bartolini un exemplaire des *Defensiones* (3). Le cardinal Jules de Médicis (4) a confirmé les bonnes dispositions des Florentins à l'égard de Longueil. Arrivé à Rome, Bembo a envoyé les *Defensiones* au cardinal Colonna (5) ; il a salué en son nom, Sadolet, Pazzi, Adorno, Lelio et ses autres amis romains. Il a présenté au Souverain Pontife les hommages de Longueil ; le Pape, très bienveillant, s'est intéressé à ses projets d'avenir et il a fort approuvé son dessein de continuer ses études dans la solitude de Padoue, malgré Pazzi qui prétendait avoir une lettre par laquelle Longueil acceptait la chaire de littérature latine à Florence (6).

Il n'y a plus lieu de s'inquiéter des bruits qui ont couru sur la malveillance des Romains à l'égard de Longueil. Tout est rentré dans le calme. Seul, le « Sino » (7) bien connu se montre mal disposé.

Par le même courrier, Bembo lui envoie la moitié de la pension annuelle que Léon X lui assigne. Il fait saluer le protonotaire Sauli, Lazzaro Buonamico et M. Antonio Flaminio.

Rome, 29 mai 1520.

(1) Ami de Bembo. V. *in voce*.

(2) Luigi Foscari, originaire de la célèbre famille vénitienne de ce nom, était podestat de Vérone. P. Bembo l'appelle « il piu onorato ed illustre cittadino della Patria nostra » (*Lettres de Bembo, ed. cit.*, IV, 127-28). Cette famille protégeait volontiers savants et littérateurs. Cf. le discours d'Omnib. Leoniceno, *Oratio in laudem familiae Foscarae*, publié en 1855 à Lonigo.

(3) C'est sur cet exemplaire que fut faite l'édition de Paris, 1520. Bartolini le prêta à Egidio Landi de l'ordre de saint Augustin, qui le remit à Josse Bade. Cf. *préface de cette édition datée de Paris*, 10 novembre 1520.

(4) Le futur Clément VII.

(5) A Marc-Antoine Colonna qui, on l'a vu, avait pris mollement le parti des chauvinistes romains.

(6) Pazzi agissait de concert avec Sadolet. Comme nous le verrons, l'évêque de Carpentras désirait voir Longueil monter dans la chaire de Florence. Bembo le combattait sous main. Ce fut l'origine du refroidissement qui survint entre Longueil et Sadolet.

(7) Tommaso da Pietrasanta.

Longueil à P. Bembo.

Livre I, 3, pp. 4-8.

Il a reçu cette lettre qui lui annonçait les libéralités de Léon X et il remercie Bembo de ses bons soins en matière si délicate. Il compte aussi sur l'appui de Jean de Pins, légat du roi de France auprès du Saint-Siège.

Il revient derechef sur le procès du droit de cité. S'il n'aimait pas Rome et l'Italie, serait-il revenu après son départ précipité pour la France, aurait-il brigué avec tant d'ardeur le titre de citoyen romain ? Il croit, sur la foi de Bembo, que l'animosité des Italiens s'est apaisée, mais il le prie de s'employer de tout son pouvoir à calmer ces passions furieuses.

Quant à l'affirmation de Pazzi, elle est inexacte. Longueil déclinera l'offre des Florentins et se fixera à Padoue. A Pazzi et à Mariano Castellani, qui le priaient de l'accepter, il a répondu qu'il devait prendre l'avis de sa famille, tout en réservant encore sa décision définitive. En réalité, il veut gagner du temps (1), pour ne pas s'aliéner des amitiés précieuses, en paraissant dédaigner la chaire de Florence.

Il désire savoir si Sadolet a quitté Rome, pour se rendre dans son nouveau diocèse (2).

Padoue, 10 juin 1520.

Longueil à P. Bembo.

Livre I, 4, pp. 8-11.

Obligé d'écrire à Flavio Crisolino (3), Longueil écrit en même temps à Bembo qui se charge de remettre la lettre à son adresse. Description de son « otium » à Padoue. Il craint toujours la rancune des Italiens Ses faits et gestes sont observés à Padoue et il n'a personne pour le défendre (4). Son anxiété est telle qu'il songe parfois à retourner à Lérins. Que Bembo le recommande à Giorgio Marino (5), qui a promis de veiller à sa sécurité.

Il s'informe de nouveau de la situation de Sadolet et prie Bembo de ne pas oublier que Jean de Pins peut l'aider en sa faveur. Il se recommande à l'attention de son protecteur.

Padoue, 14 juillet 1520.

(1) On voit que Longueil était dès l'abord décidé à refuser. Sadolet ne fut pas dupe de son manège.

(2) Carpentras.

(3) Correspondant de Bembo et ami de Longueil. V. *in voce*. Cette lettre se trouve au livre I, n° 31, p. 67-69, datée aussi du 14 juillet [1520].

(4) Le retentissement de ce fameux procès causait a Longueil des inquiétudes continuelles. Il resterait a savoir si elles ne rentrent pas dans le cadre des exagérations littéraires, et si Longueil ne s'en servait pas pour poser devant la galerie.

(5) Marini Giorgio était ambassadeur de Venise auprès du pape Léon X. C'est lui qui annonça au pape la malencontreuse nouvelle de la destruction des troupes suisses à Marignan. Cf. PASTOR, *Päpste*, IV², 82-83. C'est au titre d'allié des Français qu'il pouvait protéger Longueil.

P. Bembo à Chr. Longueil.

Lib. V, 3, 321-24.

Bembo répond aux trois dernières lettres de Longueil (29 mai, 10 juin, 14 juillet). Il s'excuse de ne pas l'avoir fait plus tôt. Ses occupations le détournent de la correspondance aussi bien que sa mauvaise santé.

1) Il est heureux de la bienveillance de Boldu pour Longueil. Son ami met simplement en pratique les instructions qu'il lui a données. Il recommande à Longueil de cultiver l'amitié de Navagero. Elle lui sera très utile (1).

2) Bembo ne refuse pas l'appui de Jean de Pins qui voit Léon X presque chaque jour au château Saint-Ange. Ce n'est pas le moment d'invoquer l'aide de Sadolet (2).

3) Il rassure encore Longueil sur les dispositions des Italiens. Il n'y a plus rien à craindre. Que Longueil abandonne surtout son vain projet de quitter Padoue! Quoi! après avoir hardiment affronté l'orage, il songerait à battre en retraite? Toutefois, Bembo, selon son désir, a écrit à Giorgio Marini dont la protection ne lui manquera pas. Il approuve fort le régime suivi par Longueil à Padoue. Les jeux et autres exercices gymnastiques sont tout à fait de son goût : ils développent la santé de l'esprit aussi bien que la vigueur du corps (3).

Il prie son protégé de ne plus parler de reconnaissance. Il a rempli son devoir, en mettant son crédit au service d'un littérateur maintenant célèbre dans l'Italie entière.

Le jour précédent, Bembo a visité le palais Castellani où Longueil habita autrefois. Il a salué Mario, au nom de son ancien hôte. De son côté, il adresse ses hommages à Sauli, Buonamico et Flaminio.

Rome, 20 août 1520.

Longueil à P. Bembo,

(lettre perdue), 1er août 1520.

Longueil à P. Bembo.

I, 21, p. 47-54.

Longueil remercie avec effusion Bembo de sa lettre charmante. Il connait trop les occupations absorbantes de son correspondant pour exiger de longues missives. Il lui suffit de savoir que ses missives parviennent à leur adresse. Il a toute confiance en Bembo. Ses inquiétudes

(1) Longueil avait passé une partie de l'été dans la somptueuse villa que le poète patricien possédait au faubourg de Murra.

(2) Remarquons encore ici la mésintelligence sourde qui existe entre les deux secrétaires des brefs.

(3) Bembo emprunte à l'antiquité sa formule pédagogique : *Mens sana in corpore sano.*

récent de quelques Français, Longueil peut invoquer les lettres de menaces qu'il a reçues et les bruits les plus fâcheux que les émissaires de Pietrasanta font courir sur son compte. On a même essayé d'exciter contre lui l'honnête Lazare Buonamico. Maintenant que la défaite du parti italien excite sa rage jalouse, il ne craindra pas de recourir aux vengeances les plus basses. Cependant, Longueil tiendra tête à l'ennemi, mais il a besoin de la protection influente de ses amis romains, sinon il se retirera à Lérins. Il termine en recommandant chaudement Mariano Castellani et Lelio Massimo, ses deux fidèles amis des mauvais jours. Il prie Bembo de faire parvenir à leur adresse les lettres qu'il destine à Flavio Crisolino et Hier. Fondulo.

Padoue, 16 septembre 1520.

Longueil à P. Bembo.

Lib. I, 27, p. 62-63.

Il attend avec impatience le montant de la pension assignée par Léon X (1). Il revient de Venise, où il a séjourné plus de quinze jours en compagnie d'Ottaviano Grimaldi et d'Andrea Navagero. A Padoue, Giorgio Marini lui a fait l'accueil le plus empressé. Il a maintenant repris son existence habituelle, mais les soucis d'argent l'accablent. Que Bembo s'occupe au plus tôt de cette affaire et qu'il écrive ! Voilà la quatrième lettre sans réponse (2).

Padoue, 1er décembre 1520.

Chr. Longueil à P. Bembo.

Lib. I, 33, p. 70-72.

Bembo persiste dans son mutisme. Longueil le prie de lui écrire et de lui envoyer la moitié de sa pension qu'il devait toucher le 1er novembre. Il se demande avec inquiétude si la santé de Bembo est mauvaise et il exige des nouvelles. Il le prie de remettre à Sadolet la lettre que Budé lui envoie (3). Lazzaro Buonamico, précepteur de Stefano Sauli, vient de se rendre à Bologne, soit pour étudier, soit pour faire l'éducation des enfants de Laurent Campeggi (4).

Il revient sur un passage de la lettre du 16 septembre. Ses craintes

(1) Ceci nous prouve combien était précaire la situation matérielle des humanistes aux gages de Léon X, pendant la dernière année de son règne. En fait, Longueil ne sait de quel bois faire flèche. Pour obtenir le payement régulier de sa pension, il est obligé de faire des démarches continuelles auprès des personnages bien en cour. Nous le verrons agir de même auprès de Sadolet.

(2) Il y a donc encore ici au moins une lettre perdue.

(3) Deux lettres de Budé, l'une pour Bembo, l'autre pour Sadolet. Cf. aussi, I, 32, J. Sadoleto.

(4) Cf. ch. VIII.

ont cessé. Ses valets veillent sur lui et empêcheront facilement les Italiens mal intentionnés de lui faire un mauvais parti.

Au moment de signer la lettre, le frère de Bembo apporte avec l'argent la lettre si impatiemment attendue.

[Padoue, 4 janvier 1521].

Chr. Longueil à P. Bembo.

Lib II, 1, p. 83-85.

Longueil a reçu, le 4 janvier, la lettre de Bembo, écrite d'une autre main d'abord, en langue italienne ensuite, ce qui prouve combien ses fonctions l'absorbent tout entier (1). Il apprend avec tristesse qu'une de ses cinq dernières lettres n'est pas arrivée à Rome. Il en joint une copie à la missive présente (2). Jean de Pins vient d'être créé évêque d'Apamea. Longueil n'a guère confiance dans les promesses brillantes qu'il lui a faites à Venise, mais si Bembo le juge bon, il pourra les lui rappeler en temps utile.

Le porteur de cette lettre, Germain d'origine, emploie ses vacances de carnaval à visiter Rome et les environs. Longueil le recommande à la bienveillance de Bembo.

Padoue, 15 janvier 1521.

Christ. Longueil à P. Bembo.

Lettre perdue, datée du 7 février 1521 (3) Longueil priait instamment Bembo de juger sa méthode d'études. Il lui rappelait qu'il pouvait user en sa faveur du crédit de Jean de Pins.

Christ. Longueil à P. Bembo.

Lib. III, 22, p. 206-07.

Longueil, au départ de Flaminio Tomarozzo pour Rome, le charge d'une missive pour Bembo. Il fait un très grand éloge du jeune humaniste et prie son ami de bien l'accueillir. Il apprend avec plaisir que sa santé se raffermit. Il lui présente les hommages de Reginald Pole.

Padoue, 8 février 1521.

P. Bembo à Christ. Longueil.

Lib. V, f° 299^b-301^b dans l'éd. Paris, 1533.

Bembo a reçu la lettre précédente le 14 février. Il répond le lendemain par le même courrier (4). Puisque Longueil lui demande son avis sur ses procédés de travail, il exposera de nouveau ses idées en cette

(1) La lettre est d'un secrétaire qui travaillait sous la direction de Bembo.

(2) Cf. la lettre du 1er déc. 1520 et la note 2.

(3) Cette lettre est portée par Flaminio Tomarozzo. Cf. la lettre suivante.

(4) Lettre remise au même Tomarozzo à son départ de Rome.

matière. Il faut étudier constamment Cicéron seul et calquer son style sur le sien. C'est un idéal qu'on doit poursuivre, sans espérer l'atteindre jamais. Il lui conseille toutefois de modérer son ardeur, de ménager sa santé, et, suivant l'adage ancien, de se hâter lentement. Il verra plus tard à recourir aux services de Jean de Pins. Sadolet, Tebaldeo, Beazzano le saluent. Bembo vient d'apprendre par Alessandro Capella, les relations de Longueil avec Niccolo Leoniceno et il le félicite de cette heureuse rencontre. Il lui présente ses hommages ainsi qu'à Giorgio Marini, Sauli et Flaminio.

Rome, 15 février 1521.

Christ. Longueil à P. Bembo.

Lib II, 10, p. 112-113.

Longueil s'aperçoit que la lettre du 15 janvier n'a pas été remise à Bembo par son courrier spécial (1). Il lui envoie une réplique de cette lettre et de celle du 1er août (1520). Il accepte les excuses de Bembo sur le retard de sa correspondance. Il comprend que ses occupations à la chancellerie pontificale ne lui permettent pas de s'y appliquer avec tout le soin désirable.

Que Bembo se souvienne seulement que le salut de Longueil est en sa protection. Il doit pourvoir à sa vie matérielle plus soigneusement que Jean de Pins dont les magnifiques promesses ne se réalisent pas.

Bembo lui recommande M. Ant. Flaminio. L'exhortation est inutile, parce que Longueil apprécie de longue date le caractère et les talents du jeune poète.

Description du beau ciel dont les Padouans jouissent au cœur de l'hiver.

Padoue, 24 février 1521.

P. Bembo à Longueil.

Lettre perdue. Bembo y annonçait son arrivée prochaine à Venise et à Padoue. Date inconnue.

Chr. Longueil a P. Bembo.

Lib. I, 5, pp. 12-13.

Longueil a reçu deux lettres de Bembo à peu d'intervalle. Il relit sans cesse avec plaisir ces fines perles de littérature. Il voit parfaitement les obstacles à surmonter, pour reproduire même l'ombre de l'éloquence antique, mais il se donnera de tout cœur à cette noble tâche et suivra les conseils de son maître. On attend avec bonheur l'arrivée de Bembo à Venise, quoique Longueil lui-même n'en soit pas enchanté, puisqu'il perd tout appui à la curie pontificale. Aussi, que Bembo

(1) Le jeune Germain qui voulait voir Rome. Cf. *epist.*, II, 1.

s'efforce de régler définitivement sa situation, à moins qu'il ne fonde quelque espoir sur la coopération de Jean de Pins et de Sadolet, qui lui paraît pourtant peu efficace.

Détails sur Niccolo Leonigo. Bembo voudra bien saluer en son nom Alessandro Capella dont il connait les dispositions bienveillantes. Qu'il remette à Flavio Crisolino, l'argent nécessaire aux gages de son domestique.

Venise, 1er avril 1521.

Chr. Longueil à P. Bembo.

Lib III, 35, pp. 233-34.

Flavio Crisolino a confirmé l'heureuse nouvelle de la convalescence de Bembo. Longueil n'a pu encore le saluer, depuis son arrivée, parce que sa fièvre quarte a parfois des recrudescences de vigueur. Toutefois, il espère bien que le malade est définitivement hors de danger et que le ciel clément de Padoue fera le reste.

Padoue, début avril 1521 (1).

Chr. Longueil à P. Bembo.

Lib. I, 9, pp. 18-21.

Rentré à Padoue vers le 10 avril, Longueil a reçu un billet de Bembo, l'exemplaire du bref par lequel Léon X le recommande au roi de France et une copie de la lettre de Bembo à Guillaume Budé, à son sujet. Il est désappointé du résultat inattendu des démarches de Bembo. Ce n'était pas au roi de France qu'il voulait être recommandé, mais au Souverain-Pontife. Voilà pourquoi il suggérait à Bembo l'idée de recourir à l'ambassadeur Jean de Pins.

Longueil peut-il espérer quelque faveur du roi de France ou même de sa mère, lui qui les a refusées autrefois? Ne sera-t-on pas en droit de lui reprocher sa jactance, lui qui se targuait de la protection bienveillante du Pape? Que Bembo répare maintenant sa faute, en avertissant Budé que tout a été accompli à l'insu de Longueil. Pour toutes ces négociations, il s'en remet à la sagesse éclairée de Bembo.

Suivant ses instructions, il s'est recommandé à Alberto Pio, prince de Carpi, à Jean de Pins, à Hieronimo Fondu et à cet autre personnage que Bembo lui a désigné. Il ignore s'il doit se recommander à Antoine Duprat (2), qui voudrait le renvoyer en France. Il proteste de sa confiance en l'expérience et en l'amitié de Bembo.

Padoue, 20 avril 1521.

(1) Dans toutes les éditions, cette lettre est datée du 19 mars. Mais cette date est certainement fausse, car la lettre I, 5 a été remise à Bembo par Flavio Crisolino après le départ de Longueil pour Padoue et la lettre III, 35 est la suite des heureuses nouvelles rapportées à Padoue par le même courrier. Au surplus, la simple comparaison des deux lettres indique suffisamment l'ordre de distribution.

(2) Il s'agit du célèbre chancelier et cardinal Duprat.

Christ. Longueil à P. Bembo.

Lib I, 37, pp. 76-77.

Longueil demande à Bembo s'il doit lui rendre visite à Venise ou l'attendre à Padoue. Sauli est parti pour Gênes.

Padoue, 4 mai 1521.

Chr. Longueil à P. Bembo

Lib. II, 29, pp. 150-52.

Longueil a reçu une lettre de Bembo, ainsi que des documents envoyés par la curie romaine, pour écrire contre les Luthériens. Il est très embarrassé, car on n'y trouve aucun renseignement sur la question des indulgences ou la confession auriculaire. Il faut lutter sur le terrain de la tradition. Il ne nous reste qu'à montrer que la religion catholique remonte aux Apôtres et à la primitive Église. D'ailleurs, Longueil a peu de confiance daus le succès de sa dissertation, parce qu'on le croira habile intrigant ou opportuniste (1). Cependant, par acquit de conscience, il va se mettre à l'œuvre.

Padoue, 30 juin 1521.

Christ. Longueil à P. Bembo.

Lib. I, 10, pp. 21-22.

Longueil prie son ami de remettre à leurs destinataires plusieurs lettres qu'il lui envoie. Il profite de l'occasion pour se rappeler à son souvenir. Quoiqu'un peu délabrée, sa santé ne lui interdit pas de mettre ordre à sa correspondance. Il continue à faire tous ses efforts pour se montrer digne de la confiance que Bembo et Sadolet ont mise en lui. Le mois prochain (septembre 1521), il compte séjourner à Vicence et à Vérone, en même temps que Navagero

Padoue, 1er août 1521.

Chr. Longueil à P. Bembo.

Lib I, 15, pp. 37-39.

Il n'a pas encore usé du crédit de Bembo auprès d'un personnage que Bembo lui avait recommandé. Il craint de lui rendre visite sans y être invité; il jugerait même à propos que Bembo renouvelle sa démarche. Le pauvre humaniste raconte une plaisante aventure : voyant un jour les autorités de Padoue se diriger en grand apparat du

(1) Longueil ne se sentait pas d'humeur à prendre parti dans ces polémiques. Au fond, il en voulait à Bembo et à la curie romaine qui, trois mois auparavant, cherchaient à se débarrasser de lui et qui, maintenant, mendiaient le secours de sa plume contre des ennemis auxquels, suivant son expression, *nihil praeter causam deest.*

côté de sa maison, il s'est imaginé qu'elles venaient le saluer. Avec M. A. Flaminio, il se préparait à les recevoir, quand il a été désillusionné.

15 octobre 1521.

2. JACOPO SADOLETO (1427-1547), célèbre humaniste et pédagogue, secrétaire des brefs de Léon X, évêque de Carpentras (1517), et, plus tard, cardinal (1536) (1).

Les relations de Longueil avec Sadolet datent de son arrivée en Italie. L'humaniste italien le soutint de toutes ses forces dans le procès *della cittadinanza* et son appui ne lui fut pas moins utile que celui de Bembo. Aussi, Longueil ne tarit pas d'éloges sur son compte. Les bienfaits dont il lui est redevable sont connus de l'Italie entière et cependant, par une condescendance qui l'honore, Sadolet ne veut pas en entendre parler et il n'accuserait pas Longueil d'ingratitude, s'il les passait sous silence (2). De son côté, Sadolet aimait le jeune Belge dont les qualités le séduisaient (3).

A son départ (juin 1519), il lui avait fait promettre de revenir à Rome aussitôt que possible. Lorsqu'il apprit le résultat du procès Mellini, il se hâta de lui en décrire toutes les péripéties.

Longueil, de son côté, lui écrivait de Lyon qu'il allait repasser les Alpes et revenir en Italie.

Sadolet à Longueil.

Lib. V, 4, pp. 325-28.

Sadolet vient d'apprendre par Lelio Massimo que Longueil part pour Venise. Il espère qu'il ne s'y attardera pas et qu'on le verra bientôt à Rome. Récit du procès Mellini sous un jour favorable (4). Éloges de Battista Casale et Pietro de Pazzi qui ont soutenu Longueil.

Rome, 8 septembre 1519.

(1) Sur Sadolet, cf. TIRABOSCHI, *Bibliotheca modenese*. Modène, 1783, IV, 424-97 (excellent) et A. JOLY, *Sadolet*, Paris, 1856. — Ses théories pédagogiques ont été étudiées par P. TRUMPP, *Sadolet als Pädagog*, Schweinfurt, 1890, in-8° et GERINI, *Scrittori pedag. del sec. XVI*. Torino, 1890. Appréciation générale dans PASTOR IV[1], 434-36.

(2) Nam cum nullum meum exstet in te officium, tua vero in me toti jam Italiae nota sint merita, sic tamen negas quae in me contuleris conferasque beneficia praetermitti abs te sine scelere, et summa inhumanitatis nota potuisse... (LONGOLII *epist.*, IV, 26)

(3) . . Mihi quidem qui te amo et gero in oculis (Sadolet à Longolius, *Epist.*, V, 4).

(4) Sadolet ne raconte pas les faits comme Baldassare Castiglione à Isabelle d'Este. Selon lui, après le brillant discours de Celso, les amis de Longueil se taisaient et laissaient dire leurs adversaires. A la fin, ils s'approchèrent du pape et lui demandèrent son avis. Léon X répondit « probare se ingenium actionemque Celsi, causam vero tuam meliorem judicare ». Seulement, pour assurer leur triomphe, les Longoliens décidèrent, en plus, la publication de l'apologie. Il va de soi que Sadolet, cherchant à ramener son ami, hanté par la peur des Italiens, ne devait pas donner la version brutale des faits, telle que nous la connaissons.

Longueil à Sadolet

Lettre perdue, par laquelle il annonçait sa rentrée en Italie (1). Datée de Lyon et antérieure à la précédente.

Sadolet à Longueil.

Lib. V, 5, pp. 328-31.

Il accuse réception de la missive envoyée de Lyon, avec des lettres pour Mariano Castellano et Lelio Massimo. Il le remercie des relations d'amitié que Longueil lui a procurées au cours de son voyage. La plus précieuse est celle de Budé. Il exprime de nouveau son étonnement de l'absence prolongée de son ami à Venise. Qu'il revienne à Rome et qu'il écrive sans apparat au Souverain-Pontife, si bien disposé à son égard ! Il fait saluer Bembo et Niccolo Tiepolo (2).

Rome, 9 décembre 1519.

Sadolet à Longueil.

Lib. V, 9, pp. 338-39.

Lelio Massimo se charge de remettre à Longueil cette lettre, ainsi que les copies des deux précédentes (3), et une missive pour Budé. Sadolet envie, à Bembo et à Longueil, la douceur de leurs entretiens. Derechef, il le prie de revenir et l'assure des dispositions bienveillantes du Pape.

24 janvier 1520.

Sadolet à Longueil.

Sadoleti *opera omnia*, Veronae, 1737, t. I, *epistolae*, lib. XVII, nº 16, Mi Longoli salve...

Lettre par laquelle Sadoleto, de concert avec Pazzi et le cardinal de Medicis, offre à Longueil la chaire de latin à Florence. Il lui laisse toute liberté d'accepter ou de refuser, mais, au fond, il tient beaucoup à ce qu'il accepte.

22 janvier 1520.

Longueil à Sadolet.

Epist. lib. IV, 26, p. 284-97.

Longueil répond aux quatre lettres précédentes de Sadolet.

Il le remercie, non seulement d'avoir pris son parti avec tant d'ardeur dans l'affaire Mellini, mais encore et surtout de lui avoir raconté les phases du procès.

1re *lettre*. Il l'a reçue, au moment de partir pour l'Angleterre. C'est

(1) Cf. la lettre suivante : itaque literis tuis ad me Lugduno datis..., Id., *Epist.*, V, 9.

(2) Humaniste et homme politique vénitien. Correspondant de Pietro Bembo.

(3) Longueil n'avait pas reçu les originaux.

celle-là qui contenait le récit des récentes aventures. Mais déjà il était renseigné, par des lettres nombreuses qu'on lui avait adressées à Gênes, à Lyon, en Flandre, en Angleterre. Car le renom de ce célèbre procès a franchi la mer elle même (1). Ses amis et ses parents se sont étonnés de son audace, quand il leur a annoncé son intention de rentrer en Italie (2).

Il est encore sous l'impression des fameuses journées. Il ne comprend pas la condescendance de Sadolet pour Mellini. Quoi ! Mellini, un homme honnête et vertueux ? C'est un lâche, un traître, un calomniateur éhonté, un comédien ! Loin de lui reconnaître un mérite, il n'excuse même pas le Souverain-Pontife et le Sénat romain, d'avoir pris part à cette sotte manifestation.

Il remercie cependant Pazzi et Battista Casale (3) de l'avoir protégé dans un moment si critique. D'ailleurs, il n'a jamais douté de leur zèle.

2e *lettre*. Il l'a reçue à Milan. Nouveaux remercîments. Selon le conseil de Sadolet, il écrira au Souverain-Pontife. A Venise, Tiepolo l'a fort bien reçu.

3e *lettre*. Il remercie encore Sadolet de l'avoir recommandé au pape Léon X. Qu'il ne se méprenne pas sur le but de son voyage à Venise. Il n'y est venu que pour travailler : « Vous soupçonnez que mon » amitié pour Bembo m'a conduit à Venise. Sans doute, je ne le nierai » pas. Mais, c'est plutôt le charme de la ville et le voisinage de la » bibliothèque de Saint-Marc qui m'y ont entraîné ».

4e *lettre*. Longueil refuse la chaire de Florence. Il allègue son incapacité de remplir dignement les fonctions où s'illustrèrent les Lascaris, les Landini, les Chalcondylas, etc. C'est, en outre, un affront fait à l'Italie tout entière et elle saura le venger. Les anciennes rancunes ne sont pas apaisées, tant s'en faut.

Toutefois, si Sadolet l'exige, il se rendra à Florence et y enseignera l'éloquence.

Venise, 31 janvier 1520.

Sadolet à Longueil.

Lib. V, 8, p. 335-38.

Sadolet est piqué de la façon dont Longueil refuse les faveurs qu'il lui offre. Il le lui fait bien sentir dans sa réponse.

Il réhabilite Mellini et proteste contre les accusations de Longueil.

De nouveau, il lui conseille de revenir à Rome et de se présenter au Souverain-Pontife. Il le presse de fixer la date de son retour.

(1) Reumont affirme que le procès Longueil fit plus de bruit à Rome que l'agitation luthérienne. Il intéressa tout spécialement les humanistes septentrionaux, qui jubilaient de la victoire remportée sur le chauvinisme italien.

(2) Il raconte même qu'il est parti contre leur gré, chargé de leurs malédictions

(3) C'est Casale qui a écrit la préface au discours *perduellionis*, édit. aldine, 1519.

Il ne comprend pas les craintes futiles dont Longueil est hanté. A la haine et à l'envie, il faut opposer la constance, l'aménité, la modestie, le travail. C'est ainsi qu'il désarmera ses ennemis (1).

Il trouve que Longueil, maintenant célèbre et décoré du titre de citoyen romain, peut prétendre à la chaire de Florence. Il ne peut écrire davantage, parce que ses occupations s'y opposent. Il fait saluer Bembo et Tiepolo.

Rome, 24 février 1520.

Longueil ne tint aucun compte des conseils de son puissant protecteur. Il n'accepta pas la chaire de Florence, ne revint pas à Rome et s'attacha définitivement à la fortune de Bembo (2).

Sadolet, froissé, n'écrit pas une seule lettre, pendant tout le reste de l'année 1520. Longolius, qui a deviné d'instinct le motif de son silence, essaye de regagner ses bonnes grâces ou, au moins, de se rappeler à son souvenir.

Longueil commence à s'inquiéter de ce silence. Le 14 juillet, il prétexte l'envoi d'une lettre à Pietro Bembo pour s'excuser auprès de Sadolet et expliquer à nouveau les motifs qui lui ont fait refuser la chaire de Florence.

Longueil à Sadolet.

Epist. lib. II, 5, p. 91-94.

« Quoique je n'aie rien à vous écrire (vous savez, en effet, que » j'attends vos lettres avec beaucoup plus d'impatience que vous » n'attendez les miennes) et que j'ignore où il faut vous adresser la » correspondance (car j'apprends que vous avez traversé les Alpes), » j'ai profité de ce que j'écrivais à votre collègue Bembo, pour vous » adresser aussi quelques mots ». Carpentras attend son évêque avec impatience. Longueil a pu s'en assurer (3).

S'il a refusé, il y a cinq mois, la chaire de Florence, c'est qu'il voulait consulter sa famille à ce sujet (4). Aujourd'hui qu'il n'a reçu aucune réponse, il se considère comme libre de refuser ou d'accepter. Il se déclare prêt à faire la volonté de Sadolet.

Il le remercie derechef de ses bienfaits passés : « Je voudrais vous » persuader, dit-il, qu'il n'y a pas un homme auquel j'aie voué plus

(1) ... Spem maximam obtinebam sopitum iri omnes illas invidiae tempestates prudentia tua; nihil enim aeque atque facilitate et patientia frangitur contumacia.

(2) Il semble qu'une certaine rivalité existât entre les deux secrétaires des brefs. Chacun d'eux, dans le cas présent, fait son possible pour contrecarrer les vues de l'autre. Sadolet voulait Longueil à Rome ou lui conseillait d'accepter la chaire de Florence. Bembo le préférait à Venise et s'opposait à son choix. Quant à Longueil, il cherchait à les ménager tous deux. Cependant, il finit par suivre Bembo seul.

(3) Il y avait passé l'année précédente, en se rendant à Paris.

(4) Longueil voit bien que ce refus a froissé particulièrement Sadolet.

» d'estime et plus d'affection, auquel je sois plus redevable qu'à vous » et j'aime à croire que vous n'en doutez pas, bien que je n'écrive » pas... »

Padoue, 14 juillet 1520.

Longueil à Sadolet.

Lib. I, 32, p. 69-70.

Longueil a reçu de Guillaume Budé une lettre qu'il doit remettre à Sadolet. Il profite de l'occasion, pour protester de sa gratitude (1).

[4 janvier 1521] (2).

Sadolet à Longueil.

Lib. V, 6, p. 331-33.

Sadolet reçoit la correspondance de Longueil. Mais ses occupations multiples le distraient du soin de sa correspondance. Aspirations à l'*otium litterarum*, qu'il goûtera, espère-t-il, dans son diocèse Il jugera très volontiers la méthode des études de Longueil. Il l'exhorte à continuer ses travaux.

30 janvier 1521 (3).

Longueil à Sadolet.

Lib. III, 1, 170-71.

Lettre portée par Marco Caballo qui venait à Rome. Le courrier est chargé de lui dire de bouche, ce que Longueil ne confie pas au papier.

Il le prie discrètement d'intervenir auprès de Léon X, pour obtenir le paiement régulier de sa pension.

Padoue, 25 novembre 1521.

Longueil à Sadolet.

Lib. III, 5, p. 177-78.

Longueil vient d'apprendre la mort inopinée de Léon X. Quelle situation effrayante pour lui, qui avait mis tout son espoir dans les libéralités du Pontife ! Son salut est en Sadolet seul, car Bembo, malade, s'est retiré à la Villa Noniana de Padoue. Qu'il le prenne sous sa protection ou qu'il intéresse à son sort l'un ou l'autre de ses puissants amis

15 décembre 1521.

(1) Missurus tibi Gul. Budaei epistolam, facere non possum quin ipse quoque dem aliquid ad te literarum quamquam quod scribam non satis occurrit, nisi hoc tibi fortasse vis tua in me beneficia ut commemorem.

(2) Cette lettre est sans aucune date dans les recueils épistolaires. Seulement, nous savons qu'elle fut remise à Sadolet le même jour que le billet I, 33 fut transmis à Bembo, soit le 4 janvier 1521.

(3) Dans les recueils, datée du III Kal. Jan. Mais elle est postérieure à la lettre précédente qui est du 4 janvier. Nous rectifions en III Kal. Febr.

Sadolet ne se hâte pas de répondre. Six longs mois s'écoulent. Longueil, effrayé, envoie une troisième supplique le 7 mai 1522.

Longueil à Sadolet.

Lib. IV, 12, p. 262-63.

« Il y a longtemps, dit-il, que je vous ai envoyé deux lettres, l'une, » peu de jours avant la mort de Léon X, l'autre, immédiatement après. » Je ne sais, si vous les avez reçues, car vous n'avez rien répondu, » vous qui, comme en tout le reste, mettez tant d'ordre à votre corres- » pondance. Mais si, vraiment, vous avez répondu, voyez qui vous » avez chargé de la lettre, car voilà cinq mois, que je n'ai reçu de » nouvelle à votre sujet. » Sa situation matérielle est désespérée. Il conserve une lueur d'espoir dans la générosité du pape Adrien VI dont il est compatriote. Que Sadolet veuille bien lui faciliter l'accès auprès du nouveau Pontife.

17 mai 1522 (1).

Sadolet à Longueil.

Lib. V, 7, p. 333-35.

Sadolet a reçu les deux lettres de Longueil ; la première, apportée par M Caballo, peu de jours avant la mort du pape, la seconde, le 17 mai, dans laquelle Longueil l'invoquait comme son seul protecteur. Sans doute, son crédit auprès d'Adrien VI ne lui fera pas défaut, quoiqu'il préfère se retirer complètement de la curie pontificale. Si Longueil le désire, il viendra jouir à Rome de l'hospitalité que lui offre Sadolet. Celui-ci ne voit pas, en effet, pourquoi son ami s'obstine à demeurer à Padoue.

2 juillet 1522.

Longueil à Sadolet.

Lib. IV, 30, p. 304-05.

Longueil remercie vivement son bienfaiteur. Il échappe par un faux-fuyant au reproche que lui faisait Sadolet de préférer sans raison Padoue à Rome. L'exiguité de ses ressources, dit-il, l'empêche de vivre dans une grande ville. S'il jouissait de l'aisance de son Mécène, peu lui importerait de se fixer à Rome ou à Padoue. Il accepte l'offre généreuse de Sadolet et partira pour Rome, quand il aura mis ordre à certaines affaires (2). Il insiste une fois de plus sur la recommandation de Sadolet auprès d'Adrien VI.

30 juillet 1522.

(1) Cette lettre ne fut remise à Sadolet que le 27 juin : alteras porro tuas nullas accepi quin et has recentes serius; datae enim ante diem XVI Kal. Junii, V Kal. Quint. mihi sunt redditae (*Epist. lib* V, 7).

(2) Au fond, Longueil ne voulait pas retourner à Rome. Au moment où il promet a Sadolet d'y revenir, nous le voyons ébaucher des plans d'avenir tout différents avec Pietro Bembo et Ottaviano Grimaldi.

Ce fut la dernière lettre de Longueil au secrétaire des brefs.

3. Ottaviano Grimaldi, seigneur vénitien, trésorier du Milanais pour François Ier, plus tard, ambassadeur de Venise auprès du roi de France (1).

La correspondance de Longueil avec ce personnage comprend surtout les deux derniers mois de l'année 1521 et les six premiers de l'année 1522.

I, 22, p. 54, 55. Longueil annonce son arrivée à Venise où Grimaldi l'hébergera, 27 sept. 1521.

I, 13, p. 26. Longueil désire voir les notes de Battista Egnazio sur l'*Oratio perduellionis rei*. Il connait ces remarques par Romulo Amaseo. Pourquoi Grimaldi ne les envoie-t-il pas à Padoue? Sauli va partir pour Gênes.

1er mai 1521

I, 25, p. 61, 62, 2 novembre, recommandation pour Antonio de' Marsili (cf. *Epist.* I, 25, p. 60-61).

I, 40, p. 79-81, 24 novembre, portée aussi par ce même Antonio de' Marsili (cf. I, 39, p. 78-79).

II, 36, p. 162-64. Il a passé une journée avec Francesco Chieregati (2), nonce apostolique auprès de Charles-Quint, qui lui a montré ses collections de pierres précieuses, entre autres, une perle magnifique offerte par les radjahs indiens à l'empereur.

Le bruit court que les Français sont entrés à Milan et qu'ils y soutiendront le siège contre les Impériaux (3).

20 novembre 1521.

II, 37, p. 165, 13 novembre 1521.

II, 39, p. 167-69. Les nouvelles de Grimaldi (4) sont exactes. Les Français ont fui honteusement, abandonnant armes et bagages (5). Mais ils ont été plutôt trahis par leurs alliés qu'accessibles à la peur. Leur témérité est bien connue. Généralement mal commandés (6), ils courent à l'aventure avec une impardonnable légèreté. Leur défaite n'est pas étonnante. Il ne faut d'ailleurs pas l'exagérer. Ils tiennent encore plusieurs villes (7), ils attendent des renforts et Alphonse d'Este

(1) Nous le trouvons à Paris en 1528 (cf. *Lettere di Pietro Bembo, Op. omn.*, éd. cit., vol. III, p. 242.

(2) Cf. in voce Chieregati.

(3) Prélude de la campagne qui aboutit au désastre de la Bicoque.

(4) Ici se place une lettre perdue de Grimaldi.

(5) Milan fut, en effet, prise sans aucune difficulté par les Impériaux et les troupes pontificales, le 19 novembre 1521.

(6) Remarque juste. Lautrec était le comble de l'incapacité.

(7) Parme, Plaisance, Gênes, Bergame, etc. Crémone ouvrit ses portes à l'ennemi le 24 novembre. Pendant que les Français essayaient de la reprendre, Parme leur fut enlevé.

les secourt (1). Que Grimaldi veuille bien le renseigner sur ce qui se passe au-delà des Alpes.

25 novembre 1521.

III, 2, p. 172. Recommandation pour Charles Brachet et Mathurin Guillard (2).

2 décembre 1521.

III, 3, p. 173-75. Longueil apprend à Grimaldi la mort de Léon X. Désormais, son appui est en lui seul. Qu'il s'abouche avec P. Bembo, pour régler sa situation. Il écrirait lui-même à Bembo, s'il ne craignait de l'importuner dans son état de santé si précaire. Il le remercie de la protection accordée aux deux Français. Instructions pour l'envoi de raisin sec et le change en monnaie italienne d'une somme d'argent (3). Nouvelles sur les événements : siège de Côme par les Impériaux. Lautrec en quartiers d'hiver près de Vicence. Frédéric de Gonzague (4) secourra Crémone. Les Fregosi demeureront à Gênes (5). — Longueil prie Grimaldi de recommander Simon de Villeneuve à Egnazio : c'est un jeune homme de talent qui mérite d'être soutenu.

Padoue, 8 décembre 1521.

III, 4, p. 175-77. La mort de Léon X a vivement affecté Longueil, surtout que cet événement imprévu lui supprime ses moyens de subsistance. Il faut aviser à d'autres ressources. — Événements : siège de Tournai, Côme enlevée par les Impériaux. Les Suisses empêchent le duc Sforza de rentrer à Milan. Julien de Médicis a de grandes chances de succéder à son frère ; on espère que le conclave ne durera pas trop. Mais que vont faire maintenant les Baglions, les Bentivoglios, les Este, François de la Rovère, duc d'Urbino (6) ? Troubles à Bologne et à Ravenne On assure que les Franco-Vénitiens marchent sur Milan.

Padoue, 13 décembre 1521.

(1) Le duc de Ferrare était du parti français.

(2) V. E. Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, Paris, 1906-07, vol. II, note sur les Brachets.

(3) On se rappelle que les Grimaldi, particulièrement Gonsalvo, étaient aussi de grands financiers. Cf. A. Schultze, *Die Fugger in Rom*, Berlin, 1904.

(4) Capitaine général des troupes pontificales. Fidèle partisan de l'Empereur, il avait érigé pour lui en duché le marquisat de Mantoue (1530) et y avait joint, en 1536, celui de Montferrat. Il est mort le 28 juin 1540. Crémone était de nouveau assiégée par les Français.

(5) Chefs du parti français et hostile au pape à Gênes.

(6) Familles princières détrônées par Léon X. Les Baglioni étaient tyrans de Pérouse. Les d'Este régnaient à Ferrare, les Bentivogli à Bologne et les della Rovère à Urbino. Léon X avait dépouillé les della Rovère du duché d'Urbin en juillet 1516, pour mettre à leur place, son neveu Laurent de Médicis (Luzio-Renier, *Mantova e Urbino*, Roma, 1893, pp. 224 seq.

III, 6, p. 179. Peu intéressante. Padoue, 24 décembre 1521.

III, 7, p. 179-82. Longueil a reçu deux lettres (perdues) de Grimaldi, l'une du 15, l'autre du 23 décembre. Il répond à la première : il sait que Tournai est aux mains des Impériaux. Victoire heureuse pour les Belges. A la seconde : la nouvelle d'un attentat contre Jules de Médicis est controuvée (1), de même que la prétendue révolte des Bolonais. Longueil s'étonne que François de la Rovère ait repris si vite Pesaro et l'Ombrie. Agissements des Baglions à Pérouse (2). Alphonse d'Este à Modène et Reggio (3). Les Français assiègent Parme (4). Ils sont encore maîtres de beaucoup de villes de la Cisalpine (Lombardie), Alexandrie, Novare, Plaisance, Dertona, Peschiera, etc. — Longueil vendra toute son orfèvrerie pour subvenir à ses besoins. Il désire savoir ce qu'Egnazio fera pour Villeneuve.

25 décembre 1521

III, 9, p. 183-84. Longueil ne s'explique pas le silence de son ami. Il demande une recommandation pour Villeneuve.

Padoue, 8 janvier 1522.

III, 10, p. 184-87. La première partie de la lettre fait allusion à des pertes subies par Grimaldi à cause de la guerre. Longueil admire l'activité du duc d'Urbino, tandis qu'on accuse Alphonse d'Este de timidité. Il regrette l'accueil peu favorable que Prosper Colonna a fait à Julien de Médicis. Car un pape Médicis lui paraît l'idéal de la chrétienté. Arrivée des renforts français au cœur de l'hiver. Ce coup d'audace marque bien la force de cette nation. On verra si l'expérience ne leur manquera pas dans les choses de la guerre. Nouvelle sensationnelle : Reginald Pole annonce que Thomas Wolsey vient d'être élevé à la papauté. Si le fait est exact, il est étonnant (5). Car comment un homme inconnu des Italiens pourrait-il être accepté (6) ? — Longueil remercie Grimaldi de se mettre à sa disposition pour tout ce qui lui sera nécessaire. En post scriptum, nouvelle définitive de la nomination d'Adrien VI d'Utrecht (7). Longueil y voit le doigt de la Provi-

(1) La candidature de Jules de Médicis, fort décriée des humanistes, était mal notée au conclave. On disait qu'il fallait éviter à tout prix le retour de la tyrannie des Médicis. Il pouvait tout au plus compter sur quinze ou seize voix.

(2) Orazio et Malatesta Baglioni rentrèrent à Pérouse, le 6 janvier 1522.

(3) Alphonse de Ferrare reprit sans difficulté Bondeno, Finale, la vallée de Garfagnana, Lugo et Bagnacavallo. Dans sa joie exubérante, il fit frapper une médaille à son effigie avec une exergue : *De manu Leonis*.

(4) La mort de Léon X avait jeté le désarroi parmi les alliés. Les Français reprirent aussitôt l'avantage et peu s'en fallut qu'ils ne s'emparassent de Parme.

(5) En fait, le cardinal Wolsey n'avait aucune chance de réussir.

(6) La nomination d'un étranger paraissait une impossibilité aux Italiens, fiers de leur culture et de leur supériorité. (Pastor, *Päpste*, IV, 3, 8.)

(7) Adrianum Florentinum = Adryan Florensz.

dence. Il prie Grimaldi de s'informer si le Sacré-Collège ira le chercher en Espagne (1). Considérations sur la situation des belligérants en Italie.

Padoue, 13 janvier 1522.

III, 11, p. 187-89. Les événements : prise de Pérouse par le duc d'Urbin. Inaction inexplicable de Ferrare et de Venise. L'arrivée des Suisses n'est pas encore annoncée. Prosper Colonna et Aless. Cesarini sont chargés d'annoncer à Adrien d'Utrecht son élévation au trône pontifical (2). Lors du procès *della cittadinanza*, tous deux se rangèrent de son côté. Longueil estime que le nouveau pape sera bien disposé à son égard (3).

Padoue, 19 janvier 1522.

III, 15, p. 197-98. Recommandation pressante pour Villeneuve. Que Grimaldi agisse en sa faveur auprès d'Egnazio.

Padoue, 23 janvier 1522.

III, 16, p. 198-99. Id. Padoue, 25 janvier 1522.

III, 17, p. 199-200. Id. Quelques considérations sur les événements de la guerre actuelle.

28 janvier 1522.

III, 18, p. 200-01. Longueil ne s'explique pas le silence prolongé de Grimaldi. Son inquiétude est extrême. Qu'il écrive, même s'il n'a aucune nouvelle ni d'Egnazio, ni de Villeneuve, ni des affaires publiques ! Peut être ses négociations pécuniaires ne réussissent elles pas au gré de ses désirs ? Qu'importe ? Longueil supportera stoïquement la mauvaise fortune.

Padoue, 30 janvier 1522.

III, 19, p. 201-03. Mêmes supplications et rappels à l'ordre. Le paquet de lettres destiné à Stefano Sauli est-il envoyé ? Les comptes de Longueil sont-ils réglés ? Au moment de signer, arrive un court billet de Grimaldi, donnant quelque espérance au malheureux Villeneuve. Qu'il agisse avec célérité, car les modestes ressources de Longueil ne lui permettent guère de supporter de si grands frais ! — Evénements : F. de la Rovère s'est emparé de Sienne.

Padoue, 1er février 1522.

III, 20, p. 203-05. Dans son trouble, Longueil a lu trop vite la lettre du 1er février. Il voit avec bonheur que Grimaldi a réussi à négocier

(1) Le cardinal Adrien était, depuis 1520, lieutenant en Espagne de l'empereur Charles-Quint.

(2) Trois cardinaux furent envoyés en mission en Espagne : Colonna, Cesarini et Orsini.

(3) Son père, Antoine de Longueil, l'avait connu aux Pays-Bas, sans doute à Louvain, où Adrien VI étudia de 1476 à 1490.

les valeurs qu'il lui a confiées. Il le prie de lui continuer sa protection. Si Grimaldi a quelque nouvelle d'Egnazio au sujet de Villeneuve, qu'il veuille bien l'en avertir.

Padoue, 4 février 1522.

III, 23, p. 207-08. Flaminio Tomarozzo, partant pour Venise, s'enquiert auprès de Longueil s'il n'a rien à communiquer à Grimaldi. Banalités. Longueil écrit en même temps à Bembo et à Egnazio (1). Événements militaires.

Padoue, 8 février 1522.

III, 24, p. 208-10. Longueil a enfin reçu une lettre affectueuse de Grimaldi. C'est à peine s'il peut contenir sa joie. Grimaldi s'offre à protéger ses études et à remplacer Léon X. Longueil accepte et remercie avec effusion. Sous un tel patronage, il poursuivra avec plus d'ardeur que jamais l'étude détaillée de Cicéron (2). Adrien d'Utrecht a reçu, paraît-il, à Barcelone, la nouvelle de sa nomination (3). Il prendra, dit-on, le nom de Grégoire, symbole de la vigilance avec laquelle il accomplira ses devoirs. Puisse-t-il mener à bonne fin la réforme de la chrétienté.

Padoue, 14 février 1522.

III, 27, p. 213-14. Longueil prie Grimaldi de faire remettre des lettres à Egnazio et à Marsili. Le sujet de sa lettre au professeur de Padoue est toujours le même : une pétition pour Villeneuve que Longueil ne veut pas abandonner. Que Grimaldi lui-même n'oublie pas le malheureux jeune homme ! — Événements : les Impériaux se préparent à soutenir le choc des Français au printemps prochain. — A Bologne, il y a, paraît-il, un érudit espagnol qui se vante d'avoir découvert des fautes commises par Pietro Alcionio, dans sa traduction d'Aristote. Grimaldi fera bien d'avertir l'humaniste italien.

Padoue, 18 février 1522.

III, 31, p. 222-24. Stefano Sauli se plaint que certaines lettres ne lui soient point parvenues (4). Il serait urgent de les rechercher et de les envoyer aussitôt à Gênes. Longueil désire que sa pension lui soit payée

(1) Ce sont les lettres, III, 22 (a P. Bembo) et III, 21 (a Battista Egnazio). Ces trois missives sont confiees à Flaminio Tomarozzo.

(2) Au même moment, Sadolet offrait a Longueil de le recevoir dans son palais a Rome, et Longueil acceptait sans broncher. — L'humaniste rappelle a ce propos la générosité dont fit preuve Nicolas Grimaldi envers Francesco Filelfo.

(3) Inexact. Le cardinal d'Utrecht en fut informé a Vittoria, le 24 janvier 1522, par Blasio Ortiz, proviseur de l'évêque de Calahorra (PASTOR, *op. cit.*, IV², 32).

(4) C'est par Grimaldi que les lettres de Longueil parvenaient a St. Sauli et a M. Ant. Flaminio. Ainsi, les nos III, 29 et III, 30 sont envoyés à Grimaldi en destination de Gênes.

à jour fixe Ses ambitions sont très modestes : de maigres ressources le mettront à l'abri de l'indigence. La comparaison que fait Grimaldi entre l'érudition de Longueil et celle de Filelfo est flatteuse, mais peu juste. Si la générosité d'Ottaviano égale celle de son aïeul Niccolo, la science du grand Florentin dépasse celle de Longueil. Le mutisme d'Egnazio au sujet de Villeneuve est incroyable. Quel que soit le résultat de ses démarches, il doit le renseigner.

Padoue, 3 mars 1522.

II, 33, p. 227-28. Appréciation sévère de Longueil sur les Suisses. Ces montagnards trahiront les Français. Antonio de' Marsili s'adonne à la loterie (1). Que Grimaldi se défie de ce jeu de hasard et qu'il n'y engage pas imprudemment l'argent de Longueil.

Padoue, 5 mars 1522.

III, 37, p. 235-37. Nouvelles récriminations sur la négligence de Grimaldi à répondre. Longueil demande des renseignements sur les faits et gestes des belligérants en Italie, sur Alphonse d'Este, sur le duc de Barri (2), Julien de Médicis, etc. Il le prie d'annoncer à Alcionio le projet de l'Espagnol Sepulveda (3).

Padoue, 23 mars 1522.

IV, 2, p. 240-43. Les débuts de la campagne de 1522. Les Français ont perdu deux hommes capables, Camillo Trivulzio et M. A. Colonna. Détails sur Jean de Médicis (4). Lescun s'est emparé de Novare et de Vigevano (5).

Padoue, 1er avril 1522.

IV, 3, p. 243-47. Défection de Jean de Médicis (6). Ses causes : jalousie de Médicis pour Guido Rangone. Nouveaux détails sur la prise de Novare et de Vigevano. Le château tient encore. Les Florentins ne pourront secourir les Impériaux, parce qu'ils ont envoyé des troupes contre les Borghèse, les Orsini et les Baglions, qui essayent avec les Orsini, de rentrer dans leurs principautés. Alphonse d'Este a repris Bagnacavallo. Le duc de Barri. Adrien VI.

Padoue, 7 avril 1522.

(1) Par suite de révolutions économiques, beaucoup de familles nobles ruinées cherchaient à refaire leur fortune dans les jeux de hasard, particulièrement dans la loterie.

(2) François Sforza, duc de Milan.

(3) Cf. ci-dessus, III, 27.

(4) Jean des Bandes Noires.

(5) Novare et Vigevano furent pris le 29 mars 1522. Lescun rejoignit Lautrec à Novare. 3000 Suisses et 1000 cavaliers français et italiens sortirent du camp de Cassin, le 24 mars.

(6) Cf. sur ce condottière célèbre, P. GAUTHIEZ, *Jean des Bandes Noires*, Paris, 1902.

IV, 6, p. 250-51. Stratagème du duc de Barri pour reprendre Milan (1).

Padoue, s. d. [postérieure au 4 avril 1522].

IV, 14, p. 265-66. Grimaldi est à Rome et Bembo à Padoue. La flotte turque croise dans les environs (2). On croit cependant à une attaque des princes occidentaux contre les musulmans (3).

Padoue, 17 mai 1522.

IV, 15, p. 266-67. Récits de la prise de Gênes et de la rentrée des Adorni (4). Ni Colonna, ni Pescaire ne sont partis pour cette ville, ils campent non loin de Crémone (5). On aura bientôt des nouvelles sûres.

Padoue, 30 juin 1522.

IV, 24, p. 281-82.

IV, 31, p. 306-07. Fausse nouvelle de la reprise de Gênes par les Fregosi. Maintenant la France et l'Angleterre sont aux prises (6). On annonce que Charles-Quint, venant d'Angleterre, vient de repasser en Espagne (7). Le siège de Rhodes par les Turcs.

Padoue, 29 juillet 1522.

B. Autres personnages

4. Alcionio (Pietro). Cf. ch. VIII. Longolii *epistolae*, lib. III, 27 et 37, I, 12, II, 20 et 21.

5. Alessandrino (Alessandro d') (1461-1523?), né d'une famille noble de Naples, étudia, sous Filelfe et Perrotto, les belles lettres et la jurisprudence. Il vécut à Rome en relations avec les plus célèbres

(1) Pendant que Lautrec avait les yeux fixés sur le Tessin, François Sforza partit nuitamment de Pavie, enveloppa l'armée française, tendit la main à Sesto Colonna et fit son entrée à Milan, le 4 avril, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

(2) La flotte de Soliman Ier, forte de 300 navires et de 100,000 hommes, attaqua le grand-maître de Rhodes, Villiers de l'Isle Adam, le 1er juin 1522.

(3) Allusion probable au projet de Charles-Quint de réunir les princes allemands et les Hongrois pour une attaque contre Soliman.

(4) Crémone capitula vers le 15 mai. Aussitôt, Pescaire marcha sur Gênes avec les troupes espagnoles. Colonna et les mercenaires italiens devaient le suivre et le rejoindre sous les murs de la place. Seulement, les mercenaires refusèrent de marcher, si leur solde n'était pas payée. De la sorte, Pescaire arriva avec Adorno devant Gênes, sans y trouver Colonna (22 mai). Malgré ce contretemps, il fit donner l'assaut (30 mai). Ottavio Fregoso, doge actuel et Don Pedro de Navarre, amiral français, tombèrent aux mains des Espagnols.

(5) Erreur. Cf. la note précédente.

(6) Henri VIII avait déclaré la guerre à la France, le 29 mai 1522. Le traité d'alliance avec Charles V fut conclu le 19 juin.

(7) Charles quitta Southampton le 7 juillet, et il aborda le 16 à Santander.

littérateurs du temps. Auteur de *Dies Geniales*, ouvrage très estimé à son époque. (MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia*, I, 438-40). Cité *Epist. lib.* I, 12, 28 avril 1521.

6. ALESSANDRINO (Girolamo), famille du précédent. Ne pas confondre avec le célèbre nonce Jérôme Aléandre. *Ibid.*, I, 7 et 29.

7. AMASEO (Romulo), cicéronien, défenseur ardent de la langue latine. Né à Udine en 1489, Amaseo étudia à Venise et à Padoue où il entendit Musurus. Il enseigna l'éloquence à Bologne, à Padoue et à Rome. Il fut chargé par Paul III de missions diplomatiques en Allemagne et en Pologne. A la mort de Paul III, il devint secrétaire intime de Jules III. Il mourut en 1552. F. SCARSELLI, *Romuli Amasaei Vita*, Bologne, 1769. Cf. ch. VIII, citée, et la bibliographie. Ajouter encore, V. CIAN, *Miscellanea in onore d'Arturo Graf*, Bergamo, 1903. LONGOL. *epist.*, I, 13, 1er mai 1521 et III, 32 à Batt. Egnazio.

8. AUGURELLO (Giovanni-Aurelio), humaniste. Cf. PAVANELLO, *Un Maëstro del Cinquecento, G. A. Augurello*, Rovigo, 1899. *Epist.*, I, 12, éd. cit., p. 23-24, Padoue, 19 août 1520.

9. BELLINI (Francesco), poète italien et néo-latin, ami de Pietro Bembo. Il vécut quelque temps à Mantoue, sous le patronage d'Hercule de Gonzague. Plus tard, il vint en France, à la cour de François Ier, où le cardinal de Tournon le remarqua et le protégea. Cf. BEMBI *epistolae familiares*, *passim*. Ses œuvres furent publiées par Gianmatteo Toscano. Cf. FLAMINI, *Le lettere ital. alla corte di Francesco I, re di Francia*, *Studi di storia letteraria*, 1895. En 1522, il étudiait, semble-t-il, à Padoue et il venait parfois rendre visite à Longueil (IV, 25, p. 283-84 [1522].

10. BARMA (Roger), président du parlement de Paris. Longueil l'avait connu à Paris; plus tard, il le revit à Rome. Cf. DELARUELLE, *Répertoire de la corr. de Budé*, in voce. LONG. *epp.*, I, 41, p. 81-82, 13 janvier [1522?] Un jeune seigneur français Guy de Breslay (1), rappelé par son père à Paris, voudrait étudier quelque temps encore à Padoue. Longueil prie Barma d'agir en sa faveur auprès du père.— III, 34. Longueil lui demande la grâce d'un Marran, Leonardo de Pomar, dont le fils gémit dans les prisons de Lyon. Le père, accusé d'hérésie, vit actuellement à Venise. Il se déclare innocent et ne comprend pas pourquoi ses biens sont confisqués et son fils retenu dans un cachot. Longueil se porte garant de sa loyauté auprès de Barma (avril 1522).

11. BALLEVIUS, inconnu, domestique de Longueil, qui le dit *honesto loco natus*. Jean de Pins le prit alors à son service, mais il le quitta bientôt. *Epist.*, II, 3 et 4, 16 sept. 1521.

(1) Cette famille Breslay a quelque renom dans l'histoire littéraire de la France. Pierre Breslay écrivit, en effet, en 1574, une Anthologie ou recueil de plusieurs discours nobles... (Cf. R. RADOUANT, *Le traité de l'éloquence française de Gu. du Vair*, Paris, 1908, p. 177).

12. BRAZZANO (Agostino), né à Trévigi d'une famille vénitienne, se distingua comme poète. Il fut l'ami et le secrétaire intime de Pietro Bembo. Il servit plus d'une fois d'intermédiaire entre le délicat patricien et la belle Lucrèce Borgia. Auteur de sonnets italiens et de poésies latines (publ. en 1551, *Lachrymae in mortem P. Bembi*, Venise 1548), d'un ouvrage *Delle cose volgari e Latine*, Venetiis, 1538. Cf. les lettres de BEMBO. V. CIAN, *Il cortegiano del conte B. Castiglione*, p. 216, MAZZUCHELLI, *Gli scrittori*, II, II, 571 ff., ROSCOË-BOSSI, *Vita di Leone X*, VII, 30 ff., LONGOL. *epist.*, II, 11 [10 juin 1521].

12bis. BAYF (LAZARE DE), père d'Antoine, cf. *Musée Belge*, XIII, 3-4, 1909, p. 206. LONG. *epist.*, I, 24, p. 56-60, Gul. Budaeo, 5 décembre 1520.

13. BECICHEMO (Marino), ambassadeur vénitien, LONG., *epist.*, III, 7.

14. BERTOLINI (Bartolini Lorenzo). Cf. début du chapitre VII. D'après une lettre de Francesco Totto, célèbre médecin, ce personnage était l'ami de Niccolo Leoniceno di Vicenza. Cf. D. VITALIANI, *Della vita e delle opere di Nicolo Leoniceno*, Verona, 1892. Les frères de ce Lorenzo Bertolini, Zanobi et Gherardo, furent chargés de missions diplomatiques par la République de Florence. Ils appartenaient au parti républicain et furent en relation avec Luigi Alamanni. Cf. les lettres adressées à Zanobi par les *Dieci di liberta* dans A. HAUVETTE, *Luigi Alamanni*, Paris, 1903, p. 81, 494-95, 500. Cf. LONGOL. *epist.*, IV, 20 p. 275-76, [26 juin 1522]. V. aussi, IV, 21, adressée à Antonio Francini, lettre curieuse qui nous prouve que Longueil était en rapport avec les chefs du parti républicain de Florence, Filippo Strozzi, Aless. Pazzi et Gherardo Bertolini (1).

15. BOLDU (Gabriel), ami et correspondant de Bembo, de Luigi de Prioli, de Cola Bruno, de M. A. Flaminio, de R. Pole. Chanoine de Padoue. Les Boldu sont une famille vénitienne qui remplit des charges civiles dans la république. Vers 1511, Francesco Boldu était proviseur à Murano. Giacomo exerçait les mêmes fonctions à Spilimbergo. Cf. *Lettere di* P. BEMBO, *éd. cit.*, VII, p. 145 seq., I, p. 73, etc. — LONG. *epist.*, I, 2, 15, 21, etc.

16. BRISSON (sive Brissotus), Pierre, médecin français (Cf. AGOSTINI, *Storia degli scrittori Veneziani*, II, 541), ami de Bembo (BEMBI, *epist. famil.* lib. VI, éd. cit., t. IV, p. 214, 15 oct. 1522). Longueil qui le connaissait de longue date, lui obtint l'hospitalité de Stefano Sauli à Padoue (LONG. *epist.*, éd. Paris, 1533, II, 265^ab^).

Brisson fréquentait aussi les humanistes romains. (*Ibid.*, IV, 266^b^). LONG. *epist.*, I, 7, 8.

17. BRACHET (Charles), littérateur français. Cf. sur cette famille, E. PICOT, *Les Français italianisants*, Paris, 1907, II, 166. — LONG. *epp.*, III, 2.

(1) C'est par Lorenzo Bertolini et Alessandro Pazzi que Longueil correspondit avec Strozzi. Ce sont des relations de simple coïncidence. Nulle part, Longueil ne s'est expliqué sur ses opinions politiques et il avait de bonnes raisons pour ne pas être républicain.

18. BRUNO (Cola) vivait dans la maison de Pietro Bembo. Médailleur estimé. Cf V. CIAN, *Un medaglione del Rinascimento. Cola Bruno e le sue relazioni Col Bembo*, Firenze, 1901. Cf. lesl ettres de BEMBO, SPEZI, *Lettere inedite di P. Bembo*, Roma, 1862, p. 45 et 53, SADOLETI *epp.*, Rome 1760, I, 353 : Colamque item tuum, cujus ego fidem, diligentiam, virtutem, quotidie pluris facio, salvere jube... (Sadolet à Bembo) — LONG. *epist.*, I, 33, III, 35.

19. BUDÉ (Guillaume), chef du mouvement humanistique français. Cf. DELARUELLE, *Guillaume Budé*, Paris, 1907. Les relations de Longueil avec Budé ont été étudiées par le savant historien (*Répertoire anecdotique et chronologique de la corr. de Guill. Budé*, Paris, 1907.) Je me bornerai donc à les esquisser (V. d'ailleurs, ch. VII, voyage de Longueil en France). Budé mit Longueil en rapport avec Érasme et Morus, et le recommanda à Lascaris (lettre 34 du *Répertoire*). De son côté, Longueil lui créa d'importantes relations avec Bembo et Sadolet (*Ibid.*, p. 73-74). Ceux-ci lui répondirent respectivement à la fin de l'année 1519. Ces deux lettres furent transmises à Budé par Longueil qui y ajouta une missive personnelle (perdue). (Cf. DELARUELLE, p. 96). Budé en accuse réception, le 21 février 1520 Il promet d'apaiser la colère de Louis Ruzé, mécontent du retour de Longueil en Italie Il refuse de donner suite aux *Annotations sur les Pandectes*, parce qu'Alciat a critiqué l'ouvrage. Qu'Alciat l'achève, s'il veut. Budé rappelle la visite que Longueil lui fit à Marly, l'année précédente, et il l'exhorte à défendre en Italie la gloire du nom français. — Réponse de Longueil (*Ed. cit.*, I. 14, p. 26-37. Padoue, 31 août 1520). Que Budé prenne garde. Il oublie lui-même cet esprit d'équité qu'il regrettait l'an passé, dans Érasme de Rotterdam (1). Il ne doit pas s'emporter pour des futilités. Qu'il continue à travailler avec courage (2). Bientôt, ses travaux lui mériteront le titre de citoyen romain Sans doute, l'arrogance des Italiens envers les étrangers est insupportable. Mais comment un Budé, qui a contribué plus que tout autre à la réédification de la république romaine (3), ne jouirait-il pas de sa plus belle récompense ? — Affaires personnelles Ses embarras à Rome. — Torts d'Érasme envers lui.

Nouvelle lettre de Longueil le 5 décembre 1520. L'ambassadeur de France à Venise, Francesco de Rosis, offre au roi de France une carte de la route de Paris à Constantinople. Longueil espère que Budé se

(1) Vide ne eandem in te animi aequitatem desideremus quam tu anno superiore in Erasmo Roterodamo requirebas. Allusion aux démêlés d'Érasme et de Budé au sujet des opinions religieuses de Lefèvre d'Étaples (cf. DELARUELLE, *Une amitié d'humanistes. Érasme et Budé. Musée belge*, VII, 1903).

(2) Réponse aux critiques d'André Alciat.

(3) Ut idem tu nobis Rempublicam in pristinum statum restituas, qui primus in spem libertatis ingressus sis, unusque tanti operis et fundamenta jeceris et princeps ejus auctorque extiteris. Expressions figurées, qui symbolisent la Renaissance des lettres.

chargera de la présente. Il s'informe de Lazare de Baïf qui ne lui écrit plus. Il a reçu la visite du neveu de Guillaume, Jean Budé, et de son cousin, Maurice Bulliodus (Long., *epp.*, I, p. 56-60), venus à Padoue pour étudier le droit. Réponse de Budé, Romorantin, 6 janvier 1521. (Delaruelle, *op. cit.*, p. 129). — Lettre de Longueil, le 25 janvier 1521, II, 8, p. 107-09.

20. Buonamico (Lazzaro), humaniste vénitien, professeur à Padoue et précepteur des enfants de Lorenzo Campeggio, nonce apostolique auprès de l'empereur Charles Quint. Cf. début du chapitre VIII, l'art. cité de Marangoni. V. aussi Hieronymi Nigri Veneti, *Canonici Patavini, in Lazari Bonamici funere oratio* (1552). Lorenzo eut trois enfants : Giovanni Battista, évêque de Majorque (1533, succ. à Aug. Grimaldi), Rodolfo, qui embrassa la carrière militaire, et Alessandro, évêque de Bologne et cardinal (1551). Quant à Lorenzo, on connait le rôle joué par lui dans les relations de l'Angleterre avec le Saint Siège, lors du divorce d'Henri VIII. — Long., *Epist.*, I, 21, 22, 33.

21. Caballo (Marco), poète latin, secrétaire du cardinal Cornaro. (Cf. chap. VI, les noms des Académiciens qui prirent part au procès *della cittadinanza*). Long. *epist.*, III, 1, 5

22. Capella (Alessandro), membre d'une noble famille vénitienne (Cf. *Diarium Marin Sanuto*, XV, 582, Alexandro Capelo. Il existe aussi un Alessandro Capella, secrétaire du doge Andrea Gritti. A cette famille parait appartenir le poète pétrarquiste, Bernardo Capello, ami de Bembo (Cf. Bembi *opera, Rime*, t. II, 42-43). Long *epist.*, I, 5 (P. Bembo).

23. Capolistius (Fr.), membre de la famille padouane des Capodilista (1). On trouve dans Marin Sanudo (*Diarium*, XVI, 660) un Caodilista (Capodilista), chanoine de Padoue. — Long. *epist.*, I, 30, Flavio Crisolino [Padoue, 5 février 1521].

24. Casale (Battista), orateur romain très renommé au temps de Léon X (Cf. chap. V). Outre la bibliographie citée à ce passage, voir Renazzi, *Storia dell' universita*, etc., II, 21, *Carmina ill. poet. ital.*, I, 133, III, 70. — Long. *epist.*, IV, 26, II, 7.

25. Castellano (Mariano), gentilhomme romain (Cf. début chap. V.). Ami intime de Pietro Bembo et de Sadolet — Long. *epp.*, I, 3 (Pietro Bembo), 21 (Eid.), 29 (Lelio Massimo), III, 28 [1er mars 1522], IV, 1 [25 mars 1522], 8 (M. A. Flaminio), 13 [17 mai 1522]. Cette dernière lettre ne manque pas d'intérêt. Longueil donne à Castellano sa parole qu'il fera l'éducation du jeune Flaminio Tomarozzo (2). Il se refuse à laisser imprimer (3) les Panégyriques de la ville de Rome, parce que

(1) Parfois on trouve le mot latin *De Capitibus Listae*. Cf. E. Picot, *Les Français italianisants*, II, 330.

(2) Le père de Tomarozzo avait perdu dans de mauvaises spéculations une bonne partie de sa fortune. Castellano, son ami dévoué, se chargeait de l'éducation de ses fils.

(3) On se rappelle que Mariano, de concert avec Tomarozzo et Casale, avait publié l'*Oratio perduellionis rei*, en 1519.

ces discours lui semblent trop éloignés de la perfection oratoire. — Le coup de poignard de Furnio Molza (Cf. *in voce*).

26. Chieregati (Francesco), évêque de Teramo (1522), remplit les fonctions de nonce apostolique en Angleterre, en France et en Allemagne sous Léon X et Adrien VI Protecteur du Trissin, et du géographe Antonia Pigafetta, correspondant d'Erasme. Cf. Luzio-Renier, *Coltura e relazioni letterarie d'Isabella d'Este*, *Giorn. stor. lett. ital.*, XXXVII, 240-42 et Morsolin, *F. Chieregati*, Vicenza, 1873 — Longueil paraît avoir revu les discours et les lettres latines de Chieregati. En tout cas, l'humaniste le félicite de l'élégance de son style et de ses progrès dans la langue latine (II, 38, p. 166-67. 21 novembre 1521). V. aussi II, 37, à Ottaviano Grimaldi.

27 Colloredano (Camillo), *sire* di Colloredo, homme politique vénitien (*Marin Sanuto, Diarium*, XIV, 262). — Long. *epist.*, IV, 23 (Nicolas Draconi, 30 juin 1522).

28. Cortese (Gregorio), abbé de Lérins, humaniste, plus tard cardinal (Cf. la bibl. chap. V. et Dittrich. *Kirchenlexicon*, III² col. 1135 ff., Pastor, *Päpste*, IV (2), 628). Sur son invitation, Longueil passa plusieurs jours à l'abbaye de Saint-Honorat.

Chronologie des lettres échangées par Cortese et Longueil : Longueil connaissait Lambert, évêque de Venosa, et figurait même dans l'*album amicorum* de ce prélat. Lambert lui conseilla de se retirer à Lérins et d'écrire dans ce but à Cortese. Longueil remit au courrier qui partait pour Lérins, une lettre grecque qui ne parvint pas à son adresse (*Cortesii epistolae*. Venise, 1573, p. 213, 31 octobre 1518). De son côté, Lambert partit pour Lérins, où il fit un tel éloge de Longueil que Cortese se décida à lui écrire le premier (*Ibid.*, p. 9, s. d.). A cette dernière lettre, qui lui fut remise par l'évêque de Venosa, Longueil répondit le 25 janvier 1519 (*Ibid.*, p. 12-14). C'est alors qu'il vint à Lérins. Après son départ, il écrivit une fois encore [Long. *epp.*, I, 18, p. 41-43, 29 mai 1520 ?], pour s'excuser de n'avoir pu obtenir du pape Léon X une faveur que Cortese n'avait pas sollicitée (1). L'abbé de Saint-Honorat lui répond (*Epp.* Cortesii, *éd. cit.*, p. 59-61, s. d.) quelque temps après. — Signalons encore la lettre intéressante qu'il écrivit à Lambert, évêque de Venosa, en apprenant par Bembo la mort de son ancien ami (2).

(1) Cf. cet appendice, p. 156, note 2. — Il écrit dans le même sens et le même jour à Augustin Grimaldi, évêque de Grasse et à Dionisio, moine de l'abbaye (Long. *epp* , I, 17 et 19).

(2) Longueil a été enlevé, dit l'auteur, dans toute la force de l'âge mais à l'apogée de la gloire. Il avait écrit très peu, mais beaucoup d'œuvres étaient en préparation. Il dissertait fort agréablement sur toutes choses. A Padoue, il étudiait les mathématiques et la philosophie. C'est Cortese qui possédait, paraît-il, le manuscrit qui contenait les six discours sur la grandeur de Rome : « Sunt namque apud me orationes sex quas cum primum in Italiam venit ut veterem deleret infamiam qua se laborare intelligebat, quod puer adhuc adversus Italos orationem habuisset, maximo studio et labore

30. Cortona (Bernardo, Fulvio, etc.), *sire da* Cortona (1), famille originaire du Frioul. Ces Cortona devaient héberger Longueil, lors de son séjour à Fréjus [Long. *epp.*, IV, 22, 277-79, 30 juin 1522 (Bern. Cortonae), IV, 27, 297-99, 17 juillet 1522 (*id.*); IV, 28, 300-01, même date (Fulvio C.)].

31. Crisolino (Flavio), ami de Bembo, secrétaire de l'archevêque de Ravenne, cardinal Simonetti, correspondant de M. A. Flaminio, de Cola Bruno, du card. Egidio da Viterbe (*Lettres de* Bembo, vol. III, pp. 225-26). — Long. *epp.*, I, 4-5 (P. Bembo, 6, pp. 13-14, [1er avril 1521], 16 (Furnio Molzae), 21 (P. Bembo), 30, pp 66-67 [5 février 1521], 31, pp. 67-69, [14 juillet 1521]; II, 3, pp. 88-90 [16 septembre 1520]. Crisolino, tout dévoué à Longueil, lui servait notamment de trésorier. C'était par son intermédiaire que notre compatriote recevait de la trésorerie pontificale la pension qui lui était due.

32. Deius Samarobrinus (Nicolas), personnage inconnu. Cité Long. *epp.*, I, 14, à Gu. Budé.

33 Deloines (François), conseiller au Parlement de Paris. Cf. Delaruelle, *Répertoire, passim* et *Musée Belge*, XIII, 3-4, p. 202, note 3. — Long. *epp.*, I, 14 (Guil. Budé), IV, 4 (L. Pomar), IV, 5, pp. 247-50, [4 avril 1522], demande d'intercession en faveur de Leonardo de Pomar, accusé d'hérésie.

34. Devarius (Franç.) de Corcyre, domestique de Longueil, a succédé à ce Jean Ballevius, mentionné ci-dessus. — Long. *epp.*, IV, 7 (Steph. Saulio).

35. Dionysius *(monachus Lerinensis)*, cf. Cortese, note.

36. Dragone (Niccolo), membre d'une famille noble du Frioul qui compte plusieurs hommes de lettres, par exemple, le poète Ottaviano Dragone. — Long. *epp.*, IV, 17, pp. 269-73, [16 juin 1522], IV, 23, pp. 280-81, [30 juin 1522], remise en même temps que la missive à Bernardo da Cortona, IV, 29, pp. 301-04, s. d., lettre sur l'art d'imiter Cicéron.

37. Duprat (Antoine), né à Issoudun en 1468, étudia le droit civil et remplit des charges importantes sous Louis XII et François Ier. Il épousa Françoise Vainy d'Arbouse dont il eut plusieurs enfants, parmi lesquels Jean, évêque de Clermont. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, devint archevêque de Sens et fut créé cardinal, en 1527, par Clément VII. Il est l'auteur des *Acta synodi Senonensis* (*Concil.*, t. IV). Il cultivait aussi l'éloquence latine : il prononça un discours remarquable à Bologne, lors de l'entrevue de François Ier avec

composuit, quibus si alia quam triennio post Romae scripsit conferatur, vix alicui poterit persuaderi ab eodem homine aliquando editas fuisse. (Ici Cortese fait erreur.) Paucis autem diebus antequam ex hac luce decederet, sex adversus Lutheryanos actiones scripserat... » (Cortesii *epp.*, p. 176-177).

(1) En 1513, nous trouvons à la curie pontificale, un dataire nommé Silvio da Cortona.

Léon X. Il mourut en 1535, à Nantouillet (cf CIACONNIUS, *Historia Cardinalium*, III, 492. — *Gallia christiana*, I, col. 649). — LONG. *epp.*, I, 96, P. Bembo), II, 27 (Sim. Villanovano). Longueil escompte sa protection.

38. EGNAZIO (Giovanni-Battista), philologue distingué. Cf. ch. VIII, la bibliographie citée. — LONG. *epp.*, I, 13 (Ott. Grimaldi), I, 29 (Ant. Marcilio), III, 3 (Ottav. Grimaldi), 14, pp. 195-97, [23 janvier 1522], en faveur de Simon de Villeneuve, 15 et seq (Ott. Grimaldi), 21, pp 205 06, [8 février 1522], même motif, 26, pp. 212-13, [1er mars 1522], même motif, 32, pp. 224-27, [5 mars 1522], Egnazio offre l'hospitalité à Villeneuve, remercîments de Longueil.

39. ERASME. Sur les relations d'Érasme avec Longueil, cf. ch. VII et XI. L'édition de 1558 reproduit, IV. 34, la lettre de Longueil à Jacques Lucas, doyen d'Orléans, contenant le parallèle entre Érasme et Budé, pp. 310-14, Rome, 29 janvier 1519. Au livre V, 10, la réponse d'Érasme, Louvain. 1er avril 1519. au sujet de cette lettre. V. aussi LONG *epp.*, I, 14 (à Guillaume Budé) où Longueil se plaint qu'Érasme ait publié cette lettre, sans l'avertir; III. 30 (M. Ant. Flaminio) où il critique l'*Éloge de la Folie* (stultitia oratoris Batavi) ; IV, 8 (M. Ant. Flaminio) Longueil prédit, en plaisantant, à Flaminio, que certains lui feront un mauvais parti, parce qu'il ose le mettre au-dessus d'Érasme.

40. FLAMINIO (Marco-Antonio), poète latin et italien, cf. ch. VIII, au début. A la bibl citée, ajouter CUCCOLI, *Marcantonio Flaminio*, Bologna, 1897 (très documenté). Son père, humaniste, disciple de Pomponius Leto, s'appelait Antonio Flaminio († 1513). Cf. M. VATTASSO, *Vita ed opere di Antonio Flaminio*, Roma, 1900. Choix de poésies latines de M. Antonio dans *Carmina illustrium poetarum italorum*, t IV, Florentiae, 1719, 369-417. Au moment de ses relations avec Longueil, il avait déjà publié des *Carmina* et une églogue intitulée *Thyrsis* (*Michaelis Tarchaniotae Marulli Nœniae... ejusdem epigrammata... M. A. Flaminii Carminum libellus. Ejusdem ecloga Thyrsis*, Fani, 1515 (rarissime). — LONGOL. *epp.*, I, 14 (P. Bembo), 16 (F Molza), 36 (Steph. Sauli), II, 17. pp. 129-131 [12 juin 1521], 20, pp. 135-138 [28 juin 1521], 21, pp 138-39 [15 juin 1521], 32, pp. 154-56 [23 octobre 1521], III, 13, pp 194-95 [19 janvier 1522], 30, pp 220-22 [3 mars 1522], IV, 8, pp. 254 57 [13 mai 1522]. Voir les relations de Longueil avec Stefano Sauli.

41. FRANCHINI (Antonio), humaniste cicéronien et philologue, publia les commentaires d'Asconius Pedianus à Cicéron (Junta, 1519) et le *De artificio ciceronianae orationis* de Georges de Trébisonde. Son nom latin était Antonius Francinus Varchiensis. Cf. LEGRAND, *Bibliographie hellénique*, Paris, 1903, III, p. 245. — LONG. *epp.*, IV. 21, pp. 276-77 [30 mai 1522] et 18 (P. Machiavello). Il faisait partie du groupe des républicains de Florence.

42. FUNDU (Hieronymo) sive Fondulo, correspondant de Bembo. ami de Crisolino. Un de ses parents, Giovanni Bartolomeo Fondulo, était un

les principaux citoyens de Crémone, et même y dirigeait un parti (*Diarium Marin Sanuto*, XVI, 189. — Long. *epp.*, I, 7, pp. 14-17 [20 avril 1528], 8 (P. Brisson), 9 (P. Bembo), 21 (P. Bembo), 23, pp. 55-56 [s. d.], II, 4, pp. 90-94 [26 sept. 1520].

43. Goritz (Jean) de Luxembourg, célèbre Mécène des humanistes romains. Cf. *Appendice* II, *Notes sur Jean Goritz et l'Académie romaine*. — Long. *epp.*, I, 29 (Lelio Massimo).

44. Grolier (Jean) (1479-1565), célèbre collectionneur et amateur de livres artistiques, soutint Alde Manuce de ses propres deniers, ami de M. Laurin, autre bibliophile et numismate distingué. Il a laissé une description du sac de Rome auquel il assista, en 1527. Longueil le connut sans doute à Venise. Cf. sur lui, Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, Paris, 1866. — Long. *epp.*, II, (Ott. Grimaldi).

45. Gonzague (Galeas de), que Longueil appelle *Gonzaga noster*, personnage inconnu. Il appartient sans doute à l'illustre famille de ce nom à Mantoue. En tout cas, je pense qu'il faut l'identifier avec ce Galeas mentionné par M. Delaruelle dans la correspondance de Budé (*Répertoire*, p. 146). — Long. *epp.*, I, 12 (Hier. Alexandrino).

46. Grimaldi (Agostino), évêque de Grasse. Cf. ch. V, bibl. cit. et *Gallia christiana*, II, 603 a. — Long. *epp.*, I, 19, pp. 43-44, [29 mai 1520?].

47. Leoni (Giovanni-Battista) professait à Padoue l'éloquence et les belles-lettres : on a de lui plusieurs discours latins parmi lesquels l'oraison funèbre de Giulio Savorgnano, et une harangue d'action de grâces pour la convalescence de Giovanni Grimani, patriarche d'Aquilée (Venezia, 1593). Il présidait l'*Accademia Veneziana*. Il succéda, pensons-nous, à Longueil dans l'enseignement du latin au jeune Réginald Pole. Bembo, écrivant au seigneur anglais, qualifie, en effet, de « doctores tui », Niccolo Leoniceno et notre Battista Leoni (Bembi *epist. famil.*, V, t. IV, pp. 211 et 212). — Long. *epp.*, III, 8 (Ant. Marcilio).

48. Leonico Tomeo (Nic.) (1456?-1531?), avait étudié à Florence sous Chalcondylas. A ce moment, il professait la philosophie à Padoue et cultivait, en ses moments de loisir, la poésie italienne. Bembo le tenait en haute estime. Il l'appelait « uomo e di vita e di scienza filosofo » illustre e dotto ugualmente nelle Latine e nelle Greche lettere... » Il félicitait Longueil de s'être mis en rapport avec lui (cf. ce que nous avons dit au ch. VIII et Bald. Castiglione, *Il Cortegiano*, II, LXXI, éd. Vitt. Cian, 1894, pp. 217-18). — Long. *epp.*, I, 5 (P. Bembo), II, 8 (Guil. Budé, c'est par Longueil que Leonico entra en relations avec Budé), VII, 31 (St. Saulio), III, 12 (Stef. Sauli), IV, 32 (R. Pole).

49. Linacre (Thomas), célèbre humaniste anglais. Cf. ch. VII. Long. *epp.*, II, 33, pp. 156-57 [7 mai 1520]. Il appert que Reginald Pole s'est présenté à Christophe de Longueil au nom de Linacre que celui-ci avait connu en Angleterre.

50. Machaelus (Nicolaus) (Michaelus ? Machiavellus ?), personnage inconnu cité dans une lettre de Longueil à Furnio Molza (Long. *epp.*, I, 16).

51. Macliniensis (Joannes), Jean de Malines, orfèvre, recommandé par Longueil à Grimaldi. Inconnu. (Long. *epp.*, I, 26, Ott. Grimaldi).

52. Macrin (Salmon), de Londres, surnommé l'Horace de la France, poète et humaniste. Après ses études à Paris, où il fut l'élève d'Aléandre et de Lefèvre d'Etaples, il entra dans le cercle littéraire où trônait Anne de Bretagne, et se lia avec des poètes, surtout Vincent de Varannes, sous les auspices duquel il publia ses premiers vers. Il fut protégé par le cardinal Jean du Bellay et par le roi François Ier qui lui accorda une charge de valet de chambre. Auteur d'odes et d'hymnes latins. Cf. L. Delaruelle. *Revue d'hist. littéraire de la France*, VIII, 335, n. 2., Boulmier, *Bulletin du Bibliophile*, 1871, 498-508, Chamard, *Joachim du Bellay*, *passim*, et Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, 116-17. — Long. *epp.*, II, 14 (Stathio), s. d. Ce Statio avait attaqué Macrin, parce qu'il avait critiqué certaines œuvres de Jean Lascaris. Il l'appelait, comme Longueil, un ennemi du nom latin. Longueil défend son ami et admoneste vertement l'outrecuidant jeune homme.

53. Machiavelli (Pietro), personnage que je n'ai pu identifier. Il paraît Florentin et appartient peut-être à la famille du célèbre Niccolo, bien que je n'en trouve aucune trace dans l'ouvrage de M. P. Villari. A la même époque, vit un poète italien, Francesco-Maria Machiavelli de Vicenza, correspondant de Bembo. Notre Pietro serait-il un de ses parents? En tout cas, il fréquente les républicains dont nous avons parlé, Franchini, Bertolini, Strozzi, etc. — Long. *epist.*, IV, 18, pp. 273-74 [25 juin 1522].

54. Marsili (Antonio de'), de Bologne, correspondant de Pietro Bembo (*Lettere*, III, p. 268), appartenait au cercle des humanistes vénitiens. — Long. *epp.*, I, 25, pp. 60-61, [2 novembre 1521], II, 35 (Ott. Grimaldi), I, 39, pp. 78-79, [24 nov. 1521], 40 (Ott. Grimaldi), III, 8, 182-183 [25 déc. 1522], III, 25, pp. 210-12, [18 février 1522].

55. Massimo (Anton Lelio), satirique, auteur de pasquinades à Rome, membre de la famille actuelle des prince Massimi (cf. ch. VI, p. 12, n. 6; v. encore Roscoë-Bossi, *Vita di Leone X*, VII, 250). Il fut un des amis les plus dévoués de Longueil, lors du procès della cittadinanza. — Long. *epp.*, I, 7 (Hier. Fundu), 12 (Hier. Alexandrino), 16 (F. Molza), 21 (P. Bembo). 29, pp. 65-66, s. d., II, 6, pp. 95-101, 1er août 1520. Cette lettre renferme des détails intéressants sur la société romaine de l'époque. Longueil y répond à deux lettres apportées de Rome par Paolo Massimo. Dans la première, Lelio racontait son voyage à Pérouse. Son ami lui demande en plaisantant « ut tui tibi amores illic processe- » rent. Nam tecum Romae quamdiu fui, fuisti tu certe semper εἰς τά » ἐρωτικὰ ἀναφρόδιτος » (1). Lelio, se plaignant que ses affaires de famille nuisent à la régularité de sa correspondance, Longueil lu conseille d'y consacrer la nuit et la matinée. — Succès du discours perduellionis, à Rome. — Seconde lettre : Massimo défend toujours

(1) Lelio fréquentait volontiers les salons de la célèbre Imperia.

avec persévérance l'étranger contre la cabale italienne. Longueil l'en remercie. Il n'a jamais douté de son dévouement à sa cause. Mais Massimo ferait mieux de mépriser les basses calomnies de ces envieux.

Longueil parle à mots couverts de deux de ses anciens ennemis. Tout d'abord, le personnage qu'il appelle « Simiolus » (Tommaso da Pietrasanta, pensons-nous), vient aussi d'être créé citoyen romain. Un autre, que je crois être Lorenzo Grana, est qualifié de « graculus, expers graecarum litterarum, rudis Latinarum, versificator quidam ». — Appréciation de Longueil sur la collection d'élégies publiée en l'honneur du jeune Celso Mellini. — Mariano Castellano se propose de publier avec les siennes, les lettres que Longueil lui a adressées. L'auteur craint le jugement des critiques italiens. — Récit de meurtres mystérieux qui ont récemment ensanglanté Rome. — Le banquet traditionnel de Sainte-Anne a-t-il eu lieu cette année chez Goritz ? Le clan des adversaires de Longueil y assistait il ? Ou n'avait-on invité que ses amis ? — Longueil demande des renseignements sur Statio (v. ce mot et se plaint du silence de Flaminio Tomarozzo. — Long. *epp.* (suite), IV, 9, p. 257-59 [13 mai 1522], le coup de poignard de Molsa.

56. Mellini (Celso), accusateur de Longueil. Cf. ch. VI et VII. Il mourut le 20 nov. 1519. On compara bientôt sa mort infortunée à celle de Raphaël (6 avril 1520). Luzio-Renier, *Mantova e Urbino, Isabella d'Este ed Elisabetta Gonzaga nelle Relazioni famigliari*..., Roma, 1893, p. 233. V. aussi Roscoë-Bossi, *Leone X*, Milan, 1816, VII, 253 — Long. *epp.*, IV, 26.

57. Michele (Marc-Antonio), noble vénitien, secrétaire du cardinal Pisani à la cour de Léon X, fut en relations d'amitié avec les littérateurs des plus renommés de l'époque, Pietro Bembo, Andrea Navagero, Antonio Tebaldeo, Marco Caballo, Angelo Colocci et Sannazare. Retourné à Venise, il se livra tout entier à la culture des belles-lettres. Il avait écrit une description de Bergamo, sa ville natale (*Agri et urbis Bergomi descriptio*) et se proposait d'écrire en italien l'histoire de Venise, quand la mort vint l'enlever. Cf. la corresp. de Girolamo Negri, de Sadolet, de Girol. Rucellai et Mazuchelli, *Gli scrittori d'Italia*, II, 635. — Long. *epp.*, I, 3 (P. Bembo), 21 (*eid.*), II, 7, p. 102-07, s. d. [1520], IV, 30 (J. Sadoleto).

58. Molsa (Furnio-Maria), poète italien bien connu. (Cf. ch. VI, p. 12, n. 7.) Il s'appelait, en réalité, Francesco. Le surnom de Furnius lui venait d'une de ses maîtresses qui s'appelait Furnia. — Long. *epp.*, I, 7 (Hier. Fundu), 16, p. 39-40 [30 sept. 1521], IV, 8 (M. Ant. Flaminio : Plaisanteries de Longueil sur les idées romanesques de Molsa. Nouvelle du coup de poignard que celui-ci reçut à Rome au mois de mai 1522), 13 (Mar. Castellano, id.).

59. Navagero (Andrea), illustre poète italien et latin. Cf. ch. VIII, p. 29, n. 1 et G. M. Malvezzi, *Andrea Navagero alla corte di Spagna* (1528, 1879). — Long. *epp.*, I, 2 (P. Bembo), I, 10 (P. Bembo), I, 27 (P. Bembo), II, 2, p. 85-88 [14 janvier 1521], IV, 19, p. 274-75 [23 juin 1522].

60. NIGER (Hieronymus), Girolamo Negri, humaniste italien, admirateur de Cicéron. Auteur de lettres et de discours latins, et d'une vie de Sadolet. (Cf. ch. VI, p. 13, n. 1.) — LONG. *epp.*, II, 12, p. 115-17, 10 juin [1521].

61. PACE (Richard), humaniste anglais, ami de Morus et d'Érasme. — LONG. *epp.*, IV, 35 (Reg. Pole).

62. PAZZI (Pietro de'), appartenait à la célèbre famille florentine des Pazzi. En 1514, Léon X, son parent, lui confia la trésorerie du Comtat Venaissin. Poète latin (GNOLI, *Un giudizio*, p. 41). Il défendit Longueil lors du procès pour le droit de cité et chercha à lui faire accepter la chaire de latin à Florence. — LONG. *Epp.*, I, 3 (P. Bembo), II, 7 (M. A. Michaëli).

63. PAZZI (Alessandro) de' Medici, poète tragique italien, frère du précédent. Cf. G. CAPONI, *Di Aless. Pazzi e delle sue tragedie metriche*, Prato, 1901. Il ne faut pas le confondre avec un autre Alessandro Pazzi, appartenant d'ailleurs à la même famille, élève de Machiavel et ardent républicain (cf. le discours qu'il prononça devant le cardinal Jules de Médicis dans *Archiv. stor. ital.*, I, 420-33, 1842). — Pazzi, le poète, tenait Longueil en estime. Il l'avait recommandé au pape Léon X et à son frère, Jules de Médicis, pour la chaire de Florence. (Cette lettre est publiée dans certaines éditions. Cf. la bibliographie.) Longueil le remercie, *epp.*, II, 13, p. 117-119 (s. d.) [1521], IV, 21 (A. Francino).

64. PINS (Jean de), évêque de Rieux, déjà plusieurs fois mentionné V. *Musée Belge*, XIII, 3-4, p. 180, ch. VI, p. 12, n. 2, bibl. donnée, et *Revue des langues romanes*, 1897, p. 189. Longueil, qui espérait sa protection, semble n'avoir éprouvé que des déceptions. — LONG. *epp.*, I, 3 (P. Bembo), I, 4 (eid.), I, 6 (Flav. Chrysol.), 7 (Hier. Fundulo), 9 (P. Bembo), 21 (eid.), II, 1 (eid.).

65. PIO (Alberto), prince de Carpi (1475-1531), ambassadeur de Louis XII à Rome, légat de l'empereur à la cour de Léon X, puis de nouveau ambassadeur français. Privé de sa seigneurie de Carpi en 1527, il mourut à Paris. — Défenseur opiniâtre du latin contre l'italien (cf. FRAIKIN, *Nonciatures de France*, Paris, 1906, XXXVIII-XXXIX) Longueil escomptait aussi sa protection, en sa qualité d'ambassadeur de France. — LONG. *Epp.*, I, 9 (P. Bembo).

66. POLE (Reginald), illustre cardinal anglais, protecteur de Longueil qui lui enseignait l'éloquence latine, exécuteur de ses volontés testamentaires. Cf. ch. VIII. — LONG. *epp.*, IV, 32, p. 307-09 [22 août 1522], 33, p. 309-10 [25 août 1522].

67. POMAR (Leonardo de), médecin portugais, ancien Maraños (1),

(1) Ces Maraños, ou juifs portugais convertis, soutinrent fréquemment les luthériens par haine du catholicisme, Or. Pomar était, d'après Longueil, en relations suivies avec Lefèvre d'Étaples et Charles de Bovelles. Aussi, ses protestations d'innocence, enregistrées complaisamment par Longueil, ne persuadent pas. Cependant, la démarche loyale et dévouée de notre compatriote lui fait grand honneur.

déféré au Parlement de Paris sous l'inculpation d'hérésie. Ses biens furent mis sous séquestre et son fils fut enfermé dans les prisons de Lyon. A cette nouvelle, il accourut de Venise, où ses affaires le retinrent, à Padoue, pour invoquer l'appui de Longueil auprès de ses amis du Parlement.

68. Pontifex (Maximus). Ce recueil épistolaire contient une lettre de l'ambassadeur français de Venise au pape Léon X. Cette lettre fut écrite en latin élégant par Christophe de Longueil. – Lib. I, 34, p. 70-71. Le pape est encore cité, I, 3 (P. Bembo), I, 9 (id.), etc

69. Porzio (Camillo), orateur latin très estimé sous Léon X. Cf. ch. V, p. 4, n. 3, bibl. citée ; de plus, *Lettere di P. Bembo*, *Opere*, t. III, 97, Sadolet, *De laudibus philosophiae*, I, 32 (lumen urbanae facundiae), Bibbienna, *préf. de la Calandria*. — Long. *epp.*, II, 7 (M. A. Michaëli).

70. Rosis (Francesco de), en latin, Fr. Rubrius, sive Fr. de Rubeis, jurisconsulte originaire du Frioul. Il avait été envoyé par Léon X en Orient, avec mission d'y rechercher des manuscrits. En 1516, il succéda à Jean de Pins comme ambassadeur de François Ier à Venise. Il aimait les lettres et cultivait la poésie à ses heures. Peu familiarisé avec la langue latine, il fit plus d'une fois rédiger par Longueil ses lettres d'apparat en style cicéronien. Telle, la missive, par laquelle il offre au Souverain-Pontife deux superbes lévriers (*Epp.*, lib. I, 34). Quelque temps après (1522), Rosis prit comme précepteurs Simon de Villeneuve et Gérard de Verceil. Longueil le félicite bientôt de ses progrès en latin (*Epp.*, II, 25, p. 143-44, 13 juillet 1522), car, autrefois, l'ambasseur employait la langue française (II, 23, p. 141-22, 30 juin 1522). Dans ses voyages lointains, de Rosis avait relevé soigneusement les particularités géographiques des pays qu'il traversait. Aussi, Longueil demande-t-il, en son nom, à Guillaume Budé, de présenter au roi de France une carte de la route de Paris à Constantinople (1). (Delaruelle, *Répertoire de la corr. de Budé*, p. 129, lettre du 6 janvier 1521). — V. sur ce personnage intéressant, mais peu connu, quelques détails dans Pastor (Léon X), IV, p. 181, Gregorovius, *Storia della citta di Roma*, 1901, vol. IV, p. 558 et Renazzi, *Storia*, etc.; M. Delaruelle n'a pu l'identifier.

71. Rouzerius (Vidobaldus). Personnage inconnu. — Long. *Epp.*, II, 9, p. 109-111 [2 janvier 1521].

72. Ruzé (Louis), lieutenant civil au Châtelet, Mécène de Longueil (2). Il s'opposa formellement au retour de son protégé en Italie, après le procès *della cittadinanza*. Il lui offrit même de vivre en solitaire dans une des propriétés qu'il possédait aux environs de Paris. Rien n'y fit : Longueil persista dans son opinion. Budé fut chargé par lui d'apaiser

(1) Ce personnage paraît même avoir été mêlé aux négociations de François Ier avec Soliman, contre l'empereur Charles-Quint.

(2) Delaruelle, *op. cit.*, p. 10[illegible]-07.

le ressentiment de Ruzé, mais il ne semble pas avoir réussi. — Long. *epp.*, I, 14 (Gul. Budaeo) et II, 8 (au même).

73. Rubimonte (Gabriele), académicien romain (cf. *Coryciana*, Rome, 1524). — Long. *epp.*, I, 12.

74. Sandri (Bernardino), secrétaire du cardinal Grimani (*Lettere di P. Bembo*, vol. III, 268) — Long. *epp.*, I, 28, p. 64 [5 novembre 1520].

75 Sainct-Gelays (Mellin de), poète français. En 1521, Mellin, qui étudiait à Padoue, fut rappelé par sa famille. Or, il désirait prolonger son séjour à l'université. Longueil promit d'intercéder en sa faveur et de le couvrir de sa protection, si sa démarche n'était pas couronnée de succès. (Cf. *Musée Belge*, XIII, 3-4, p. 187, n. 1.) — Long. *epp.*, II, 15, p. 124-25 [27 avril 1522].

76. Sauli (Stefano) appartient, avons-nous dit, à la célèbre famille génoise des Sauli. Il habita longtemps Padoue avec M. A. Flaminio. C'est là que Longueil le connut. Sauli et Flaminio quittèrent Padoue le 3 mai 1521, et s'établirent à Gênes. Chronologie des lettres de Longueil à Sauli et à Flaminio :

I, 36 (St. Sauli), 75-76, Venise, 24 mars 1521. Longueil, se trouvant à Venise, annonce son retour prochain à Padoue (vers le 10 avril). Faveur demandée par Sauli à Francesco de Rosis.

II, 17, p. 129-31, 12 juin 1521, commune.

II, 21 (M. A. Flaminio), 138-39, 15 juin 1521.

II, 19 (St. Sauli), 133-35, s. d. [15 juin 1521]. Mort de Giovanni Sauli que son frère soignait à Gênes.

II, 18 (St. Sauli), 131-33, 29 juillet 1521

II, 20 (M. A. Flaminio), 135-38, 29 juillet 1521.

II, 31 (St. Sauli), 153-54, 22 octobre 1521.

II, 32 (M. A. Flaminio), 154-56, 23 octobre 1521. Dans une lettre précédente, Flaminio annonçait leur intention de passer l'hiver à Gênes. Longueil est désolé de ce retard. Il envoie ses hommages à Domenico Sauli (1), frère de Stefano et à Hector, sans doute un serviteur de la maison.

III, 12 (St. Sauli), 190-93, 20 janvier 1522.

III, 13 (M. A. Flaminio), 194-95, 19 janvier 1522. Longueil se plaint de sa solitude à Padoue. Qu'il lui tarde de revoir ses excellents amis et de reprendre les douces causeries d'antan! Les nouvelles qu'il reçoit sont si rares. Et voilà même M. A. Flaminio qui, sous prétexte de maladie, se décharge de sa correspondance. Seul, Stefano continue à écrire.

III, 29 (St. Sauli), 218-20, 3 mars 1522.

III, 30 (M. A. Flaminio), 220-22, 3 mars 1522.

Le dernier espoir de Longueil s'est envolé. Ni Sauli, ni Flaminio ne

(1) Domenico Sauli était lui-même littérateur distingué. Quelques œuvres intitulées *Dom. Sauli Paparalia* sont conservées à Bologne, Bibl. univ., cod. n° 400. Cf. Cavicchi, *Un vendetta dell' Equicola*, *Giorn. stor. lett. ital.*, XXXVII, 1901, p. 94 98.

reviendront au printemps. Sauli est à Rome, pour y faire reviser le procès de son frère, le cardinal Bendinelli (1) et lever certaines difficultés au sujet d'une prébende.

IV, 7 (St. Saulio), 252-54, 13 mai 1522. Recommandation de Longueil pour Fr. Devario qui se rend à Rome.

V, 8 (M. A. Flaminio), 254-57, [13 mai 1522].

Sur Stef. Sauli, cf. ch. V, p. 7, n. 5. Sur l'Académie qu'il avait fondée à Gênes, cf. B. Ricci *epistolae*, dans *Opera omn*., II, p. 95.

77. Savorgnano (Girolamo), illustre sénateur vénitien, rendit des services signalés à sa patrie dans les guerres du temps. Il défendit le Frioul et s'empara de Castelnuovo, ce qui lui valut le titre de comte de Castelnuovo. A ses moments de loisir, il cultivait les belles-lettres. Cf. *Istoria Veneziana* de *P. Bembo*, Venise, 1790, *passim*, les *Lettere*, III, 125-26 et *passim*. Benedetto Vollo, *I Savorgnani*, Venezia, 1857, Gianm. Donato, *Notizia sopra Gir. Savorgnano* (1466-1526). — Long. *epp.*, III, 36, [20 mars 1521].

78. Sinon, épithète que Longueil applique à Tommaso da Pietrasanta. — Long. *epp.*, I, 21 (P. Bembo).

79. Sepulveda (Gian. Genesio), humaniste espagnol. Longueil raconte ses démêlés avec Pietro Alcionio au sujet d'Aristote. (Long. *epp*., III, 37). Sur ce personnage, cf. la *Vita*, en tête de ses *Opera omnia*, Madrid, 1780.

80. Statio, humaniste obscur, originaire de Sicile, disciple de Jean Lascaris. Partisan de Celso Mellini et de Pietrasanta, il avait écrit des lettres grossières à Longueil, l'appelant barbare et ennemi du nom romain, et il avait injurié Salmon Macrin, coupable, à ses yeux, de critiques malveillantes envers Lascaris. Voyant la tournure que prenaient les choses, il chercha à se rapprocher de Longueil, lui fit des excuses et lui redemanda son amitié. Longueil lui fait la leçon et se réconcilie avec lui. Long. *epp.*, I, 20, pp. 44-47, s. d. [1521], I, 12 (iGr. Aless.), II, 14, pp. 119-24, s. d. [1521].

81 Teolo (Stefano), humaniste romain qui avait pris part au procès *della cittadinanza*. Longueil le félicite des progrès réalisés par son fils Camillo dans l'imitation de Cicéron (Long. *epp.*, IV, 11, pp. 261-62, [15 mai 1522]. La lettre précédente est adressée au jeune Camillo (même date).

82. Tomarozzo (Flaminio), fils de Julio Tomarozzo, étudiait, dans la maison de Longueil, la poésie et l'éloquence. Il lui servait parfois de courrier. Plus tard, il devint secrétaire de Pietro Bembo. Cf. Spezi,

(1) Bendinelli Sauli fut impliqué dans la conjuration du cardinal Petrucci en 1517, jeté au château Saint-Ange avec Battista da Vercelli et M. Antonio Nino. Ceux-ci furent exécutés le 27 juin. Quant a Sauli et a Riario, ils eurent connaissance, selon L. Pastor, du complot mais ne le dénoncèrent point. Le magistrat de Gênes et le roi de France en personne, intervinrent en faveur de Sauli, qui fut relâché le 31 juillet, après avoir payé une amende de 25,000 ducats. (Pastor, *Geschichte der Päpste*, IV, 1, 117-133.)

Lettere inedite di Pietro Bembo, Roma, 1862, pp. 58-59. Ubaldino en fait un éloge remarquable dans une lettre à P. Bembo du 16 février 1537: Poterit etiam tibi fidem facere Flaminius Tomarotius qui, etsi mihi pro suis suavissimis moribus est carissimus, tamen, quod ita tempora ejus tulerunt, etc. (Jac. Sadol. *epist. appendix*, Roma, 1767, p. 52). — V. aussi *Epist. familiares* P. Bembi *lib. IV*. éd. 1729, t. IV, pp. 195-96, où l'illustre patricien rappelle à Tomarozzo les noms des anciens amis, Baldassare Castiglione, Porzio, Inghirami, Maddaleno, etc. — Long. *epp.*, I, 35, 74-75, jour de Pâques 1521, 38, 77, Venise, 15 mai 1521 ; II 10 (P. Bembo), II, 30, 152-53, 26 sept. 1521 ; III, 12 (St. Sauli), 22 (P. Bembo) ; IV, 32 (R. Pole).

83. Tomarozzo (Giulio), père de Flaminio (cf. ch. VI, p. 1). Longueil lui écrit pour le consoler des pertes pécuniaires qu'il a subies récemment. Il lui promet de veiller à l'éducation de son fils (Long. *epp.*, II, 28, pp. 148-150 [1521]).

84. Tiepolo (Niccolo), patricien de Venise, devint podestat de Brescia en 1525. Il avait épousé Emilia, fille de Girolamo Savorgnano (*Lettere di* P. Bembo, IV, 130 sqq.). Il reçut Longueil à son retour de France (1519). — Long. *epp.*, V, 5 (lettre de Sadolet).

85 Varianus (Vincentius), jeune homme inconnu, recommandé à Longueil par Niccolo Dragone. Il voulait entrer au service de Longueil en qualité de domestique sans gages, à condition d'en recevoir des leçons particulières et d'assister aux conférences des maîtres de l'université de Padoue. Long. *epp.*, IV, 17.

86. Viterbe (Egidio Canisio, cardinal de), personnage qui a joué un rôle très important dans l'histoire des lettres au temps de Léon X. Longueil le remercie par lettre spéciale des éloges qu'il lui a décernés en présence de Pietro Bembo. — Long. *epp.*, IV, 16, pp. 267-69, 29 mai 1522. Egidio Canisio exprima ses vifs regrets à P. Bembo, en apprenant la mort prématurée de Longolius (*Lettere di* Bembo, I, 18, février 1523).

87. Verceil (Gérard de), humaniste français, ami de Budé. Il devint précepteur de Francesco de Rosis en même temps que Simon de Villeneuve. — Long. *epp.*, II, 22 (Sim. Villanovano).

88. Villeneuve (Simon de). sive Villanovanus, humaniste français (ou belge). Suivant R. Copley-Christie, il serait né à Neufvilles en Hainaut, en 1495. Il étudia six ans le droit civil à Pavie (1516-22). Pauvre et dénué de ressources, il se réfugia auprès de son compatriote Longueil qui, malgré l'exiguité de sa fortune, le nourrit et l'entretint plusieurs mois. Longueil s'adressa vainement à Egnazio pour lui obtenir une situation. Enfin, lorsque l'humaniste vénitien lui offrit l'hospitalité à Venise, Villeneuve venait d'entrer comme précepteur chez l'ambassadeur Francesco de Rosis. En 1527, il enseigna l'art d'imiter Cicéron à Estienne Dolet. Il mourut en 1530 dans des circonstances tragiques. Pierre Bunel, qui attribue sa mort à un mauvais coup des Florentins, lui composa une épitaphe vengeresse :

Nescio quo impulsu Italiam caelumque alienum
  Praetuleras patriae Villanovane tuae
Invidit tibi : nec peregrinum vivere passa est
  Ossa inhonorato condidit in tumulo
Reddere non potuit sensum vitamque sepulto :
  Hoc tibi restituit Gallia quod potuit.

Villeneuve professait une si grande vénération pour Longueil que d'aucuns l'ont cru l'auteur de la *Vita Longolii*, publiée en 1524 par Reginald Pole (P. BUNELLI *epp.*, 1551, p. 16, Aemilio Perotto). Cf. ce que nous en avons dit, ch. VIII, p. 29. — LONG. *epp.*, II, 16, pp. 126-29, [10 juin 1522], 22, 139-40, [30 juin 1522], 24, 142-43, [7 juillet 1522], 27, 146-48, [8 août 1522] ; cité, III, 3 (O. Grimaldi), 14 (Egnazio), 15 (Grimaldi), 16 (eid.), 17 (eid.), 18 (eid.), 19 (eid.), 20 (eid.), 21 (Egnazio), 26 (eid.), 27 (Grimaldi), 32 (Egnazio), etc.

Sont aussi mentionnés dans les lettres de Longueil, NICCOLO DELFINIO, poète pétrarquiste du XVIe siècle, ami de Bembo (TIRABOSCHI, *Stor. lett. ital.*, VII, 1124), Bernardo Mafeo (*Lettere* BEMBO, V, 142), Antonio Fiordibella, élève de Bembo (lettre à Cola Bruno, vol III, no 11, pp. 198-99), Evangelista Fausto Maddaleno (cf. ch. VI, p 13, bibl. citée et PASTOR, *Papste*, IV (1), 445-45), Marco Molino, procurateur de Saint-Marc à Venise (*Lettere di* BEMBO, VI, 141-42), Antonio Tebaldeo (ch. VI, p. 15), Marco Torquato et Mario Salomone (*ibid.*), MARINO BECICHEMO (ambassadeur vénitien, ancien professeur d'éloquence à Raguse et à Brescia. Cf. LUZIO RENIER, *Coltura e relazioni letterarie d'Isabella d'Este*, *Giorn. stor. lett. ital.* XXXVII, 1901, 225-28). Plusieurs personnages n'ont pu être identifiés, Larianus (I, 3), Fr. Beraldus (I, 6), Volumnius (I, 12).

APPENDICE II.

Notes sur Jean Goritz et l'Académie romaine sous Léon X.

« Quelques années avant le sac de Rome, dit Paolo Giovio, nous étions » importunés par une multitude de poètes. On recevait à Rome tous les » gendelettres sans distinction et, par plaisanterie, on couronnait poètes » les plus sots d'entre eux, quand ils avaient composé un quatrain » aux statues de Goritz » (1). De fait, les rimailleurs qui foisonnaient à Rome sous Léon X, se faisaient un honneur d'être reçus dans les salons du prélat Goritz ; pour cela, ils exerçaient sans trêve leur verve poétique et composaient des vers latins à la louange des statues qui décoraient ses jardins. Francesco Arsilli le compare à Mécène et il affirme que sa maison, séjour aimé des Muses, est bien connue de tous les

(1) Cf. V. CIAN, *Gioviana*, dans *Giorn. stor. della lett. ital.*, XVII, 1891, p. 227.

hommes doctes (1). Biagio Pallai s'écrie avec feu que le célèbre favori d'Auguste a maintenant trouvé son pareil (2). Giano Vitale ne se lasse pas de répéter que les nombreux Virgile, Horace, Catulle ou Tibulle contemporains ont tout à espérer de ce Germain magnanime (3).

Nous avons vu que Longueil fait allusion au banquet fameux que Goritz donnait le jour de Sainte-Anne à tous les membres de l'Académie romaine (4) C'est ainsi que nous avons été amenés à examiner de plus près cette intéressante figure. Il y a quelque vingt ans, M. Ludwig Geiger, un des maîtres de la science humanistique, l'avait esquissée à grands traits (5). Nous ajouterons à son étude quelques détails nouveaux rencontrés au cours d'autres recherches.

Johann Goritz ou Giovanni Coricio, comme disaient les Italiens, était né dans le diocèse de Trèves (6), peut-être à Luxembourg (7), vers le milieu du xve siècle.

Suivant Ulrich de Hutten, il voyagea beaucoup pendant sa jeunesse (8). Tels sont les maigres renseignements que nous possédons sur la période de sa vie, antérieure à son séjour à Rome.

Nous le trouvons dans la Ville Éternelle, sous le pontificat d'Alexandre VI, qui le crée rapporteur des suppliques (9). Sa con-

(1) At quibus a doctis domus est ignota Coryci
Thespiadum curae est cui bona ne pereant?
Vatibus hic sacris Maecenas splendidus, illi
Si foret Augustus : tempora avara nocent
At tua quod potis es sunt Phoebi tecta sacellum
Cumque novem Musis illa frequentat Amor.

(Arsilli, *De poetis urbanis* dans Francolini, *Opere di F. Arsilli*, Senigallia, 1837, p. 29). Ce poème figure aussi dans *Coryciana*. A la demande de Caius Silvanus, Goritz l'inséra dans le recueil (*Coryciana*, pp. xviii-xix).

(2) *Coryciana praef.*

(3) Nimirum hic tuba maximi Maronis
Inflatur, lyra personat Horatii
Et centum numerantur hic Catulli
Et compti totidem meri Tibulli. *(Ibid.)*

(4) Cf. *Répertoire corr. Longueil*, in voce Anton Lelio Massimo.

(5) *Vierteljahrschrift für Kultur und Litteratur der Renaissance*, I, 1886, 145-61.

(6) D'après un bref de Léon X, où il est appelé « clericus Treverensis diocoesis » (Hergenrother, *Regesta Leonis X*, Freiburg i. B., 1885, n° 15464 65). Il jouissait d'une prébende a Bernkastel (A. Schulte, *Die Fugger in Rom*, 1492-1522, Leipzig, 1904, I, 40).

(7) Les Italiens l'appellent « Luxemburgensis », mais ils comprennent probablement sous cette dénomination vague tout le pays environnant. En tout cas, je ne rencontre pas Goritz dans la *Biographie luxembourgeoise* de Neyen.

(8) Orbe perrerato terra omnia passus et undis (Hutteni *Opera*, éd. Boecking, Leipzig, 1862, III, 271).

(9) ... tum vero rigidam in justitia et supplicibus libellis quibus jam sub sex Pontificibus praesides... (Biagio Pallai, *Coryciana praef.*). Ce texte date des premières années du règne de Clément VII. En remontant la série des papes, nous arrivons à Alexandre VI. Goritz remplit donc ces fonctions sous Alexandre VI, Léon IX, Jules II, Léon X, Adrien VI et Clément VII.

naissance du droit civil et canonique (1), sa culture intellectuelle très avancée, lui valut probablement cette faveur. Son crédit grandit sans cesse sous le gouvernement des Borgia. Comme il approchait journellement Lucrèce et qu'on se servait de la fille pour arriver jusqu'au père (2), il devenait un personnage important de la curie romaine. La colonie allemande le regardait comme son protecteur attitré, et même, certains de ses compatriotes paraissent avoir étudié sous sa direction : Burchard cite un Jacobus Rustemberger qu'il dit élève de Goritz (3).

Un peu plus tard il fut élevé à la dignité de protonotaire apostolique (4). Là s'arrête son « cursus honorum ». A l'encontre de ses contemporains, il ne brigue pas les faveurs du maître. C'est une vertu que les panégyristes lui reconnaissent d'autant plus volontiers qu'ils ne la mettent pas en pratique (5).

Goritz dédaigne les intrigues et les petites compromissions plus ou moins louches dont la cour papale est le théâtre ; ses richesses considérables et son inépuisable générosité lui assurent la popularité parmi le monde famélique des humanistes romains.

Sa villa, entre le Forum de Trajan et le Capitole (6), est une merveille d'art et de goût. Ses jardins sont plantés d'orangers et de citronniers que le maître cultive lui-même. Marbres antiques et modernes, disséminés dans les bosquets fleuris, excitent l'admiration de tous les visiteurs. Goritz est le grand seigneur du Cinquecento et il fait figure à côté du raffiné Bembo ou du délicat B. Castiglione.

Il a, moins que ces Italiens séduisants, la distinction des manières et ce vernis d'« humanitas » indispensable au vrai « Cortegiano ». Angelo Colocci, son rival en libéralité, raille son amour immodéré de la boisson. Dans une satire mordante, il le représente, vieux et cassé, revêtu des armes chères à l'ivrogne : en guise de bouclier, il porte une bouteille et il remplit de vin son carquois (7). Une autre fois, Colocci lui com-

(1) Nam quis justitiae cultor magis atque severus
Interpresque juris liquidi fautorque clientum? (Hier. Vida, *ibid.*)

(2) Gruyer, *Raphaël, peintre de portraits*, Paris, 1881, II, p. 23.

(3) *Burchardi diarium*, éd. Thuasne, Paris, 1884, p. 188 (année 1494).

(4) Hergenröther, *Op. cit.*, 15464-65.

(5) Non ille aut fastu, aut aura tumefactus
Pontificum (quamvis jam nunc sub quinque libellis
Supplicibus praesit) summos affectat honores.
(Hier. Vida, *Coryciana.*)

(6) Trajanique foro et Tarpeiae proximus arci
Auricomos inter citros quos ordine sevit
Ipse labore suo puteolique irrigat unda.
(Hier. Vida, *ibid.*)

Elle s'appelait Villa Falconis. Elle occupait, semble-t il, l'emplacement actuel du monument Vittorio-Emmanuele, piazza Venezia.

(7) Cf. Lancellotti, *Poesie italiane e latine di monsignor Angelo Colocci, etc.*, Jesi, 1772, p. 76.

pose une inscription funéraire : Goritz erre tristement sur les bords du Styx, l'inévitable bouteille en sautoir, et il demande à ses anciens compagnons de table, Giberti, Pallai, etc. de faire des libations sur sa tombe, au pied du pampre garni de grappes qui en naîtra bientôt (1). « Périsse celui qui prend plaisir à voir des coupes vides, s'écrie le » Germain, périsse celui qui mêla le premier de l'eau à son vin, » (2).

Ne perdons cependant pas de vue la jalousie de l'évêque de Nocera. Ses jardins, les « horti Colocciani » (3), étaient moins fréquentés que ceux du barbare. Cela suffisait au XVIe siècle, pour mettre en froid les meilleurs amis. Sous la plume de Colocci, le « Mécène romain » se transforme en un vieillard édenté, boîteux, ridé, mal accoutré (4). Cette description nous fait toucher du doigt la partialité de l'évêque-humaniste.

Si Goritz ne réalise pas adéquatement le type du gentilhomme cinquecentiste, il sait, mieux que Bembo, mieux que Léon X surtout, discerner les hommes de talent et protéger les artistes qui le méritent. En 1512, Raphaël exécute pour lui une fresque représentant le prophète Isaïe (5). La même année, il commande à Andrea Sansovino qui venait de s'établir à Rome, le groupe célèbre de la Vierge avec l'enfant Jésus et sainte Anne. L'œuvre, achevée, décora quelque temps les bosquets de la villa du Faucon, puis elle fut déposée en l'église de San-Agostino sur l'autel de la Sainte Vierge, avec l'inscription suivante gravée sur marbre :

(1) Corich *inferiae*. Cod. Vat. lat., 3388, f° 75a. Publ. par Lancellotti, *op. cit.*

(2) Ah pereat si quem pocula sicca juvant
Inventis pereat primus qui miscuit uvis
Flumina, ... (*Ibid.*, f° 133b-134a.)

Cf. encore :

Ad primas Janus pluvias diludia poscit
Semper aquas solitus spernere, poscit aquas. (*Ibid.*, f° 68b.)

(3) Angelo Colocci était avec Goritz le protecteur de l'Académie romaine. Ses collections de marbres, d'inscriptions et de manuscrits étaient merveilleuses, au dire des contemporains. Il réunissait ses amis dans son parc construit sur les ruines de l'ancienne villa de Salluste. Cf. Tiraboschi, *Storia della lett. ital.*, VI, 3, 204 seq., Cantalamessa-Carboni, *Intorno a mons. A. Colocci di Jesi*, Cortesi, 1830. P. Carmine Gioia, *C. R. S.*, *Gli Orti Colocciani in Roma*, Foligno, 1893. Spécialement pour ses manuscrits, cf. P. De Nolhac, *La Bibl. de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, *passim*, Th. Simar, *Les manuscrits de Properce au Vatican*, Louvain, 1909, Le même, *Les manuscrits de Martial au Vatican*, Louvain, 1910 (extraits du *Musée Belge*), Pastor, *Geschichte der Päpste*, IV (1), *passim*.

(4) Lancellotti, *op. cit.*, p. 75.

(5) En ce moment, Michel-Ange peignait les voûtes de la chapelle Sixtine. Il est certain que Raphael s'est inspiré de son *Isaïe*. Cf. Crowe et Cavalcaselle, *Raffaello, La sua vita e le sue opere*, Firenze, 1890, III, 202. On conteste l'authenticité de la fresque (qui se trouve dans la nef droite, seconde chapelle). Dehio prétend qu'elle fut exécutée par Jules Romain : l'*Isaïe* de Raphaël s'identifierait avec la réplique de la fresque de San-Agostino, conservée actuellement à l'Académie Saint Luc (Pastor, *Päpste*, III, 860, 1899).

IESV. DEO. DEIQUE FILIO. MATRI. | VIRGINI. ANNAE. AVIE. MATERNE. | IO. CORITIUS. EX. GERMANIS. | LUCEMB. PROT. APOST. DO. D.

Maintes fois, la description en a été faite; nous n'y reviendrons plus (1).

Goritz orna magnifiquement l'autel et y fit une fondation pieuse. Chaque année, le 26 juillet, jour de Sainte-Anne, une messe solennelle était chantée à San-Agostino. Tous les Académiciens y assistaient (2), avant de prendre part au banquet traditionnel qui suivait la cérémonie religieuse.

La coutume s'introduisit bientôt de déposer, au pied de la statue, des pièces de vers à la louange de la Madonna ou de sa mère, de l'artiste qui avait sculpté le groupe, du seigneur qui l'avait commandé.

Le nombre de ces épigrammes s'augmenta si rapidement que Goritz fit fermer la chapelle et mettre tous les vers sous clef, seul moyen de tarir la source poétique de ces versificateurs maniaques.

Mais ceux-ci n'y trouvèrent pas leur compte et cette décision leur plut médiocrement.

Aussi, Biagio Pallai n'hésita (3) pas à voler le recueil qui contenait

(1) Cf. GEIGER, *Vierteljahrschrift für Kult. und Litt. der Renaissance*, *Der älteste römische Musenalmanach*, Berlin, 1886, 145-161, ROSCOE-BOSSI, *Vita di Leone X*, VII, 211 ff., SCHÖNFELD, *Andrea Sansovino*, Stuttgard, 1881, pp. 21-24, GREGOROVIUS, *Kleine schriften*, I, 289, CIAN, *Giorn. stor. lett. ital.*, XLI, 67 ff., GREGOROVIUS, *Storia*, etc.; VIII, 321-24, BURCKHARDT, *Kultur der Renaissance*, 9[te] Auflage, I, 380-81, Leipzig, 1904, MÜNTZ, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, II, Age d'or, pp. 496 et 759, BURCKHARDT, *Cicerone*, II, 4[te] Aufl., 411, GNOLI, *Have Roma*, Rome, 1909, p. 65. Dans la pensée de Goritz, la composition devait être allégorique. L'enfant Jésus représentait la jeunesse, la Sainte-Vierge, l'âge mûr et sainte Anne, la vieillesse. — Il existe à San-Agostino une autre Madonna sculptée par le Sansovino. Elle est aujourd'hui en grande vénération dans le peuple : revêtue d'un manteau parsemé de pierreries, entourée d'une multitude d'ex-votos et de lampes ardentes, elle a éclipsé totalement le groupe de sainte Anne, modestement caché dans une chapelle latérale. Les deux sculptures furent cependant exécutées en même temps, bien que Vasari ne fasse pas mention de la *Madonna col Bambino* (*Le vite dei pittori*, etc., Rome, 1889, p. 1009).

(2) Sur le banquet de sainte Anne et les cérémonies religieuses qui le précédaient, cf. encore PAQUIER, *Jérôme Aléandre*, Paris, 1900, p. 113 seq. LE MÊME, *Vita Philippi Beroaldi Junioris* (thèse latine), pp. 35 et 77, GNOLI, *Pasquino*, *Nuova Antologia*, 1890, I, 57-75, 275-96, FLAMINIO, *Il Cinquecento (Storia lett. d'Italia)*, Milano, 1903, II, 100, 125, 228, BÖCKING, *Ulrici Hutteni opera*, Leipzig, 1862, III, 271.

(3) Depuis longtemps on suppliait Goritz de publier le recueil.

Ne jam ne sine tam diu neglecta
Ista carmina in angulis jacere
Rejectos quasi supplices libellos (dit Silvio Laurelio).
Quid cessas Coryti jam in lucem tot dare vatum nomina
(Rubimonte) — Nos te, ut versiculos simul coactos
Unum in fasciculum, precamur, edas (Fautinus Biturinus Veronensis).

Sur Biagio Pallai, cf. STEFANO BORGIA, *Anecdota litteraria*, Romae, 1773, II, 167-90.

toutes ces poésies fugitives et de les livrer à l'impression. Le premier almanach des Muses parut en 1524 (1).

Les différentes pièces dont il se compose sont très inégales. Il y en a de jolies et de spirituelles, il y en a de mauvaises. Presque toutes empruntent l'appareil mythologique et pillent l'arsenal des dieux de l'Olympe. Voici, à titre de curiosité, un hymne à la Vierge dans le pathos du temps, paraphrase, semble-t-il, du *Salve Regina* : « Nous » vous chantons (2), vénérable reine des hommes, vénérable reine des » dieux, mère très pure de l'Olympe étoilé, du puissant créateur de » l'Océan et de l'Univers. Nous n'honorons plus maintenant les vaines » statues des divinités, l'immoral Jupiter et les dieux prostitués. » Depuis que les hommes sont sortis des ténèbres qui les enveloppaient, » nous ne reconnaissons plus qu'un moteur du grand Tout, un seul » Dieu en trois personnes; mais pour vous, nous confessons que vous » êtes la mère du Créateur, nous ne croyons plus en Ops ou en Cybèle, » couronnée de tours. Je vous en prie, Vierge qui avez conçu sans » péché, soyez-moi favorable et bénissez mes entreprises... »

Et la psalmodie continue longtemps encore sur ce ton mi-choquant, mi-grotesque.

Une épigramme compare la Vierge à Vénus et l'Enfant Jésus à Éros, non pas que le poète se permette la moindre irrévérence envers la Mère de Dieu, mais le monde de la mythologie grecque lui est tellement familier que la métaphore se présente d'elle-même à son esprit saturé d'antique (3) :

Quis celebrata Gnido nescit simulacra ? Merentur
Et Venus et laudem Praxitelea manus,
Sed quantum haec casto venerem Dea numine vicit
Et quantum puerum Cypridos, iste puer,
Illius tantum statuas haec marmora vincunt.

De même, Biagio Pallai applique à l'Enfant Jésus l'épithète de Jupiter, Optimus Maximus; Giovanni Maria Cataneo assimile les trois

(1) Deux exemplaires de la plaquette se trouvent à la Bibl. Vittorio-Emmanuele et à la Bibl. Angelica. Les pièces sont divisées en *icones, potationes, stemmata*, etc. ; M. Geiger fait remarquer qu'elles ne sont pas classées systématiquement. De plus, toutes n'appartiennent pas aux membres de l'Académie. Plusieurs sont éparses dans diverses collections de vers. J'en ai rencontré beaucoup, par exemple, *Baldassari Castilionei carmina latina*, Padoue, 1733, p. 355, Jac. Sadoleti, *op. omnia*, Venise, 1738, III, 261. Il en existe encore qui sont inédites cf. Cian, *Giorn della lett. ital.*, XXIX, 1897, p. 447).

(2) Te canimus veneranda hominum, veneranda Deorum
Regina, intemerata parens stelantis Olympi
Oceanique patris, terrarum orbisque potentis...

Cette pièce est signée par Girolamo Alessandrino Delio, dont nous avons parlé plus haut.

(3) Cf. aussi Giano Vitale qui appelle Jésus, Anne et Marie, lucida sidera. Réminiscence évidente d'une ode célèbre d'Horace à Virgile.

personnages sacrés aux trois Charites. Colocci, l'évêque de Nocera, lui-même, verse dans ce défaut :

Miramur gelida religatum saepe Prometheum
Praebere aeterno pectora vulturio
Ille hominem fixit, sed quae tormenta meretur
Qui divorum animas intulit huic lapidi.

Ne nous en étonnons pas trop. Le mal était général au XVIe siècle et il fallut trois siècles encore pour en trouver le remède. C'est un cas de psychologie spéciale, sur lequel il y aurait beaucoup à dire. Au milieu de l'admiration enthousiaste pour les anciens, perce une autre idée, bien « Renaissance » celle là, l'idée de rivaliser avec eux, de les égaler, même de les surpasser. Francisco Franchini (1) exhorte les sculpteurs à l'imitation de Phidias et de Praxitèle (2). Les modernes auront sur leurs devanciers l'avantage de puiser à une source nouvelle d'inspiration : la religion chrétienne. Soulignons cette déclaration franche qui fait honneur à ce poète obscur, mais sensé et clairvoyant. Alessandro Alessandrino fait une délicieuse trouvaille :

Dogmata Pythagorae ne sint ludibria nobis
Artificem Phidiae credo habuisse animam.

Ainsi donc, les Académiciens n'hésitent pas à comparer le Sansovino au grand maître de la sculpture grecque. Bien que Phidias, Praxitèle, Lysippe ou Myron fassent partie des lieux communs ressacés par les humanistes, il y a cependant au fond de leur âme, l'idée du progrès continu, l'hypothèse de l'évolution par étapes. Elle est très vague, mais elle existe.

Nous signalerons aussi l'épigramme très spirituelle d'Ulrich de Hutten qui paraît avoir eu des relations suivies avec notre Goritz. Étonné de cette débauche de versificateurs, le malicieux chevalier

(1) *Corycianorum liber II. Hymni.* Franc. Franchinus Cosentinus.

(2) On sait que presque toutes les statues découvertes a la Renaissance étaient attribuées a Phidias ou a Proxitèle. A titre d'exemple, cf. une épigramme de Callimaco, intitulée *in equum marmoreum a Praxitele et a Phidia celatum* (Cod. Urb. 368, f° 63b-64a). Callimaco désigne les Dioscures du Monte Cavallo, aujourd'hui dressés en face du Quirinal. De fait, l'un des deux porte sur le socle l'inscription : OPUS PRAXITELIS. (Cf. M. COLLIGNON. *Histoire de la sculpture grecque*, II, 299.) Le Laocoon fut attribué au même sculpteur. (*Il gruppo del Laocoonte e Raffaello*, dans *Arch. stor. dell' Arte*, 1889). Dans les *Coryciana*, Julius Princivallus en fait une œuvre de Phidias, a laquelle il préfère, d'ailleurs, le groupe d'Andrea Sansovino.

Vivida jam celebris sileant armenta Myronis
Lysippi Alcides jam taceatur opus
Praxitelis taceat Veneris miracula fama
Nec vaga Phidiacum nobile jactet ebur
Laocoontis opus, felix et gloria caedat, etc

demande à sa Muse une inspiration nouvelle et originale. « Il n'y a plus rien, répond-elle, tout a été dit. »

Consumpta est, inquit, ut nihil supersit.

Ces épigrammes, ces hymnes, ces odes, ces chansons à boire, se déclamaient entre les coupes, au soir du banquet, lorsque les fumées du vin italien troublaient légèrement les cœurs et les esprits. Dans cette société raffinée, adonnée au plaisir, les affaires sérieuses sont remises au lendemain : « Au diable les rois et les tyrans, dit Colocci en parlant de Goritz (1), pourvu que je trouve à mes côtés la jeune Alba. Laisse-là tes soucis, ô Janus ! La troupe folle des poètes t'attend à à l'ombre de ta vigne, au bord du ruisseau murmurant . Disparaissez, noirs soucis, dit-il à Giberti (2). Ce n'est pas moi qui m'attristerai sous le règne de la joie ! »

Voilà encore une des caractéristiques de ce monde un peu fade et mignard qui compose l'Académie : la frivolité et l'insouciance morbide, symptôme effrayant d'une décadence qui s'annonce irrémédiable. Avec cela, un orgueil national mal placé, un chauvinisme à la romantique qui a blessé Érasme, lors de son voyage à Rome en 1508, qui refuse à Longueil le vain titre de citoyen romain, qui indigne tous les littérateurs transalpins.

Goritz, malgré ses bonnes manières, malgré ses libéralités, demeure quand même le barbare auquel il est de bon ton de rappeler parfois son origine. Les pasquinades circulent, anonymes, parmi les élégants rimailleurs (3), plaisantant les Copis, les Corizio, les Trincheforte, « noms à faire hurler les chiens » (4). Colocci ne se lasse pas dépancher

(1) Colocci accuse Goritz d'immoralité. Il prétend même que le groupe de sainte Anne n'était pas dédié à la Mere de la sainte Vierge, mais à une vulgaire courtisane qui s'appelait Anna. L'accusation est grave, mais elle vient d'un homme prévenu contre Goritz et on n'en trouve aucune autre trace. Voici l'épigramme de Colocci :

Coelitibus Janus qui magnas nuncupat aras
O Dii, vos ficto nomine ludificat
Annam adamat scortum et praetexens numine culpam
Vobis, non vobis, haec sacra templa dedit.

(LANCELLOTTI, *op. cit.*, p. 76).

(2) *Ad honestam voluptatem Gibertum invitat.* Faisons encore ici une très grande part à l'influence littéraire des élégiaques latins, Catulle, Tibulle et Properce, ainsi que d'Horace et d'Ovide.

(3) Cf ROSSI, *Pasquinate di Pietro Aretino*, Torino, 1891, pp. 55 et GNOLI, *Pasquino* (*Nuova Antologia*), 1890, p. 25-28.

(4) Ecco che personnaggi, ecco che corte
Che brigate galanti cortigiane
Copis, Vincl, Corizio e Trincheforte,
Nomi da fare sbigottire un cane.

(A. SCHULTE, *Die Fugger in Rom*, I, p. 231).

sa verve satirique et railleuse sur son émule en réceptions brillantes. A l'entendre, il vante mal à propos l'excellence de sarace :

Dum se Corycius genusque jactat (1)
Tutelaris ut Herculis Propago,
Astans hic aliquis : Bene, inquit, isti
Nam clavam natibus manuque gestat.

Au moment où éclata la révolution luthérienne, Goritz n'avait pas caché ses sympathies pour le hardi réformateur. Colocci lui décoche ce trait :

Coricio et Luthero bene convenit, ambo bibaces
Ambitione ambo nequitiaque pares
Germanae maculae, hoc unum male convenit illis
Ille aliquem, nullos hic putat esse deos (2).

Nous ne relèverons pas le jugement superficiel que Colocci porte sur Luther. Pour lui comme pour ses confrères, Luther est l'ennemi de Rome et de son empire fictif. C'en est assez pour encourir sa haine qui rejaillit du même coup sur Goritz.

L'Italie du XVI[e] siècle est, suivant la juste remarque de John Ruskin, un composé d'indolence, de sensualité et de frivole orgueil.

La catastrophe allait bientôt suivre.

Le 6 mai 1527, la soldatesque du connétable de Bourbon forçait les murs de Rome et cette canaille se mit à saccager la Ville Éternelle. Le malheureux Giovanni Goritz vit ses jardins ravagés, ses statues brisées, ses collections détruites (3). Lui-même fut pris et rançonné sans pitié par ces brutes. Toutefois, il avait enfoui une partie de son or dans une cachette murée. Le maçon qui avait creusé la fosse, tomba, lui aussi, aux mains des barbares et sa rançon fut fixée à 25 écus d'or. Sans plus de façon, il demanda cet argent à Goritz, qui refusa. L'ouvrier trahit alors le secret, la maison fut envahie, la terre fouillée et le trésor enlevé. Réduit à la misère, le grand seigneur quitte Rome et gagne Vérone où il vit misérablement de la charité d'un de ses anciens amis. Il se proposait de regagner l'Allemagne et

(1) LANCELLOTTI, *op. cit.*, p. 64. Toute la colonie des humanistes allemands, Hutten, Suchten, Eobanus Hessus, Conrad Mutian, M. Hummerberger, Caius Silvanus, était reçue en l'hôtel du Forum de Trajan. Goritz a aussi contribué de ses propres deniers à la construction de l'église nationale allemande, à Rome, Santa Maria dell' Anima (SCHMIDLIN, *Geschichte der deutschen Nationalkirche in Rom*, Freiburg i. B., 1906, p. 257-58). Il souscrit pour 50 ducats à la fondation de l'hospice de l'Anima (SCHULTE, *op. cit.*, I, 204 ; NAGL u LANG, *Archiv des Anima, Röm. Quartalschrift*, XII Suppl. heft, p. 32 ; GRÄVENITZ, *Die Deutsche in Rom, Studien und Skizzen aus elf Jahrhunderten*, Leipzig, 1902, 158 ff.

(2) *Cod. Vat. lat.* 3388, f° 84[a].

(3) Goritz avait légué toutes ses collections à ses neveux Jean et Henri Brant (1525). Il en resta fort peu de chose. Cf. R. LANCIANI, *Storia degli scavi di Roma*, Rome, 1902, p. 220-21.

d'y vivre dans l'obscurité, quand la nostalgie de Rome le prit : « Ibi, dit Pierio Valeriano, in gravissimam incidit aegritudinem qua confectus et Romae et perditarum rerum desiderii exulceratus, occubuit... » (1).

Telle fut la triste destinée du protecteur de Raphaël et de Sansovino ! La fortune a de ces affreuses ironies...

APPENDICE III.

A) Bibliographie.

ADAM (Melchior), *Vitae eruditorum cum Germanorum tum exterorum*, Francfort, 1705. *Philosophi*, p. 21-26.

AMIEL (E.), *Un libre-penseur du XVIe siècle. Érasme*, Paris, 1889, p. 368 (sur le cicéronianisme).

ANDRÈ (Valère), *Bibliotheca Belgica*, Lovanii, 1643, p. 136-38. Biographie curieuse. L'auteur se demande si notre compatriote n'appartiendrait pas à la famille des Langenraeck de Schoonhoven ! – Fautif en plusieurs endroits.

ASCHAMI (doctiss. vir. Rogeri), *familiarium epistolarum libri III*, Londini, 1590, 8°, p. 4 seq.

BAILLET, *Jugement des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs*, Paris, 1722, t. II, p 258, t V, p. 34. — *Anti-Baillet*, p. 271. — Fautif.

BATES, *Vitae selectorum aliquot virorum*, Londres, 1681. — Reproduit la *Vita* de Reginald Pole.

BOULMIER (J.), *Estienne Dolet*, Paris, 1857, p. 86 seq. et *passim*

BOURRILLY, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, Paris, 1904, p. 12 seq.

BUDAEI (Gulielmi), *Epistolae* (V. DELARUELLE, ci-dessous).

BEMBO, *Epistolae Petri Bembi Cardinalis et patricii Veneti libri XVI*, Argentorati, 1611, *passim*.

BEMBO, *Epistolae familiares* (*Opere di P. Bembo*, Venezia, 1729), t. IV, p. 205 seq. et *passim*.

BUCHLERUS (Joannes), *Laconicarum epistolarum thesaurus bipartitus*, Coloniae, 1606, 18°, p. 194-99.

BUNELLI (Petri) et PAULI MANUTII *epistolae Ciceroniano stylo scriptae*, Paris, H. Stephanus, 1581, p 240. Lettres choisies de Longueil. Puis, nouv. pagination, p. 121 : *P. Bembi et J. Sadoleti ad Chr. Longolium scriptae* ; p. 147 : Lettres de Bembo et de Sadolet écrites au nom de Léon X.

BUNELLI (Petri) et P. MANUTII *epistolae* .. Genève, 1581 (même édit.).

(1) PIERII VALERIANI, *De infelicitate litteratorum*, Venetiis, 1620, p. 87-88.

Bunelli (Petri) *familiares aliquot epistolae cura ac diligentia Caroli Stephani*, Paris, 1551, p. 16 et 31.

Burckhardt (Jakob), *Die Cultur der Renaissance in Italien*, 9te Aufl., Leipzig, 1904, I, 378 (excurs. LIII).

Burigny, *Vie d'Érasme*, Paris, 1757, t. I, p. 258-62.

Cian (Vittorio), *Giornale storico della letteratura italiana*, XIX, 1891, compte rendu de Gnoli (cf. *in voce*), 133 seq.

Cian (Vitt.), *ibid.*, *Deux brefs de Leon X en faveur de Christophe de Longueil*, p. 378 seq.

Chamard (H.), *La deffence et illustration de langue françoise de J. du Bellay*, Paris, 1904, p. 150, n° 7.

Copley-Christie (R.), *Estienne Dolet*, Paris, 1885 (trad. franç. de Stryienski), *passim*.

Cortesii (Gregorii), *Epistolae familiares*, Venetiis, 1573, 213 et *passim* (cf. *Répertoire de la corr. de Longueil*, in voce).

Delaruelle (L.), *Répertoire analytique de la correspondance de Guillaume Budé*, Paris, 1907, *passim*. — Capital.

Delaruelle (L.), *Études sur l'humanisme français*, Nicole Bérault, *Musée Belge*, XIII, 3-4, 1909, p. 305.

Doleti (Stephani), *De imitatione Ciceroniana adversus Floridum Sabinum pro Christophoro Longolio*, Lugduni, 1540, 4° (cf. ch. IX).

Doleti (Stephani), *De imitatione Ciceroniana adversus Desiderium Erasmum*, Lugduni, 1537 (cf. *ibid.*).

Id., *Commentaria linguae latinae*, II, col. 1156-1158.

Epistolae clarorum virorum quamplurimis selectae ad indicandam nostrorum temporum eloquentiam, Venetiis, Alde Manuce, 1556, 8°.

Erasmi (Desiderii) *opera omnia*, éd. Clericus, Leyde, 1703, *epistolae*, t. III, *passim*. *Colloquia et Hyperaspistes*.

Feugère (G.), *Érasme, sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1874, p. 473.

Flaminio, *Il Cinquecento* (*Storia della lett. ital.*, s. d., vol. IV) *in voce* Mellini.

Flaminii (M. Ant.) *carminum libri IV*, Florentiae, 1552 (*Carmina ill. poet. Ital.*). p. 189.

Florido (Francesco) Sabino, *Lectiones succisivae*, Bâle, 1545, lib. I, p. 124.

Freheri (Pauli), *Theatrum virorum eruditione clarorum*. Noribergae, 1688, p. 1438-39. — Portrait de Longueil (extrait de Foppens).

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 178 (avec portrait).

Gesner (Conrad), *Bibliotheca instituta et primum collecta a C. Gesnero*, Tiguri, 1574, p. 122.

Gnoli (Domenico), *Un giudizio di lesa romanita sotto Leone X*, dans *Nuova Antologia*, XXXI et XXXII, 2e série, années 1890 et 1891.

Gnoli (D.), *Un giudizio*, etc., *avec le discours de Celso Mellini et la défense de Longueil*, Rome, 1891.

Gnoli (D.), *Have Roma*, Rome, 1909, p. 152.

GRAESSE (Th.), *Trésor des livres rares et précieux*, Dresde, 1864, IV, 253.

GREGOROVIUS, *Storia della citta di Roma nel medio evo* (trad. ital.), Roma, 1902, t. IV, p. 579-80.

GRUYER, *Raphaël, peintre de portraits*, Paris, 1881, t. II, p. 95.

JÖCHER, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, Leipzig, 1750, II, coll. 2517-18. Fourmille d'erreurs.

JOVE (Paul), *Elogia virorum literis illustrium*, Basileae, 1577, 8°, p. 127-28 — Avec portrait d'origine inconnue.

KÖNIG (Matthias), *Bibliotheca vetus et nova*, Altdorf, 1678, p. 480. Quelques lignes.

LENIENT (Ch.), *De Ciceroniano bello apud recentiores*, Paris, 1855 (cf. ch. IX).

LALANNE, *Dictionnaire historique de la France*, Paris, 1879, p. 1158. Insignifiant.

LANCELLOTTI, *Poesie italiane e latine di Monsignor Angelo Colocci*, Jesi, 1772, p. 134-35.

MÜNTZ (Eug.), *Le Musée de portraits de Paul Jove* (*Mém. Acad. inscript. et belles-lettres*, 1900), p. 291.

MACRINI (Salomonii) *hymnorum libri VI*, Paris, 1537, I, 33, VI, 175.

MARANGONI, *Lazzaro Buonamico e lo studio Padovano* (*Nuovo Archivio Veneto*, N. S., I, 1901, n° 1, Longueil à Padoue et n° 3, p. 177, extrait d'une lettre de L. à P. Bembo).

MANUTII (Pauli) *epistolarum libri XII et praefationes*, Paris, 1581, p. 112-13.

MAJORAGII (Antonii) *in oratorem Ciceronis ad M. Brutum commentarius*, Basileae, 1552, p. 267 seq.

MAROT (Clément), *Œuvres*, Lyon, 1573, p. 574.

MAULDE (R. DE) LA CLAVIÈRE, *Louise de Savoie et François Ier*, Paris, 1895, p. 239-40.

MICHAUD, *Biographie universelle*, t. XXV, p. 77 (plusieurs erreurs).

MIRAEUS (Aubertus), *Elogia Belgica sive illustrium Belg. scriptorum* ... Antverpiae, 1609, p. 114-16. S'est servi de la *Vita* de Reginald Pole, des *Elogia* de Paul Jove et d'une troisième source inconnue. Fautif.

Monumenti di varia letteratura di Monsignor LUDOVICO BECCADELLI, *arcivescovo di Ragusa*, Bologne, 1799, II, p. 282.

MORGANTE (Giacomo), *Saggio di un catalogo ragionato di antiche e rare edizioni stampate prima dell' anno 1550*, Roma, 1906, p. 100-01.

MORÉRI, *Dictionnaire historique*, t. VI, p. 382.

NAUGERII (Andreae) *patricii Veneti, oratoris et poetae clarissimi opera omnia... curantibus Jo. Antonio J. U. D. et Cajetano Vulpicis Bergomensibus fratribus*, Patavii, 1718, p. 122 et 125. — Contient deux lettres de Longueil à Navagero (extraites des lettres publiées).

NIGRI (Hieronymi) *epistolae et orationes* (SADOLETI *epp. appendix*, Rome, 1767, IV, 11-13, lettre de L. à Gir. Negri).

NEVE (Temothy), *Animadversiones upon Mrs Philipp's history of the life of Cardinal Pole*... Oxford, 1746, p. 12-15.

NICERON (de P.), *Memoires pour servir a l'histoire des hommes illustres*, Paris, 1732, t. XVII, p. 33-42.

NORDEN (Ed.), *Die antike Kunstprosa*, Berlin, 1898, II, p. 776.

NOLHAC (P. DE), *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, p. 242.

PARAVICINI (Vincentii) *singularia de viris eruditione claris centuriae III*, Basileae, 1713, p. 205.

PAPADOPOULOS (Nic.), *Historia gymnasii Patavinensis*, t. II, p. 61.

PHILIPP'S *The history of the life of Reginald Pole*, London, 1767 (2e éd.), p. 14-25.

PASTOR (Ludwig), *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, Freib. i. B., IV (1) (Léon X), 1906, *in voce*.

PÖKEL, *Philologisches Schriftstellerlexicon*, Leipzig, 1882, p. 160. — Intéressant.

QUIRINI, *Epistolarum Reginaldi Poli S. R. E. Cardinalis et aliorum ad ipsum collectio*, Brixiae, 1744, I, 194-211. — Deux lettres de Longueil à R. Pole (extraites des recueils publiés).

RENAZZI, *Storia dell' universita degli studi di Roma*, Roma, 1803, II, 22

RENOUARD (Ph.), *Annales de l'imprimerie des Aldes*, Paris, 1834, p. 263.

RENOUARD (Ph.), *Bibliographie des impressions et des oeuvres de Josse Badius*, Paris, 1908, *passim*.

REUMONT (A.), *Geschichte der Stadt Rom*, 1863, III, 2, p. 352.

RICCI (Bartolomei), *De imitatione Ciceroniana et epistolarum familiarium libri IV*. Ferrariae, 1562, 8°.

ROERSCH (L.), *Christophe de Longueil*, dans *Biographie nationale de Belgique*, t. XII (1893). p. 349-59. Excellent article.

ROSCOË-BOSSI, *Vita di Leone X*, Milan, 1816, VII, p. 253.

ROSSELETTI (Claudii) *jureconsulti patritiique Lugdunensis epigrammata*, Lugduni, 1537, 4°, p. 24, 60-61, 104.

SABBADINI (Remigio), *Storia del Ciceronianismo*, Torino, 1886, p. 50-59.

SADOLETI (Jacobi) *opera omnia*, Veronae, 1737, t. I, *epistolae*, lib. XVII, nos 10, 11, 13-17, 7 lettres à Christ. de Longueil (publiées antérieurement).

SADOLETI (Jacobi), *S. R. E. Cardinalis epistolae quotquot exstant proprio nomine scriptae nunc primum duplo auctiores in lucem editae*, Romae, Generosus Salomonius, 1760-67, I, 56-58 (vie de Longueil). — Lettres de Sad., I, 41, 45, 52, 53, 72, 80, 90. Longueil, I, 56, 76, 83.

SANDYS (J. E.), *Harvard lectures on the revival of learning*, Cambridge, 1905, p. 160-61.

SAINT-ALLAIS (DE), *Nobiliaire universel de France*, Paris, 1876, t. XIII — Insignifiant et plusieurs erreurs.

SAMMARTHANUS (Scaevola), *Elogia Gallorum saeculi XVI doctrina illustrium* (*Op. omnia*), 1633, p. 4-5.

SCALIGERANA [prima], Cologne, 1695, p. 247. Même texte, édit. Amsterdam, 1740, t. II, p. 116.

SWEERTIUS, *Athenae Belgicae*, p. 117.

VAPEREAU, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, 1877, p. 1270. — Insignifiant.

VALERIANI (Pierii), *De infelicitate litteratorum*, Venetiis, 1620.

VALENTINELLI, *Bibliothecae manuscriptae S. Marci Venetiarum commentarius*, Venetiis, 1868, t. I, p. 44.

VERREPAEUS (S.), *Selectiores epistolae clarorum virorum*, Dilingae, L. Mayer, 1573, 12 lettres de Longueil.

VIVÈS (L.), *De epistolis conscribendis* (*Opera omnia*, Basileae, 1555, t. I, p. 83)

UHSE (Erdmann), *Leben der beruhmtesten Kirchenlehrer*, Leipzig, 1710. Courte biographie.

WOLFF (F. A.), *Voresung über die Enkyklopadie der Alterthumswissenschaft*, Leipzig, 1831, p. 467.

B. — Sources manuscrites.

Rome, Bibl. Vatic., 1) Cod. Ottobonianus lat. 1517. Christophori Longolii perduellionis rei defensio (deest. in cod.). Oratio apologetica in Urbis encomium manuscripta, et aliae quattuor ejusdem generis (Ex codic. Joannis Angeli Ducis ab Aeltemps), 146 ff^{os}, pagination primitive : f° 44^{a}185^b.

2) Vat lat. 3370, f° 203^a-227^a, discours de Celso Mellini contre Christophe de Longueil [1519]. Ce manuscrit provient du fonds Orsini.

3) Vat lat. 3364. Petri Bembi epistolarum in nomine Leonis X, Pont. Max., scriptarum liber I, f° 373^a-375^a. Lettre de Bembo à François Ier en faveur de Chr. de Longueil (1521). — Manuscrit de luxe.

4) Archives vaticanes, 1, K. 43. Deux brefs de Léon X en faveur de Longueil [12 avril 1519] publiés par M. Vitt. Cian (cf. bibliographie).

5) Cod. Barb. lat. 1868, Petri Bembi Carmina, f° 39. Longolii epitaphium : copie des trois derniers vers : Te juvenem rapuere Deae fatalia nentes, etc.

Viterbe, Bibl. ville : Christophori Longolii orationes parte stampato e parte scritto e fra Zenobio delle laudi di Roma, 4° (app. à la bibl. de Latino Latini). Cf. L. DOREZ, *Latino Latini et la bibliothèque capitutaire de Viterbe*, dans la *Rev. des Bibliothèques*, 1892, p. 382.

Oxford, Bibl. Bodléienne. Deux manuscrits ayant appartenu à Chr. de Longueil. 1) Cod. misc. 92. chart., 281 ff., saec. XVI. Auct. F. 3. 18. 2) Cod. Seldeniani, 22, chart., f^o, 146 ff., XVIe s., sumptibus Christophori Longolii descriptus, postea Johannis Dee.

Paris, Archives nationales, Registres du Parlement de Paris XA 1517, f° 189 (cf. *Musée belge*, XIII, 3-4, p. 202).

C. — **Editions diverses des œuvres de Longueil** (1).

1. Christofori Longuolii Parisiensis oratio De laudibus divi Ludovici atque Francorum, habita Pyctavii in coenobio Fratrum minorum. Anno domini 1510. — Venales habentur apud Henricum Stephanum e regione Scholae Decretorum Parisiis. S. pagination. P. S. In nonnullis primum impressis errata.

Fol. 2. Christoforus Longuolius illustrissimo Valesii duci et Angolismae comiti Francisco Valesio, sal. dic. aeternam. Lettre datée, Pyctavi, nonis septembris, anno domini millesimo quingentesimo decimo.

Fol. 4. Christofori Longuolii Parisiensis oratio de laudibus divi Ludovici atque Francorum habita Pyctavi in Coenobio fratrum minorum.

Fol. 23b. Lettre de J. Renaud de Tour à Christ. Longueil.

Fol. 24b. Lettre de Longueil à Jean de Balène de Beauvais.

Fol 25b. Christop. Longuo. parisi. oratio habita Pyctavi in praefatione enarrationis duodetricesimi libri Pandectarum juris civilis. 63 pp.

Paris, Bibl. Mazarine, n° 10293 (4°).

2. Christofori | Longuolii Parisiensis orationes due : una de laudibus divi | Ludovici atque Francorum. Alia in prefatione enarrationis | duodetricesimi libri Pandectarum juris civilis habite quidem | Pyctavii. Anno domini M CCCCC X. | — Marque typographique. P. Gromorsus. Prostant Parisiis in edibus Petri Gromorsi | sub signo craticulae ferreae sitis | .

F° 2. Epistola ad Franciscum Regem Francorum.

F° 3a. Christofori Longuolii parisiensis oratio de laudibus divi Ludovici atque Francorum habita Pyctavi in Coenobio fratrum minorum.

F° 10a. Jacobus Renaldus Turonensis facundissimo oratori atque eximio philosopho et jurisconsulto Christoforo Longuolio S. P. (lettre). Christoforus Longuolius Joanni Balaenio Belovacensi (lettre).

F° 11a. Christofori Longuolii Parisiensis oratio habita Pyctavii in praefatione enarrationis | duodetricesimi libri Pandectarum juris civilis (2).

Paris, Bibl. nationale, Inventaire, X, 764bis, 4°.

3. Édition nouvelle dans Duchesne, *Historici Francorum*, Paris, 1649, f°, t. V. pp. 500-15.

4. Christophori Longolii oratio de laudibus jurisprudentiae, habita Valentiae cum a Philippo Decio prolytharum ornamentis insigniretur.

(1) Ceci n'est qu'un essai. L'histoire des éditions et leur description suivant, les règles de la bibliographie moderne, ressort du domaine de la *Bibliotheca Belgica* dirigée par M. F. Vanderhaeghen.

(2) Graesse (*Trésor des livres rares et précieux*, IV, p. 253) cite une édition de 1520 chez Henri Estienne. Il me parait avoir confondu avec le n° 1.

Éd. citée par BRUNET, *Manuel du libraire*, *in voce* Longolius. Je l'ai cherchée inutilement, même à la bibliothèque de Valence.

5) Christophori Longolii de suis in | fortuniis epistola, ut in primis | elegans ita et affectuum | plena, adeo, ut vel sili | ci lachrymas excu | tere posit. Hacte | nus nusquam | excusa. |

Huic accedit ejusdem De laudi | bus jurisprudintie (*sic*) oratio habita | Valentie, cum a D. Decio prolytha | rum ornamentis insigniretur. | Biturigibus excudebat | Joannes Garnerius | Cum privilegio. | 1533. | Sans pagination.

Andreas Levescotius Joanni | De morvillier viro juris utriusque consultissimo, | necnon apud Bituriges supprefecto aequissimo, | gaudere et rem bene gerere | La lettre manque.

P. 9. Christpohori (*sic*) a Longolio, pane | gyris, de laudibus jurisprudentiae habita | Valentiae quum a Philippo Decio prolytharum ornamentis insigniretur.

P. 21, Errata. P. 22, marque typographique. 12°.

Paris, Bibl. Mazarine, n° 34289 (Miscellanea).

6) Caii Plynii Secundi Na|turalis Historie Libri XXXVII nuper studiose recogniti, | atque impressi. Adjectis variis Antonii Sabellici, | Raphaelis Volaterrani, Beroaldi, Erasmi, | Budei, Longolii adnotationibus, quibus Mundi hi|storia locis ple|risque vel re|stituitur, | vel il | lustratur. |

Marque typographique de Regnault Chaudière.

Veneunt Lutecie in via Jacobea sub signo syl | vestris hominis. 275 ff.

Paris, Bibl. Mazarine, n° 3872 (grand 4°).

7) Christophori Lon | golii civis Ro. | Perduellio | nis rei | defen | sio. | + | s. p. n. l. n. d. 12°.

F° 1b. Baptista Casalius Reverendissimo Domino D. Pompeio Car. Columnae. S. P. D.

F° 2a. Christophori Longolii civis Ro. perduellionis rei defensio. A la fin : Impressum Romae per Magistrum Stephanum Guilleretti de Lotharingia curante nobili viro Domino Mariano de Castellanis Cive Ro. Amantissimo Christophori Longolii hospite Anno Sal. M. D. XIX. Quinto Idus Augusti sedente Leone X, Pont. Max. Anno Septimo.

Rome, Bibliotheca Angelica, Bibl. Vittorio-Emmanuele, 69. 7. F. 20. — Gand, Bibl. univ. (Acc. 21347).

8) Cette édition est reproduite par GNOLI, Un *giudizio*, etc. Rome, 1891.

9) Christophori Longolii | civis romani perdu | ellionis rei de | fensiones | duae. | — Marque typ. des Alde, 12°.

F° 2. Baptista Casalius Reverendissimo Domino D. Pompeio Card. Columnae. S. P. D

56 ff. avec pagin. — F° 59ª, Errata. — F° 60ᵇ, colophon : Venetiis, in aedibus Aldi et Andreae Soceri, s. d. [1519].

Paris. Bibl. nationale, Réserve, Z 2502. — Venise, Bibl. Saint-Marc.

10) Christo | phori Longolii civis | Romani perduel | lionis rei de | fensiones | duae | — marque Ascensciana. — Venundantur in officina Badiana.

F° 1ᵇ Baptista Casalius Reveren | dissimo Domino P. Pom | peio Car. Columnae | S. P. D.

F° 2ª. Germanus Brixius Lectori.

F° 2ᵇ. Germani Brixii Λογγόλιος γάλλος...

F° 3ª. Aegidius Landus ordinis Sancti Augustini professor Laurentio Bartholino, S. P. D.

F° 3ᵇ. Ascensius Longolio epigramma (1).

F° 4ª. Christophori Longolii civis Romani perduellionis rei, prioris diei defensio.

F° 32ª. Ch. Longl. ... posterioris diei defensio.

F° 59ᵇ. Colophon : Finis in Chalcographia Jodoci Badii Ascensii. Ad quintum Idus Novemb. M. D. XX.

Rome, Bibliotheca Angelica.

11) Christophori Longuolii Parrhisiensis civis Romani perduellionis rei defensiones duae. — Marque de Gilles de Gourmont. — Au f° 20ª, Germanus Brixius lectori, 28 octobre 1520. Édition décrite par M. L. Delaruelle, dans son étude sur Nicole Bérault, *Musée Belge*, XIII, 1909, 3-4, p. 305, n° 8. Elle se trouve à Paris, Bibl. nationale, 1ʳᵉ p. du msc. fr. 6864. Elle parut donc quelques jours avant la précédente, entreprise par Josse Bade (9 novembre 1520).

12) Christophori Longolii orationes | duae pro defensione sua in crimen lesae majestatis, longe | exactiori quam ante judicio perscriptae, ac | nunc primum ex ipsius autho|ris sententia in lucem | editae. |

Oratio una ad Luterianos. |

Ejusdem epistolarum libri quatuor. |

Epistolarum Bembi et Sadoleti liber unus. | Longolii vita perdocte quidem atque eleganter ab ipsius amicissimo quodam exorata. | Marque typographique des Junta.

Fol. 2. Bernardus Junta ad lectorem |

Fol. 3. Christophori Longolii vita.

Fol. 9. Christophori Longoli civis Ro. | perduellionis rei, prioris diei defensio.

(1) On voit par là que le célèbre imprimeur professait comme tous les humanistes français de son cercle une véritable admiration pour le glorieux exploit de Longueil. Cf. sur lui l'étude neuve que vient de lui consacrer M. A. Roersch, *Revue des Bibliothèques*, Paris, 1909.

Fol. 27b. Chr. Longolii civis Ro . posterioris diei defensio.
Fol. 65. Chr. Longolii epistol. liber primus
164 ff Colophon : Florentiae per Haeredes Philippi Juntae. Anno Domini M. D. XXIIII. Mense Decembris. Clemente VII. Pont. Max.

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, Z 386, Louvain, Gand, etc.

Cette édition florentine, exécutée sous la direction de Reginald Pole, est la base de toutes les autres.

13) Christo|phori Longolii orationes | duae pro defensione sua ab lese majesta|tis crimine, longe exactiori quam ante judi|cio perscriptae. atque ex ipsius authoris | sententia in lucem editae.

Oratio una ad Luterianos.

Ejusdem Epistolarum Libri quatuor.

Epistolarum Bembi et Sadoleti liber unus.

Quibus omnibus praeponetur ipsius Longolii vita perdocte atque eleganter ab ipsius amicissimo quodam exarata.

Accuratione, typis et impennis Judoci Badii Ascensii, in inclyta Parrhisiorum Academia, 1526 (8°).

Nous désignons cette édition par la lettre A. Elle reproduit le texte de 1524 (Junta), en y ajoutant : 1° certains liminaires ; 2° au Ve livre, deux lettres de Bembo et de Sadolet à Guillaume Budé concernant Longueil, et une troisième missive de Léon X à François Ier (Leo PP. X. Francorum regi... Christ. Longolius, homo Gallus), une lettre d'Alessandro Pazzi au cardinal Jules de Médicis (Superavit opinionem meam...).

Liminaires : F° 1, Lettre de Chr. Picart (1) à Jean Le Picart.
F° 2, Jacques Toussain à Arnold Ruzé (2).
F° 3-4, Bernardus Junta ad lectorem } éd. 1524.
F° 5-16, Vita Longolii }
F° 17, Germain de Brie (2 épitaphes latines, 1 ép. grecque).

Paris, Bibl. de l'Arsenal.

14) Christo|phori Longolii | viri doctissimi ad Luterianos jam | damnatos oratio, omni|bus numeris abso|luta.

Marque typographique. Coloniae, | Apud Joannem Gymnicum | , An. M D.XXIX. 12°.

95 ff. — Au f° 95, errata.

Paris, Bibl. nationale, Inventaire, X, 18420.

(1) Cette famille était apparentée à celle de Budé. Christophe le Picart (né en 1505) devint seigneur de Sévigny en Thiérache. Jean le Picart, seigneur de Villeran et d'Attichy, devint conseiller-notaire et secrétaire du roi, général des finances au duché de Bourgogne († 1549). Cf. L. Delaruelle, *Répertoire cité*, p. 83.

(2) Toussain (Tusanus), helléniste bien connu. Arnould Ruzé, frère de Louis Ruzé, protecteur de Longueil.

15) Christophori Longolii orationes | duae pro defensione sua ab lesae majesta tis crimine, longe exactiori quam ante judicio | perscriptae atque ex ipsius authoris senten tia in lucem editae. |

Oratio una ad Luterianos |

Ejusdem Epistolarum Libri Quatuor. |

Epistolarum Bembi et Sadoleti Liber Unus. |

Quibus omnibus praeponetur ipsius Lon|golii vita, perdocte atque eleganter ab ipsius | amicissimo quodam | exarata. |

Accuratione, typis, et impensis Jodoci | Badii Ascensii, in inclyta Parrhisiorum) Academia. 1530, 8°.

Reproduction littérale de A.

F° 361, colophon : In typographia Jodoci Badii Ascensii in Parisiorum Academia : rursus ad Idus Julias M.D.XXX

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, Z. 233.

16) Christophori Longolii... exarata.

Accuratione, typis Jodoci Badii Ascensii et impensis ejus, et Joannis Roigny in inclyta Parrhisiorum Academia. 1533, 8°.

Répétition de A.

F° 361, colophon : In typ. Jod Bad. Ascensii impensis ejus et Joannis Roigny, in Parisiorum Academia. Mense Octobri. M.D.XXXIII.

Paris, Bibl. Mazarine, n° 44987.

17) Christo|phori Longolii | orationes duae pro | defensione sua in crimen laesae majestatis, | longe exactiori quam ante | judicio perscriptae, | ac nunc primum ex ipsius | auctoris sententia in lucem editae. | Item | oratio una ad Luterianos. | Ejusdem epistolarum libri quatuor. | Epistolarum Bembi et Sadoleti liber unus. | Ad haec Longolii vita perdocte quidem atque eleganter per quen|dam ipsius amicissimum conscripta. Omnia in usum | simul ac gratiam studiosorum non castigatius | modo, sed et haec locupletius quam ante hac excussa | Venetiis, M.D.XXXIX.

F° 2ª, Vie de Longueil.

F° 9ª, Défense du premier jour.

F° 37ᵇ, Défense du second jour.

F° 65ª, Or. ad Luteranos.

F° 99-257, Epistolae.

Cette édition diffère de A, en ce qu'elle ajoute à la lettre d'Alessandro Pazzi (livre V), la lettre célèbre de Longueil à Jacques Lucas d'Orléans et la réponse d'Érasme (1er avril 1519), ainsi qu'une missive de Gu. Budé à Longueil (Hilaribus ad vesperam...). Au f° 264ᵇ, on trouve une traduction latine des mots grecs contenus dans les lettres de Budé.

Colophon : Venetiis anno Domini M.D.XXXIX, die XXV mensis Novembris.

Bibl. Mazarine, n° 20696 et
Gand, Bibl. univ. (Acc. 24142).

18) Christo|phori Longolii | Epistolarum libri IIII | Tulliane videlicet eloquentiae ad un|guem expressa imago. |

Item | Pet. Bembi, Jac. Sadoleti, | Gul. Budaei, Des. Eras. | Epistolarum ad eundem Lon|golium, Liber I. | Ad haec | ejusdem vita, per quendam ipsius studiosissimum | conscripta. Omnia in usum simul ac gratiam stu|diosorum non castigatius modo, sed et locuple|tius quam ante hac excusa. | Basileae, mense Septemb. | Anno M.D.XL. | 8°.

Reproduction de l'éd. précédente En plus 1) lettre grecque de Budé à Longueil : Γουλίελμος Βουδαῖος χριστοφόρῳ Λογγολίῳ εὖ πράττειν (cf. *Musée Belge*, XIII. p. 206) ; 2) les liminaires de l'éd. A (Germanus Brixius) et 1 pièce de vers d'Estienne Dolet.

P. 407, Colophon : Basileae apud Joannem Valderum, mense Septembri anno M.D.XL.

Cette édition est la plus complète de toutes.

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, Z, 822.

19) Christo|phori Lon|golii Lucu|brationes. | Orationes III. | Epistolarum libri II. | His appensus | Epistolarum Pet. Bembi, et Jac. | Sadoleti liber | una cum | Vita ejusdem Longolii ab ipsius ami | cissimo quodam exarata. | — Marque typographique Gryphius — Lugduni, apud Seb. Gryphium, | 1542 8°.

Reproduction de A, moins la lettre de Chr. Picart à Jean Picart et celle de J Toussain à Arnould Ruzé

Paris, Bibl. nationale, Inventaire, Z. 19041.

20) Christo|phori Longolii vi|ri (judicio quidem | Budaei, Erasmi, Sadoleti, Bembi multorumque aliorum) doctissimi ad Lutheranos | oratio. | Psalmo 54. | Praecipita domine et divide linguas eorum, | quoniam vidi iniquitatem et contra | dictionem in civitate. | — Marque typographique. — Coloniae. ex officina Melchioris Nove | siani, Anno M. D. XLVI. 8°.

F° 16. Ad lectorem tetrastichon :

Haeresiarcha reus voti fideique Lutherus
Pingitur hic atris haereticisque notis.
Emonacho (quae est haec hominum mutatio ?) nigro
Est niger effectus daemonis arte lupus

Feuillets non numérotés.

A la fin Ad Lutheranos Elegia paraenetica — Problema de Luthero.

Bruxelles, Bibl. Royale, V. H. 10901

21) Christopho|ri Longolii episto|larum libri IIII. | Tullianae videlicet eloquentiae ad un|guem expressa imago | Doctorum item aliquot | epistolarum ad eundem Longolium | liber I. | Quibus ejusdem vita, per quendam ipsius stu|diosissimum conscripta, est praemissa. | — Marque typogr. Episcopius — Basileae, M. D. LVIII. | 8°.

350 pp. — A la fin, Colophon, Apud Nic Episcopium, Jun. M.D LVIII.

Nous désignons cette édition par la lettre B. Elle ne contient ni les deux lettres de Bembo et de Sadolet à G Budé, ni l'adresse de Léon X à François I[er], ni la lettre d'Al Pazzi à Jules de Médicis (A). Mais, elle renferme en plus que A. 1) la lettre de Longueil à Jacques Lucas au sujet d'Erasme (lib. IV[r], n° 34) et la réponse d'Erasme à Longueil, 2) la lettre de Budé à Longueil, Hilaribus ad vesperam... — datée de Marly, V Cal. Mart. (p. 342 50).

Mons, Bibl. ville, n° 3906.

22) Christophori Longolii epistolarum libri IIII .. est praemissa. — Marque Episcopius — Basileae. M. D. LXII. 8°.

P. 350 : Colophon, Basileae, apud Nic. Episcopium Jun. M. D. LXIII. Reproduction intégrale de l'éd. précédente (B).

Paris, Bibl. Mazarine, n° 22952.

23) Christophori Longolii | epistolarum | libri | IIII | Bartolomaei item Riccii de | imitatione libri tres. | A. Jo Michael Bruto emendati. | — Marque typogr. des Gryphius | Lugduni, | apud Haer. Seb. | Gryphii, | 1563, 12°.

F° 3-7, In Christophori Longolii epistolas Joannis Michaelis Bruti ad Josephum Bonvisium praefatio. — F° 8, Stephani Doleti in obitum Christophori Longolii ad Seb. Gryphium carmen. F° 9 32. Chr. Longolii vita.

Paris, Bibl. Arsenal, B L. A. 18815.

24) Christophori (*sic*) | Longolii, | civis Romani, | Tulliana Eloquentia, et scientiarum va|rietate excellentissimi, | epistolae quae ex | tant omnes | accessit | ejusdem vita, cum Bartholomaei Riccii de imitatione libris (*sic*) III |

Marque typogr. (inconnue), surmontée d'une manchette avec devise Nobilium actionum insigne. — Coloniae Munatianae M. DL. XX. — 382 ff. — p. 543. Elenchus epistolarum Christophori Longolii.

Reproduction intégrale de l'édition précédente.

Paris, Bibl Maz., 22953.

25) Christophori Longolii epistolarum libri IIII.. est praemissa. — Marque typ. d'Episcopius — Basileae, per Eusebium Episcop. et Nicolai fratris haeredes. Anno M. D LXX.

Reproduction de l'édition B (cf n[os] 21 et 22).

Paris, Bibl. Arsenal, B, L. 18815,

26) Christophori | Longolii epistolarum | libri IIII : | Tullianae videlicet | eloquentiae ad un|guem expressa imago. | Doctorum item aliquot | Epistolarum ad eundem Longolium, | liber I | Bartholomaei item Riccii | de imitatione libri tres, | a Joan. Michaele Bruto emendati : | quibus ejusdem vita, per quendam | ipsius studiosissimum

conscripta, | est praemissa. | — Marque typographique Episcopius. — Balileae (sic) per Eusebium Episcopium et Nic. fratris | haeredes, M. D. LXXX. | 8°.

Reproduction de l'éd. B plus les liminaires de A (Epitaphes de Germain de Brie), et les pièces nouvelles de Bembo, Claude Rosselet, Lycosthenes. — F° 543, Elenchus epp. Longolii.

Paris, Bibl. nationale, Inventaire Z. 13841.

27) Christophori Longolii epistolarum libri IIII. . est praemissa. — Marque typ. — Coloniae Aggripinae, | Excudebat Petrus Horst. | Anno M. D. XCI. 8°.

Pas de liminaires. — Répétition de B (cf nos 21, 22, 25).

Rome, Bibliotheca Angelica.

28) Christophori Longolii epistolarum libri IIII... Coloniae, 1595. Édition souvent citée, que nous n'avons pas eue entre les mains Elle ne se trouve pas à la bibliothèque de la ville de Cologne.
